This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 377564

Digitized by Google

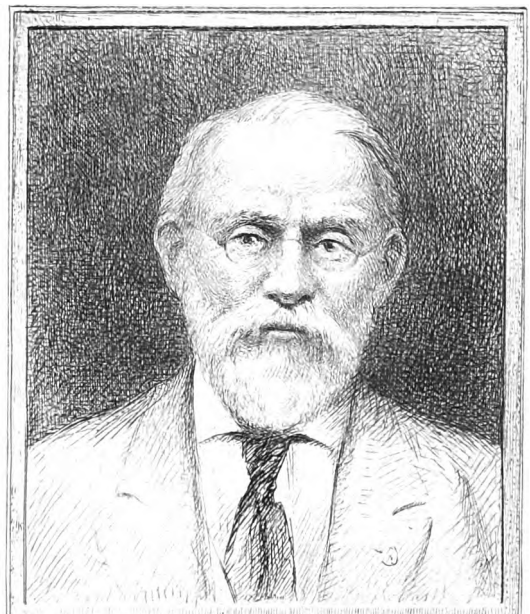

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

AS
162
.R36

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT-VINGT-NEUVIÈME VOLUME

ANNÉE 1910-1911. — Tome 1er.

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 7 FRANCS

REIMS

CHEZ L. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

19, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

M D CCCC XI

10821
E

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT-TRENTIÈME VOLUME

ANNÉE 1910-1911. — Tome II.

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 7 FRANCS

REIMS

CHEZ L. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

19, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

M D CCCC XII

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT-TRENTIÈME VOLUME

ANNÉE 1910-1911. — Tome II.

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : 7 FRANCS

REIMS

CHEZ L. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

19, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19

M D CCCC XII

Digitized by Google

NOTA

Toute reproduction est interdite sans l'agrément de l'Académie et des auteurs.

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés par l'Académie appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

HISTOIRE

ÉDIFICES DATÉS

ET

PIERRES DE FONDATION

A REIMS

Du XIII^e^ au XVIII^e^ Siècle [1].

Mémoire lu à la Session du Congrès Archéologique de Reims dans la Séance du 24 Juin 1911

Par HENRI JADART, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

AVANT-PROPOS

Tous les chercheurs consciencieux sentent et redoutent la difficulté de fixer la date des monuments et des édifices quelconques, lorsque leur construction n'offre pas cette date sur eux-mêmes ou qu'elle n'est pas attestée d'ailleurs par une pièce d'archives précise et irrécusable. Quelle que soit la connaissance que l'on ait des styles

[1] Congrès archéologique de France, LXXVIII^e^ session tenue à Reims, juin 1911. — Mémoire lu à la séance du 24 juin par M. Henri JADART, secrétaire général du Congrès.

Digitized by Google

successifs, il n'y a rien de plus probant que de la corroborer à l'aide d'un témoignage écrit et contemporain.

Pour le moyen âge, il est très rare de rencontrer une date sur un monument, et ce sont les documents qui y suppléent le plus souvent. Cependant nous pouvons citer une date du XIII^e^ *siècle sur une muraille de l'église abbatiale de Mouzon*[1]. *Les labyrinthes des cathédrales d'Amiens et de Reims formaient comme la pierre commémorative de leur construction.*

Au XVI^e^ *siècle, le millésime se rencontre plus fréquemment inscrit dans un cartouche sur une façade Renaissance, et cet usage s'est généralisé, au cours des* XVII^e^ *et* XVIII^e^ *siècles, soit au bas des enseignes, soit sur le linteau des portes de beaucoup d'églises et de maisons particulières.*

De tout temps aussi, on se plut à sceller dans les premières assises de l'édifice une pierre portant l'inscription datée[2], *avec le nom du propriétaire, parfois celui du constructeur, et contenant souvent*

[1] La date de 1231 en chiffres romains ; voir le *Bulletin monumental*, t. LXIII, 1898, p. 197.

[2] Nous en avons un exemple pour l'année 1477 à l'ancienne abbaye de Saint-Denis de Reims. Cfr. *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CXX, p. 354.

Digitized by Google

comme témoin de la pose une monnaie contemporaine. Plus tard, ces pierres exhumées du sol dans la démolition fournissent d'utiles et curieux renseignements pour la biographie et la topographie locales. Le Musée lapidaire de Reims a recueilli un certain nombre de ces pierres de fondation d'un intérêt si frappant dans leur simplicité, voire même dans leur naïveté.

Pour faciliter l'exacte connaissance de l'origine des églises rurales de la contrée, nous avons déjà publié un relevé des dates rencontrées sur ces monuments et sur leurs annexes ou leurs chapelles ajoutées à des époques diverses. De la sorte, plusieurs fondateurs, maîtres-maçons et artistes, ont été remis en lumière au fond des campagnes où leurs œuvres restaient ignorées [1].

Nous voudrions aujourd'hui présenter la liste chronologique des édifices, églises, hôtels, maisons bourgeoises ou modestes logis d'artisans, qui offrent encore leurs dates de construction çà et là

[1] *Bulletin monumental*, t. LXIII, 1898, pp. 189 à 219. *Les inscriptions commémoratives de la construction d'églises dans la région rémoise et ardennaise*, par Henri Jadart et L. Demaison. Nous n'avons à ajouter à cette liste que deux nouvelles dates du XVI[e] siècle dans les églises de Basliceux-lès-Fismes (1536) et de Cauroy-lès-Hermonville (1539).

Digitized by Google

à travers les rues de Reims, soit aux façades, soit à l'intérieur des cours, où une date peut être suppléée par un écusson, une devise, soit au manteau des cheminées ou à la taque du foyer. Dans le même ordre chronologique seront comprises les pierres de fondation retrouvées sous les nouvelles habitations au hasard des découvertes et mises soigneusement en dépôt au Musée. Il n'entre pas dans notre plan de reproduire les inscriptions commémoratives de la naissance de célébrités locales, comme celles placées sur les maisons natales de Colbert et de Pluche, ou sur le logis de Mabillon durant ses études au collège de l'Université. Notre double liste de dates et de pierres de fondation nous en fournira un bien petit nombre pour le moyen âge, une quinzaine pour le XVI^e^ *siècle, une trentaine pour le* XVII^e^ *siècle, et autant pour le* XVIII^e^ *siècle. Grâce à ces dernières dates, on fixera sans crainte l'année qui vit construire de beaux modèles d'architecture des styles Louis XIV, Louis XV et Louis XVI parfois si difficiles à distinguer.*

Nous donnerons ici toutes les choses existantes, telles que nous les avons vues, et nous y ajouterons, à titre de renseignements toujours utiles, les

Digitized by Google

mentions des choses disparues, conservées seulement par les annalistes et les chroniqueurs. De la sorte, rien ne sera perdu des renseignements recueillis dans les auteurs ou découverts dans nos investigations sur place, au sujet desquelles nous remercions nos collaborateurs et tous ceux qui ont facilité nos recherches à travers la cité.

HENRI JADART.

Reims, le 15 mai 1911.

Digitized by Google

Digitized by Google

XIII^e SIÈCLE

CATHÉDRALE DE REIMS

Tandis que la date de l'église Saint-Remi (1049) ne peut être établie que par un document du temps[1], la cathédrale de Reims avait l'avantage de posséder, au bas de la nef, le monument commémoratif de sa construction dans le labyrinthe supprimé en 1778. Le dessin et quelques légendes en ont été heureusement conservés sur d'anciennes copies, et ces textes ont permis de fixer au XIII^e siècle la construction de l'édifice entier, sauf pour les parties hautes du grand portail et des tours. Déjà signalées par M. Louis Paris[2], ces précieuses indications du labyrinthe ont permis à M. Louis Demaison de renouveler tout l'historique des architectes de Notre-Dame et de leur œuvre successive si imparfaitement connue jusqu'ici, de sorte que nous

[1] *Date de l'église Saint-Remi de Reims*, par L. DEMAISON, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXI, p. 298.

[2] *Le dédale ou labyrinthe de l'église de Reims*, par Louis PARIS, dans le *Bulletin monumental*, 1856, t. XXII, p. 540, et *Le Jubé et le Labyrinthe dans la Cathédrale de Reims*, par le même, 1884, vol. in-8° avec planches.

Digitized by Google

n'avons qu'à renvoyer à ses travaux qui consacrent la date véritable de la cathédrale[1].

Il se trouve, en outre, que, par une coïncidence singulière, la cathédrale est datée par l'inscription moderne placée au grand portail à la suite de la Révolution. On grava sur le linteau en 1802, à l'endroit où la proclamation de la reconnaissance de l'Être suprême avait remplacé en 1793 les scènes sculptées et le dais recouvrant la statue du trumeau, cette dédicace en style classique :

DEO OPTIMO MAXIMO
Sub invᵉ BEATÆ MARIÆ VIRGINIS DEIPARÆ
TEMPLUM SÆCULO XIIIº REÆDIFICATUM

Tant que cette inscription subsistera au frontispice du monument, le visiteur sera donc exactement renseigné, au seuil même, sur l'époque où s'accomplit cette gigantesque construction, l'une des plus rapides cependant et des plus belles de l'art gothique[2]. Mais cette mention bien sommaire peut disparaître dans une restauration du portail.

[1] *Les Architectes de la Cathédrale de Reims*, dans le *Bulletin archéologique*, 1894 et 1898 ; autre étude dans le *Bulletin monumental*, 1902. — *Notice historique sur la Cathédrale de Reims*, en-tête de l'*Album de la Cathédrale*, par PONSIN-DRUART, pp. 19 et suiv. ; enfin, *La Cathédrale de Reims*, 1900, p. 24. Ces travaux ont réduit à néant l'assertion précédemment donnée de la construction du grand portail à différentes dates du XIVᵉ siècle par suite de la découverte de deux dates en chiffres arabes, dates fausses ou sans aucune portée historique. (*Notre-Dame de Reims*, par l'abbé CERF, 1861, t. Iᵉʳ, p. 45.)

[2] *Les Inscriptions de Notre-Dame de Reims*, par H. JADART, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CXVIII, p. 192.

Digitized by Google

Comme le labyrinthe ne sera jamais rétabli dans son intégrité, les figures complètes faisant défaut pour une restitution, le projet d'une inscription rappelant ses données principales fut émis spontanément au sein de l'Académie de Reims, en 1898[1]. On y élabora un texte simplement énumératif des maîtres de l'œuvre pendant un siècle, et de l'archevêque fondateur[2]. En voici la dernière forme :

LA PREMIÈRE PIERRE
DE CETTE ÉGLISE MÉTROPOLITAINE
FUT POSÉE LE 6 MAI 1211
PAR AUBRI DE HUMBERT,
ARCHEVÊQUE DE REIMS.
LE PREMIER MAITRE DE L'ŒUVRE FUT
JEAN D'ORBAIS
QUI DONNA LE PLAN DE L'ÉDIFICE
ET COMMENÇA LE CHEVET ;
IL EUT POUR CONTINUATEURS :
JEAN LE LOUP,
GAUCHER DE REIMS,
BERNARD DE SOISSONS,
AUTEUR DE LA GRANDE ROSE.
ET ROBERT DE COUCY,
MORT LE 12 NOVEMBRE 1311.

[1] *Travaux de l'Académie de Reims*, Compte rendu des Travaux de l'année, t. CIII, pp. 65 à 67.

[2] Sur Albéric ou Aubri de Humbert, né à Laon, voir l'*Histoire de Laon*, par MELLEVILLE, 1846, t. II, p. 413, et la biographie inédite du prélat, par M. G. MENNESSON, dont il existe une copie à la Bibliothèque de Reims (1911).

Digitized by Google

L'agrément de l'autorité supérieure et le concours de M. Darcy, architecte diocésain, furent sollicités pour la pose de cette inscription à l'intérieur du monument, sur un mur du croisillon nord, l'une des portions les plus anciennes, mais aucune suite n'a été donnée jusqu'à ce jour à un projet si digne pourtant d'approbation au seul point de vue historique.

La sanction du Congrès archéologique de France, sous la forme d'un vœu émis dans sa session tenue à Reims en juin 1911, juste sept siècles après l'inauguration de l'entreprise, le 6 mai 1211, serait un encouragement et une espérance apportés de très haut aux promoteurs du projet. Transmis par le Directeur de la Société française d'Archéologie à la Commission des Monuments historiques dont il est membre, ce vœu pourrait rapidement devenir une réalité, une leçon à la portée de tous ceux qui interrogent le passé de notre admirable cathédrale [1].

XIVe AU XVIIIe SIÈCLE

ANCIENS REMPARTS DE REIMS

Une seule inscription subsiste au Musée lapidaire des tours et des portes de l'ancienne enceinte du moyen âge, c'est celle du linteau qui surmontait

[1] Ce vœu a été voté à l'unanimité dans la séance de clôture du Congrès, le 27 juin 1911. Cfr. le volume du Congrès et les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CXXIX, p. 113.

Digitized by Google

l'entrée de la tour Saint-Georges portant son nom en lettres gothiques :

tour S. Georges

Malheureusement aucune date n'accompagne cette inscription, mais les pièces des Archives nous renseignent sur sa construction au début du XVI^e^ siècle. C'était la tour la plus considérable de l'enceinte, elle fut démolie en 1817 [1].

Il nous reste le texte d'une autre inscription gravée au XIV^e^ siècle sur une pierre d'une des tours située sur le fossé vis-à-vis du Jard, et qui nous fixe sur l'achèvement de la ceinture des remparts à une date précise : *L'an 1358, le 9 Septembre, Gilles de Givery assit cette pierre en cet archet, dont tous Reims fut close de murs* [2]. La seule tour qui subsiste près de la Porte Dieu-Lumière, s'appelait la *Tour du Puits*, mais elle a perdu l'inscription, *tour du puys*, qui surmontait sa porte.

La statue en pierre de la Vierge, qui se voit dans une niche à la façade de la maison n° 3 de la rue Libergier, près du Parvis, provient vraisemblablement de l'ancienne porte Saint-Denis qui fermait la cité en face de la cathédrale. Cette porte, dont la vue est donnée dans le recueil des dessins de Georges Baussonnet, à la Bibliothèque de la ville (f° 10 recto), y figure avec la date de 1618 qui se trouvait aussi à la

[1] *Belle-Tour* ou *Tour S^t^ Georges*, voir les renseignements sur sa construction vers 1507, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXIX, pp. 288 à 296.

[2] Bidet, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Reims*, t. III, p. 37 ; Lacatte-Joltrois, d'après Lacourt, Mémoires... Topographie, t. I, p. 147, Mss. de la Bibliothèque de Reims.

Digitized by Google

fin de l'inscription qui accompagnait la statue et se lisait encore au-dessous jusqu'en 1895. Voici ce texte daté, maintenant disparu et publié en 1875 [1] :

D. O. M. V. Q. M.
VIRGINVM VIRGO, PIA PORTA COELI
OBTINE SANCTA PRO GALLIARVM
LILIIS PACEM, REQUIEMQUE SUMMAM
POSCE SEPVLTIS, MARTII, 14, 1618.

Signalons encore le texte de l'inscription gravée sur la Porte de Mars, bâtie en 1624 et détruite en 1792, d'après la copie d'un annaliste moderne :

Du règne du très chrétien Roy de France et de Navarre Louis XIII, maître Nicolas Ancelet, conseiller du Roy, contrôleur en l'Élection de Reims, étant lieutenant des habitans, cette arche a été bâtie en 1624 [2].

NICOLAS ANCELET

Enfin, renvoyons à une histoire récente de la ville pour les textes des inscriptions existantes près du Lycée

[1] *Le Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, p. 80. — Cfr. *Guide du Congrès de Reims en 1911*, p. 17.

[2] Lacatte-Joltrois, *Ibidem*, t. I, p. 145. — Cfr. *Armorial des Lieutenants des habitants*, 1887, p. 135.

Digitized by Google

et près du Théâtre, mentionnant la démolition de la Porte Basée en 1752[1], et de la Porte aux Ferrons en 1775, et indiquant « les limites de l'ancienne cité augmentée en 1300, sous Philippe V[2]. »

1450

HOTEL DE BEZANNES, rue de la Clef, 4

La façade de cet hôtel n'offre sur la rue qu'une haute muraille sans aucune sculpture aux fenêtres, mais, à l'intérieur de la cour, on remarque au pavillon du fond, à droite, une façade d'une élégante architecture gothique du XV^e^ siècle, comprenant une série d'arcs en accolade surmontant les fenêtres et contenant des écussons[3]. Les armes de la famille de Bezannes y sont sculptées en tête, et, bien que mutilées, on y reconnaît le blason parlant de cette famille rémoise : *d'azur semé de besans d'or au lion d'argent*, avec heaume et lambrequins, mais sans la devise : *Nec fugit, nec metuit*. Les autres écussons offraient les armes de France.

La présence de ces armes de Bezannes suffit pour nous indiquer le possesseur et la date de construction de l'hôtel, qui fut vraisemblablement élevé par un

[1] Cette date est gravée au sommet sur la corniche sous le toit du bâtiment auquel est appliqué le marbre du côté du Lycée.

[2] *Histoire de la ville de Reims*, Reims, Brissart-Binet, 1864, p. 168.

[3] Une vue de cette façade se trouve dans l'ouvrage de H. Bazin, *Reims*, 1900, p. 317. — Cfr. *Le Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, p. 68.

Digitized by Google

membre de cette famille, Pierre de Bezannes, seigneur de Bezannes et de Taissy, qui remplit la charge de lieutenant des habitants de Reims de 1450 à 1466[1].

PIERRE DE BEZANNES

Au XVIIIe siècle, ce bel hôtel, resté intact, appartenait à la famille Maillefer, puis il passa aux Coquebert de Taizy, ensuite il échut à M. de Récourt, à M. Pérot, et il se trouve maintenant transformé en Cours normal de jeunes filles.

1477

ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-DENIS DE REIMS

rue Chanzy, 8

L'ancienne abbaye de Saint-Denis de Reims avait perdu à la Révolution son église, située en face de la Cathédrale, et les cloîtres remontant au moyen âge. Il n'en resta qu'une entrée et une très belle cour d'archi-

[1] *Armorial des lieutenants des habitants de Reims*, par Ch. GIVELET, 1887, pp. 41 et 43, note.

Digitized by Google

tecture Louis XV sur la rue Chanzy, n° 8, suivie d'un autre vaste bâtiment. Sous l'aile gauche de cette cour, en entrant, s'étendent encore de vastes caves ou

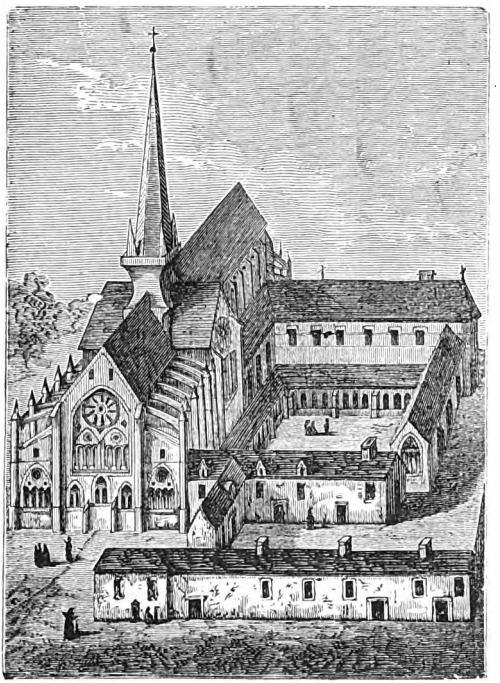

ANCIENNE ÉGLISE DE L'ABBAYE DE SAINT-DENIS

celliers dont la voûte est soutenue au milieu par de larges arcades surbaissées, qui formaient les substructions d'un édifice du xv^e^ siècle.

On retrouva, en effet, en 1895, au premier pilier de l'une de ces arcades, dans la cave du côté gauche, une

Digitized by Google

inscription relatant la pose de la première pierre à la date du 18 février 1477[1]. Voici le texte très lisible, en caractères gothiques, de cette pierre conservée en place et curieuse à tous égards :

LAN DE GRACE MIL QVAT CENS SEPTENTE
SEPT DE FEVRIER LE XVIIIe IOVR
MONSR LABBE DE LEGLISE PRESENTE
IAQVES JOFFRIN ASSIT EN VNG DESTOVR
DES FONDEMENS DE CE LIEV ET SEIOVR
LA PMIER PIERRE QVI Y FVST MISE
OV NOM DE DIEV IAMAIS NE SOIT DEMISE

Hauteur, 0 m. 60; largeur, 0 m. 60.

Les armes de Jacques Joffrin *(de .... à 3 Y de ....., 2 et 1)* y figurent sur un écusson, avec la crosse au-dessous. Cet abbé, qui régit la maison de 1473 à 1484, est loué dans les actes capitulaires de la cathédrale pour l'empressement dévoué qu'il mit à secourir le Chapitre, lors du terrible incendie qui ravagea les combles de ce monument en 1481[2].

La date des constructions du XVIIIe siècle, qui remplacèrent celles du XVe siècle, a pu être également fixée grâce au chiffre formé des lettres enlacées P J M, qui est celui du prieur Pierre-Joseph Marvye, inscrit sur

[1] Relation de la découverte par M. l'abbé Cerf dans le *Courrier de la Champagne* du 6 août 1895. — Le Grand Séminaire fut installé dans ces bâtiments de 1822 à 1906. Ils furent acquis du Département par la Ville en 1909, au prix de 300.000 fr.

[2] *La France pontificale (Gallia christiana)*, par H. Fisquet, *Reims*, p. 351. — Cfr. D. Marlot, *Metropolis Remensis Historia*, t. II, p. 156; *Histoire de Reims*, t. III, p. 103.

Digitized by Google

la clef de l'arcade centrale de la galerie du fond de la cour[1]. Ce prieur dirigea, de 1743 à 1751, les travaux commencés sur les plans d'un architecte du nom de Bonhomme, issu d'une lignée d'architectes rémois. Le 9 mai 1743, « on a mis la première pierre au bâtiment sur la rue », est-il écrit aux actes de l'abbaye[2]. Cette pierre de la façade ne sera pas changée de place par suite des transformations actuelles qui s'opèrent à l'intérieur de tout l'édifice en vue de l'installation du Musée des Beaux-Arts de la ville de Reims.

Au cours de ces travaux, qui entraînent la disparition des hautes toitures et la reconstruction de la principale façade sur la cour, on a découvert trois grandes arcades gothiques en tiers-point, conservées dans la muraille du bâtiment du fond de cette cour, encore appuyées de plusieurs contreforts sur le jardin. Ce sont là probablement des restes de la construction qui suivit la pose de la première pierre de 1477.

1522

HOTEL LE VERGEUR, rue du Marc, 1

Cet hôtel si remarquable offre une portion gothique non datée du XIV[e] siècle, ornée d'un plafond sculpté

[1] La Bibliothèque de Reims possède une très belle vue cavalière de l'abbaye, gravée en 1754 par Martin Marvye, graveur français de la famille du prieur.

[2] *Archives de Reims*, Fonds de Saint-Denis, registre capitulaire, année 1743. — Cfr. *L'Ancienne Abbaye de Saint-Denis de Reims*, par H. Jadart, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CXX, pp. 321 à 358.

Digitized by Google

de la plus riche décoration et d'une cheminée du XV^e^ siècle, et une portion Renaissance qui se trouve datée par l'anagramme de Nicolas Le Vergeur, écuyer, grenetier de Cormicy [1].

Cet anagramme est bien visible sur une banderole qui se déroule dans l'un des panneaux supérieurs de la façade de la cour, vers l'ouest, et forme une légende en lettres capitales dont le sens reste énigmatique :

GLACE · LE · SVR · OV · RIEN

Mais on y retrouve toutes les lettres du nom de Nicolas Le Vergeur, possesseur de l'hôtel au début du XVI^e^ siècle et constructeur de la partie contiguë à la rue du Marc. Il éleva de ce côté une façade avec une chapelle qui n'existe plus, en même temps qu'il décorait la façade sur la cour des scènes de tournois, assez effritées aujourd'hui, ainsi que des médaillons et des figurines qui y sont conservés presque intacts au rez-de-chaussée. En effet, ces constructions avaient lieu en 1522 et en 1523, d'après les autorisations qu'il sollicita et qu'il obtint à ces dates de l'Échevinage de Reims, dont les registres précisent les travaux exécutés à l'hôtel sur la rue du Marc [2].

Il n'y a donc pas à douter de la date de construction de ce bâtiment qui est caractéristique de l'époque de

[1] *Hôtel de la Renaissance, 1, rue du Marc, à Reims*, par Ch. Givelet, in-8°, avec dessins, 1899, pp. 11 et 21. — Cfr. *Reims*, par Pr. Tarbé, 1844, p. 174, et *Reims*, par H. Bazin, 1900, p. 354, avec vues.

[2] *Archives de Reims*, Registres de l'Échevinage, t. IV, pp. 12 et 21 ; 6 juin 1522 et 16 février 1523.

Digitized by Google

François Ier dans un hôtel dont toutes les parties offrent tant d'intérêt. Il est en bonnes mains, car il vient d'être acquis par M. Hugues Krafft, président de la Société des Amis du Vieux Reims (1910).

1545-1546 ET 1556-1557

MAISON DE LA SALLE, rue de l'Arbalète, nos 6 et 8

Cette maison, qui a le caractère d'un logis de marchand, porte sur sa façade Renaissance, restée complètement intacte, à la fois la date de sa construction et le chiffre de son fondateur. On lit, en effet, la date de 1546 sur un cartouche de l'élégante frise qui sépare le rez-de-chaussée de l'étage supérieur [1] ; ce cartouche est au-dessous d'une niche, actuellement vide, placée entre deux fenêtres du haut. Le chiffre (C et H), celui de Henry Choilly, qui bâtit l'édifice [2], se trouve dans un autre cartouche de la même frise au-dessus de la porte d'entrée de la maison.

La porte cochère, qui ouvre sur la cour, est également surmontée de la frise qui contient, du côté

[1] La même date de 1546 ou celle de 1545 est gravée sur un débris d'une délicate frise de la Renaissance, incrustée dans le mur de la maison n° 1 de la rue du Barbâtre, du côté donnant sur la rue des Murs.

[2] Voir sur ce personnage, marchand bourgeois de Reims, député aux États en 1556, la notice sur cette maison dans *Le Vieux Reims* par M. l'abbé Cerf, 1875, pp. 44 à 54.

Digitized by Google

gauche, un cartouche avec la date de 1545. Au-dessus une inscription moderne rappelle la naissance de J.-B. de La Salle en cette maison le 30 avril 1651. On trouve ces détails dans la vue de la façade, donnée ci-contre avec la fidélité due à l'excellente reproduction de M. J. Bienaimé.

Dans la cour, on retrouve aussi une date de construction, inscrite plusieurs fois dans la frise supérieure d'un corps de logis, à gauche, celle de 1550, qui indique probablement l'achèvement de cette partie de la maison ; les lettres N et M sont répétées également plusieurs fois sur cette frise en bois sculpté [1].

Sur la tourelle en briques et pierre qui s'élève dans un angle opposé de la cour, on revoit le chiffre de Henry Choilly, un C et un H, avec les dates de 1556 et 1557, surmontés d'une sorte de croix en relief [2].

Enfin, dans un cellier, on remarque une console formant un corbeau supporté par un homme accroupi, identique aux figures du même temps qui décorent le dessous de la porte de la Cour du Chapitre bâtie vers 1531 [3].

[1] Ces lettres seraient les initiales de Nicolas Moet. Voir la notice avec les vues de la façade et de la cour dans *Reims*, par H. Bazin, 1900, pp. 357 à 359.

[2] Cette terminaison offre aussi un 4 et elle formerait une marque de commerce probablement, d'après les indications que nous a données sur place M. Paul Vitry, du Musée du Louvre, le 19 juin 1911. On la trouve aussi sur les marques de quelques imprimeurs rémois.

[3] *Reims*, par Pr. Tarbé, 1844, p. 244. — *Le Vieux Reims*, par M. l'abbé Cerf, p. 37.

Digitized by Google

Phototypie J. Bienaimé, Reims

Reims — Maison de la Salle (1545), Rue de l'Arbalète, N° 4

Digitized by Google

Digitized by Google

1548

ÉGLISE SAINT-JACQUES

On lit cette date de 1548 sur un cartouche oblong décorant le haut d'un pilastre, de la travée médiane du chœur principal sur la gauche, vers la chapelle du nord. Le haut de ce cartouche offre la tête de l'*Ecce Homo* et le bas une tête de mort. La date est évidem-

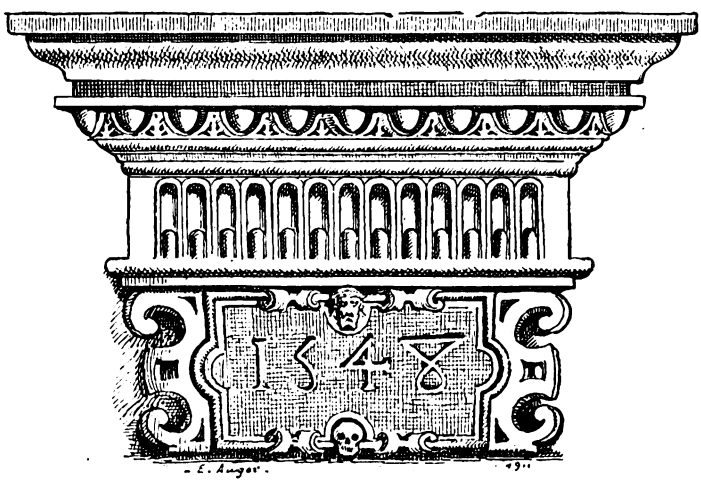

CARTOUCHE DATÉ DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES

ment celle de la construction de la chapelle contiguë, bâtie dans le plus pur style de la Renaissance. Elle comprend deux travées voûtées avec nervures carrées ; elle est éclairée par trois fenêtres à deux meneaux, au-

Digitized by Google

dessous desquelles règne une riche arcature, garnie de coquilles dont nous reproduisons le dessin.

La date de 1548 serait aussi, d'après la disposition des travées où elle se trouve, celle de la construction de l'abside de l'église, de style encore gothique dans les grandes lignes de son architecture, « compromis habile entre l'art nouveau et le style du xv^e^ siècle[1]. » Elle est, par conséquent, contemporaine des deux chapelles latérales de la Renaissance. Le fond de cette abside a été bâti pour correspondre harmonieusement à la perspective de la nef, et les chapelles, communiquant avec le chœur par trois arcades cintrées, ont été simultanément élevées dans le goût qui prévalait au milieu du xvi^e^ siècle. Il est intéressant de pouvoir fixer à cette œuvre la date de 1548.

Un autre cartouche, de même forme, se trouve au pilier suivant vers le fond du chœur, mais il ne porte pas de date ; celle de 1548 suffit pour nous indiquer la construction de ce remarquable ensemble à la fois gothique et Renaissance, complétant un édifice du moyen âge.

On conservait naguère, dans les dépendances de l'église, la plaque de marbre noir qui surmontait l'entrée d'un passage conduisant à l'église de l'impasse Saint-Jacques et qui portait un texte de l'Écriture et les dates de 1614 et de 1677[2].

[1] Ainsi qualifiée par M. Ch. Loriquet dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXXVIII, p. 154. — Voir *Ibidem*, t. LXXXII, pp. 36 à 47, avec vue du chœur. — Cfr. *Guide du Congrès de Reims en 1911*, notice par L. Demaison, pp. 98 à 100.

[2] *Ibidem*, t. LXXXII, p. 50, où cette inscription est reproduite.

Digitized by Google

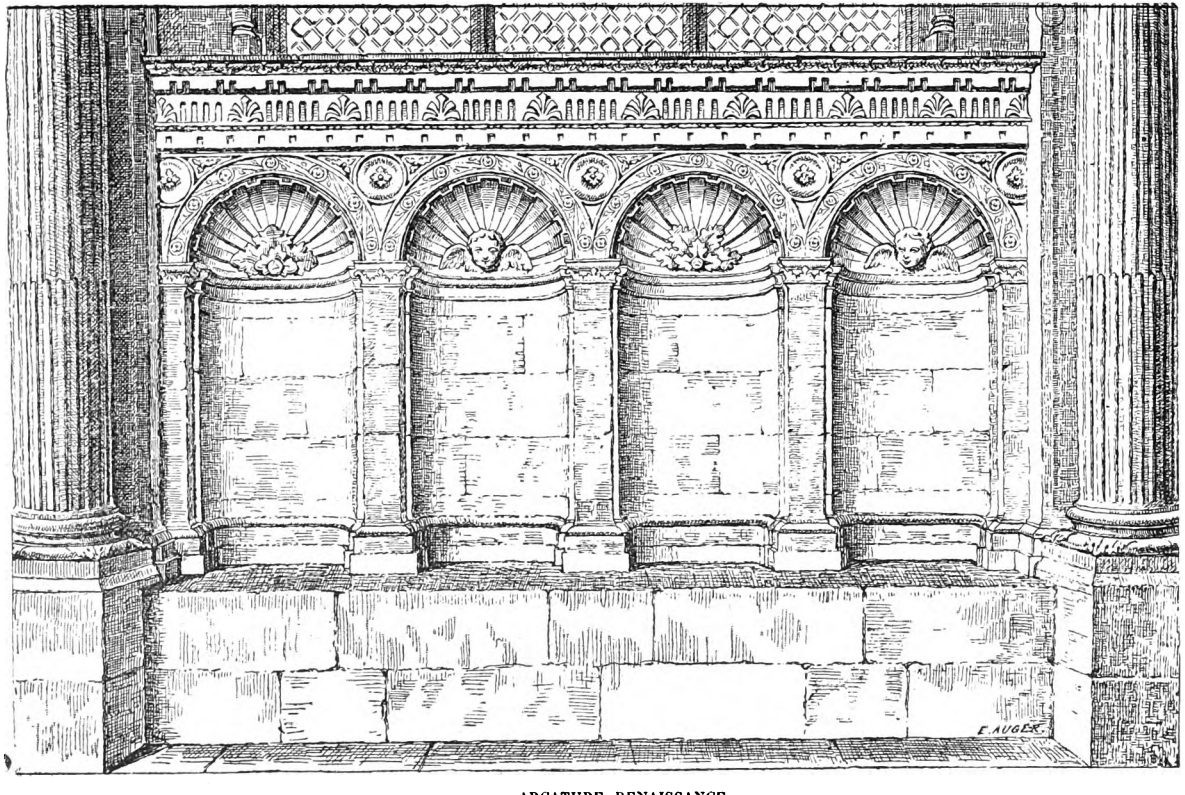

ARCATURE RENAISSANCE

(Chapelle nord de l'église Saint-Jacques)

Digitized by Google

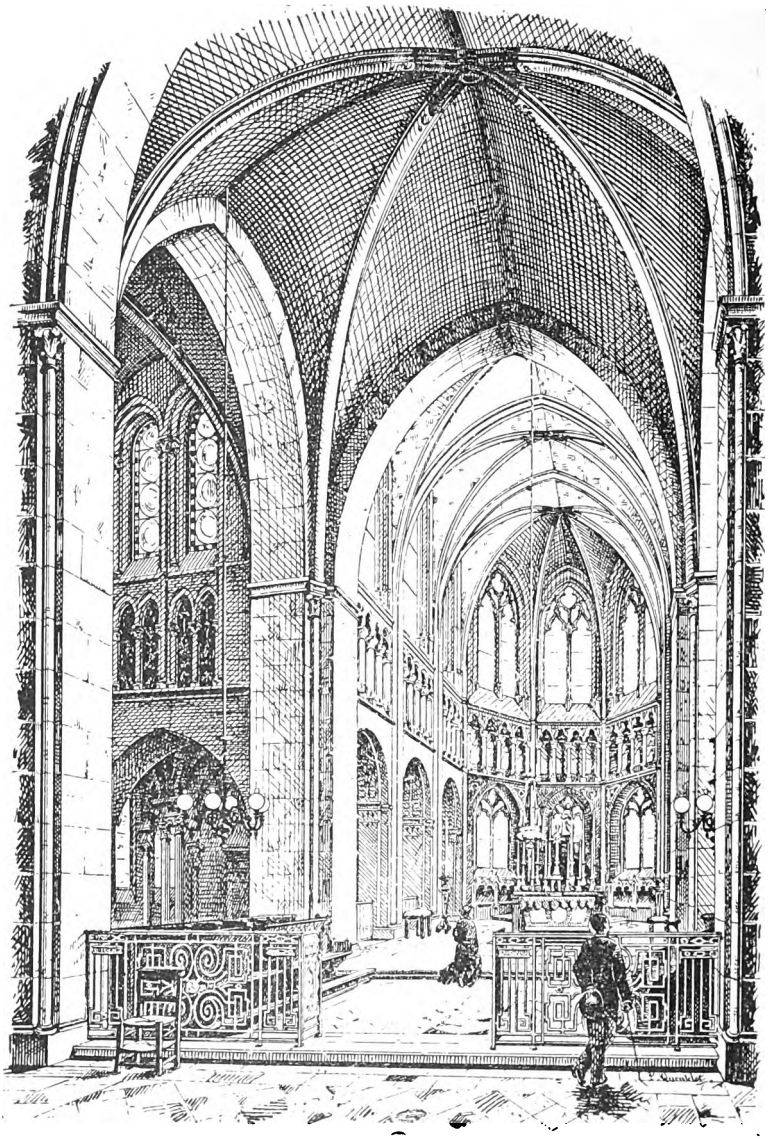

VUE DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES

Digitized by Google

1560

CAVES DU PALAIS DE JUSTICE

Dans les sous-sols de cet édifice, construit en 1839 sur l'emplacement de l'ancien Hôtel-Dieu, subsistent des celliers ou caves du moyen âge, offrant deux travées voûtées d'ogives du XIII[e] siècle et cinq autres travées du XV[e] siècle[1].

Au-dessous de ces celliers ou salles gothiques autrefois éclairées sans doute, il existe un second étage souterrain, recouvert d'une voûte en craie à berceaux bien appareillés mais sans aucun caractère d'architecture. Nous y avons relevé la date de 1560 en chiffres arabes tracés avec soin dans un cartouche oblong à queues d'aronde et nous paraissant, à cause de cet encadrement, une date de construction. On aurait alors creusé cet étage inférieur pour les besoins de la maison hospitalière installée à cet endroit voisin de la cathédrale depuis l'époque chrétienne à Reims.

1564

MAISON, rue Chanzy, 83

La Société des Amis du Vieux Reims a recueilli dans ses collections (5, rue Salin)[2] une pierre sculptée

[1] Description prise en 1880. — Cfr. *Notes sur le Palais de Justice de Reims*, par A. DUVAL, 1910, p. 30. (*Travaux de l'Académie de Reims*, t. CXXVI, p. 325.)

[2] Le siège de la Société des Amis du Vieux Reims se trouve dans un hôtel du XVII[e] siècle, restauré par M. E. Kalas, architecte

Digitized by Google

avec encadrement dans le goût de la Renaissance, offrant la date de 1564 dans un cartouche oblong, inscrite de la sorte en lettres capitales :

LAN MIL CINCQ
CENS SOIXANTE
ET QVATRE

On lit au-dessous, sur une pierre ajoutée au bas : *Rétabli l'an 1793*, date de la reconstruction de la façade sur la rue.

Cette pierre de fondation se trouvait fixée dans le grenier de la maison de la rue Chanzy, n° 83 ; elle fut achetée par un brocanteur vers 1900, et revendue à cette Société qui la sauvegardera désormais.

En même temps qu'on restaurait cette maison, on y découvrait dans une pièce du rez-de-chaussée, une peinture à fresque du XVI^e^ siècle, offrant la scène du *Sacrifice d'Abraham*, avec une poétique légende en lettres gothiques, vraisemblablement de la même date que la maison construite en 1564. La fresque disparut dans les réparations, mais un calque en couleur très fidèle en fut exécuté par M. Paul Simon et offert par lui à la Bibliothèque de la ville.

et propriétaire de cet immeuble, dont les titres font remonter la possession à la famille Coquebert en 1637. Cette date, qui peut être celle de la construction, vient d'être gravée sur la porte d'entrée, avec les armes parlantes des Coquebert : *de gueules à 3 coqs d'or.*

Digitized by Google

1565 ET 1573

PAVILLON DE MUIRE, rue Linguet, 1 et rue du Marc, 18

Ce très remarquable pavillon, de style Renaissance, fut construit en briques et pierre par Nicolas Noël, seigneur de Muire, vers 1565, selon la demande qu'il adressa aux échevins pour « réédifier une maison en la rue du Marcq[1] ». La muraille du rez-de-chaussée est en pierre taillée en hexagones, avec un bandeau au soubassement orné d'ovales petits et grands, qui valut à la maison d'être appelée par le peuple la Maison *des gros et des petits pâtés*. Une frise décorée d'enroulements sépare le rez-de-chaussée de l'étage supérieur bâti en briques avec ouvertures en pierre et tourelles aux angles du côté de la rue Linguet. Une très riche corniche couronne l'ensemble.

Peu d'années après sa construction, ce logis, dit « la maison de M. de Muyre[2] », devint célèbre par l'entrevue qu'y eut le cardinal de Lorraine avec Théodore de Bèze, et dont l'annaliste Pussot nous a transmis le récit[3]. Conservé presque intact, bien que coupé dans sa longueur, il est compris aujourd'hui dans un groupe d'habitations que réunit M. Werlé père, et il vient d'être remis en état par ses héritiers, bien dégagé, en vue sur les rues voisines et orné à l'intérieur de plusieurs

[1] *Registres de l'Échevinage de Reims*, 1565, citation dans *Le Vieux Reims*, par l'abbé CERF, 1875, p. 54.

[2] *La seigneurie de Muire* par Ch. THIÉRY, 1908, avec vues.

[3] *Journalier de Jean Pussot*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XXV, p. 244.

Digitized by Google

anciennes cheminées en pierre et d'autres débris de sculptures de la Renaissance qui y produisent le meilleur effet (1911). Une tige en fer a été respectée sur la façade au couchant, c'est un souvenir de l'ancien cadran solaire.

En visitant la grande salle de l'étage supérieur avec M. Paul Savy, le 28 mai 1911, celui-ci me fit remarquer à l'intérieur, dans l'ébrasement de la fenêtre sur la cour au levant, à gauche, un nom et une date parfaitement gravés dans la pierre à la hauteur de l'œil du spectateur :

LIE LE DIEV
1573

Ce nom de Lié Le Dieu est-il celui d'un constructeur de ce logis ou d'un hôte du seigneur de Muire ? Nous l'ignorons. La famille Le Dieu, qui forma une branche des seigneurs de Ville-en-Tardenois au XVI^e^ siècle [1], avait aussi à Reims des représentants dans la bourgeoisie, dont plusieurs, Claude et Charles Le Dieu, remplissaient à la même époque la charge de receveur des tailles [2]. Il est donc probable que celui qui grava son nom dans l'hôtel des Noël, seigneurs de Muire, était un parent ou un allié de ces derniers, venu chez eux vers la fin des travaux de construction commencés vers 1565 et achevés sept ou huit ans plus tard. En tout cas, le nom et la date sont fort utiles à recueillir pour l'historique de cette demeure, terminée en 1573 et qui

[1] *Armorial de l'Élection de Reims*, par le D^r^ P. Gosset, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CXII, p. 222.

[2] P. Varin. *Archives de la ville de Reims*, table générale *verbo* Dieu, p. 267.

Digitized by Google

compta, durant quatre siècles, parmi les plus notables de Reims [1].

1565

MAISON, rue de l'Échauderie, 8

Cette maison n'offre rien de particulier sur la façade modernisée sur la rue, mais dans la cour, qui a conservé tout son aspect ancien, on lit cette date de 1585, gravée au-dessus de la clef d'une porte cintrée, sur la gauche, surmontée d'une frise ornée d'une course d'enroulements. La corniche à modillons de ce bâtiment est bien de ce temps, ainsi que les autres façades de la cour repeinte entièrement en 1911.

Il s'y trouvait aussi en 1885 un cadran solaire portant la date de 1788, mais toute trace en a disparu aujourd'hui.

1567 ET 1658

ÉGLISE SAINT-REMI

Si l'on ne rencontre aucune date gravée sur les constructions primitives de cette église, ni sur celles de la fin du XII[e] siècle, il en existe une, au dehors de l'édifice, pour les travaux opérés au XVI[e] siècle. M. Paul Savy, entrepreneur, nous a signalé, en effet,

[1] *Visite aux anciennes maisons de Reims*, par Ch. GIVELET, 1863, p. 16. — *Reims*, par Pr. TARBÉ, 1844, p. 174, et *Reims*, par H. BAZIN, 1900, p. 220, avec une vue. — *Guide du Congrès de Reims en 1911*, p. 130.

Digitized by Google

la date de 1567 comme se trouvant gravée en chiffres arabes au-dessous d'un des arcs-boutants qui s'appuyent du côté de l'ouest au croisillon nord du transept. Il serait dès lors possible de se rendre compte des constructions refaites à cette époque dans les parties plus anciennes et au pignon de ce croisillon.

Une autre date, intéressante pour la décoration de la même église, nous est connue par la découverte que l'on fit, en 1902, de la première pierre d'une porte de la clôture encore existante autour de l'arrière-chœur. Elle y fut trouvée en réparant les marches donnant accès au portique du côté nord ; son texte relate qu'elle fut posée, le 22 janvier 1658, par Nicolas Amé, lieutenant des habitants de Reims, assisté du Conseil de Ville qui faisait les frais de cette porte [1]. Voici ce texte :

AD MAIOREM DEI GLORIAM
ET S^TI REMIGII HONOREM.
DOMINVS NICOLAVS AMÉ HVIVS VRBIS
PRÆFECTVS HVNC A SEPTENTRIONE
INGRESSVM AD GLORIOSVM SEPVLCRV
TVTELARIS RHEMORVM PATRONI EX
MARMORE IASPIDE ET CANCELLIS
TORNATILIBVS ÆRE FVSIS VOTO ET
ÆRE PVBLICO LÆTVS POSVIT.
ASTANTE S. P. Q. R. DIE 22
IANVARII ANNO SALVTIS 1658
QVOD FOELIX ET FAVSTVM SIT REI

O

[1] Voir sur cette cérémonie le *Journal de Dom Paul Bayart, secrétaire du Chapitre*, ms. de la Bibliothèque de Reims, et le *Journal de Dom Pierre Chastelain*, bénédictin rémois, publié dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CX, *passim*.

Digitized by Google

La pierre, conservée, mais non encore remise dans le pavé de ce côté du chœur, mesure 0m46 de hauteur sur 0m48 de largeur et 0m11 d'épaisseur [1]. Au-dessous de l'inscription, se voyait encore la cavité ronde où la pièce de monnaie commémorative avait été posée.

1568

MAISON, rue Carnot, 14

Complètement reconstruite au XIXe siècle sur la façade, cette maison ne possède plus de sa devanture

CARTOUCHE DATÉ DE LA MAISON DE L'ANGE

[1] Elle est provisoirement déposée dans la première chapelle de l'abside du côté nord.

Digitized by Google

primitive en pierre que le cartouche portant l'enseigne et la date, lequel a été encastré dans la muraille de la cour, sur la droite en entrant.

Ce cartouche oblong, un peu mutilé, offre au-dessus la figure d'une tête d'ange avec ses ailes, ancienne enseigne de la maison qui appartenait au Chapitre Notre-Dame et s'appelait la *Maison de l'Ange*[1] ; on lit sur le cartouche la date de 1568 ; au-dessous, motif sculpté, orné de feuilles et de fruits de figuier retombant avec grâce.

1578

MAISON, rue Cotta, 6

Cette date se lit en chiffres arabes au-dessus de la porte en arc surbaissé sur la rue, porte remaniée sans doute et ouvrant sur une cour dont les bâtiments ont conservé quelque chose d'un logis d'artisan dans l'ancienne disposition, mais sans caractère d'architecture.

1583 ET 1711

ANCIENNE ÉGLISE DES MINIMES, rue Fery, 2

L'établissement des Minimes à Reims remontait à l'année 1572, mais leur maison fut dévastée par un incendie en 1580 et reconstruite seulement en 1583 ;

[1] *Archives de Reims*, fonds du Chapitre, maisons canoniales.

Digitized by Google

la première pierre de l'église fut alors posée par l'archevêque de Reims, Louis de Lorraine, Cardinal de Guise, le 6 des ides de mai 1583[1].

Cette pierre de fondation survécut à la destruction du couvent à la Révolution et se trouvait, en 1883, dans une maison du quartier Fléchambault[2], où j'en ai copié le texte ainsi disposé en lettres capitales égales, sauf les premières de chaque ligne, et entouré d'un filet avec fleurs de lis aux angles :

IIIS ✠ MA

AD . LAVDEM . SCTÆ & INDIVIDVÆ . TRITATIS . PRIS . ET . FILII & SPVS . SANCTI
LVDOVICVS . LOTHARINGVS ∞ CARDINALIS . A . GVISIA
ARCHIEPISCOPVS . DVX . REMENSIS . PRIMVS . PAR . FRANCIÆ
LEGATVS . NATVS . ARCHICŒNOBII . DIVI . REMIGII . ABBAS . PRMA
HVIVS . ECCLESIÆ . FVNDAMENTA . AB . EO . BENEDICTA . IECIT
IN . HONOREM . DEI . OMNI . POTENTIS . & . DEIPARÆ . VIRGINIS . MARIÆ
ANGELORVM . REGINÆ . AC . DIVI . FRANCISCI . A . PAVLA . HVIVS
ORDINIS . MINIMORVM . INSTITVTORIS . 6 . IDVS . MAII . 1583

(Pierre calcaire blanche, hauteur, 0 m. 80 ; largeur, 1 mètre environ.)

L'église ne fut dédiée qu'en 1630 par Henri Clausse, évêque de Châlons[3] ; la porte cintrée sur la rue portait les dates de 1601 et 1611, inscrites dans la clef qui disparut avec la façade démolie entièrement en 1889.

On retrouva plus tard une autre pierre de fondation

[1] D. MARLOT, *Histoire de Reims*, t. IV, pp. 416 et 713, avec les inscriptions.

[2] Chez Mme veuve Laviarde, au lavoir sur la Vesle. Son fils refusa de faire don au Musée de la pierre, qui a disparu depuis à toutes nos recherches.

[3] Inscription de dédicace donnée par D. MARLOT, *Histoire de Reims*, t. IV, p. 713.

Digitized by Google

incomplète, brisée en deux morceaux[1] ; c'était celle d'un bâtiment construit en 1711.

✠ IE SVYE POSÉ
PAR P . . . . . .
CORRECTEUR . . .
LANNÉE 1711

1585

MAISON, rue de Talleyrand, 39

La date de 1585 est gravée sur un cartouche oblong, placé au sommet de la façade de cette maison, au-dessous de la corniche et au-dessus de la fenêtre du milieu de l'étage supérieur. On possède ainsi un

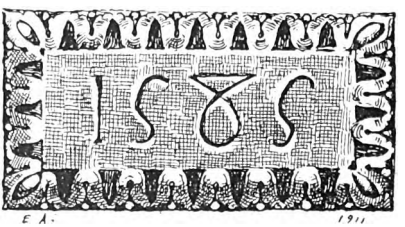

CARTOUCHE DATÉ

point de repère pour juger de l'architecture de cette façade modernisée au rez-de-chaussée, mais conservant

[1] Conservée dans l'église Saint-Remi, chapelle des Fonts (hauteur, 0m34 ; longueur, 0m32). — Un incendie ravagea plus tard la maison des Minimes, et une quête fut prescrite, le 4 mai 1724, en leur faveur, par l'archevêque A.-J. de Rohan. *(Catalogue du Cabinet de Reims*, t. I, p. 146.)

Digitized by Google

dans les cinq fenêtres du haut les encadrements moulurés de la Renaissance. La corniche à denticules et la haute toiture de l'époque suffiraient également pour la caractériser entre toutes ses voisines. La cour offre aussi deux façades avec l'architecture primitive presque intacte.

1592

MAISON, rue Courmeaux, 45 *(ancienne Maison du Marché à la Laine)*

Une autre maison fort curieuse de la fin du XVI^e^ siècle, située sur l'ancien *Marché à la Laine* (rue Courmeaux, n° 45), a perdu dernièrement toute sa façade encore plus intéressante que la précédente. Elle était datée de 1592 et portait, en outre, un monogramme assez compliqué en lettres capitales. On en retrouve la vue très fidèle sur une planche gravée du fascicule de l'Hôtel Montlaurent, dans les *Monuments historiques de la Ville de Reims*, par E. Leblan[1].

1606

MAISON, rue des Élus, 12

La porte cochère cintrée de cette maison porte au-dessus de la clef la date de 1606 en relief, et la

[1] Table de cet ouvrage dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXIX, p. 221.

Digitized by Google

façade entière a conservé son caractère de l'époque de Henri IV. Sur un pavillon, dans la cour, on lit la date de 1643, qui ne permet pas de confondre la façade sur la rue avec cette construction postérieure.

Le corps de logis principal contenait une cheminée en pierre, du temps de Louis XIII probablement, encore peinte et dorée, acquise par la ville et reconstituée à l'Hôtel de Ville[1]. Les armes des familles Rogier et Dorigny en décorent les côtés et au milieu se trouvait un tableau disparu représentant *l'Adoration des Mages ;* au-dessous un quatrain, encore existant, précise le caractère de cette scène.

Cette poésie date en quelque sorte la cheminée par son style :

La foy des saiges rois en tout temps imitons
Et pour trouver Iesus toutes choses quitons,
Suivons ses astres sainctz et nous donons nous mesmes
A ce Roy qui nous peult donner des diadesmes.

1607

MAISON, rue du Clou-dans-le-Fer, 10 et 12

En 1887, on démolissait une ancienne habitation, assez vaste, remplacée par la maison actuelle de M. le Docteur Robin, et dans un coin de laquelle on mit à jour deux belles portes en pierre du XVII^e^ siècle, garnies de pilastres et surmontées de frontons avec consoles et guirlandes d'un dessin différent ; ces portes offraient

[1] Salle du rez-de-chaussée du pavillon à l'angle de la rue de Mars et de la rue de la Grosse-Écritoire.

Digitized by Google

en outre chacune la même date de construction au sommet, celle de 1607, ainsi que le monogramme R F M, chiffre du constructeur resté inconnu, gravé sur un cartouche entouré de palmes. Ces spécimens de l'art ancien devaient être conservés dans la construction nouvelle ; on les voit encore à l'extrémité du jardin, sur la droite, en fort bon état de conservation.

1613

MAISON, place du Palais-de-Justice, 16

La façade de cette maison offre cette particularité qu'elle est décorée de guirlandes de feuillages du haut en bas ; la porte est encadrée également de motifs variés et de figures. On la croirait de la Renaissance, mais une date découverte en 1890, à l'intérieur, celle de 1613, prouve que l'on a continué, jusque sous Louis XIII, un genre décoratif gracieux et élégant que le plein xvii[e] siècle supprima et remplaça par les bossages et la sobriété des sculptures. Lors des réparations faites en 1890 à la façade, on enleva la clef de la porte offrant une étoile qui fut offerte au Musée lapidaire [1].

[1] M. Lamorlette, pharmacien, habitait alors cette maison et nous a confirmé sa date. — Cfr. *Vieux Reims. Maison Frémyn. Fondation de Prix au Collège*, plaquette de 8 pp., signée Ch. Cerf, et offerte par lui à la Bibliothèque de la Ville en mars 1890. On y trouve des renseignements sur cette maison dite naguère *Maison du Collège*, et sur la maison de la rue du Clou-dans-le-Fer, 10, et ses portes datées de 1607.

Digitized by Google

1613 ET 1682

ANCIENNE ÉGLISE DES CAPUCINS

rue des Capucins, 50

Les Capucins, expulsés après la Ligue, furent de nouveau accueillis à Reims en 1612 et leur établissement fut fixé dans le Jard par la plantation de leur croix le 18 août 1613, mais leur église ne fut achevée et consacrée que sept ans plus tard, le 17 août 1620[1].

Lorsqu'on établit en 1837 une filature sur l'emplacement du couvent[2], on retrouva dans le sol les deux pierres de fondation primitives de l'église, avec la date de 1613 et les noms des puissants personnages et des protecteurs des Capucins à l'époque. Ces deux pierres furent incrustées dans une muraille de la nouvelle construction ; l'une d'elles (celle de Louis de Guise) y subsiste encore en partie dans un angle, au bas du mur au midi de la maison d'habitation ; l'autre a disparu. Mais ces textes ont été soigneusement relevés par M. Louis Paris et reproduits en fac-similé dans la revue qu'il dirigeait[3]. En 1883, le bas des inscriptions avait seul souffert de l'usure du temps et on y distinguait toujours les croix tracées aux angles, ainsi que les armoiries de Louis de Lorraine, archevêque de Reims, et de Renée de Lorraine, abbesse

[1] D. Marlot, *Histoire de Reims*, t. IV, p. 520.

[2] Filature Lachappelle et Levarlet, aujourd'hui à M. Édouard Benoist.

[3] Voir *La Chronique de Champagne*, 1837, t. I, p. 212.

Digitized by Google

de Saint-Pierre, avec leurs insignes, Voici ces deux inscriptions :

I

ANNO · A · XPO · NATO · MDCXIII
QVO · ROMÆ · SEDET · PAVLVS
V · PONT · MAX · IN · GALLIA
REGNAT · LVDOVICVS · XIII · ET
PIA · MATER · MEDICEA · REGNI (pour REGIS)
INFANTIAM · CVRAT · ILLVSTRISS.
PRINCEPS · ET · R · IN · XPO · PATER
DNS · DNS · LVDOVICVS · A · LOTH
ARINGIA · ARCHIEPIS · DVX · RE
MENSIS · FRANCIAE · PRIMVS
PAR · SANCTAEQVE · SEDIS · APOS
TOLICAE · LEGATVS · NATVS · IIV
NC · ECCLESIAE · RR · PP · CAPVCI
NORVM · AEDIFICANDAE · PRIMARIVM
LAPIDEM · PIETATIS · SVAE · PERENNE
MONIMENTVM · D · O · M · VOVIT
POSVIT · ET · DVX · REMENSIS
DICAVIT · IO.
DIE · NOVEMB. *(Armes de Lorraine.)*

(Pierre calcaire blanche, hauteur, 0 m. 67 ; largeur, 0 m. 48.)

II

ILLVSTRISS · PRINCIPISSA
ET · R · IN · XPO · DNA · DNA · RENATA
A · LOTHARINGIA · MONASTERII
S · PETRI · RHEMORVM · ABBATISSA

Digitized by Google

HOC · LAPIDE · VOTA · PRO · SALVTE
TOTIVS · SVI · MONASTERII
NVNCVPAVIT · IN · HONRE · DEI
O · M · B · VIRGINIS · MARIAE · ET
S · RENATI · ANDEGAVENSIS
EPISC · PATRONI · ECCLESIAE
RR · PP · CAPVCINORV · RIIEME
NSIVM · DIE · 10 · NOVEMB · 1613
RENÉE · DE · LORRAINE
NEE · RAINE
DE · LH ONEVR *(Armes de Lorraine.)*

(Pierre calcaire blanche, hauteur, 0 m. 65; largeur, 0 m. 46.)

Nous publions, en outre, le texte inédit de la première pierre des chapelles annexées à l'église en 1682, d'après la copie d'un document du temps :

A la gloire de Dieu, de la B^se^ V^ge^ Marie, de nostre père séraphique S^t^ François et du Bien^x^ Félix, cette pierre a été posée par honorable personne Messire François Chantereau, nostre sindic, et dame Marie Toury, son épouse, ce 30 avril 1682. M^r^ Dey de Seraucourt, alors gr^d^ vicaire de M^gr^ l'Archevesque de Reims, grand archidiacre et chanoine de la cathédralle, donna permission au R. P. Eusèbe de Paris, gardien de ce couvent, de faire la bénédiction de la dite 1^ère^ pierre [1]

[1] Manuscrit conservé aux Archives de Reims sur l'histoire des Capucins de Reims, fol. 10 recto.

Digitized by Google

1615

ANCIENNE MAISON DE LA CHRÉTIENTÉ, place du Parvis

Nous rappelons, à sa date, cette maison démolie vers 1858, lors de la construction de l'ancienne prison. Elle offrait une façade du début du XVII[e] siècle [1], au sommet de laquelle trois plaques de marbre noir portaient les noms des vertus chrétiennes :

FIDES
SPES
CHARITAS

et au-dessus de la porte, une autre plaque de marbre fixait sa date :

EX FVNDAMENTIS RESTAVRATA
ANNO DOMINI 1615

1616

MAISON, rue Cérès, 28

La maison de la famille Walbaum conserve dans la cour intérieure l'ancien cadran solaire et, sur une autre face, la plaque de construction de la maison

[1] *Le Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, p. 64. — M. Alphonse Gosset, architecte, possède un dessin à la plume de cette intéressante façade.

Digitized by Google

en 1616, gravée sur marbre et précédée d'une sentence de l'Écriture.

CREDO QVOD REDEMPTOR
MEVS VIVIT
1616

La haute toiture du corps de logis où est fixée cette inscription, ainsi que les décorations intérieures, nous reportent bien à l'architecture de cette époque, et d'anciens titres ont permis de croire que là fut l'habitation de Jean Rogier, magistrat municipal et historien rémois[1].

1616

MAISON, rue Rogier, 11

A l'angle des rues Courmeaux et Rogier, n° 11, une petite maison d'artisan, sans caractère, porte aussi cette date de 1616, gravée sur la muraille au-dessus d'une niche contenant une statue de la Vierge. Le surplus des murs a été remanié, ainsi que l'intérieur.

1618

MAISON, rues de Courlancy, 1, et Martin-Peller, 23

Cette maison, faisant l'angle de la rue Martin-Peller et de la rue de Courlancy, remonte au XVII^e^ siècle ; sa

[1] *Les portraits historiques du Musée de Reims*, 1^er^ fascicule, 1888, p. 8.

Digitized by Google

porte cochère sur la première de ces rues a gardé tout le caractère de cette époque. Un autre vestige en subsiste dans la cour ouvrant sur la rue de Courlancy, au-dessous d'une fenêtre du rez-de-chaussée, où la date de 1618, avec chiffres en relief, se trouve encastrée au milieu d'un encadrement rapporté d'ailleurs, mais probablement de la maison même.

1619 ET 1678

HOSPICE GÉNÉRAL, ANCIEN COLLÈGE DES JÉSUITES

Sur la place Museux, on voit tout le côté gauche occupé par la façade de l'Hospice général, ancien collège des Jésuites, qui a conservé son aspect primitif en bon état d'entretien.

Les lucarnes des combles offrent le chiffre F. B., initiales de François Brûlart, abbé de La Valroy, bienfaiteur de ce collège tout au début du XVII^e^ siècle. La chapelle date de 1619, époque où fut construite toute cette partie de la maison.

Le grand bâtiment du fond de la cour principale est d'une époque postérieure : il porte au sommet la date sculptée en relief de 1678, très visible au milieu de la façade et au-dessous de la lucarne du milieu. Grâce à elle, on peut fixer la construction d'œuvres très remarquables par leur riche décoration : l'ancien réfectoire au rez-de-chaussée, l'escalier à double révo-

Digitized by Google

lution montant jusqu'aux combles et accédant à cette longue galerie boisée, couverte de sculptures à profusion, qui reste intacte comme bibliothèque et servit, après la suppression du collège (1762), de lingerie pour l'établissement hospitalier qui le remplaça [1]. Elle sert actuellement de lieu de dépôt pour les antiquités et les curiosités faisant partie du mobilier des Hospices civils.

1624

MAISON, rue du Carrouge, 20

Toute la façade de cette maison est ancienne, mais la porte cochère est seule encadrée d'une gracieuse décoration : pilastres avec chapiteaux ioniques sur les côtés, clef sculpturée au milieu et branches de chêne dans les écoinçons. Sur la clef on lit la date de 1624, qui nous révèle le goût du moment encore empreint de la délicatesse de la Renaissance [2].

1625

MAISON PAIN ET VIN, rue Saint-Jean-Césarée, 24

La date d'origine de cette très modeste maison est évidemment celle de l'inscription d'une cheminée de

[1] Vues de cette bibliothèque dans *Reims*, par Pr. Tarbé, 1844, p. 104, et dans *Reims*, par H. Bazin, 1900, p. 369.

[2] Vue de cette porte dans *Reims*, par H. Bazin, 1900, p. 396.

Digitized by Google

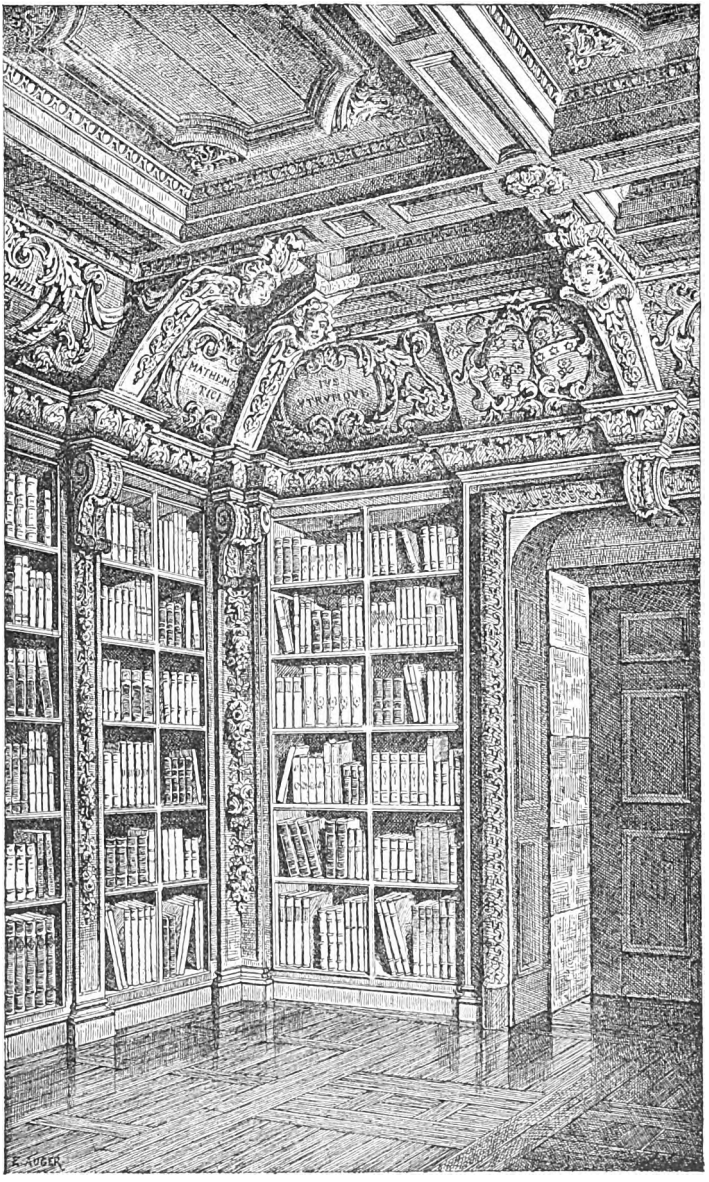

BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE DES JÉSUITES

Digitized by Google

l'étage supérieur, dont le manteau est peint et orné d'un écusson aux armes d'un prieur de l'abbaye de Saint-Nicaise, lequel s'appelait Pain et Vin et portait une grappe de raisin et deux épis de blé dans son blason parlant [1]. On lit ce texte en deux lignes peintes sur la tablette encadrée de moulures :

D. P. PAIN ET VIN QVARTVS PRIOR ET CANTOR
NICASIANORV̄ EXPENSIS SVIS ME FECIT AN° 1625

1627

ÉGLISE SAINT-MAURICE (Chevet)

Le chevet entier de l'église Saint-Maurice, comprenant le chœur, la sacristie et la chapelle du nord, a été reconstruit à la même date de 1627, qui est deux fois répétée en relief sur le monument, au sommet de la fenêtre de la façade de la sacristie sur la rue Saint-Maurice et au dernier étage de la tourelle d'angle au-dessus de la lucarne du haut [2].

Cette date incontestable offre de l'intérêt, surtout pour l'architecture intérieure de l'édifice, en ce qu'il

[1] L'écusson de la cheminée porte un chevron accompagné de deux étoiles en chef et d'un raisin en pointe. — Cfr. *Reims*, par Pr. Tarbé, p. 350, et *L'église Saint-Nicaise*, par Ch. Givelet, p. 313. Ce dernier auteur a cru la maison démolie, mais elle est restée sans être réparée et la cheminée y subsiste.

[2] *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXII, pp. 78 et 83, avec vue du chevet, p. 106.

Digitized by Google

est encore voûté d'ogive avec nervures et que les fenêtres en arc brisé reproduisent dans leur remplage le style gothique du XVI[e] siècle. La décoration accessoire

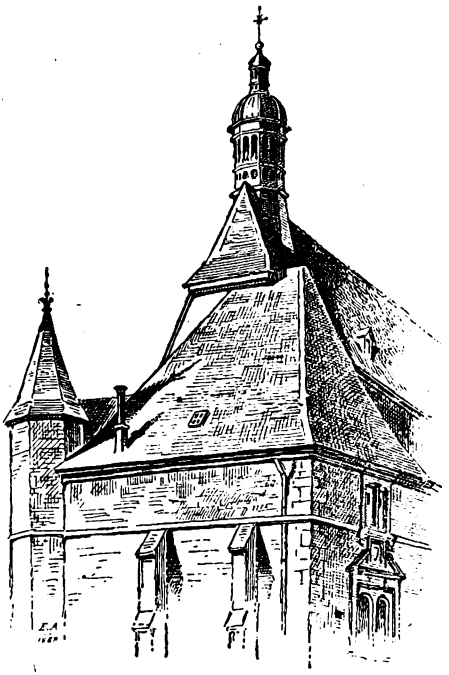

CHEVET DE L'ÉGLISE SAINT-MAURICE, 1627

au dehors offre le caractère de la Renaissance. La même année, surgissait l'Hôtel de Ville qui inaugurait ici ce que nous appelons le style Louis XIII.

Digitized by Google

1627

HOTEL DE VILLE DE REIMS

Ce beau monument, d'un caractère si harmonieux d'unité jusque dans son achèvement, a été commencé par le pavillon ouest de la façade sur la place d'après les plans d'un maître-maçon rémois, Jean Bonhomme, au mois de mai 1627. La première pierre en fut posée le 18 juin de cette année par le lieutenant des habitants, Nicolas Lespagnol, assisté du Conseil de Ville, « au

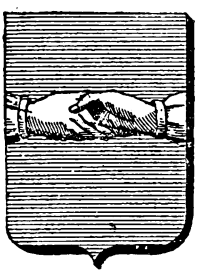

NICOLAS LESPAGNOL

pavillon neuf, sur le coin de la rue en retournant aux Escrevées, » c'est-à-dire à l'angle de la rue des Consuls actuelle. Le texte de l'inscription n'est pas donné dans la conclusion du Conseil de Ville qui relate cette fondation. Mais tous les détails des traités passés entre les échevins et l'architecte, les carriers et les entrepreneurs ont été retrouvés parmi les minutes d'une étude de notaire de Reims, expliqués et publiés en 1895 dans un recueil rémois [1].

Le premier élan qui créait ainsi un chef-d'œuvre

[1] Cfr. *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XCV, pp. 283 à 332, avec vue de la façade, p. 294.

Digitized by Google

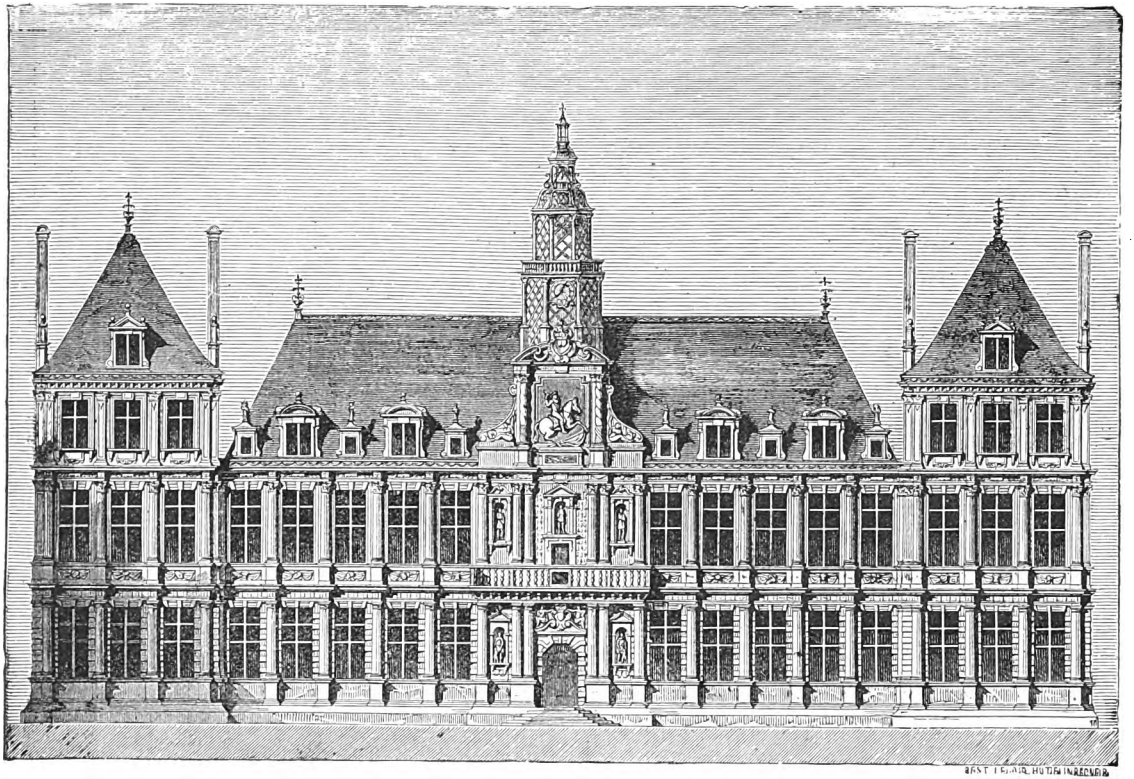

HOTEL DE VILLE DE REIMS, 1627

Digitized by Google

d'élégance avec des éléments et par des mains d'artistes du pays, n'aboutit pas à un résultat complet ; on bâtit seulement alors le pavillon et la moitié du bâtiment principal, ainsi que l'entrée et le campanile, et l'on s'arrêta là en 1634. C'est ce que précise une inscription sur marbre posée en 1895 à l'entrée du vestibule, au-dessus des pilastres en face de la porte principale :

L'Hôtel de Ville de Reims
a été construit de 1627 à 1634
sur le plan de l'architecte rémois
Jean Bonhomme
Le pavillon central
a été élevé à la même époque
d'après les dessins du sculpteur rémois
Nicolas Jacques

L'inscription de dédicace de la statue équestre de Louis XIII, sur la façade, porte la date de 1636, parce que cette statue ne fut posée que deux ans après l'achèvement de la première construction [1], et inaugurée par le lieutenant Claude Lespagnol.

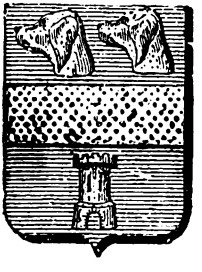

CLAUDE LESPAGNOL

[1] Cfr. *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXI, pp. 334 à 336, sur la statue de Louis XIII et l'inscription avec vue du fronton.

Digitized by Google

Quant à des dates modernes indiquant la fin des travaux contemporains, on n'en trouve pas pour la continuation de la façade en 1825, mais on lit celle de 1875 en relief au milieu du bâtiment du fond de la cour, et une plaque de marbre rouge incrustée au bâtiment d'entrée, au sommet de l'avant-corps, entre les deux cariatides, porte les deux dates :

M D C XX VII

M D CCC L XXX

Les chiffres dorés de ces dates, l'une initiale et l'autre finale, s'effacent déjà sur le marbre, mais les historiens en maintiendront sans conteste l'exactitude.

1640

MAISON, rue de la Tirelire, 6

Cette date se lit toujours au-dessus de la clef de la porte cochère d'une maison très simple et sans étage supérieur ; on a voulu conserver le millésime lors d'un remaniement récent de la façade de ce logis sans aucun caractère en lui-même[1].

[1] Il y avait aussi, dans une muraille sans caractère de la rue Laurent-Déramez (ancienne cour des Sœurs, ouvrant sur la rue du Faubourg-Cérès), une pierre portant une croix de Malte, les lettres A D, et la date de 1655 ou 1633, selon l'indication qui nous en a été donnée par MM. Beausseron et Savy.

Digitized by Google

1651

MAISON DE JEAN MAILLEFER,

rue de l'Université, 40

On a peint dernièrement le titre de l'ancienne enseigne de cette maison et sa date de construction au fronton de la porte cochère sur la rue :

A L'AIGLE D'ARGENT
1651

PLAQUE DU FOYER DE LA MAISON DE JEAN MAILLEFER

Digitized by Google

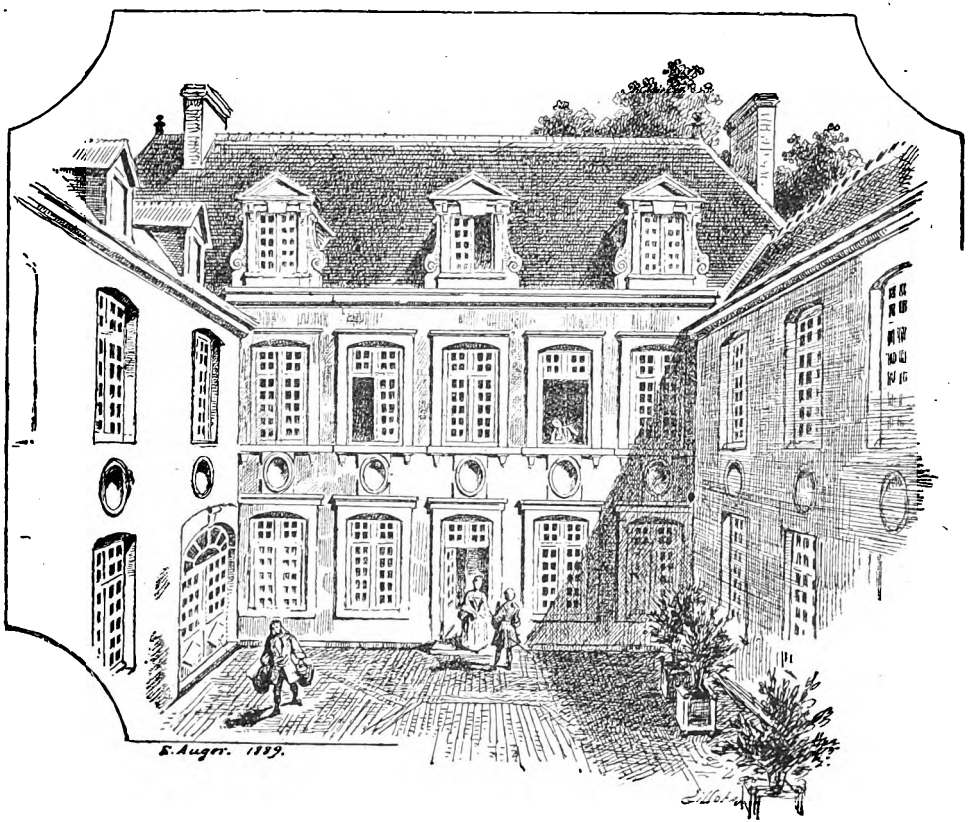

MAISON DE JEAN MAILLEFER, 1651 *(Façade du fond de la cour)*

Digitized by Google

Les *Mémoires* de Jean Maillefer nous renseignent sur l'exactitude de cette enseigne et de cette date, mais à défaut même du témoignage écrit, la plaque du foyer nous en attesterait la vérité. On y voit la date en haut et un aigle au sommet de l'écusson [1].

La façade sur la rue a été récemment reportée à l'alignement. Les aménagements intérieurs n'ont pas sensiblement changé le caractère des bâtiments de la cour, qui nous offrent toujours un type d'architecture du milieu du XVII[e] siècle.

1652

MAISON DE L'ÉCU DE REIMS,

rue de l'Université, 46

Tout près de la maison de Jean Maillefer, une autre maison, datée d'une année plus tard, offre une façade d'un caractère différent et qui semblerait plus ancienne, c'est-à-dire de pur style Louis XIII. Les lignes en sont d'ailleurs très sobres, et quant à sa date, elle est irrécusable. On lit en effet sur un marbre, au-dessous d'un cartouche maintenant lisse et qui, primitivement, portait les armes de Reims :

A L'ECV DE REIMS
1652

[1] *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXIV, p. XVIII, avec la vue de la plaque de foyer et des deux aspects de la cour de cette maison, fort bien entretenue par M. Alexandre Henriot qui l'habite. Elle est la propriété de M[me] Arthur Barbat de Bignicourt.

Digitized by Google

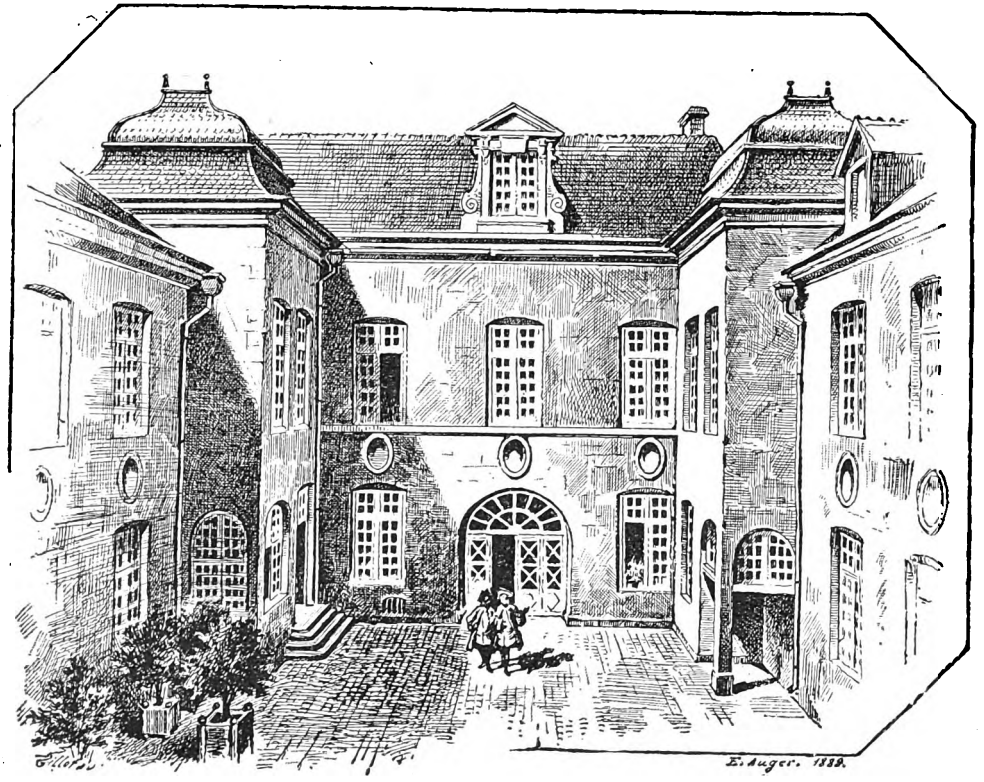

MAISON DE JEAN MAILLEFER, 1651 *(Façade d'entrée sur la cour)*

Digitized by Google

Cette façade, reculée dernièrement à cause de l'alignement, a été à peu près reconstruite telle qu'elle était restée depuis sa fondation [1].

CARTOUCHE DATÉ DE L'ÉCU DE REIMS

1654

ANCIENNE MAISON LAGOILLE, rue Chanzy, 9

Lors de la construction de la maison du Dr Seuvre en 1875, on trouva dans les fouilles deux pierres de fondation des maisons précédentes bâties l'une en

[1] *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XCIX, p. 325, avec dessin de l'enseigne.

Digitized by Google

1654 et l'autre en 1721, portant le même nom de propriétaires appartenant à la famille Lagoille. Ces deux pierres bien conservées furent offertes par M. le Dr Seuvre au Musée lapidaire en 1884. En voici le texte :

LAN 1654
IACQVE LAGOILLE
MA POSÉE CE
7ME OCTOBRE

CETTE PREMIERE PIERRE
A ETE POSÉE PAR
MONSIEVR LOVIS DE LAGOILLE
DE SEDAN CE 15 JVILLET 1721
ET PAR MONSIEVR JEAN
FRANÇOIS DE LAGOILLE
CHANOINE DE STE BALSAMY [1]
AGÉ DE 13 ANS

L'histoire de cette famille Lagoille, qui posséda ensuite le bel hôtel de la rue Chanzy, 71, vient d'être publiée par M. le Dr Pol Gosset dans l'*Annuaire de la Société des Amis du Vieux Reims*, en 1911 (pp. 59 à 70).

[1] Eglise collégiale de Reims, qui se trouvait sur la place Saint-Nicaise.

Digitized by Google

1665

MAISON, rue Saint-Just, 6

Cette maison porte sur la clef de la porte cochère la date de 1665, gravée en chiffres arabes. Cette porte paraît bien de ce temps, mais elle n'offre, à l'intérieur pas plus que sur la façade, aucun caractère d'architecture intéressant.

1673

MAISON DE SAINTE-BARBE, rue de l'Avant-Garde, 17

A l'angle des rues de l'Avant-Garde et Andrieux, près des anciens remparts, on remarque une jolie statue en pierre de sainte Barbe, tenant de la main droite la tour, symbole de son martyre ; elle offrait sans doute de la main gauche une palme qui a disparu. Cette statue est abritée sous une niche, construite sur le coin, à la hauteur du premier étage d'une maison de la même date et du même style. La date se trouve au bas de la niche, gravée par moitié sur les deux faces de la base :

16 || 73

L'ensemble ne manque ni d'originalité ni de finesse[1].

[1] Prosper Tarbé qualifie cette sainte Barbe d'objet d'art. Voir *Reims*, 1844, p. 157.

Digitized by Google

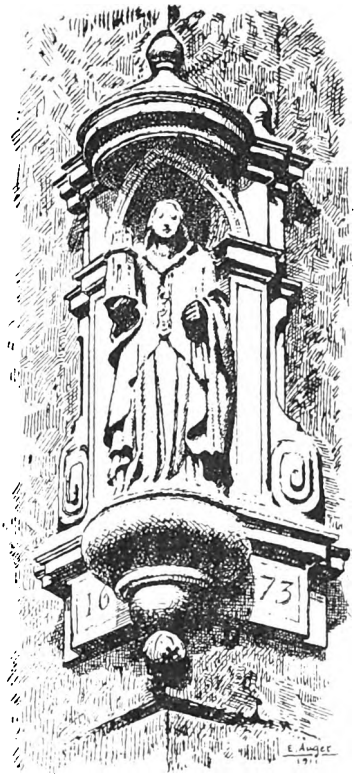

STATUE DATÉE DE SAINTE BARBE

Digitized by Google

1680

ENSEIGNE DES TROIS MAILLETS, rue des Cordeliers, 22

Une enseigne de tonnelier, présentant l'emblème de ce métier sous la forme de trois maillets, avec la date de 1680, a été reportée sur la façade de cette maison,

ENSEIGNE DATÉE DES TROIS MAILLETS

mais elle n'a plus le même intérêt que sur la maison primitive [1].

1680

MAISON DE LA GRUE, rue de la Grue, 5

La façade de cette maison a gardé son ancienne physionomie, en rapport avec la date de 1680, inscrite

[1] *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XCIX, p. 329, avec le dessin de l'enseigne.

Digitized by Google

au-dessus de la grue sculptée dans un ovale au premier étage :

1680

A LA GRVE

Tous les encadrements de la porte et des fenêtres

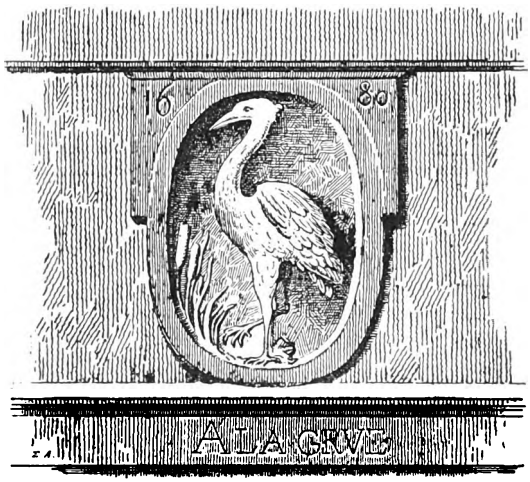

ENSEIGNE DATÉE DE LA GRUE

ont l'aspect simple et régulier des constructions de cette époque [1].

[1] *Travaux de l'Académie de Reims*, t. XCIX, p. 328, avec le dessin de l'enseigne.

Digitized by Google

1682

ANCIENNE COMMANDERIE DU TEMPLE,

rue du Temple. 15

L'enceinte du Temple est occupée entièrement par les caves de la maison de vins de Champagne Werlé[1]. L'église a été démolie, et il ne subsiste des anciens bâtiments que ceux du fond de la cour reconstruits en 1682. C'était la date fixée par une inscription dont un fragment restait visible à la voûte d'un soupirail bouché en 1909. On y lisait ce texte dont nous devons la connaissance à M. Paul Savy :

...OTTE DOMVS TEMPL....
...ATOR ET RESTAVRATO..
(ANNO) DOMINI MDCLXXXII.

La date de l'inscription est confirmée par une autre date de 1682, inscrite au manteau d'une grande cheminée en pierre du même bâtiment, qui vient d'être transportée dans le pavillon Renaissance des seigneurs de Muire, enclos dans les dépendances de l'hôtel Werlé, rue du Marc, 18.

[1] « La maison de commerce Werlé occupe encore l'ancien couvent des Templiers détruit en 1793, acheté en 1808. On remarque dans les caves, anciennes cryptes de l'église de ces religieux, quelques beaux vestiges d'architecture. » *Le Courrier de la Champagne*, 20 mai 1911. — Ces vestiges d'architecture nous sont inconnus.

Digitized by Google

1685

ANCIENNE MAISON DE LA GERBE,

rue de Bétheny, 6

Cette modeste maison de laboureur avait son blason au-dessus de la petite porte du logis ; on y voyait une

ENSEIGNE DATÉE DE LA GERBE

gerbe accompagnée de deux faucilles et la date de la construction. L'enseigne disparut dans la démolition de la maison en 1892, et le dessin en survit seul sous sa forme naïve et simple.

1686

ANCIEN SÉMINAIRE, LYCÉE, rue de l'Université

On conserve dans la salle des Actes du Lycée, les deux pierres de fondation de l'ancien séminaire du XVII^e^ siècle, dont l'emplacement est compris dans son

Digitized by Google

enceinte. La première forme l'inscription de dédicace avec un texte de belle latinité, ainsi disposé :

CAROLVS MAVRITIVS LE TELLIER
ARCHIEPISCOPVS DVX REMENSIS
PRIMVS PAR FRANCIÆ . & .
VT DISCIPLINAM ECCLESIASTICAM BELLORVM INIVRIA COLLAPSAM
SVA IN DIOECESI RESTITVERET, ATQVE IN PERPETVVM STABILIRET
PIETATIS HOC ET DOCTRINÆ SEMINARIVM CLERICIS INSTITVENDIS
ETIAM PAVPERIBVS GRATVITO ALENDIS A FVNDAMENTIS EXTRVXIT
AMPLOQVE CENSV AVXIT.
ANN. CHRISTI. M.DC.LXXXVI

(Marbre noir, hauteur, 0 m. 40 ; largeur, 1 m. 20, lettres dorées.)

L'autre inscription, très courte, était la véritable pierre de fondation, fixant également à l'année 1686 la construction du grand bâtiment d'entrée :

ILLVSTRISSIMVS
DOMINVS CAROLVS MAVRITIVS LE
TELLIER
ARCHIEPISCOPVS
DVX REMENSIS HVIVS
SEMINARII FVNDATOR
POSVIT ANNO DOMINI
1686

La façade de ce bâtiment a été recouverte d'un placage d'architecture différente en 1866, mais le bâtiment primitif et les ailes en retour sur la cour subsistent, ainsi que la grille du fond datée de 1688 [1].

[1] E. CAULY. *Le Collège des Bons-Enfants*, dessins par E. Leblan, 1882, in-folio, p. 4. — Du même auteur, *Histoire du Collège des Bons-Enfants*, 1885, p. 146. — H. BAZIN, *Reims*, 1900, p. 271.

Digitized by Google

Quant à l'inscription sur marbre :

COLLEGIVM
BONORVM PVERORVM
UNIVERSITATIS REMENSIS

naguère fixée sur la porte du Collège des Bons-Enfants (reportée en 1876 au-dessus d'une porte latérale moderne), elle ne contient pas de date, mais les vantaux de l'ancienne porte étaient en quelque sorte datés par leurs ornements en forme de lézards, qui rappelaient

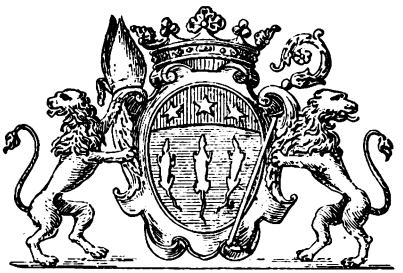

LE TELLIER

un meuble des armoiries du même archevêque Le Tellier : *d'azur à trois lézards d'argent posés en pal, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

Une date du XVIII^e^ siècle se voit, en outre, au sommet du bâtiment du Lycée sur la rue de l'Université, au-dessus de l'inscription commémorative de la démolition de la porte Bazée. La date de 1752 a été gravée alors sur la pierre dure de la corniche sous le toit de ce bâtiment, à l'angle où se trouvait la muraille de cette porte antique dont il subsiste encore un débris de colonne dans la cour voisine.

Digitized by Google

1687

ANCIEN PRESBYTÈRE DE SAINT-MAURICE, rue Saint-Maurice

Cette maison du XVII^e^ siècle a disparu vers 1876, mais la pierre de fondation, datée de 1687, a été retrouvée dans les fouilles et déposée au Musée lapidaire de l'Hôtel de Ville ; son texte naïf mérite d'être une seconde fois reproduit [1].

✠

IAI MOI NICOLAS CHAR
LIER PRETRE CVRÉ DE
S^T^ MAVRISE PAVSÉ LA
PREMIER ET DERNIER
PIERRE DV PROPITER
DE S^T^ MAVRISE QVI
A ESTÉ FAIT LAN
1687
CHARLIER

(Pierre de 50 centimètres carrés.)

1688

MAISON MOREAU DE SERY, rue de la Grue, 12

Cette maison a été décrite par M. Ch. Givelet, son propriétaire, dans une notice retraçant tous ses détails,

[1] Déjà publié dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. LXXXII, p. 105.

Digitized by Google

et nous y renvoyons pour la date fixée par une plaque de foyer[1].

Cette plaque porte, avec la date de 1688, les armes du constructeur, Moreau, seigneur de Sery[2], qui avait pour blason parlant une *tête de More tortillée*. Le même écusson, reproduit en relief sur le manteau de la cheminée de la cuisine, ne laisse aucun doute sur la construction et sur l'année qui vit construire cette maison, avec cour et autrefois jardin, qui reste l'un des plus complets spécimens d'une belle habitation bourgeoise à Reims sur la fin du XVII^e^ siècle.

1690

PALAIS ARCHIÉPISCOPAL (Façade sur le Jardin)

Le palais archiépiscopal comprenait nécessairement le *Logis du roi*, appartement destiné à recevoir les monarques lors de leur sacre et à toutes leurs visites à Reims. Cette portion des bâtiments du XVII^e^ siècle encore subsistants, a été construite par l'archevêque Le Tellier, de 1686 à 1693, sur les plans de Robert de Cotte.

Il convenait de fixer la date de cette coûteuse entreprise, et l'on choisit le milieu de la façade principale donnant sur le jardin, au-dessous du fronton aujourd'hui lisse et alors sculpté aux armes du prélat. On

[1] *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CV, p. 222, avec figures.
[2] *Sery*, canton de Novion-Porcien (Ardennes).

Digitized by Google

fixa dans la muraille quatre chiffres de bronze de larges dimensions et assez espacés, qui marquent encore l'année d'achèvement de cette façade :

1690

Ces chiffres ont coûté cinquante livres, d'après les comptes très minutieux qui nous sont conservés dans les papiers de l'archevêque, et nous renseignent sur la construction de l'un des plus importants monuments de Reims [1].

1690

PUITS, maison rue du Barbâtre, 163

Dans la cour de cette maison [2], sur la droite en entrant, se trouve contre le mur un ancien puits bouché et hors d'usage, mais conservant ses lignes décoratives et sa date. C'est une curiosité en son genre, car, depuis l'érection des fontaines au XVIII^e^ siècle, la plupart des anciens puits publics ou privés ont disparu successivement. Celui-ci, encore solide dans ses assises, montre au-dessus de la margelle deux montants en pierre, sculptés sur le devant de chaque côté en forme de consoles ; on voit dans les faces latérales les trous percés pour la pose du treuil,

[1] *Notice sur le Palais archiépiscopal*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CXX, pp. 237 et 260, avec vue de cette façade.

[2] Propriétaire de la maison, Mme Parisot. C'est sur l'indication de M. Paul Savy que ce puits nous fut connu (1911).

Digitized by Google

et au-dessus une sorte de dôme aplati qui recouvre l'orifice. C'est au linteau de ce dôme qu'on lit la date de 1690.

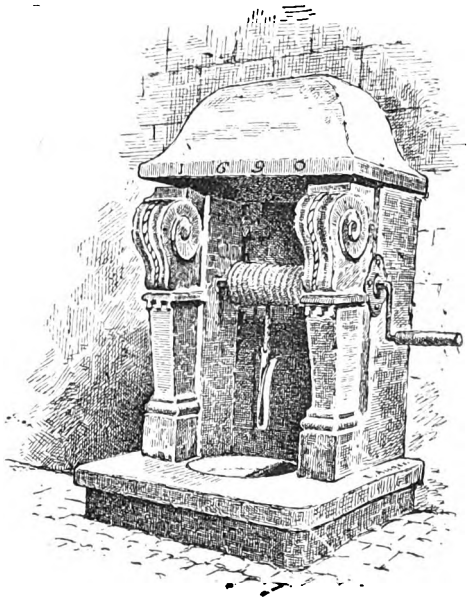

PUITS DATÉ (1690)

La base est carrée, percée d'une ouverture circulaire ; la hauteur totale est d'environ 1 m 50, et la largeur d'un mètre. Le dessin de ce puits assurera, sinon sa durée indéfinie, du moins la reproduction de ses lignes d'architecture.

A propos de ce puits, il peut être intéressant d'en signaler quelques autres, les uns démolis, les autres encore subsistants.

Le plus ancien que nous connaissions est déposé

Digitized by Google

au Musée lapidaire et provient de la maison rue des Capucins, n° 36. C'est le puits, dit de Jean Godart, d'Attigny, grand chantre du Chapitre et proviseur de l'Hôtel-Dieu. Il se compose d'un fronton triangulaire supporté par deux montants et offre les armes du Chapitre, les armes de Jean Godart et ses initiales. Il est daté par le millésime de 1537, inscrit sur la croix qui accompagnait ce puits à la façade de l'habitation du célèbre grand chantre et déposée également au Musée [1].

Un autre puits du XVI^e^ siècle se voyait encore en 1886 dans la rue Sainte-Marguerite (aujourd'hui Eugène-Desteuque), sur la façade de la maison n° 23. De même forme que celui de Jean Godart, il portait à la base du fronton la date de 1586 et sur le côté gauche du fronton le nom du propriétaire ou du constructeur :

EVSTACHE.

Il a totalement disparu.

Un puits du même temps, carré, surmonté d'une corbeille de fleurs, se trouve à la façade du pavillon de Muire, rue Linguet, sur la gauche de la petite porte d'entrée au couchant.

Une ouverture cintrée peut être celle d'un ancien puits dans la cour de la maison, datée de 1565, dans la rue de l'Echauderie, n° 8.

Il existait encore en 1888 dans la cour de la maison de la rue de l'Université, n° 39, une niche cintrée au-dessus d'un puits du XVII^e^ siècle [2] ; on y lisait ce

[1] *Catalogue du Musée lapidaire rémois*, 1895, p. 91.

[2] Cette niche mesurait 1^m^50 de hauteur sur 0^m^80 de largeur, avec bordure moulurée.

Digitized by Google

texte de l'Ecriture Sainte sur une banderole dans le cintre de la niche :

FONS AQUÆ SALIENTIS IN VITAM ÆTERNAM

La maison a été transformée depuis et jointe à une maison voisine.

Beaucoup d'autres puits offrant des légendes ou des dates, pourvus de vocables populaires, existaient dans les différents quartiers de la ville. Prosper Tarbé en a indiqué quelques-uns, notamment le Puits-Terra et le Puits à la chaîne à proximité de l'Hôtel-Dieu et de la Porte aux Ferrons[1]. Nous en signalerons un subsistant près de là, au milieu de la cour ou impasse ouvrant en face du Palais de Justice, nos 4 et 6. C'est un coin du Vieux Reims, auquel ce puits achève de donner sa physionomie pittoresque. Il est hors d'usage, mais complet avec sa porte, ses montants en pierre et son fronton triangulaire sur lequel on distingue deux mots en capitales :

MON JACQUES.

1691

MAISON, rue Dieu-Lumière, 22

Cette maison de marchand se présente avec trois arcades très surbaissées au rez-de-chaussée, offrant une entrée et des baies latérales pour une boutique ; la date de 1691 est gravée sur un cartouche auprès

[1] *Reims, ses rues, ses monuments*, 1844, p. 239.

Digitized by Google

de la porte du milieu. L'ensemble a été récemment décoré et embelli sans en modifier l'architecture.

XVII^e^ Siècle

ANCIEN COUVENT DES FRÈRES PRÊCHEURS

Ce couvent, avec son église du moyen âge, était situé entre les rues Chanzy, Hincmar, du Couchant (percée au travers) et Brûlée (autrefois dite *des Prêcheurs*). L'ensemble des bâtiments a disparu presque complètement aujourd'hui, et il n'en reste aucun fragment de sculpture au Musée. Mais, en 1895, lors de fouilles opérées dans la vaste maison appartenant à M. Xavier Robert, donnant sur la rue Brûlée, on retrouva la pierre de fondation d'un édifice construit vraisemblablement au XVII^e^ siècle, malheureusement sans date. Le texte est surtout intéressant en ce qu'il donne le nom d'un membre de la famille Colbert comme étant celui d'un religieux de cette maison. Voici ce texte, transcrit avec l'aide obligeante de M. Adolphe Bellevoye, qui veillait aux travaux et conserva la pierre pour le propriétaire :

CETE PREMIER PIERRE
ET POSÉ PAR IEAN BAPTIS
COLBER RELIGEV
DE LEGLIS DE CEEN
✠

(Pierre calcaire de 0 m. 28 de largeur sur 0 m. 16 de hauteur et 0 m. 07 d'épaisseur.)

Digitized by Google

XVII^e SIÈCLE

ANCIEN HOPITAL GÉNÉRAL DE LA CHARITÉ

Cet établissement fut fondé en 1634 aux environs de l'Hôtel de Ville, près de la cour Salin, entre les rues des Boucheries, Thiers et Rouillé, et fut remplacé par les anciennes Boucheries (Ecole ménagère actuelle), lorsqu'on transféra l'hôpital de la Charité dans le collège des Jésuites en 1766. L'emplacement primitif se retrouve sur un plan du XVII^e siècle, dont le cuivre est conservé au dépôt des planches gravées, aux Archives de Reims [1], et un vestige non moins curieux des bâtiments revit le jour le 1^er juillet 1892. On découvrit une pierre de fondation en craie très grossière, tracée au couteau, dans la cave d'une maison en démolition, rue Thiers, n° 11, à l'angle de la rue des Boucheries, et l'entrepreneur, M. Martin Hau, en fit don immédiatement au Musée lapidaire. Le texte très lisible est complet, mais il manque la date :

✠

IE SVIS POSSÉ
PAR ELIABETH *(sic)*
HACHETTE SV
PERIEVRE DE LO
PITALE GÉNÉRALE
..28.....

[1] *La chalcographie de la ville de Reims*, par H. JADART, 1893, in-8°, p. 24, n° 61.

Digitized by Google

Chaque ligne est séparée par un trait ; la partie inférieure est mutilée, de sorte que l'on ne peut fixer le sens des deux seuls chiffres visibles.

1700

ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-PIERRE-LES-DAMES

Cette abbaye illustre occupait un vaste emplacement, percé par la rue Saint-Pierre-les-Dames depuis la Révolution, et où il subsiste plusieurs pavillons du XVI^e^ siècle.

Le portail de l'église se trouvait en bordure sur la place Godinot, maison n° 10 ; on a retrouvé récemment dans les fouilles de construction de la maison rue du Levant, n° 5, la pierre de fondation de la sacristie de cette église, déposée alors au Musée lapidaire. On y lit le nom d'une abbesse remarquable par sa longévité [1] :

MADAME MARGVERITE
ANGELIQVE DE BETHVNE
ABBESSE DE CETTE
ABBAYE ROYALLE DE S^t^
PIERRE A FAIT CONSTRVIR
CETTE SACRISTIE ET
A POSÉ CETTE
PREMIER PIERRE CE 7^me^
MAY 1700.

[1] Marguerite-Angélique de Béthune fut abbesse de Saint-Pierre-les-Dames de 1653 à 1711, date de son décès à l'âge de 83 ans.

Digitized by Google

1701

MAISON, rue du Jard, 68

Cette maison fort simple, bâtie en craie avec ouvertures en bois, a le privilège très rare de conserver sa pierre de fondation qui a été mise au jour lors de réparations récentes, et laissée en place avec soin par M. Paul Savy, entrepreneur. Nous lui en devons le texte :

POSÉ PAR N. GRILLE (?)
LE 30 1701

1706

ANCIENNE MAISON BACHELIER, rue Saint-Étienne (aujourd'hui rue de l'Université)

Au mois de mai 1882, par suite de travaux de voirie, on trouva dans des fouilles, sous la chaussée de la rue Saint-Etienne, près de la Sous-Préfecture, une pierre de fondation primitivement placée sous la demeure d'un dignitaire du Chapitre de Reims [1]. Le texte, correctement gravé, est ainsi disposé :

[1] Célèbre érudit et bibliophile, Nicolas Bachelier mourut en 1725 et sa bibliothèque fut vendue à Paris en 1727. (*Travaux de l'Académie de Reims*, t. XCII, pp. 51 et 128.)

Digitized by Google

✠

SOLI DEO HONOR ET GLORIA
POSEZ PAR M. NICOLAS BACHELIER
CAMERRIER DHONNEUR DE NOSTRE
SAINT PERE LE PAPE CLEMENT XI
CHANOINE ET DOYEN DE × ×
LEGLISE CATHEDRAL DE REIMS
O × 1706 × O

(Pierre blanche, hauteur, 0 m. 38 ; largeur, 0 m. 48.)

Les trous ronds évidés au bas renfermaient des monnaies contemporaines de la fondation qui n'ont pas été conservées, mais la pierre a été déposée au Musée lapidaire. Elle ne porte pas les armoiries de la famille Bachelier, avec les *paons rouants* et la devise : *Proprios ostentat honores,* qui figurent à l'*Armoria. des Lieutenants.*

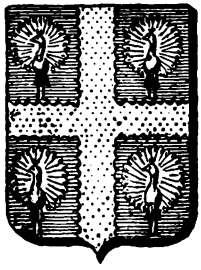

BACHELIER

Digitized by Google

1713

MAISON, rue de Vesle, 183

On voit à la clef de la porte cochère la date gravée de 1713, bien en rapport avec l'architecture de la maison qui était restée dans son état primitif jusqu'au récent exhaussement d'un étage.

1720

ANCIEN HOTEL DE JOYEUSE,

près de l'Hôtel de Ville

La Société des Amis du Vieux Reims, fondée en 1909, a déjà recueilli une intéressante collection de débris archéologiques, sauvés de la destruction dans le dépôt organisé au siège de la Société (5, rue Salin).

Parmi ces épaves, nous pouvons citer, comme intéressant l'illustre famille de Joyeuse, une pierre de fondation portant la date de 1720. Cette pierre calcaire, arrondie du haut, mesure 0m375 de hauteur sur 0m325 de largeur ; elle a été offerte à la Société en 1910 par M. le vicomte André de Brimont, dont la famille possédait en dernier lieu l'hôtel de Joyeuse qui s'élevait aux environs de la rue Thiers, à proximité de l'Hôtel de Ville ; ses derniers restes ont disparu vers 1872.

Au-dessous d'un écusson ovale aux armes de

Digitized by Google

Joyeuse, surmontées de la couronne ducale[1], on lit sur la pierre ces mots en lettres capitales dont nous ne pouvons reproduire quelques irrégularités :

LE 3ME JVIN 1720
TRES HAVT ET TRES
PVISSANT SEIGNEVR MESSIRE
GEDEON ANNE JEAN DE JOYEVSE
MARQVIS DE GRANDPRE LIEVNT
GNAL PR LE ROY AV GOVVEMENT
DE CHAMPANE ET BRIE, DMT AV
CHATEAV DE ST LAMBERT A FAIT
POZER CETTE PREMIERE PIERRE
DE [CE] BATIMENT

Ce texte a déjà été publié par une revue du département des Ardennes, où se trouvent les anciens domaines des comtes de Joyeuse : Grandpré, Saint-Lambert près d'Attigny, etc.[2]

1720

PIERRES DE PROVENANCE INCONNUE

La pierre de fondation portant cette date a été trouvée vers 1885 ; sa provenance reste inconnue,

[1] On retrouve une grande plaque de foyer aux mêmes armes dans la maison de la rue de la Prison, n° 7, ancienne maison Camu-Bertherand.

[2] *Revue historique ardennaise*, mars-avril 1911, p. 66.

Digitized by Google

ainsi que sa place actuelle ; son texte est incomplet ; voici ce qu'il en restait de lisible sur les six lignes du haut, les huit lignes du bas étant frustes :

✠

PREMIERE PIERRE A ETE PO
SÉE PAR MONSIEVR IV.....
MANIEN....EV....N.....
N · DE · BAR LE..... ....
PORTE · DV BOV.....
DE · MA.....
....
1720 O

La seule indication à en tirer c'est que le personnage cité et dont le nom reste incertain, était natif de Bar-le-Duc.

Une autre pierre de fondation, sans provenance ni date, se trouve dans le sous-sol des antiquités à l'Hôtel de Ville. On y lit ce texte relatif à Hubert Soié (Sohier), garde marteau de la maîtrise des Eaux et Forêts :

† A · LA · GLOIRE · DE · DIEV
PEOSEZ · PAR · M^RE VBER SOIÉ
GARDE MARTAV DV..... ET
CONSEILLER.....

Digitized by Google

1727

ANCIENNE MAISON POLONCEAU

rue du Trésor, 5

Lors de la reconstruction de cette maison, voisine de la demeure du trésorier de la cathédrale, on a trouvé une pierre de fondation offerte en 1902 par M. le Dr Guelliot au Musée ethnographique de Reims. On y lit :

O ✠

IAY ESTES
POZÉ PAR
NICOLAS POLONCEAV
AGÉ DE
4 ANS DEMIE
1727

Une pièce de monnaie avait été déposée dans le trou du haut ; elle n'a pas été retrouvée.

1736

MAISON, rue du Faubourg-Cérès, 42

La date de 1736 est gravée à la clef de la porte cochère de cette maison assez spacieuse, qui a conservé tout le caractère de l'architecture de cette époque et se

Digitized by Google

trouve occupée actuellement par un photographe. La façade vient d'être repeinte et la date est devenue invisible sous la couche de couleur.

1740

ANCIENNE MAISON ROLAND, boulevard Lundy, 4

La maison dont la pierre de fondation est reproduite ici n'existe plus, elle a été englobée dans celle qu'a construite M. Henri Lanson sur le boulevard Lundy. Ce fut lui qui trouva la pierre, nous a-t-il dit, et en fit don, en 1900, au Musée ethnographique. On y lit :

CETTE PIERRE A ETE
POSEE PAR Mr LOUIS REMY
ROLAND ECUYER SEIGNEUR
DE CHERAY [1] LE 2
DU MOY DE MAY
1740

(Pierre calcaire encadrée, hauteur, 0 m. 25 ; largeur, 0 m. 33.)

[1] La famille Roland était alors l'une des plus notables de Reims. Ce fief de *Cheray* pourrait être *Cherêt*, près Bruyères, canton de Laon, appelé *Characum* et *Cherracum* au moyen âge. (*Dictionn. topogr. du dépt de l'Aisne*, par MATON, p. 65.)

Digitized by Google

1747

ANCIEN HOPITAL SAINT-ANTOINE

rue de l'Université. (Grand Séminaire actuel.)

Le grand bâtiment, avec chapelle, dont la façade s'élève en face du Lycée, offre à chacun de ses étages des motifs sculptés avec une grande finesse, notamment les clefs des fenêtres en forme de tête ou ornées de feuillages dans le goût le plus élégant du XVIII^e^ siècle. En effet, ce fut vers le milieu de ce siècle que l'archevêque de Reims, Armand-Jules de Rohan, ordonna aux Antonins de relever leur couvent, ancien hôpital ouvert aux malades atteints du feu Saint-Antoine. La chapelle en fut bénite le 23 avril 1747, et « la date de cette reconstruction, 1747, se voit encore sur la clef d'une des fenêtres placées au-dessus de la grande porte [1] ».

1748, 1740 ET 1756

CHATEAU D'EAU (à l'Usine des Fontaines de la Ville)

ANCIEN AQUEDUC DES PROMENADES

FONTAINE DE LA CATHÉDRALE

La tour, connue sous le nom de Château-d'Eau parce qu'elle contenait l'appareil élévatoire des eaux de la

[1] *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CX, p. 203. — Cfr. *Histoire de la Congrégation Notre-Dame de Reims*, par l'abbé PÉCHENARD,

Digitized by Google

Vesle, montées dans un réservoir et distribuées en ville, existe encore presqu'entièrement dans son état primitif. C'est une construction en pierre, comprenant plusieurs étages marqués chacun par un ressaut. Sur la porte, une plaque de marbre noir fait connaître le nom du fondateur et la date :

A LA MEMOIRE
DE
Mr JEAN GODINOT CHANOINE DE
L'EGLISE METROPOLITAINE BIENFAITEUR
DE LA VILLE DE REIMS QUI LUI DOIT
L'ETABLISSEMENT DE SES FONTAINES
L'AN DE GRACE 1748
Mr JEAN-LOUIS LEVESQUE DE POUILLY
ETANT LIEUTENANT DES HABITANS

On peut rapprocher de cette marque de gratitude envers un insigne bienfaiteur, un autre témoignage de sa munificence pour la construction d'un aqueduc qui assurait la salubrité des promenades de la ville en 1740[1]. Voici l'inscription gravée sur une plaque de cuivre jaune de 0m21 carrés, conservée au Musée :

t. Ier, p. 198. La date indiquée par cet auteur n'est plus visible sur cette clef. — Cfr. *Le Vieux Reims*, par l'abbé Cerf, où la date indiquée est celle de 1745.

[1] Voir sur le chanoine Godinot et ses libéralités *Les inscriptions de Notre-Dame de Reims*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CXVIII, pp. 134 à 145.

Digitized by Google

HUNC · PRIMUM · FUNDAMENTI ·
LAPIDEM · POSUIT · DISCRETUS ·
AC · VENERABILIS · VIR · DOMINUS ·
IOANNES · GODINOT · PRESBITER ·
DOCTOR · THEOLOGUS · ECCLESIÆ ·
REMENSIS · CANONICUS · QUI ·
AD · CONFICIENDUM · HUNC ·
AQUÆ · DUCTUM · AERE · PROPRIO ·
MILLE · NUMMOS · TURONENSES ·
PATRIÆ · CHARISSIMÆ ·
DONAVIT · DIE · 21 ·
MENSIS · JULII · 1740 ·

Cet aqueduc n'existe plus, mais on en a sauvé à juste titre la plaque de fondation.

Enfin, donnons la belle inscription de dédicace, qui marqua en 1756 la gratitude de la Ville envers Godinot sur la fontaine élevée sur le côté droit du portail de la cathédrale, fontaine démolie vers 1853 ; la plaque, renouvelée en 1825, subsiste au Musée lapidaire :

LE CORPS DE VILLE
A CONSACRÉ CE MONUMENT DE SA RECONNOISSANCE
L'AN DE GRACE 1756
A LA MÉMOIRE DE M. JEAN GODINOT
CHANOINE DE L'ÉGLISE DE RHEIMS
LE PÈRE DES PAUVRES, LE MODÈLE DES CITOYENS
AUQUEL LA VILLE DOIT L'ÉTABLISSEMENT DE SES FONTAINES

(Plaque de marbre noir, hauteur, 0 m. 76; largeur, 1 m. 22.)

Digitized by Google

Nous ajoutons, aux inscriptions des Fontaines, le texte d'un document que nous croyons inédit, et qui est capital pour l'étude de la vie et des œuvres du bienfaisant chanoine :

TESTAMENT DE M. GODINOT

qui donne le surplus de ses biens à la Ville pour les Fontaines (8 avril 1749).

Pardevant les notaires du Roy à Reims soussignés fut présent Messire Jean Godinot, prêtre, docteur en théologie, chanoine de l'Eglise métropolitaine dudit Reims et grand vicaire de Messieurs les chanoines de la Sainte Chapelle de Paris, abbé de Saint-Nicaise dudit Reims, y demeurant, lequel étant malade de corps [1], mais sain d'esprit, mémoire et entendement, pour n'être pas prévenu par la mort dans le dessein où il est de disposer de ses affaires temporelles, a fait, dicté et nommé son présent testament dans la forme et manière qui suit, cassant, révoquant et annullant tous autres testamens et codicilles qu'il pourroit avoir fait avant le présent qu'il veut seul avoir lieu et sortir plein et entier effet.

Premièrement recommande son âme à Dieu et supplie ce Père de miséricorde de luy pardonner ses péchés par les mérites de Jesus Christ. A choisi pour le lieu de sa sépulture le préhaut de l'Eglise de Reims du côté du chapitre, assez près de la sépulture de M^re^ Pierre Godinot, son frère, vivant aussi prêtre, docteur en théologie et chanoine de ladite Eglise, ou vis-à-vis le Dieu de Pitié proche la tombe de M. Callou, laisse à la sagesse de Messieurs ses exécuteurs testamentaires cy-après nommés

[1] M. l'abbé Godinot est mort huit jours après, le 15 avril 1749.

Digitized by Google

le soin de ses funérailles, les priant de ne rien faire qui le distingue de Messieurs ses confrères et de ne pas permettre qu'on fasse pour luy nulle part aucune épitaphe [1].

Led. sieur testateur ordonne que si, lors de son décès, il restoit encore dû quelque somme « telles qu'elles puissent être des engagemens qu'il a contractés avec différents ouvriers pour les ornemens et embellissemens de l'Eglise de Reims, il soit payé auxd. ouvriers ce qui pourroit leur rester dû aux termes de leurs engagements en satisfaisant par eux à leurs obligations.

Veut qu'il soit donné et délivré à la fabrique de l'Eglise dud. Reims un grand tapis de Turquie qui est sur la table de sa salle pour servir de marchepied dans le sanctuaire, lequel tapis ne sera déplacé et enlevé que quand on aura vendu et enlevé les tapisseries et a été estimé la somme de cinquante livres.

Donne et lègue à Barbe Thibault sa cuisinière deux cent livres, laquelle somme, avec celle de deux cent livres que la sœur ainée dud. sieur testateur lui a laissée, fait celle de quatre cent livres qui luy sera payée, non compris ses gages arretés sur le registre dud. sieur testateur.

A Elisabeth Terrier, sa servante, la somme de cent livres, aussy non compris ses gages arrêtés sur le même registre.

A Raoul Lequeulx, son domestique, pareille somme de cent livres au lieu de sa garde robbe, aussy non compris ses gages.

A ces trois domestiques le d. sieur testateur veut et

[1] Malgré cette prohibition, une épitaphe de l'abbé de Saulx fut posée dans le préau près de la tombe de Godinot. Elle subsiste encore dans la cathédrale. Voir son texte dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CXVIII, p. 434.

Digitized by Google

ordonne qu'il soit donné un habit noir complet en cas qu'il soit encore à son service lors de son décès.

A Catherine Maillot, sa servante à Verzenay [1], un tabelier noir, non compris ses gages arrêtés sur le même registre.

Led. sieur testateur a déclaré qu'il ne rappelle point ses parents sur son présent testament, leur ayant donné abondamment par des donations faites entre vifs passées par devant Me Clauteau et son confrère, notaires à Reims, dont les expéditions sont dans son armoire [2].

Ordonne led. sieur testateur que son décès arrivé, il soit payé aux pauvres de l'hôtel Dieu de cette ville la somme qui pourra leur rester duë de celle de vingt cinq mille livres qu'il s'est engagé volontairement de donner aud. hôtel Dieu par portion d'année en année pour l'emplacement des pauvres de cette ville attaqués de cancerts ouverts, dans la maison appartenante aud. hôtel Dieu, attenant l'hôpital de St Marcould, en attendant qu'on puisse les placer dans l'hôtel Dieu même, ce qui a été établi pour lors afin que ces pauvres affligés ne fussent pas confondus avec les autres malades, ainsy qu'ils l'étoient auparavant faute d'une place particulière que l'hôtel Dieu doit leur ménager dans la suitte pour que la dépense soit moins grande.

Led. sieur testateur a donné et légué, donne et lègue par son présent testament à Messieurs de Pouilly, trésorier de France et lieutenant des habitans de cette ville, et Jean François Rogier, conseiller de la même ville et capitaine de bourgeoisie, tous ses biens immeubles

[1] Localité où le chanoine posséda des vignes aussi bien qu'à Bouzy.

[2] Malgré ces libéralités à chacune des branches de ses héritiers collatéraux, deux d'entre eux attaquèrent le testament, mais en vain. Voir le mémoire publié pour sa défense au *Catalogue du Cabinet de Reims*, t. I, p. 258, n° 29. *(Bibliothèque de Reims.)*

Digitized by Google

en quoy ils puissent consister et en tels lieux qu'ils puissent être assis et situés, pour en jouyr par lesd. sieurs de Pouilly et Rogier en toute propriété à toujours du jour du décès dud. sieur testateur.

Après l'accomplissement et distribution de tous les legs détaillés au présent testament, led. sieur Godinot, pour arrêter autant que faire se peut les maladies qu'occasionnent les mauvaises eaux des puits, et voullant contribuer à l'embellissement de cette ville dans la résolution qu'ont pris messieurs de ced. conseil de faire venir des Eaux de fontaines, donne et lègue à lad. ville le surplus de tous ses biens de telle nature qu'ils soient et en quoy ils puissent consister.

Led. sieur testateur a choisy et nommé Messieurs de Pouilly, trésorier de France et lieutenant des habitants de cette ville, et Jean-François Rogier, conseiller de ladite ville, pour exécution de son présent testament, les priant de vouloir bien en prendre la charge, et dans le cas ou mesd. sieurs de Pouilly et Rogier, soit par maladie, absence, mort, ou autrement, ne pourroient pas apporter leurs soins pour lad. exécution testamentaire, Messieurs du conseil de ville auront, s'il leur plait, la bonté de s'en charger.

Led. sieur Godinot a déclaré que son intention est que tous les legs particuliers soient libres et quittes de tous frais de contrôle et autres droits qui seront tous à la charge de la ville.

Led. sieur testateur a déclaré que les considérations qu'il a pour Me Noel, l'un des notaires soussignés, l'engagent à prier Messieurs les executeurs du présent testament de vouloir bien n'employer que luy dans toutes les affaires de son état qui auront rapport au présent testament et suitte d'iceluy.

Ce fut fait, passé et dressé par led. sieur testateur auxd. notaires et a luy par l'un d'eux, l'autre present, lû et relû mots après autres, qu'il a dit avoir bien et au

Digitized by Google

long entendu et telles être ses dernières volontés et intentions qu'il veut être exécutées à Reims, dans une place basse de la maison dud. sieur testateur, size au cloître dud. Reims, l'an mil sept cens quarante neuf, le huit avril, environ quatre heures de relevée, et a led. sieur testateur signé avec lesd. notaires la minutte des presentes, contrôlée et insinuée aud. Reims le 15 desd. mois et an. Reçu 384 livres 12 sols, sans préjudice au centieme denier des immeubles réels et fictifs. Signé de Recicourt, et demeurée à Noel, l'un des notaires soussignés. Signé Mercier et Noel, avec paraphe.

(Archives communales de Reims, diverses matières, liasse 26, n° 3.)

1749

MAISON DU CHAPITRE, rue Carnot, 5

Le Chapitre de la Cathédrale possédait auprès du cloître beaucoup de maisons en bordure sur la rue des Tapissiers (aujourd'hui rue Carnot). L'une d'elles, contre la place Royale dont on construit en ce moment le dernier pavillon, conserve la pierre de fondation de sa reconstruction en 1749, encastrée dans la muraille au premier étage, sur un palier de l'escalier de service. On retrouve sur la façade les clefs des ouvertures sculptées dans le goût de cette époque.

La pierre blanche en arc brisé, offre au sommet les armes du Chapitre métropolitain entourées de palmes ;

Digitized by Google

elle mesure 0m40 de largeur sur 0m52 de hauteur. On y lit ce texte, gravé en caractères cursifs :

L'an de grâce 1749, le 13 mars et sous le Règne de Louis XV, Roy de France et de Navarre, J'ai été possé par Messire Nicolas Parchappe de Vinay, prevost sénéchal du Chapitre de l'Eglise de Reims, par Messire Gérard Favar, aussy sénéchal, par Messire Rigobert Clignet, Receveur, et par Messire Josephe Cloquet, Maistre des ouvrages, tous Chanoine de l'église du dit Reims et sous leurs conduite et direction ont fait construire lesdit Maison [1].

Il est à souhaiter que cette inscription soit conservée à la même place tant que subsistera la maison, encore bien solide.

1750

ANCIENNE MAISON GERDRÉ,

voisine du boulevard Lundy

C'est aussi par un don de M. Henri Lanson que la pierre de fondation de cette maison, bâtie en 1750[2] et

[1] Copie obligeamment prise par M. Ed. Lamy, architecte.

[2] La même date de 1750 a été gravée de nos jours et d'après d'anciens titres sur la clef de la porte du chartil, à l'intérieur de la

Digitized by Google

démolie vers 1900, est parvenue au Musée ethnographique. On y lit cette sommaire inscription, assez grossièrement gravée :

✠

CEST PREMIER
PIERRE A ÉTÉ POSÉ
PAR MADEMOISELLE
CATHERINE
GERDRÉ EN
1750
A LA GRACE
DE O DIEU
IEAN BATIS GERDRÉ

(Pierre calcaire encadrée, hauteur, 0 m. 27 ; largeur, 0 m. 20.)

1750

PLAQUE DE PROVENANCE INCONNUE (G. Aubert)

Le Musée de Reims possède un spécimen de plaque de fondation en plomb, sur laquelle le texte est gravé à la pointe en lettres capitales, les initiales de plus grande dimension. La présence des noms de l'Intendant de Champagne et de l'Ingénieur Le Gendre sur cette plaque, ainsi que les qualités du personnage, Guillaume

cour de la maison qu'habitait M. Florens Walbaum, rue du Marc, 11, et il fit graver celle de 1854 sur la clef d'une autre porte de la même cour au bâtiment qu'il fit construire alors.

Digitized by Google

Aubert, seigneur du Godard, qui la posa, font croire qu'il s'agissait d'une maison d'une certaine importance qui nous reste inconnue [1].

Voici le texte de ce curieux document :

DU REGNE DE LOUIS QUINZE,
MESSIRE GASPAR HENRY CAZE
DE LA BOVE INTENDANT EN CHAMPAGNE
ET M. LEGENDRE INGENIEUR DES PONTS
ET CHAUSSÉES DE LAD. PROVINCE
CETTE PREMIERE PIERRE A ETE POSEE
PAR NOUS GUILLAUME AUBERT
ECUYER SEIGNEUR DU GODARD DU
MONSPIN, DAGUILCOURT ET AUTRES LIEUX
CONSEILLER SECRETAIRE DU ROY ET RECEVEUR
DES TAILLES EN LELECTION DE REIMS
AVEC DAME MARIE FRANCOISE LE DOUX
MA FEMME LE QUINZE JUIN MIL
SEPT CENT CINQUANTE

(Plaque de plomb au Musée de Reims. Hauteur égale à la largeur, 0 m. 555.)

1752

ANCIENNE MAISON ADNET, rue Saint-Etienne

En mai 1882, on trouva lors de travaux exécutés sous la chaussée de la rue Saint-Etienne (aujourd'hui

[1] D'après une inscription du château de Muizon, la maison de M. Aubert était dans la rue Saint-Etienne.

Digitized by Google

de l'Université), une pierre de fondation déposée au Musée, arrondie du haut dans le style Louis XV, et pourvue de deux trous ronds pour dépôt de médailles. Le texte en lettres italiques est ainsi :

O ✠ O

Iay été pauzé
par Mrs Charles et J. Nas Constance Adnet fils
de Mr Jean Nicolas Adnet
ajusteur de la Monoie de reims
et Mdme Nicole Gard ses
peres et mères le seizieme
novembre de l'année mil
sept cens cinquante deux
1752

(Pierre calcaire, hauteur, 0 m. 54 ; largeur, 0 m. 28.)

1756

MAISON, rue du Barbâtre, 31

La jolie façade Louis XV de cette maison, comprenant cinq ouvertures au rez-de-chaussée et à l'étage supérieur, porte la date de sa construction, 1756, sur la clef du milieu au sommet de la fenêtre. La porte d'entrée est surmontée d'un cartouche richement sculpté et d'une grille en fer forgé servant d'imposte

Digitized by Google

Toutes les clefs sont décorées de moulures et l'ensemble reste intact[1].

1757

PIERRE DE PROVENANCE INCONNUE (J. Lemere)

Une petite pierre de fondation, cintrée du haut, fut trouvée par le service de la voirie municipale et déposée au Musée à une date récente, sa provenance nous est inconnue. On lit ces mots qui nous renseignent seulement sur deux artisans menuisiers :

O

✠

LAN DE GRACE
MIL SEPT CENT CIN
QVANT · SEPT IAY ETE
POSSE PAR MESIEU
IOSEPH LEMERE · ET
NICOLAS BAILLI TOU
DEUX MAITRES MENUSIE

(Pierre calcaire, hauteur, 0 m. 25 ; largeur, 0 m. 24 ; épaisseur, 0 m. 12.)

[1] Une maison non datée, rue des Murs, 14, a gardé également intacts toute sa façade et son intérieur. On voit à l'imposte de la porte une grille en fer forgé offrant les emblèmes de l'architecte : compas, niveau, etc. C'était la demeure de M. Lefebvre, architecte justement réputé à Reims au XVIIIe siècle.

Digitized by Google

1760

ANCIENNE MAISON DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, rue de Contray, 18

La cour de cette maison offre, au-dessus d'une fenêtre du corps de logis du fond, la date de 1760, inscrite sur un cartouche ovale orné d'arabesques sur les côtés.

La première école organisée, antérieurement à cette date, par le fondateur des Frères, Jean-Baptiste de La Salle, aurait été placée dans les dépendances de cette vaste maison, qui communiquait alors par une sortie sur l'ancienne rue Neuve (aujourd'hui rue Gambetta).

1761 et 1772

ANCIENNE ABBAYE DE SAINTE-CLAIRE

Les Clarisses ou Cordelières de Reims occupaient, depuis le XIII^e^ siècle, un monastère situé à l'angle de la rue du Jard et de la rue Neuve (rue Gambetta actuelle). Gouvernées au XVII^e^ siècle par des abbesses triennales élues par elles-mêmes, ces dames avaient conservé une certaine autonomie dans la gestion de leurs biens. Deux sœurs de Colbert furent successivement élues abbesses au XVII^e^ siècle ; mais, depuis 1740, la suite de ces abbesses triennales ne nous est point connue, sauf pour la dernière, M^me^ Delamotte, en 1790[1].

[1] *La France pontificale*, par H. Fisquet, Métropole de Reims, p. 397.

Digitized by Google

Deux inscriptions nous permettent de fixer deux autres noms d'abbesses, ceux de Mme Mopinot en 1761, et de Mme Moët de Louvergny en 1772. Voici dans quelles circonstances leurs noms furent conservés :

En 1761, l'on construisait une assez vaste maison appartenant à l'abbaye dans une rue voisine (rue Marlot actuelle, n° 1, à l'angle de la rue Boulard, n° 7), et au lieu de mettre la pierre commémorative dans les fondations, on grava les noms des dignitaires de l'abbaye sur le faîte de la toiture, sur la base en plomb de l'épi qui décorait l'angle de cette toiture au-dessus du pan coupé vers la rue. L'épi décoratif a disparu, mais la base subsiste, ainsi que la maison tout entière avec sa forte corniche sous le toit. Lors d'une réparation de ce toit en mai 1887, on retrouva le texte commémoratif de la construction de 1761 ; l'inscription fut respectée à sa place et augmentée d'une mention de la restauration moderne.

Voici la lecture que nous avons faite, au moment même de la découverte, sur cette base en plomb mesurant 0m32 de hauteur sur 0m15 de largeur à chaque face ; on y trouve les noms de l'abbesse, Mme Mopinot, et des deux dépositaires, Mmes Cliquot et Lacourt, en 1761 :

A LA GLOIRE DE
DIEV ET A LA
MEMOIR DE
MADAME MARGVERI
MOPINOT ABBESSE
DE LABEYE MONNAS
TER DV COVVENT DE
STE CLAIR DE REIMS

Digitized by Google

ET DV REIGNE DE
MES DAMES
CLIQVOT ET LACOV
TE TOVT DEVX
DEPOSITAIR [1] DE LA
DITTE ABBEYE ET
PAR LEVR SOINT ON
FAIT ELEVER LES DITE
MAISON SY DESSOVS LE
2 JANVIER 1761.
POSET PAR
PIERRE CHANPAGNE
FILS COVVREVS
A REIMS.
LE ROY FECITE.

La mention contemporaine a été ajoutée en ces termes :

Restauré par Rousselle couvreur. Vignon Félix, propriétaire, 1887.

En 1772, une autre reconstruction avait lieu dans les bâtiments mêmes de l'abbaye, et cette fois, on grava le texte commémoratif encadré d'un filet sur une pierre de fondation mesurant 0m60 de hauteur sur 0m40 de largeur. Cette pierre fut retrouvée en mai 1889 par suite de démolitions opérées chez les religieuses du Bon-Pasteur, qui occupent encore une partie de l'ancienne abbaye.

[1] *Dépositaire* dans les communautés religieuses, celle qui a la garde de l'argent, des archives *(Dictionnaire de Littré)*.

Digitized by Google

Voici ce texte donnant les noms de l'abbesse, M^me^ Moët de Louvergny, et des trois dépositaires du Couvent, M^mes^ Mopinot, Delacourt et Nouvelet, en 1772:

A ✠ LA
GLOIRE DE DIEV
CETTE PIERRE A ÉTÉ POSÉ
PAR M^D^ ALDEGONDE MOET
DE LOVVERGNI [1] ABESSE
DE CE MONASTÈRE
M^D^ MARGVERITE
MOPINOT DE POSIT^ERE^
ENCHEFFE ET M^D^
MARIE REMIETTE DELA
COVRT DEPOSITERE E^N^ SECON
M^D^ MARIE ANNE NOVVELET
AVSSI DEPOSITERE LE
29 SEPTEMBRE
EN LAN DE GRACE 1772.

Ces deux inscriptions apportent ainsi un contingent aux rares documents qui nous restent de cette abbaye qui eut sa part de célébrité dans les annales de Reims [2].

[1] *Louvergny*, possession de la famille Moët, située dans le canton du Chesne, Ardennes.

[2] D. Marlot, *Histoire de Reims*, t. III, p. 568. — M. l'abbé Cerf a publié cette dernière inscription avec la suite des abbesses connues du XVIII^e^ siècle au monastère des Clarisses, dans le *Courrier de la Champagne* du 21 mai 1889.

Digitized by Google

1763

ANCIENNE MAISON ANDRIEUX, rue de Vesle, 35

Sous le chartil de cette maison, démolie de fond en comble en 1892 [1], on voyait à gauche en entrant la pierre de fondation incrustée dans la muraille. Cette pierre blanche offrait une inscription encadrée d'un filet arrondi aux angles ; elle a été transportée au Musée en bon état [2]. Le texte donne les noms de tous les membres de la famille :

DV REGNE DE
LOUIS XV POSE
PAR M. FLORENT
ANDRIEUX ET M^LE
MARGUERIT DV
BOIS SON EPOUSE
ELIZABETH ANDRIEU
SOPHIE ANDRIEUX
FLORENT SIMON
ANDRIEUX EN MAI
1763

(Pierre calcaire, hauteur, 0 m. 60 ; largeur, 0 m. 40.)

[1] Remplacée par le *Grand Bazar* ; c'est au cours de cette démolition que l'on trouva la mosaïque gallo-romaine qui a été installée dans la Salle Pommery, à l'Hôtel de Ville.

[2] Dépôt au sous-sol de l'Hôtel de Ville.

Digitized by Google

Le nom de la famille Andrieux se retrouve au XIXe siècle en la personne d'un ancien maire de Reims de 1828 à 1835.

1764

MONUMENT DE LA PLACE ROYALE

On ne voit pas, dans les récits contemporains, la trace d'une cérémonie de la pose d'une pierre de fondation, en 1757, pour les premiers bâtiments de la Place Royale construits du côté des rues Bertin et Trudaine, ni même pour la façade monumentale de la Douane [1]. Mais on donna une grande solennité à l'inauguration des fondations du piédestal de la statue du roi par Pigalle, le 30 octobre 1764 [2]. L'Intendant de Champagne et l'ingénieur Le Gendre y scellèrent la pierre portant une inscription commémorative. Cette pierre mesure, dit la *Relation*, trois pieds neuf pouces de hauteur sur deux pieds sept pouces de largeur ; sur laquelle est gravée, en lettres majuscules de 7 lignes de hauteur, cette inscription précédée d'une fleur de lis entre deux palmes :

[1] Nous avons assisté, le 11 mars 1911, à la pose en cérémonie de la première pierre du dernier construit de ces bâtiments vers la rue du Cloître, sous la direction de Max Sainsaulieu, architecte à Reims. L'édifice était terminé vers la fin de 1911.

[2] On imprima le récit de cette première fête avec celui des suivantes sous ce titre : *Relation de ce qui s'est passé à Reims le 30 octobre 1764 à la cérémonie de la pose de la première pierre du piédestal de la statue de Louis le Bien-Aimé, etc...*, Rennes, 1766, in-4°.

Digitized by Google

CE MONUMENT
QUI REPRÉSENTE LA DOUCEUR DU GOUVERNEMENT DE LOUIS XV
ET LE BONHEUR DES PEUPLES SOUS SON RÈGNE, A ÉTÉ PROJETTÉ
SOUS M. L'ÉVEQUE DE POUILLY, COMMENCÉ SOUS M. ROGIER, COULÉ
EN FONTE SOUS M. COQUEBERT, ET CONDUIT A SA PERFECTION
SOUS M. SUTAINE, LIEUTENANTS DES HABITANTS. L'AN DE GRACE
M . DCC . LXIV. LE XXX OCTOBRE.

(Suit la liste des 37 personnages présents, parmi lesquels figurent M. Pigalle, sculpteur ; M. Le Gendre, architecte ; M. Capron, inspecteur ; MM. Rousseau, Lefevre, Drouet, Bourgeois, entrepreneurs.)

ON DOIT A LA SOLLICITATION DE MESSIEURS SIMON PHILBERT DE LA SALLE, ANTOINE MAILLEFER, ET SIMON CLICQUOT BLERVACHE, LES BIENFAITS QUE SA MAJESTÉ A ACCORDÉS A LA VILLE DE REIMS, POUR LA CONSTRUCTION DE LA PLACE ROYALE ET LA PERFECTION DE CE MONUMENT [1].

Commencée sous Louis XV, la Place Royale de Reims a néanmoins le caractère de l'architecture Louis XVI, et elle offre aussi un spécimen anticipé des grands monuments de la fin du XVIII^e^ siècle.

L'érection de la statue royale fut brillamment fêtée le 25 août 1765 ; elle fut renversée et brisée le 15 août 1792, enfin remplacée, le 25 août 1819, par la statue actuelle, œuvre de Cartellier. Le socle fut refait à cette

[1] L'inscription complète est imprimée dans la *Relation* citée plus haut, et au-dessous, sur l'exemplaire de la Bibliothèque de Reims, le D^r^ L.-J. Raussin à écrit : « Je me suis laissé enfermer dans la douanne, pour y copier cette inscription ; le mot *Capron* est le seul qui ne soit pas en lettres majuscules », p. 4.

Digitized by Google

époque et sa première pierre avait été posée le 30 mars 1818 ; on replaça, avec raison, dans la fondation nouvelle, la première pierre du socle primitif [1].

1764

MAISON DU CŒUR NAVRÉ, rue Henri-IV, 38

A l'entrée de la ville, près de la Porte de Mars, on voit encore sur la gauche, en avançant dans la rue Henri-IV, une large et haute porte cochère cintrée, dont la clef porte la date de 1764, surmontant un

ENSEIGNE DU CŒUR NAVRÉ

cartouche au centre duquel est sculpté un cœur percé d'une flèche. C'est l'enseigne naïve, renouvelée à

[1] Ch. Sarazin, *La Place Royale de Reims*, 1911, pp. 54 à 56, pp. 106 à 108, récit de cette cérémonie avec le texte de la nouvelle inscription.

Digitized by Google

l'époque de Louis XV, d'une ancienne désignation donnée au moyen âge à une tour du rempart voisin, que l'on nommait la *Tour Crève-Cœur*, à cause des luttes que sa possession provoqua entre l'archevêque et les habitants. Le *Cœur crevé* ou *navré* était une hôtellerie au XVIII^e^ siècle [1]. L'architecture de la porte et son cartouche surtout en font désirer la conservation sur place.

1764 et 1720

ANCIEN COUVENT DES CORDELIERS

rues des Cordeliers, des Trois-Raisinets, de Mâcon et de l'Isle

Une pierre de fondation, provenant sans doute de ce couvent, a été trouvée dans une démolition sur la place Barrée et acquise par le Musée [2] il y a quelques années. On y voit le nom d'Anselme Féval, gardien des Cordeliers à cette date :

17 ✠ 64

CETTE PIERRE A ETE
PAVSE PAR LE R. P.
ANSELME FEVAL
GARDIEN DES R. P.
CORDELIER^S^ DE
REIMS

[1] *Vieilles rues et vieilles enseignes de Reims*, par H. JADART, 1897, p. 32. — Un moulage du cartouche a été pris en 1911 par M. Mary et figure dans les collections de la Société des Amis du Vieux Reims.

[2] Déposée au cloître de l'ancienne abbaye de Saint-Remi.

Digitized by Google

Il serait possible que la pierre ait marqué la fondation d'une maison voisine du couvent et lui appartenant, mais rien ne l'indique sur l'inscription.

On retrouva en 1836, sur l'emplacement même de l'église des Cordeliers, deux pierres de fondation datées de 1720, dont les textes nous ont été transmis dans une copie faite par M. Povillon-Piérard [1] ; elles sont intéressantes à reproduire à cause des personnages qui y figurent :

Cette première pierre a été posée par M^r Pierre de la Salle, capitaine de bourgeoisie, sindic apostolique de ce couvent, et par M^me Nicolle-Thérèse Lallement, son épouse, en 1720.

Cette première pierre a été posée par M^me Nicolle Nouvellet, veuve de feu M^r Jean Delasalle, conseiller échevin et capitaine de bourgeoisie, sindic apostolique de ce couvent en 1720.

« Ces deux pierres carrées, de 14 pouces de dimension, ont leur texte gravé en majuscules romaines, » ajoutait M. Povillon-Piérard, mais il n'indiquait pas si elles avaient été conservées quelque part.

Le couvent des Cordeliers se trouve partagé entre plusieurs propriétés particulières : la maison de la rue des Trois-Raisinets, n° 11, contient deux cours entourées d'arcades des anciens cloîtres ; celle de la rue de Mâcon, n° 2, offre sur les façades de la cour d'entrée

[1] J'ai transcrit, en 1882, ces textes sur la copie originale qui appartenait alors à M. l'abbé Cerf et provenait de M. Alexandre de Saint-Marceaux, ancien maire de Reims.

Digitized by Google

deux dates inscrites sur des cartouches incrustés à l'étage supérieur, celle de 1647 à la façade vers le nord, et celle de 1648 à la façade vers le couchant.

1766

MAISON, place Drouet-d'Erlon, 79

Au fond de la cour de cette maison, au dehors, sur la cheminée d'un petit bâtiment annexe, on lit la date de 1766 gravée dans la craie, et cette date nous paraît être celle de la construction de la maison entière. On y voit en effet, à l'intérieur, des appartements avec cheminées en marbre, boiseries, et dessus de portes peints de cette époque, et, au dehors, à la devanture sur la place, d'élégantes grilles ou balcons en fer forgé aux fenêtres des étages supérieurs, également de style Louis XV.

1768, 1748 ET 1732

ANCIEN HOTEL, rue de l'Hôpital, 3

Lorsqu'on démolit, en 1885, un ancien et vaste hôtel de la rue de l'Hôpital, qui avait été autrefois habité par M^me^ V^ve^ Clicquot-Ponsardin et remplacé par les caves Sainte-Barbe de la maison Werlé, on découvrit une pierre de fondation que M. Alfred Werlé

Digitized by Google

voulut bien offrir au Musée[1]. Le texte, encadré d'un double filet, avec des coquilles aux angles, se présente ainsi :

✠

P · P · P · PAR · MONSIEVR
ROBER · PERRARD · PERE ET
IAQVE · P^D^ SON FILS · ET
M · C · P^D^ LE TROIS SEPTEMBRE
LAN DE GRACE · 1768

O

(Pierre calcaire, hauteur, 0 m. 25 ; largeur, 0 m. 50.)

Une seconde pierre de fondation, plus étroite, portant une date antérieure, celle de 1748, avec le nom des Pérard, fut encore trouvée dans le même hôtel et se trouve conservée dans la salle du premier étage du Pavillon de Muire (rue du Marc, 18), où nous l'avons examinée le 28 mai 1911 sur l'indication de M. Paul Savy. On y lit en lettres majuscules :

CETTE
PIERRE A ETE
POSÉ PAR M
PIERRE PE
RARE PAR
M^LLE^ CHATE
RINE PERAR
LE IO NOVE
MBRE 1748

[1] Musée lapidaire, alors dans la crypte de l'Archevêché, *Catalogue*, 1895, p. 93. — On mit au jour dans le même hôtel de la rue de l'Hôpital deux belles cheminées sculptées de la Renaissance, qui viennent d'être remontées (1910) dans le pavillon des seigneurs de Muire, enclavé dans l'hôtel de la rue du Marc, n° 18.

Digitized by Google

Ce sont d'autres membres de la famille Pérard qui figurent dans cette inscription relative à la construction d'une maison plus ancienne que la première.

Enfin, la même collection d'antiquités, conservée dans l'hôtel de la famille Werlé, nous a fourni une troisième pierre de fondation avec la date de 1732 et les noms de Blavier et de Linguet, de provenance inconnue, et portant un texte ainsi gravé :

CETTE PIERRE
A ETE POSE PAR
Mˢ Louis René BLAVIERˢ
Agé de ... ANS 1732
An presence de Mˢ
Leinguet

(Pierre dure, hauteur, 0 m. 18 ; largeur, 0 m. 28 ; épaisseur, 0 m. 13.)

1771

MAISON, rue Cérès, 32

Ancienne demeure de la famille Forest-Fourneaux, cette maison a une façade très longue sur la cour, au fond un bâtiment du XVIᵉ ou XVIIᵉ siècle, mais elle n'offre de saillant sur la rue que la porte cochère surmontée d'une fenêtre avec balcon en fer forgé ; au-dessus retombent deux riches guirlandes Louis XVI ; on lit sous la corniche du sommet la date de 1771, bien en rapport avec l'architecture de cette petite façade recouverte d'une toiture en pavillon, très simple mais joli spécimen du goût de cette époque.

Digitized by Google

1775

PLAQUE DE PROVENANCE INCONNUE

(Etienne Leseure)

On ignore l'emplacement exact de la maison, voisine du Théâtre actuel, qui fut rebâtie par Etienne Leseure en 1775 après la démolition de la Porte aux Ferrons, et dont la plaque de fondation est conservée au Musée. Voici le texte assez curieux, gravé sur cette plaque en plomb de 0m30 de hauteur sur 0m20 de largeur :

L'AN DV SACRE DE LOVIS SEIZE
MIL SEPT CENT SOIZANTE QVINZE
LE ROY APRES AVOIR ORDONNE AVANT
SON DEPART DE REIMS DE DETRVIRE LA
PORTE AV FERRON + CETTE MAISON A ETE
REBATIE × × REINE LESEVRE AAGEE DE TROIS
ANS DEVX MOIS FILLE D'ETIENNE LESEVRE
MARCHAND EN CETTE VILLE NATIF DE CHAALONS
EN CHAMPAGNE BAPTIZE A LA PAROISSE ST GERMAIN
AAGE DE QUARENTE TROIS ANS ET DE MARIE
THERESE MORTAS NATIFE DES INDES BAPTISEE
A BLASSI PROCHE VITRI LE FRANÇOIS [1] A POSE
CETTE PIERRE LE VINGT DEVX SEPTEMBRE ET
A ETE BATIE SOVS LA DIRECTION DE MONSIEVR
LEFEVRE PREMIER ARCHITECTE DE REIMS × ×

[1] *Blacy*, canton de Vitry-le-François. — Il serait curieux de rechercher dans les registres de cette commune comment une jeune fille, originaire des Indes, vint s'y faire baptiser et s'unit ensuite à un négociant rémois.

Digitized by Google

L'architecte, désigné ici comme le « premier architecte de Reims », Lefebvre, avait son habitation dans la rue des Murs, n° 14 ; sa maison, déjà signalée plus haut, est restée intacte sur la façade et à l'intérieur ; elle offre encore, au centre de l'imposte en fer forgé qui surmonte la porte, les attributs de l'architecte : le compas, l'équerre et le niveau.

1778

ANCIENNE ABBAYE DE SAINT-REMI

(Hôpital civil)

Grand Escalier. Bibliothèque, Cloître

L'abbaye de Saint-Remi fut incendiée en partie le 15 janvier 1774, et les plans de reconstruction ne tardèrent pas à être dressés par Duroché, architecte-ingénieur du roi[1] ; la communauté les approuva le

[1] *Duroché*, architecte de l'Intendance de Soissons. — *Archives de Reims*, Fonds de l'abbaye de Saint-Remi, Renseignements, liasse 21, n° 28, réparations aux bâtiments claustraux (1782). — *Archives nationales*, Marne, III[e] classe, n° 2 (Plans). Plan des bâtiments de l'abbaye royale de Saint-Remi de Rheims, faits en 1774 (4 feuilles). 1 Plan de la façade neuve à construire avec chambres d'hôtes, dans l'entresol, signé Durocué, architecte ingénieur du roi, agréé et approuvé par la communauté sous le bon plaisir des supérieurs majeurs et signé par nous procureur et senieurs, *ne varietur*, le 31 Juillet 1774. De Bar, prieur, Fr. Emm. de la Porte, Sutaine, senieur, Gerard, senieur. Trois autres plans, dont celui n° 3 du rez-de-chaussée de l'abbaye incendiée le 15 Janvier 1774, signé Durocué, approuvé par les mêmes que le n° 1.

Digitized by Google

Digitized by Google

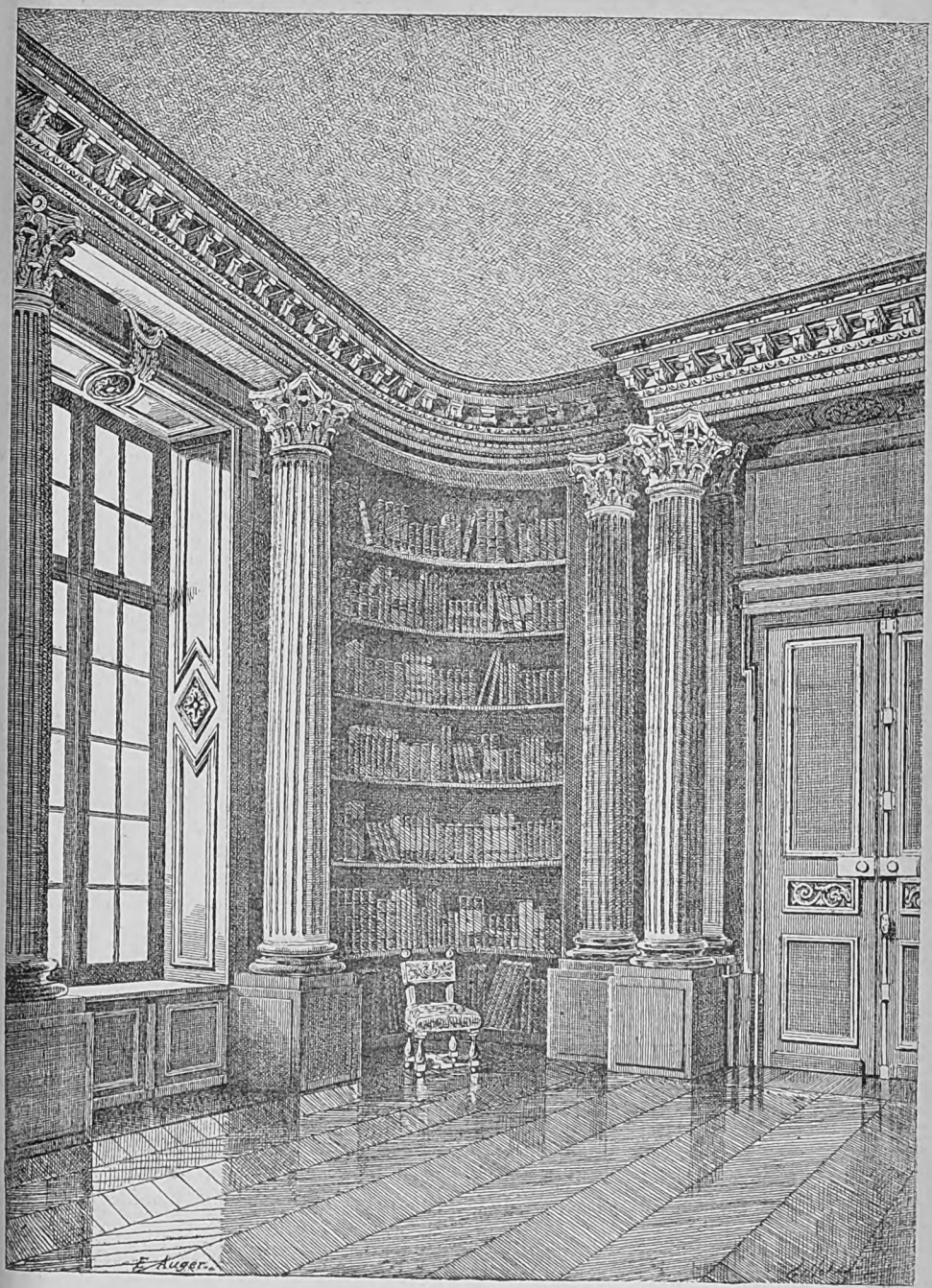

BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-REMI (1784)

Digitized by Google

31 juillet de la même année et les travaux furent successivement exécutés pour la façade sur la cour, les étages supérieurs du cloître, la Bibliothèque (chapelle actuelle)[1] et le grand escalier à double révolution, qui porte en dedans, sur le sommet de l'arcade d'entrée, la date gravée sur la pierre de 1778[2].

Cette date offre un sérieux intérêt en ce qu'elle fixe approximativement la fin des travaux par la construction du bâtiment en hors-d'œuvre, vaste et haut pavillon de pur style Louis XVI, qui contient l'escalier resté intact, encore garni de ses magnifiques rampes en fer forgé ; les baies cintrées qui l'éclairent ont gardé aussi leurs vitres blanches de l'époque, leurs armatures en plomb et les guirlandes qui surmontent celles du bas. Au dehors, les lignes très sobres de cette construction lui donnent un caractère qui contraste avec le cloître, bâti au début du XVIII[e] siècle[3], sur les plans de Jean Bonhomme, architecte rémois.

[1] Sur cette Bibliothèque voici une note du D[r] Louis-Jérôme Raussin : « La menuiserie de la nouvelle Bibliothèque, qui est d'ordre corinthien (sans frize), a été faite par Jean Blondel, elle n'a été finie et placée qu'en 1784 et 1785. C'est aussi lui qui a fait et rapetassé les pièces de menuiserie qui entourent le cabinet qui est comme l'anti-chambre de cette belle salle. » (*Cérémonies des sacres*, recueil du D[r] L.-J. Raussin, à la Bibliothèque de Reims, n° 1.492, folio nouveau 265 verso.)

[2] *Journal de Dom Chastelain*, bénédictin rémois, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. CX, p. 144, avec la vue du grand escalier, dessin de E. Auger.

[3] *Notice sur l'ancienne abbaye de Saint-Remi*, par H. Jadart, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XLV, 1885, pp. 155 à 187, avec plan et vues des chapiteaux du XII[e] siècle. — La première pierre du grand cloître actuel de l'abbaye fut posée, le 10 septembre 1709, par l'abbé Camille

Digitized by Google

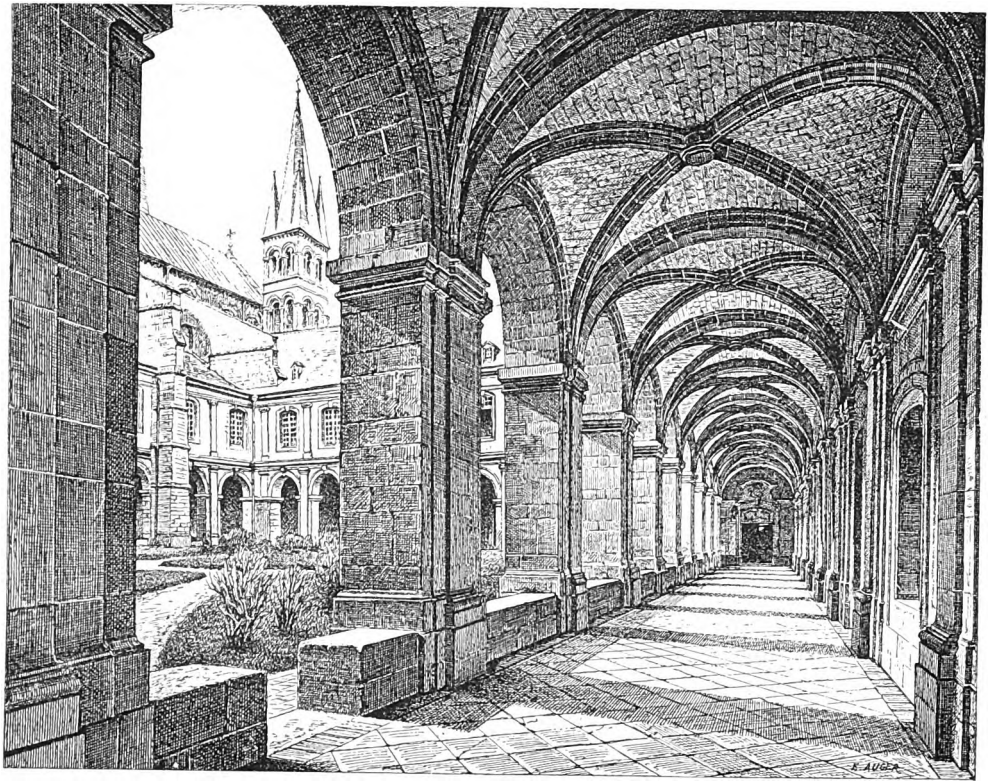

CLOITRE DE L'ABBAYE DE SAINT-REMI (1709)

Digitized by Google

Ce cloître recèle encore dans sa maçonnerie sa pierre de fondation à l'angle sud-ouest, et, si elle reparaissait au jour, on y lirait ce texte assez pompeux qui termine notre série d'inscriptions :

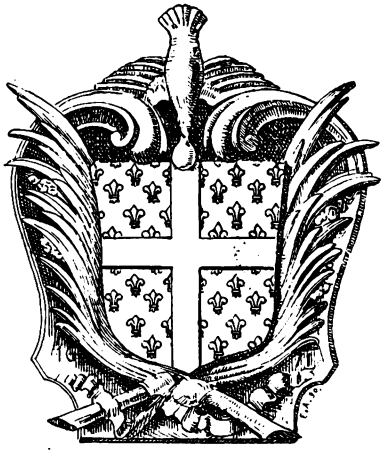

FAVENTE CHRISTO
REGNANTE LUDOVICO MAGNO
MAURITIO LE TELLIER ARCHIEPISCOPO DUCE REMENSI
PRIMO FRANCIÆ PARI, HUJUS ARCHIMONASTERII ABBATE
DOMNO LUDOVICO PISANT EJUSD. PRIORE
CLAUSTRUM ISTUD RUINÆ PROXIMUM
A FUNDAMENTIS EXTRUI CŒPIT

Le Tellier de Louvois, neveu de l'archevêque de Reims, « dans le coin de la première arcade, au pied du premier pillier boutant de l'église du côté d'occident, vers la porte qui descend de la nef dans le cloitre. » L'inscription en latin de cette pierre de fondation est donnée, ainsi que le récit de la cérémonie, dans le *Registre des choses mémorables arrivées en l'abbaye de Saint-Remy, 1624 à 1764*, manuscrit de la Bibliothèque de Reims, p. 104.

Digitized by Google

ILLUSTRISSIMUS CAMILLUS LE TELLIER DE LOUVOIS
ABBAS BURGOLIENSIS, ECCLESIÆ REMENSIS PRÆPOSITUS
REGIS BIBLIOTHECARIUS
NOMINE EXCELLENTISS^I ABBATIS PATRUI SUI
PRIMUM LAPIDEM POSUIT
PRÆSENTIBUS ET PLAUDENTIBUS MONACHIS
ANNO DOMINI MILLESIMO SEPTINGENTESIMO NONO
DIE VICESIMA SEPTEMBRIS

1785

MAISON HEIDSIECK, rue de Sedan, 7

Cette maison, avec sa large porte d'entrée sur la rue de Sedan, paraît bien avoir été construite au XVIII^e siècle, mais ce n'est point sa pierre de fondation que nous signalons. Nous reproduisons le texte d'une inscription moderne, gravée en lettres capitales dorées sur une

Digitized by Google

plaque de marbre noir et fixée sur la muraille au fond de la cour, pour rappeler l'origine du commerce de vins de Champagne exercé dans le même immeuble, sous le même nom, depuis un siècle et plus d'un quart de siècle maintenant. On y lit :

EN 1785
LA MAISON
HEIDSIECK & Cie
A ÉTÉ FONDÉE
DANS CETTE PROPRIÉTÉ

(Hauteur et largeur, 0m65 environ.)

1798

MAISON, impasse des Carmélites, n° 2

Nous n'avons pas rencontré dans les rues de Reims de pierre de construction incrustée avec les noms des maçons dans le sommet du pignon, comme on en rencontre si souvent dans les habitations rurales.

Il est une date cependant ainsi gravée au sommet du pignon de la vieille petite maison sise au coin de la rue Clovis, portant le n° 2 de l'impasse des Carmélites[1]. On y lit la date de 1798 sur une boule saillante de la maçonnerie au-dessous d'une moulure. C'est la dernière date du XVIIIe siècle que nous puissions indiquer dans nos rues.

[1] Indication fournie par M. P. Savy, entrepreneur, 1911.

Digitized by Google

ADDITION

J. Bte ANTOINE A POSÉ
LA PREMIÈRE PIERRE
DE CETTE USINE LE
16 FLORÉAL LAN 6
1798

(Inscription tracée sur une petite plaque en ardoise conservée au Musée du Parc de La Haubette. 1912.)

A côté, se trouve la pierre en craie très épaisse, creusée pour recevoir la plaque et offrant à la surface deux lignes diagonales, une petite croix, ainsi qu'un trou assez profond au milieu où l'on déposa la monnaie en bronze, décime à l'effigie de Louis XVI, qui y est encore.

Le 16 floréal an VI correspond au 5 mai 1798.

Cette pierre de fondation a été placée au Musée par M. Nouvion-Jacquet, après l'avoir découverte dans son habitation, rue Saint-Symphorien, 29.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCLUSION

Nous terminons ici notre série de dates dont l'une des dernières est celle de la reconstruction de l'abbaye de Saint-Remi, œuvre grandiose qui montre ce qu'avaient encore de vitalité et de ressources nos Bénédictins de Saint-Maur à la veille de la Révolution.

En remontant de six siècles en arrière, nous avons débuté au XIII^e^ *siècle par la construction de la cathédrale et par celle des remparts et des portes de l'enceinte fortifiée du* XIV^e^ *siècle. Au* XV^e^ *siècle, nous avons retrouvé une pierre de fondation à l'abbaye de Saint-Denis ; puis au* XVI^e^ *siècle, nous avons vu commencer la suite des hôtels et des maisons particulières, des églises, couvents, hôpitaux, collège et séminaire,*

Digitized by Google

qui se continue à travers le XVII^e^ *siècle jusqu'à la fin du* XVIII^e^.

Nous sommes arrivés ainsi à l'époque contemporaine des XIX^e^ *et* XX^e^ *siècles, pour lesquels cette revue sera poursuivie un jour, afin de préciser les dates des constructions nouvelles, plus ou moins originales, ajoutées sans cesse à celles qui nous restent comme un legs des siècles passés.*

Digitized by Google

TABLE DES ARTICLES

	Pages
Édifices datés et Pierres de fondation a Reims, du XIII^e^ au XVIII^e^ siècle. Avant-Propos.	1
XIII^e^ siècle, Cathédrale de Reims.	1
XIV^e^ au XVIII^e^ siècle. Anciens remparts de Reims	4
1450. Hôtel de Bezannes, rue de la Clef, 4.	7
1477. Ancienne abbaye de Saint-Denis	8
1522. Hôtel Le Vergeur, rue du Marc, 1.	11
1546 et 1557. Maison de La Salle, rue de l'Arbalète, 6 et 8	13
1548. Église Saint-Jacques, chœur.	15
1560 Caves du Palais de Justice	19
1564. Maison, rue Chanzy, 83.	19
1565 et 1573. Pavillon de Muire, rue du Marc, 18	21
1565. Maison, rue de l'Échauderie, 8	23
1567 et 1658. Église Saint-Remi, croisillon nord, et clôture du chœur.	23
1568. Maison de l'Ange, rue Carnot, 14.	25
1578. Maison, rue Cotta, 6	26
1583 et 1711. Ancienne église des Minimes	26
1585. Maison, rue de Talleyrand, 39.	28
1592. Ancienne maison du Marché à la laine, rue Courmeaux, 45.	29
1606. Maison, rue des Élus, 12	29
1607. Maison, rue du Clou-dans-le-Fer, 10	30
1613. Maison, place du Palais de Justice, 16	31
1613 et 1682. Ancienne église des Capucins.	32
1615. Ancienne Maison de la Chrétienté, place du Parvis	35
1616. Maison, rue Cérès, 28.	35
1616. Maison, rue Rogier, 11	36
1618. Maison, rue de Courlancy, 1.	36
1619 et 1678. Ancien Collège des Jésuites.	37

Digitized by Google

Pages

1624. Maison, rue du Carrouge, 20 38
1625. Maison *Pain et Vin*, rue Saint-Jean-Césarée, 24 38
1627. Église Saint-Maurice, chevet 40
1627. Hôtel de Ville de Reims. 42
1640. Maison, rue de la Tirelire, 6. 45
1651. Maison de Jean Maillefer, rue de l'Université, 40. 46
1652. Maison de *l'Écu de Reims*, rue de l'Université, 46. 48
1654 et 1721. Anciennes maisons Lagoille, rue Chanzy, 9. 50
1665. Maison, rue Saint-Just, 6. 52
1673. Maison de Sainte-Barbe, rue de l'Avant-Garde, 17. 52
1680. Enseigne des *Trois Maillets*, rue des Cordeliers, 22. 54
1680. Maison de la Grue, rue de la Grue, 5 54
1682. Ancienne Commanderie du Temple 56
1685. Ancienne Maison de la Gerbe, rue de Bétheny, 6 57
1686. Ancien Séminaire, Lycée 57
1687. Ancien presbytère de Saint-Maurice 60
1688. Maison Moreau de Sery, rue de la Grue, 12 60
1690. Palais archiépiscopal, façade est 61
1690. Puits, rue du Barbâtre, 163. 62
1691. Maison, rue Dieu-Lumière, 22 65
XVII^e^ siècle. Ancien couvent des Frères prêcheurs 66
XVII^e^ siècle. Ancien Hôpital général 67
1700. Ancienne abbaye de Saint-Pierre-les-Dames 68
1701. Maison, rue du Jard, 68 69
1706. Ancienne maison Bachelier, rue de l'Université 69
1713. Maison, rue de Vesle, 183. 71
1720. Ancien Hôtel de Joyeuse 71
1720 Pierres de provenance inconnue. 72
1727. Ancienne maison Polonceau, rue du Trésor, 5 74
1736. Maison, rue du Faubourg-Cérès, 42 74
1740. Ancienne maison Roland, boulevard Lundy, 4 75
1747. Ancien Hôpital Saint-Antoine. 76
1748, 1740 et 1756. Ancien Château d'Eau et aqueduc, Fontaine de la cathédrale dédiée à Jean Godinot. 76
1749. Maison du Chapitre, rue Carnot, 5 83
1750. Ancienne maison Gerdré, boulevard Lundy, 4. 84

Digitized by Google

Pages

1750. Plaque de provenance inconnue (G. Aubert). 85
1752. Ancienne maison Adnet, rue de l'Université 86
1756. Maison, rue du Barbâtre, 31 87
1757. Pierre de provenance inconnue (J. Lemere) 88
1760. Ancienne maison des Frères, rue de Contray, 18 89
1761 et 1772. Ancienne abbaye de Sainte Claire 89
1763. Ancienne maison Andrieux, rue de Vesle, 35 93
1764. Monument de la place Royale. 94
1764. Maison du Cœur Navré, rue Henri-IV, 38. 96
1764 et 1720. Ancien couvent des Cordeliers 97
1766. Maison, place Drouet-d'Erlon, 79 99
1768, 1748 et 1732. Ancien Hôtel, rue de l'Hôpital, 3 99
1771. Maison, rue Cérès, 32. 101
1775. Plaque de provenance inconnue (Et. Leseure) 102
1778. Ancienne abbaye de Saint-Remi, grand escalier. 103
1785. Maison Heidsieck, rue de Sedan, 7. 109
1798. Maison, impasse des Carmélites, 2 110
Conclusion 111

Digitized by Google

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pages

1. — Armoiries de Nicolas Ancelet 6
2. — Armoiries de Pierre de Bezannes 8
3 — Ancienne abbaye de Saint-Denis. 9
4. — Façade de la maison de La Salle, planche en phototypie J. Bienaimé 14
5. — Cartouche daté (1548) de l'église Saint-Jacques 15
6. — Arcature Renaissance de l'église Saint-Jacques 17
7. — Intérieur de l'église Saint-Jacques 18
8. — Cartouche daté (1568) de la maison de l'Ange, rue Carnot, 14 25
9. — Cartouche daté (1585) de la maison rue de Talleyrand, 39. 28
10. — Bibliothèque du collège des Jésuites, 1678 39
11. — Chevet de l'église Saint-Maurice, 1627 41
12. — Armoiries de Nicolas Lespagnol 42
13. — Hôtel de Ville de Reims, 1627 43
14. — Armoiries de Claude Lespagnol 44
15. — Plaque de foyer datée (1651), maison de Jean Maillefer 46
16. — Maison de Jean Maillefer (fond de la cour), 1651 47
17. — Maison de Jean Maillefer (entrée sur la cour) 1651 49
18. — Cartouche daté (1652) de la maison de l'Écu de Reims 50
19. — Statue datée (1673) de sainte Barbe 53
20. — Enseigne datée (1680) des Trois Maillets 54
21. — Enseigne datée (1685) de la Grue 55
22. — Enseigne datée (1685) de la Gerbe 57
23. — Armoiries de Charles-Maurice Le Tellier 59
24. — Puits daté (1690), rue du Barbâtre, 163 63
25. — Armoiries de la famille Bachelier 70
26. — Enseigne datée (1764) du Cœur Navré 96
27. — Grand escalier daté (1778) de l'abbaye de Saint-Remi ... 104
28. — Bibliothèque de la même abbaye (1778) 105
29. — Cloître de la même abbaye (1709) 107
30. — Armoiries de la même abbaye 108
31. — Emblème de la Congrégation de Saint-Maur 109
32. — Armes de Reims (au verso de la couverture).

Digitized by Google

TABLE DES NOMS

A

Adnet (famille), 87.
Aimé (Nicolas), lieutenant des habitants, 24.
Ancelet (Nicolas), lieutenant des habitants, 6.
Andrieux (famille), 93.
Aubert (Guillaume), seigneur du Godard, 86.
Aubri de Humbert, archevêque, 3.

B

Bachelier (Nicolas), doyen du Chapitre, 70.
Bailli (Nicolas), menuisier, 88.
Bar (Dom *de*), prieur de Saint-Remi, 103.
Béthune (Angélique de), abbesse de Saint-Pierre, 68.
Bezannes (Pierre de), lieutenant des habitants, 8.
Blavier (René), 101.
Bonhomme (Jean), architecte de l'Hôtel de Ville, 44.
Bonhomme (Jean), architecte du cloître de Saint-Remi, 106.
Brûlart (François), abbé de La Valroy, 37.

C

Capron, architecte, 95.
Caze de la Bove, intendant, 86.
Champagne (Pierre), couvreur, 91.
Chantereau (François), syndic des Capucins, 34.
Charlier (Nicolas), curé de Saint-Maurice, 60.
Choilly (Henri), marchand bourgeois, 13.
Clicquot (Madame), dépositaire de Sainte-Claire, 91.
Clicquot-Blervache (Simon), 95.
Clicquot-Ponsardin (Veuve), 99.
Clignet (Rigobert), chanoine, 84.
Cloquet (Joseph), chanoine, 84.
Colbert (J.-B.), frère prêcheur, 66.
Coquebert (H.), lieutenant des habitants, 95.
Cotte (Robert de), architecte, 61.

D

Dey de Seraucourt, grand vicaire, 34.
Duroché, architecte, 103.

F

Favart (Gérard), sénéchal, 84.
Féval (Anselme), gardien des Cordeliers, 97.
Fremyn (famille), 31, note.

G

Gerdré (famille), 85.
Godart (Jean), chanoine, 64.
Godinot (Jean), chanoine, 76; son testament, 79.
Grille (?), 69.

H

Hachette (Elisabeth), supérieure de l'Hôpital-Général, 67.
Heidsieck (maison), 109.

J

Jacques (Nicolas), sculpteur, 44.
Jean d'Orbais, maître de l'œuvre de Notre-Dame et ses successeurs, 3.
Joffrin (Jacques), abbé de Saint-Denis, 10.
Joyeuse (Gédéon de), marquis de Grandpré, 72.

Digitized by Google

L

Lacourt (Madame), dépositaire de Sainte-Claire, 91, 92.
Lallement (*Nicolle-Thérese*), 98.
La Salle (*Jean de*), échevin, 98.
La Salle (*saint Jean-Baptiste de*), 14, 89.
La Salle (*Philbert de*), 95.
La Salle (*Pierre de*), capitaine de bourgeoisie, 98.
Lagoille (famille), 50, 51.
Le Dieu (*Liè*), 22.
Le Doux (*Marie-Françoise*), 86.
Lefebvre, architecte, 88, note, 103.
Le Gendre, ingénieur, 86, 94, 95.
Lemere (*Joseph*), menuisier, 88.
Leseure (*Etienne*), marchand, 102.
Lespagnol (*Claude*), lieutenant des habitants, 44.
Lespagnol (*Nicolas*), lieutenant des habitants, 42.
Le Tellier (*Camille*), abbé de Bourgueil, 106, 109
Le Tellier (*Charles-Maurice*), archevêque, 58, 61, 62, 108.
Le Vergeur (*Nicolas*), grènetier, 12.
Levesque de Pouilly (*L.-J.*), lieutenant des habitants, 81, 95.
Linguet (*M.*), 101.
Lorraine (*Louis de*), archevêque, 27, 32.
Lorraine (*Renée de*), abbesse de Saint-Pierre, 32.

M

Maillefer (*Antoine*), 95.
Maillefer (*Jean*), marchand bourgeois, 46, 48.
Moët (*Aldegonde*), abbesse de Sainte-Claire, 92.
Mopinot (*Marguerite*), abbesse de Sainte-Claire, 90, 92.
Moreau, seigneur de Séry, 61.
Mortas (*Thérese*), 102.

N

Noël (*Nicolas*), seigneur de Muire, 21.
Nouvelet (*Marie-Anne*), dépositaire de Sainte-Claire, 92.
Nouvelet (*Nicole*), 98.

P

Pain et Vin (*P.*), prieur de Saint-Nicaise, 40.
Parchappe de Vinay, prévôt du Chapitre, 84.
Pérard (famille), 100.
Pigalle, sculpteur, 95.
Polonceau (*Nicolas*), 74.

R

Raussin (*Dr L.-J.*), 95, note, 106, note.
Rogier (*J.-Fr.*), lieutenant des habitants, 81, 95.
Rohan (*A.-J. de*), archevêque, 76.
Roland (*L.-R.*), seigneur de Cheray, 75.

S

Sohier (*Hubert*), garde marteau, 73.
Sutaine (*J.-B.*), lieutenant des habitants, 95.

Digitized by Google

UN PROJET DE VENTE

DE

LA CATHÉDRALE DE REIMS

AU XVIII^E SIÈCLE

Communication de M. ANATOLE PAROISSIEN

Membre correspondant

Un peintre aimable, séduisant, ingénieux, M. Emile Bayard, inspecteur au Ministère des Beaux-Arts, a, ces derniers temps, écrit un bon livre, un livre utile, qui était à faire et qu'on attendait. Ce précieux guide permet à chacun de faire un pèlerinage esthétique et profitable à nos vieilles cathédrales, à nos basiliques, à nos églises, de visiter nos plus curieux monuments, châteaux historiques, demeures séculaires, d'apprécier les meubles anciens, les vieux bois travaillés, les fers forgés, la floraison des chapelles dentelées, des fontaines ouvragées, des enseignes décoratives, de tous les objets de style où l'art du fondeur, du graveur, du batteur de métaux et de l'imagier des temps lointains s'exerça pour le charme de l'esprit et le plaisir des yeux.

Que notre Cathédrale de Reims y apparaisse, en peut-on douter? Un recueil des beautés du monde sans elle ne serait pas complet. Mais quel Rémois fervent

Digitized by Google

aurait lu sans émotion cette révélation singulière? Voici ce que M. Bayard écrivait :

Nous trouvons la note suivante dans un journal daté du 10 nivôse, an VII :

« Le Ministre de l'Intérieur vient d'écrire au Ministre des Finances, pour l'inviter à suspendre la vente de la Cathédrale de Reims; le produit de la vente serait peu considérable, et la conservation du monument est précieuse, sous les rapports de l'antiquité et de l'art. Nous espérons, en conséquence, que des adjudications barbares ne porteront pas la hache sur ce beau monument, que la faux du vandalisme avait respecté, et n'ajouteront pas cette perte à toutes celles dont gémissent les amis des arts. »

A quoi tiennent les chefs-d'œuvre !

(Emile Bayard. *L'art de reconnaître les styles.* Paris, 1910. Note, p. 127.)

Ainsi l'on aurait, en des temps critiques, sous le Directoire, mis la Cathédrale en vente! Une enquête me tentait, que j'ai faite, et dont, sous forme épistolaire ayant la concision d'un procès-verbal, je donne ici le résultat.

I

Je note, dans l'ordre, les réponses successives faites à mes questions, dont l'objet se devine.

Je devais m'adresser tout d'abord à notre éminent collègue, M. H. Jadart, dont les obligeants services sont acquis à tous ceux qui font appel à son érudition et à sa courtoisie.

M. Jadart me répondit :

Reims, le 5 octobre 1910.

Notre attention a été attirée sur cette question de mise en vente de la Cathédrale de Reims, citée par Louis Paris

Digitized by Google

quelque part, sans indication de document, ni de date. M. Demaison, archiviste, a fait les recherches les plus étendues à cet égard, pour sa publication qui vient de paraître sur ce monument. Il n'a rien trouvé, et je ne puis moi-même rien fournir à l'appui.

Je demandais, en même temps, à M. Bayard de vouloir bien m'indiquer la source de ses renseignements, c'est-à-dire le titre du journal cité par lui et dont la date seule : « 10 nivôse, an VII », est précisée.

M. Bayard m'écrivit :

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

Paris, 13 octobre 1910.

J'ai vainement cherché dans mes papiers et notes le renseignement que vous me demandez.

Tout ce que je peux vous affirmer, présentement, c'est son authenticité. Croyez que lorsque ce document se retrouvera, soit sous ma main, soit dans ma mémoire, je me ferai un plaisir de vous l'adresser.

De M^me^ Godbillon-Sartor, critique d'art à Reims, très documentée sur tout ce qui touche à la Cathédrale et à nos principaux monuments, cette lettre reçue dégage une lumière nouvelle :

Reims, 4 novembre 1910.

Vous trouverez le document qui vous intéresse dans les *Toiles peintes et Tapisseries*, de L. Paris, et dans la plaquette de Henri Menu, *Bric-à-Brac Rémois*. Malheureusement, ces deux auteurs ont négligé d'indiquer la source de leur renseignement, et il serait peut-être bon, si toutefois la proposition a été réellement faite au district, de consulter les archives du temps.

Digitized by Google

Pour consulter les archives du temps, suivant ce sage conseil, je me suis adressé à la Préfecture de la Marne, bureau des Archives départementales, puis à la Bibliothèque nationale.

1° Réponse de M. Berland, Archiviste :

Châlons, 9 novembre 1910.

En réponse à votre demande du 5 courant, j'ai le regret de vous informer que je ne connais aux Archives départementales de la Marne, aucun document relatif à l'affaire dont vous parlez. Il est vrai que le fonds révolutionnaire n'est pas encore dans un ordre définitif, mais j'en ai parcouru assez minutieusement tous les dossiers pour pouvoir vous donner à ce sujet une affirmation presque absolue.

2e Réponse de M. l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale :

Paris, 15 novembre 1910.

En réponse à votre lettre du 13 courant, je m'empresse de vous informer qu'il existe de nombreux journaux à la date que vous indiquez (10 nivôse, an VII). Il vous serait utile, pour vous permettre de diriger utilement vos recherches, de consulter le catalogue de l'Histoire de France publié par la Bibliothèque Nationale, et la *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution*, par M. Maurice Tourneux.

Seconde lettre de M. Jadart, bibliothécaire.

Reims, 15 novembre 1910.

Puisque vous désirez de plus amples détails sur cette allégation, sans aucune preuve, d'une mise en vente de la Cathédrale, en l'an VII, voici ce que je trouve :

En l'an VII, il n'y avait qu'un journal à Reims, *Les*

Digitized by Google

Affiches, de Havé. Or, il n'y a pas de numéro du 10 nivôse, an VII; les numéros des 29 frimaire et 11 nivôse, an VII, qui sont seuls aux environs de cette date, ne font aucune mention de la Cathédrale. Au surplus, ce n'eût pas été en l'an VII, que cette question aurait pu être soulevée, c'eût été en l'an II, ou III, ou IV au plus.

Quant aux citations que l'on vous a indiquées, les voici également, aussi vagues que possible :

Louis Paris a écrit que : « Trois ardents patriotes... et fort habiles industriels, avaient soumissionné et sollicité moyennant quelques assignats, le privilège de démolir la Cathédrale, et, durant quelques jours, fut réellement mise en question l'existence du plus beau monument de la Chrétienté. » (*Toiles peintes et Tapisseries de la ville de Reims*, t. I, 1843, pp. XVI à XVII.) Sans date, sans renvoi aucun, ce texte est sans valeur, il est ainsi jugé par M. Demaison dans sa *Notice sur la Cathédrale*, en tête de l'album Ponsin-Druart, p. 59.

Enfin, M. Menu a écrit : « Après la fermeture des églises,... des aigrefins parlaient de la mise en vente de la Cathédrale. » C'est tout, et je crois que c'est insuffisant. (*Bric-à-Brac Rémois*, 1899, p. 17.)

Carte postale du même :

Reims, 17 novembre 1910.

Je crois que les recherches ne peuvent guère aboutir ici et M. Charlier y a vu sans rencontrer le dit journal, ni mention nulle part. Je crois bien qu'il y a eu confusion avec l'église Saint-Nicaise, dont la vente fut confirmée le 4 nivôse, an VII. On a pu en parler dans un journal et confondre avec la Cathédrale.

Seconde lettre de M. Bayard.

Paris, 24 novembre 1910.

Croyez que je n'ai pas perdu de vue le désir de vous donner satisfaction. J'ai même retrouvé le moyen de

Digitized by Google

réussir au mieux, en tout cas, du possible. J'attends une réponse décisive à cet égard que je m'empresserai de vous faire connaître aussitôt.

Il fallait aussi chercher à la Bibliothèque de Châlons. M. le Bibliothécaire découvrit ce renseignement qu'il m'adressa :

BIBLIOTHÈQUE ET MUSÉE

ARCHIVES

Châlons-sur-Marne, 28 novembre 1910.

En réponse à votre lettre du 13 courant, j'ai l'honneur de vous informer que la Bibliothèque Municipale possède le *Journal du Département de la Marne*, du 10 nivôse, an VII, et l'article qui vous intéresse est ainsi conçu :

L'église Saint-Nicaise de Reims, où l'on admire la singularité remarquable du *Pilier branlant*, va être mise en vente, et adjugée incessamment au plus offrant et dernier enchérisseur.

*
* *

Voilà, dans notre obscurité, un autre rayon lumineux. La date : 10 nivôse, an VII, l'église Saint-Nicaise mise en vente — non la Cathédrale — quel rapprochement à faire avec l'avis du 17 novembre de M. Jadart qui prévoyait une confusion ! Et le *Journal du Département de la Marne*, ne serait-ce pas le titre oublié par M. Bayard?..

Mais M. Bayard tient bon, et, le jour suivant, m'écrit, du Ministère des Beaux-Arts :

Paris, 29 novembre 1910.

Voici le dernier renseignement puisé à la meilleure source, c'est-à-dire auprès d'un bibliothécaire qui m'avait

Digitized by Google

indiqué la note dont j'ai usé en toute confiance. Hélas ! le renseignement est vague, je le transcris d'après la lettre reçue à l'instant :

« Je serais bien embarrassé si je devais indiquer plus exactement la source de la note en question. C'est en classant d'anciens journaux que j'avais relevé ce détail. D'ailleurs, il a été publié un ensemble de notices historiques sur les villes de France, dont on peut avoir la mention précise en se reportant à la table générale de la *Bibliographie de Lorenz.* »

Ayant la plus vive confiance en le correspondant en question, j'estime la note exacte jusqu'à preuve du contraire, et je vous saurai gré, Monsieur, si à votre tour, vos recherches vous amènent à découvrir quelque document complémentaire, affirmatif ou négatif, de me le faire savoir. Pour l'instant je n'en sais pas davantage.

Ah ! le danger d'avancer un fait, dans les travaux d'érudition, sans pouvoir remonter à la source ! La source absente, ce n'est pas la confiance qui la remplace, quelque digne qu'en puisse être celui qui l'inspire. Car la bonne foi ne suffit pas, si la mémoire est défaillante, si un texte est mal interprété, si le renseignement transmis de bouche en bouche, ou de plume en plume, se fausse et s'altère, comme il arrive en pareil cas. En vérité, le document original que l'on voit de ses yeux, ou dont on tient une copie fidèle, est le seul dont il convient de faire état.

Le 16 décembre 1910, enfin, je recevais de M. Jadart, cette dernière lettre qui clôt mon enquête :

Je retrouve par hasard une de mes notes anciennes, qui porte en tête cette date : « Tridi, 23 nivôse, an VII » (12 janvier 1799).

Extrait du *Moniteur universel* de ce jour, page 590 bis, dans la *Réimpression de l'ancien Moniteur*, au tome XXIX, Paris, Plon, 1863.

Digitized by Google

On y lit :

« Paris. — *Le Ministre de l'Intérieur fait suspendre la vente de la Cathédrale de Reims.* »

C'est une erreur. Il s'agit, pour nous, de la vente de l'église Saint-Nicaise, alors en cours.

Je rouvre ma lettre pour vous donner copie du texte de la *Gazette nationale*, ou *Moniteur universel* original, du 23 nivôse, an VII, p. 461.

Paris, le 21 nivôse.

« Le Ministre de l'Intérieur informé que l'on se disposait à vendre la Cathédrale de Reims, dont le portail est un chef-d'œuvre d'architecture gothique, a écrit au Ministre des Finances pour l'inviter à suspendre la vente d'un monument si précieux sous les rapports de l'antiquité et de l'art. »

Cette nouvelle (selon nous) fait également confusion entre la Cathédrale et Saint-Nicaise, car rien, absolument rien, ne fait soupçonner, en 1799, un projet de mise en vente de Notre-Dame tandis que Saint-Nicaise était en vente comme bien national.

Nous retrouvons ici, dans le texte de la *Gazette Nationale*, les termes mêmes — à peu de chose près — de la note de M. Bayard. Mais les dates ne concordent pas. La *Gazette Nationale* du 23 nivôse aurait-elle reproduit simplement l'information parue dans un journal du 10, journal qui pouvait être le *Journal du Département de la Marne* découvert dans les archives de Châlons, et dont la communication est citée plus haut ? Mais dans cette communication il n'est question que de Saint-Nicaise, de Saint-Nicaise avec son « pilier branlant », qu'il était difficile, semble-t-il, de confondre avec la Cathédrale « dont le portail est un chef-d'œuvre d'architecture gothique ». Ne se peut-il donc pas que, vers la même époque, et dans un semblable but, on ait

Digitized by Google

songé à tirer parti de la Cathédrale, et un bien autre parti, comme on le faisait de Saint-Nicaise ?

Saint-Nicaise fut mis en vente, vendu et démoli, c'est un fait acquis ; la Cathédrale aurait failli subir le même sort et n'y aurait échappé que par une heureuse intervention que nous bénissons, si vraiment elle s'est produite, et que devront bénir après nous les générations futures des Rémois, des Français et de tous les amis des arts.

Qu'il s'agisse d'un fait local contemporain ou d'un événement du passé, nous savons avec quelle sagacité diligente notre Bibliothécaire et notre Archiviste veillent sur le patrimoine historique de notre vieille et chère cité. En leur rendant ici le simple hommage qui leur est dû, je penche à croire que, dans le cas qui nous occupe, leur opinion, soutenue avec tant de fermeté, prévaut contre celle d'écrivains compétents, mais peut-être moins attentifs et moins rigoureux.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES GÉNÉALOGIQUES

tirées des Registres paroissiaux

Des Communes Rurales des Cantons de Reims

Par le Dr Pol. GOSSET, membre titulaire

INTRODUCTION

Je rapporte fidèlement ce que je découvre. (CHEVILLARD, généalogiste du roi.)

Il est inutile, en tête de ce troisième fascicule des *Notes généalogiques tirées des registres paroissiaux de l'arrondissement de Reims*, de répéter des généralités sur le but de mes recherches et sur l'historique de l'Etat-Civil. Il suffira de dire que le plus ancien cahier des communes rurales des cantons de Reims est celui de Bezannes (1558); viennent ensuite les registres de Bétheny et de Trois-Puits qui sont de 1605, puis ceux de Cormontreuil qui commencent en 1627.

La moisson des noms à recueillir ne semblait pas devoir être abondante, car dans cette région encore la plupart des seigneuries appartenaient sur la fin du XVIIIe siècle au Clergé. L'Archevêque possédait Saint-Brice. Ormes en partie; le Chapitre, Ormes en partie

Digitized by Google

et Trois-Puits; le Grand Chantre de Reims, Bétheny en partie; l'Abbé de Saint-Denis, Champigny; l'Abbé d'Hautvillers, Thillois; l'Abbesse de Saint-Pierre, Cormontreuil, partie de Bezannes et de Bétheny; les Religieux de Saint-Remi, Saint-Léonard; et le Chapitre de Saint-Timothée, partie de Bétheny.

Il restait donc Taissy qui appartenait aux Godet après avoir été le bien de la famille chevaleresque des Bezannes; Bezannes, seigneurie des Lespagnol; Tinqueux qui était au marquis de Saint-Clair; Courcelles et La Neuvillette, que M. de Recicourt avait obtenues du Chapitre à la suite d'un échange. Mais à ces noms vinrent s'en ajouter beaucoup d'autres ainsi que le montre un coup d'œil jeté sur l'index alphabétique.

Les renseignements qui touchent à l'histoire des paroisses sont peu nombreux dans les registres de ces cantons : une bénédiction de cloche à Taissy (1712), une autre à Bezannes (1754), une autre à Trois-Puits (1778), une assemblée des habitants tenue à Saint-Brice au sujet d'un don fait par le curé pour sa contribution à la construction d'une école (1718), et une élection de sage-femme à Bezannes (1783). Il est d'autant plus utile de noter ici ces documents qu'ils n'ont pas toujours été connus par les auteurs de monographies communales, par celui de la *Notice sur Bezannes*, par exemple. Il a bien recueilli la curieuse note sur le sacre de Louis XVI, mais en outre des deux documents cités plus haut, il a ignoré ce qu'un curé du XVIII^e^ siècle a écrit sur les pages blanches de ses registres pour lui ou pour ses successeurs : une copie

Digitized by Google

d'un ancien obituaire de la paroisse, un *avis charitable* sur les danses qui est un virulent réquisitoire, une protestation contre la transaction intervenue entre le marquis de Saint-Clair et les habitants de Bezannes au sujet du terrain devenu libre par la démolition de la chapelle Sainte-Geneviève, une note sur le danger qu'il y a pour le maître d'école à aller quêter son vin à domicile, etc.

Sans doute, ces documents sont d'importance tout à fait secondaire pour l'histoire générale ; mais quelques-uns caractérisent bien une époque et ils donnent de la saveur à une monographie. En outre, ils ne sont écrits que là et pas toujours sur la minute et sur la grosse. Il importe donc de les sauver, ainsi que les actes de baptême ou de décès, des dangers qui menacent les vieux papiers : le 2 juin 1911, un incendie allumé par la foudre a détruit les archives du palais de justice d'Evreux et notamment les registres des actes paroissiaux.

MOET

Seigneur du Mont-Saint-Pierre

Digitized by Google

Digitized by Google

Bezannes

Greffe : 1558, 1616, 1618, 1620, 1622, 1673-1675, 1677-1701, 1703-1717, 1720-1722, 1726-1735, 1737-1789.

Mairie : 1654-1656, 1665-1672, 1676, 1702, 1718-1719, 1723-1725, 1736 [1].

1687, 3 août. — Décès de noble homme Henry Angers [Angier], seigneur de Bezannes en partie, conseiller du roi, élu en l'élection, veuf de Marguerite Lasne, âgé de 79 ans, inhumé dans l'église devant la chapelle de la Vierge (Saint-Hilaire) [2].

1693, 1er novembre. — Décès d'Antoinette Pothé, dame de Bezannes, femme de Pierre Gargam [3], âgée de 73 ans ; inhumée dans la chapelle sainte Barbe de l'église (Bezannes). Pierre Gargam, mourut à Reims, seigneur de Soudron, ancien commissaire des guerres, âgé de 72 ans, le 22 juillet 1696 ; inhumé dans l'église des Révérends Pères Augustins (Saint-Pierre).

1698, 14 décembre. — Décès de messire Jean Germain d'Aunois, chevalier, seigneur de la Neuville et de Bezannes, mari de Jacqueline Angier, âgé de 73 ans ; inhumé dans l'église Saint-Hilaire de Reims, proche la chapelle de Saint-Nicolas (Paroisse Saint-Hilaire, Reims) ; il est dit d'abord, seigneur de Ploisy, écuyer de la grande écurie du roi, plus tard sieur d'Aunoy ou de Launois et de la Neuville. Il avait eu de sa femme Jacqueline Angier plusieurs enfants nés à Reims :

[1] Seuls les registres qui manquent dans la collection du Greffe de Reims ont été recherchés dans les mairies.

[2] Les noms de saints entre parenthèses sont ceux des paroisses de la ville de Reims ; leurs registres nous ont fourni des actes intéressants pour l'histoire des communes.

[3] Famille châlonnaise. *D'argent au chevron d'azur accompagné en chef de deux roses de gueules et en pointe d'une merlette de sable.* Soudron, canton d'Ecury-sur-Coole.

Digitized by Google

Henry-Joseph, baptisé le 4 avril 1664 (Saint-Hilaire). Parrain : Antoine de Vignolles, prêtre, chanoine de Saint-Symphorien ; marraine : Jeanne de Vignolles, sa sœur.

Antoinette, baptisée le 24 mai 1668 (Saint-Hilaire). Parrain : Antoine Germain, écuyer, seigneur de Gloise, capitaine au Régiment d'Auvergne ; marraine : Antoinette de Marle, veuve de messire Thomas Cauchon, écuyer, seigneur d'Avize.

Jeanne, baptisée le 31 mai 1669 (Saint-Hilaire).

Marie-Anne, baptisée le 23 mars 1673 (Saint-Hilaire).

Jean, mort le 20 avril 1680, âgé de 2 ans (Saint-Hilaire); inhumé dans le cimetière, proche la croix du milieu.

Jeanne-Thérèse, ondoyée le 6 Janvier et baptisée le 6 mai 1680 (Saint-Hilaire).

Marie-Françoise ; suppléé les cérémonies de baptême le 14 février 1680 (Saint-Michel). Parrain : François-Joseph de Martin de Martigny, prêtre, chanoine écolâtre, secrétaire de Monseigneur l'Archevêque ; marraine : Marie-Renée de Guiselain.

1723, 1er avril. — Décès de monsieur maître Antoine Le Clerc [1], seigneur de Bezannes, conseiller du roi, son procureur au bailliage de Vermandois siège royal et présidial de Reims, âgé de 83 ans, époux de Marguerite Barré ; inhumé dans la chapelle Sainte-Barbe de l'église Saint-Hilaire. Présents : Remi-Joseph Coquebert de Montfort, conseiller du roi au Parlement de Metz; Antoine Coquebert de la Fauconnerie (Saint-Hilaire). Sa femme mourut le 4 octobre 1726 (Saint-Hilaire). Leur mariage est du 27 septembre 1677 (Saint-Jacques).

Lespagnol. — Le premier de cette famille qui posséda Bezannes (1727) est Gérard-Félix Lespagnol,

[1] *D'azur à un chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent et accompagné de trois étoiles d'or.* (Ch. d'Hozier.)

Digitized by Google

écuyer, seigneur de Cour et Villette [1], Vaux, Artaise, bailli de Vermandois; baptisé le 24 juin 1697 (Saint-Pierre), il épousa le 26 janvier 1723 (Saint-Hilaire), Jeanne-Elisabeth Béguin de Sansseuil [2], et mourut le 6 février 1760 (Saint-Pierre); il fut inhumé dans la grande nef. Il eut de sa femme :

2. Jean-Baptiste-Félix qui suit.

2. Anne-Joseph-Simon (Reims 1725-Vitry 1725).

2. Angélique-Melchior-Armand (Reims 1726-Vrigny 1727).

2. Antoinette-Marie-Jeanne 1728-1741; inhumée dans la grande nef de Saint-Hilaire.

2. Armande-Louise-Charlotte (1729-).

2. Charlotte-Jeanne (Reims 1731-Rosnay 1732).

2. Raoule-Marie-Anne (1735), qui épousa le 4 novembre 1760 (Saint-Pierre), François-Joseph Souyn [3], commandant de bataillon au Régiment royal, plus tard maréchal

[1] Cour et Villette, hameaux, commune de Fismes.

Vaux dit aussi Vaux en Champagne.

Artaise, fief sis aux Mesneux, canton de Ville-en-Tardenois, arrondissement de Reims.

[2] Tous deux furent parrain et marraine de la petite cloche de Bezannes, comme nous l'apprend cet acte extrait des registres paroissiaux, signé du curé :

« Le troisième jour de juin en la présente année (1754), la seconde feste de la pentecoste (c'est-à-dire le lundi de la Pentecôte), à quatre heures du soir, Monsieur Bergeat, chanoine de l'Eglise métropolitaire de Reims a fait en ma présence avec toute la solemnité et l'édification possibles la cérémonie de la bénédiction de notre petite cloche qui a été nommée Jeane Elizabeth par Monsieur de Bezannes et Madame son épouse qui en cette occasion ont donné de nouvelles marques de leur générosité et de leur zèle pour la décoration de la maison du Seigneur en nous faisant présent de plusieurs nappes d'autel, de quatre bouquets, d'un exposoir pour le très saint Sacrement, d'un dais et de quatre tuniques pour les enfans de chœur. Charles Joly. »

[3] *D'or à trois lions de sable posés deux et un.* Souyn fut seigneur du Cosson. (Voir ce mot dans les *Notes généalogiques du Canton de Verzy.*)

Digitized by Google

des camps et armées du roi, lieutenant des habitants de Reims. Elle mourut le 30 novembre 1788 (Saint-Jacques).

II. — Jean-Baptiste-Félix, baptisé le 29 janvier 1724 (Saint-Hilaire), chevalier, seigneur de Bezannes, Vaux, Artaise, ancien capitaine au régiment de Vaubécourt-Infanterie, grand bailli de Vermandois après son père, épousa le 24 mars 1760 (Saint-Symphorien) Marie-Anne-Félix Lespagnol de Villette [1], sa cousine, et mourut le 25 février 1791 (Saint-Pierre). Il eut de sa femme († 6 frimaire an XII = 28 novembre 1803) :

3. Antoine-Félix (1761), clerc tonsuré.

3. Joséphine-Angélique 1762 (Saint-Pierre), qui épousa le 4 juin 1781 (Saint-Pierre) messire Louis-François de La Bove de l'Ile, garde du Roi, âgé de 29 ans.

3. Antoine-Joseph (1764).

3. François-Raoul-Félix (1766-1771).

3. Henry-Jean Baptiste (1768), qui épousa Madeleine-Nicole-Clotilde Prevost de Vaudigny ; il mourut à Reims le 14 août 1848, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'Honneur, ancien lieutenant-colonel de la garde nationale de Reims, ancien membre du conseil d'arrondissement, ancien administrateur des Hospices, membre du conseil de fabrique de Notre-Dame. Sa femme mourut le 10 janvier 1868.

[1] Quatre de ses enfants, dont trois étaient au régiment quand la Révolution éclata, émigrèrent; aussi fut-elle arrêtée par ordre du Comité de surveillance de l'Hôtel de Ville, le 30 octobre 1793. On ne trouva rien de suspect dans ses papiers le 20 novembre; pourtant elle ne fut remise en liberté par ordre du représentant Delacroix que le 25 novembre 1794. Son fils Nicolas, parti de Reims le 11 mai 1791, était mort à Bruxelles le 7 janvier 1792. (Registre du district et pétition de Mme Lespagnol du 26 juillet 1795.)

Digitized by Google

3. Joseph (1770), dit de Ramisson, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, mort à Reims le 3 novembre 1833.

3. Nicolas (1771), mort à Bruxelles en 1792.

1728, 23 septembre. — Mariage dans la chapelle castrale de Muire [1] de messire Antoine Collart, écuyer, seigneur de la Maison-Rouge [2], Assy, Les Alleux, Rodemaque, Châtillon-sur-Bar, fils de feu messire Jean-Baptiste Collart, écuyer, seigneur d'Estournelle, conseiller-secrétaire du roi honoraire, et de dame Marie Bertrand, de la paroisse Saint-Remy, de Charleville, avec demoiselle Nicole-Charlotte Lespagnol, fille de feu messire Jean-Baptiste Lespagnol, conseiller du roi en sa cour du Parlement de Metz et de dame Charlotte Rogier de Ludes, de la paroisse Saint-Hilaire, de Reims.

Elle mourut veuve le 10 décembre 1765 (Saint-Pierre), son mari est dit aussi seigneur de Flize [3]. Etaient présents au mariage : Jean-Baptiste Collart, chevalier, seigneur de Flize, conseiller du roi en ses conseils, grand-maître des eaux et forêts au département de Metz, président et bailli de Charleville; Jean-Pierre Collart, écuyer, seigneur de Crécy; Jean-Baptiste Brodart, écuyer, seigneur de Sausseuil, Crèvecœur, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Rethel : Nicolas-Simon Lespagnol, écuyer, frère de l'épousée; Marie de Bignicourt, veuve de Simon Lespagnol de Villette, conseiller secrétaire du roi; Jean

[1] Hameau, commune de Tinqueux.

[2] La Maison-Rouge, écart des Alleux. Aujourd'hui château appartenant à M. Léon de Tassigny.

Assy, dépend aujourd'hui de Maison-Rouge.

Les Alleux, canton du Chesne, arrondissement de Vouziers (Ardennes).

Rodemaque, fief voisin des Alleux.

Châtillon-sur-Bar, canton du Chesne, arrondissement de Vouziers.

[3] Flize, canton de Flize, arrondissement de Mézieres (Ardennes).

Digitized by Google

Rogier du Say; Charles Rogier de Ludes, ancien capitaine au Régiment d'Auvergne.

1731, 21 avril. — Décès de Jean-Baptiste Amé, ancien conseiller échevin de Reims, âgé de 71 ans : inhumé dans l'église.

1770, 8 août.— Décès au château de Muire d'Antoinette-Louise-Amélie Carbon, âgée de 3 jours, fille de Mr Me Jacques-Nicolas Carbon, conseiller du roi, lieutenant en l'élection, conseiller échevin et administrateur de l'Hôpital général, et de Pérette Dorigny; inhumée dans la nef de la chapelle Sainte-Geneviève.

Ormes

Greffe : 1674-1691, 1693-1786, 1788-1789.
Mairie : 1692, 1787.

Thillois

Greffe : 1675-1687, 1689-1789.
Mairie : 1668-1674, 1688.

Les registres sont communs avec Mont-Saint-Pierre[1] jusqu'en 1675 et avec Tinqueux jusqu'en 1691 ; ils sont encore communs avec Tinqueux de 1721 à 1739.

A la seigneurie du Mont-Saint-Pierre est attaché le grand nom de Colbert.

[1] Village détruit, commune de Thillois.

Dans l'*Armorial* de L.-P. d'Hozier (IVe Registre), à l'article *Bezannes*, il est dit que Renaud de Bezannes, écuyer, seigneur de Bezannes et autres lieux, trouva dans la succession de ses parents, en 1551, la terre du Mont-Saint-Pierre qui est mouvante du comte de Roucy.

Digitized by Google

1597, 20 septembre. — Baptême de Simon, fils de Gérard Colbert[1], seigneur du Mont-Saint-Pierre, et de demoiselle Elisabeth Coquebert. Parrain : Simon Coquebert ; Marraine : demoiselle Boulet. (S[t] Michel.)

Au XVII[e] siècle apparaît une branche des Moët[2] dont voici la généalogie d'après les seuls registres paroissiaux:

1. Messire Jean Moët, écuyer, seigneur de Louvergny[3], Mont-Saint-Pierre et Thillois en partie, écuyer de S. A. R. Madame, duchesse d'Orléans († 10 août 1770 à 58 ans, inhumé dans l'église Saint-Hilaire) eut de sa femme Marie-Magdeleine Coquebert († 22 octobre 1691, à 45 ans, inhumée dans l'église Saint-Hilaire) :

2. Claude, chevalier, seigneur de Louvergny, ancien officier de marine des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, mort le 12 décembre 1748 (Saint-Hilaire) âgé de 77 ans ; inhumé dans le chœur sous le lutrin.

2. Jean-Baptiste, baptisé le 10 juillet 1672, écuyer, seigneur de Louvergny, Mont-Saint-Pierre et Thillois, écuyer de feue S. A. R. Madame, mort le 20 avril 1724, (Saint-Hilaire) âgé de 51 ans ; inhumé dans le chœur de l'église, proche l'aigle. Il avait épousé Marie-Magdeleine-Françoise Moët de Dugny ; elle mourut le 7 avril 1737 (Saint-Hilaire), âgée de 64 ans et fut inhumée dans le chœur sous le marchepied du lutrin.

2. Nicolas-Joseph, baptisé le 3 mars 1678 (Saint-Pierre), prêtre, licencié en théologie, mort le 2 juin 1709 (Saint-Hilaire), et inhumé dans l'église.

[1] La généalogie des Colbert imprimée dans les *Lettres..... de Colbert* publiées par M. Clément, ne donne qu'un seul enfant à Gérard : Elisabeth qui épousa Gérard Dorigny.

[2] *De gueules à deux lions adossés d'or, les têtes contournées.*

[3] Canton du Chesne, arrondissement de Vouziers (Ardennes).

Digitized by Google

2. Marie-Anne, baptisée le 21 octobre 1682 (Saint-Hilaire.)

2. André, baptisé le 7 avril 1684 (Saint-Hilaire), mort en 1688 (Saint-Pierre), inhumé dans le préau.

2. Marie-Magdeleine, baptisée le 13 mars 1686 (Saint-Pierre), morte en 1687 (Saint-Pierre), et inhumée dans le préau.

2. Philippe-Louis, baptisé le 24 août 1688 (Saint-Pierre), chevalier, seigneur de Louvergny et Mont-Saint-Pierre, capitaine au régiment de Guyenne; mort le 8 mars 1729 (Saint-Hilaire), et inhumé dans le chœur sous le marchepied du lutrin. Il était veuf de Marie de La Houssaye.

2. Jean-François, baptisé le 20 avril 1690 (Saint-Pierre), chevalier, seigneur de Louvergny, Mont-Saint-Pierre et Thillois en partie, capitaine au régiment de Guyenne. Il est dit seulement seigneur du Mont-Saint-Pierre à son mariage avec demoiselle Marie-Agnès Coquebert le 20 août 1726 (Saint-Jacques). Elle était fille de messire Claude-André Coquebert de Belleaucourt, chevalier, seigneur d'Ogny, Forzy, vicomte de Berthenay [1], et de Jeanne Coquebert [2]. Il mourut le 19 août 1775 (Saint-Pierre), laissant de sa femme morte le 22 avril 1760 (Saint-Pierre) au moins deux enfants.

3. André-François, baptisé le 31 décembre 1728 (Saint-Pierre).

[1] Ogny, aujourd'hui Aougny, canton de Ville-en-Tardenois, arrondissement de Reims.

Forzy, même canton.

Berthenay, aujourd'hui ferme, commune d'Anthenay.

[2] Elle-même fille de Claude Coquebert, lieutenant des habitants, seigneur d'Agny. Le fief d'Agny est sis à Cernay, canton de Beine, arrondissement de Reims.

Digitized by Google

3. Magdeleine-Françoise-Louise, baptisée le 24 août 1732 (Saint-Pierre), qui épousa M. de Miremont en 1750 [1].

Tinqueux

Greffe : 1692-1726, 1740-1789.
Mairie : 1717-1720.

Avant 1692, les registres de Tinqueux sont les mêmes que ceux de Thillois, de même de 1721 à 1739. A la fin du XVII[e] siècle, ils donnent pendant quelques années les actes du Mont-Saint-Pierre.

1782, 27 Juin. — Décès au château de Muire, dépendance de Tinqueux, de messire Victor Falguières de Rebourguille, natif de Millau (Rouergue), sous-lieutenant des gardes du corps de M. le comte d'Artois [2], âgé de 32 ans.

Seigneurs de Muire

Muire, fief situé sur les terroirs actuels de Reims, de Tinqueux et de Bezannes, qui relevait directement de l'Archevêque de Reims.

1691, 12 août. — Mariage de M. Jean Charpentier, seigneur de Muire en partie, fils de feu Jean Charpentier et de Jeanne Bruyan, de la paroisse saint Pierre-le-Vieil de Reims, avec demoiselle Marguerite Clicquot, fille d'Oudard Clicquot et de Jeanne Roland. (La Madeleine, Reims.)

[1] Voir les *Notes généalogiques du canton de Bourgogne*, pages 39 et 40.

[2] Millau, chef-lieu d'arrondissement de l'Aveyron.

Digitized by Google

Paris. — Il n'y a pas de bonne généalogie de cette famille Paris [1], que nous retrouverons dans les cantons de Fismes et de Ville-en-Tardenois; les actes qui suivent, tirés des registres paroissiaux de Reims, donnent quelques éclaircissements sur les Paris de Muire.

1. — Jacques de Paris, écuyer, seigneur de Branscourt et de Muire, eut au moins dix enfants de sa femme Jeanne Ancelet.

2. Nicolas, baptisé le 28 juin 1618 (Saint-Hilaire), qui suit.

2. Elisabeth, baptisée le 4 mars 1619 (Saint-Pierre), épousa Pierre Chertemps [2], écuyer, seigneur du Mousset, trésorier général de France, et mourut à 73 ans le 15 novembre 1693 (Saint-Pierre); elle fut inhumée dans l'église Saint-Etienne.

2. Thomasse, baptisée le 20 mai 1622 (Saint-Hilaire).

2. Oudard, baptisé le 9 juillet 1624 (Saint-Hilaire).

2. Jean-Baptiste, baptisé le 6 juillet 1626 (Saint-Michel).

2. Isabeau, baptisée le 7 novembre 1627 (Saint-Hilaire).

2. Thomas, baptisé le 10 janvier 1629 (Saint-Pierre).

2. Perette, née en 1630 (Saint-Hilaire), qui suit.

2. Lancelot, baptisé le 25 novembre 1631 (Saint-Pierre).

[1] *De gueules au sautoir dentelé d'or accompagné de deux quintefeuilles, l'une en chef et l'autre en pointe, cotoyé de deux besants de même.*

Branscourt, canton de Ville-en-Tardenois.

[2] *D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de trois étoiles et en pointe d'un croissant de même.* (Caumartin.)

Digitized by Google

2. Claude, baptisé le 26 janvier 1637 (Saint-Michel).
2. Marie, baptisée le 5 août 1639 (Saint-Pierre).

II.— Nicolas de Paris, chevalier, seigneur de Muire, Branscourt, vicomte d'Unchair[1], conseiller du roi au Parlement de Metz, mourut le 6 février 1678 (Saint-Pierre) des suites d'un accident de carrosse qui lui arriva près de Fismes et fut inhumé dans l'église Saint-Pierre, près de la chapelle Saint-Claude. Sa veuve Isabelle Lespagnol mourut le 17 juillet 1691 (Saint-Pierre), âgée de 67 ans et fut inhumée devant l'autel de Saint-Claude. Leurs enfants étaient :

3. Jean-François, baptisé le 25 novembre 1645 (Saint-Hilaire).
3. Jacques, baptisé le 17 septembre 1648 (Saint-Pierre).
3. Jeanne, baptisée le 10 janvier 1651 (Saint-Pierre); elle épousa Philippe Chertemps, écuyer, seigneur de Machault.

II. — Pérette de Paris, épousa Remy de Paris, sieur du Pasquis, né en 1623 (Saint-Hilaire) de Oudart de Paris, seigneur de Branscourt, et de Marie Moët; il fut conseiller au Présidial de Reims, puis au Parlement de Metz, et eut au moins trois enfants :

3. Elisabeth, baptisée le 22 mars 1655 (Saint-Pierre).
3. Marie, baptisée le 13 février 1656 (Saint-Hilaire).
3. Nicolas, baptisé le 7 novembre 1658 (Saint-Pierre). Il épousa le 7 octobre 1686 (Saint-Hilaire) Charlotte Roland, fille de Mr Mr François Roland, écuyer, conseil-

[1] Canton de Fismes.

Digitized by Google

ler-secrétaire du roi, et de Pérette Barré, et devint conseiller au Parlement de Paris. Voir La Chesnaye des Bois pour sa descendance : le fameux diacre Paris ; — Nicolas-Jérôme, vicomte de Machault, seigneur de Muire, conseiller au Parlement de Paris, dont il existe plusieurs portraits gravés ; — et une fille, Marie [1].

La seconde femme de Nicolas-Jérôme, dame Charlotte Rogier de Ludes[2], mourut à Reims le 3 janvier 1775 (Saint-Hilaire).

Lepoivre

1686, 15 octobre. — Décès de Maurice Lepoivre, seigneur de Muire et d'Aumenancourt-le-Grand[3] en partie, âgé de 71 ans (Saint-Pierre). Présents : son frère Nicaise, lieutenant général aux eaux et forêts, et ses neveux Nicolas et Maurice.

1719, 14 novembre. — Décès de Nicolas Lepoivre, seigneur de Muire, âgé de 84 ans (Saint-Pierre). Présent : son fils Nicolas.

1744, 22 juin. — Décès de Nicolas Lepoivre, seigneur de Muire, ancien conseiller échevin, âgé de 57 ans, mari de Jeanne-Marie Turpin [4] (Saint-Pierre). Présents : Jean-François Turpin, officier chez le roi ; Nicolas Lepoivre, vicomte de Villers-aux-Nœuds. Sa veuve se remaria avec

[1] Elle épousa messire Michel-Louis de La Grange, conseiller au Parlement de Paris, et mourut le 15 mars 1758 (Saint-Sulpice, de Paris), âgée de 69 ans. Acte publié par M. Granges de Surgères.

[2] Voir la généalogie des Rogier de Ludes dans les *Notes généalogiques du Canton de Verzy*.

[3] *D'azur à un pouvrier d'or*, d'après les armes peintes dans un coin de son portrait du musée de Reims. Voir les *Notes généalogiques du Canton de Bourgogne*, p. 8.

[4] Le mariage est dans les *Notes généalogiques du canton de Bourgogne*, p. 25.

Digitized by Google

François-Grégoire Millin, avocat en Parlement, le 10 janvier 1750 (Saint-Hilaire).

1750, 29 juin. — Décès de Maurice-Joseph Lepoivre, seigneur de Muire, âgé de 71 ans (Saint-Symphorien).

1761, 26 février. — Décès de Marie-Anne Lepoivre de Muire, âgée de 82 ans (Saint-Symphorien).

1763, 15 février. — Décès de Catherine Lepoivre de Muire, âgée de 69 ans (Saint-Symphorien).

1771, 12 octobre. — Décès de Marguerite-Thérèse Lepoivre de Muire [1], âgée de 78 ans (Saint-Symphorien).

Bellotte de Précy. — Famille originaire du Laonnois: *de gueules à un loup rampant au naturel et une fasce d'or brochant sur le tout.*

1673, 16 octobre. — Mariage de Philbert-Antoine Bellotte de Précy, écuyer, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fils de Jean-Jacques Bellotte, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et de Marguerite la Gault, avec Barbe de la Salle, fille de Simon de la Salle, seigneur de l'Etang [2], capitaine de la ville de Reims et de Rose Maillefer (Saint-Pierre-le-Vieil). Il devint trésorier de France au bureau des finances de Soissons (1678), seigneur de Muire et baron d'Aubilly (1701).

Sa femme mourut le 19 août 1705 ; il se remaria avec une demoiselle Coquebert de Belleaucourt et mourut

[1] « Le 22 janvier 1767 Mlle Lepoivre de Muire a donné à la paroisse une petite croix d'or dans laquelle est enchâssée une parcelle du bois de la vraie croix et cette petite croix a été enchâssée dans celle que le diacre porte à l'autel. On n'a point d'authentique de cette parcelle de la vraie croix ; elle a été gardée depuis très longtemps religieusement dans la famille honnorable (*sic*) des Mrs Lepoivre. » Note inscrite en tête du registre de Saint-Symphorien pour l'année 1767 ; même note à la fin du registre.

Les Lepoivre demeuraient rue Sainte-Marguerite, vis-à-vis de la rue de la Grue.

[2] Fief sis sur Ballay, canton de Vouziers.

Digitized by Google

le 8 avril 1721 (Saint-Jacques) ; il fut inhumé dans l'église Saint-Pierre.

De la Salle.

1730, 25 janvier. — Mariage de Simon-Philbert de la Salle de l'Etang, conseiller du roi au présidial, fils de feu Louis de la Salle de l'Etang, écuyer, porte-manteau du roi, et d'Anne-Louise Croiset des Noyers, avec Elisabeth Cliquot, fille de Simon Cliquot, marchand bourgeois et de Catherine Mimin (Saint-Michel). Il devint seigneur de Muire et mourut à Paris sans postérité.

Agriculteur distingué, il publia notamment un *Manuel d'agriculture* à Paris chez Dessain en 1767 ; sur le titre il est qualifié seigneur de Muyr (*sic*), Tinqueux, etc. ancien député de la ville de Rheims à Paris.

Vidart de Saint-Clair. — Des mains des demoiselles Lepoivre partie de la seigneurie de Muire passa aux Vidart de Saint-Clair, plus exactement à la veuve de messire Claude-Amable Vidart.

1737, 4 février. — Mariage de messire Claude-Amable Vidart[1], fils de messire Antoine-Mathieu Vidart, chevalier, seigneur de Saint-Clair, ci-devant lieutenant-général en la province de Champagne et de dame Catherine Havetel de Vauciennes[2], de la paroisse

[1] Marquis de Saint-Clair, en Poitou. Armes anciennes : *de gueules à trois dards d'or armés et empennés d'argent, l'un en pal accolé aux deux autres en sautoir.* Depuis le commencement du XIV^e^ siècle : *coupé au premier en haut,* comme ci-dessus qui est de **Vidart** ; *au second en bas de gueules à trois dards en pal d'argent armés et empennés d'or, la pointe en haut,* qui est d'**Aster-Grammont d'Aure** (La Chesnaye des bois).

[2] Havetel, seigneur de Vauciennes, canton d'Epernay (Marne).

Digitized by Google

d'Epernay, avec Marie-Nicole-Florimonde de la Grange, fille de messire Michel-Louis de la Grange, ci-devant conseiller au Parlement, et de dame Marie-Françoise de Paris (Saint-Pierre-le-Vieil).

1762, 14 avril. — Décès à la commanderie du Temple de haute et puissante dame Madame Florimonde-Nicole-Marie de la Grange, vicomtesse de Machault, Unchair et Romain, dame de Muire, Tagnon, Branscourt, Ville-sur-Retourne, Dricourt, le Pasquis, Fougères-en-Sologne [1], âgée de 50 ans, veuve de haut et puissant seigneur messire André-Claude-Amable Vidart de Saint-Clair (Saint-Hilaire). Inhumée dans l'église [2].

Le marquis de Saint-Clair était mort à Epernay [3] à 54 ans, le 21 janvier 1751 des suites d'une blessure reçue à la chasse en voulant préserver le Roi des

[1] Unchair et Romain, canton de Fismes.

Tagnon et Ville-sur-Retourne, canton de Juniville, arrondissement de Rethel (Ardennes).

Machault et Dricourt, canton de Machault, arrondissement de Vouziers (Ardennes).

Fougères, canton de Contres, arrondissement de Blois (Loir-et-Cher).

[2] Sa pierre tombale, probablement retirée de Saint-Hilaire au moment de la destruction de cette église, est actuellement conservée chez M. de Sainte-Marie, à la Haubette ; en tête de l'inscription sont les écussons accolés des Vidart et des la Grange. Ce dernier a été lu ainsi par les auteurs du Répertoire archéologique : *d'azur au chevron d'argent surmonté d'un croissant de même et accompagné de trois gerbes d'or posées deux et un.* Les armoiries dessinées à la page 74 de la Monographie de Muire sont donc inexactes.

[3] Son frère Louis Antoine Vidart, chevalier de Saint-Clair, seigneur de Vauciennes, exempt des gardes du corps du roi, chevalier de Saint-Louis, s'était marié à Epernay en 1736 avec Marie-Madeleine-Françoise Delattre, fille d'Alexandre-Firmin Delattre, seigneur d'Aubigny et Leuvrigny, avocat en parlement. Il mourut en 1773.

A Epernay encore mourut en 1782, Marie-Nicole-Antoinette Vidart de Saint-Clair qui avait épousé Honoré de La Sayette, mousquetaire de la garde du roi.

Digitized by Google

attaques d'un cerf; il fut inhumé dans l'église de Vauciennes.

Son fils unique Antoine-Nicolas-François Vidart, marquis de Saint-Clair, vicomte de Machault, seigneur d'Unchair, Branscourt, Muire, Fougères et autres lieux, lieutenant général pour le Roi des provinces de Champagne et Brie, capitaine au régiment de Royal Piémont cavalerie, plus tard colonel d'infanterie, puis maître de camp, avait épousé le 12 novembre 1766, au château de Buzancy près de Soissons, très haute et très puissante dame Antoinette-Louise-Maxime de Chastenet de Puységur [1].

De ce mariage sont nés :

Antoinette-Marie, baptisée le 4 août 1769 (Saint-Denis, de Reims), qui épousa en 1789, Eugène-Louis-Philippe de Salperwick, de droit de la paroisse de Hesdin (diocèse de Boulogne), de fait de la paroisse de La Madeleine de la Ville-l'Evêque de Paris.

Jacques-Elisabeth, baptisé le 28 avril 1772 (Saint-Denis).

Maximilien-René, baptisé le 15 juillet 1773 (Saint-Denis).

Lespagnol. — Dans un seul acte des registres parois-

[1] Il faut lire comme une œuvre bien caractéristique des mœurs du XVIIIe siècle *Le bonheur de l'hymen, fête donnée par les citoyens dévoués par leurs Talens et leurs Professions a Monsieur le Marquis de Saint-Clair, etc., a l'occasion de son mariage avec Mademoiselle de Puységur le jour de son arrivée a Reims, le 14 novembre 1766. Reims, Pierard MDCCLXVI*, 16 pages in-4°.

Ce mariage fut aussi l'occasion d'un Epithalame élégamment imprimé a Soissons chez Waroquier, et réimprimé à Paris en 1771, dans les *Opuscules poétiques et philologiques* de Feutry.

Digitized by Google

siaux, nous avons trouvé un Lespagnol qualifié seigneur de Muire.

1773, 23 mars. — Mariage de Simon-Jean-Baptiste Levesque, fils de Jean-François Levesque, écuyer et seigneur de Vandières, Vouziers, Savigny-sur-Ardres, Commetreuil [1], Bussy, conseiller du roi honoraire en sa cour de Parlement de Metz, et de Marie-Anne Levesque de Bussy, de la paroisse Saint-Maurille de Vouziers, de fait de la paroisse Saint-Jacques de Reims, avec Jeanne-Françoise-Nicole Lespagnol [2], fille de Nicolas-Simon Lespagnol, écuyer, seigneur de Muire, conseiller du roi honoraire en sa cour de Parlement de Metz, et de Marie-Simonne-Pérette Chrestien (Saint-Hilaire). Etaient présents : le père de l'époux ; — Jean-Simon Levesque, écuyer, seigneur d'Arcis-le-Ponsart, Bouilly, Pouilly, conseiller du roi, lieutenant-général ès-sièges royaux de Reims, premier président aux dits sièges, son cousin germain ; Jean-Baptiste-Nicolas Collart, chevalier, seigneur d'Assy, Maison-Rouge, beau-frère de l'époux, en son nom et comme fondé de procuration de Charles-Jean-Pierre Collart, chevalier, seigneur de Boutancourt, lieutenant des maréchaux de France au département de Sedan, demeurant à Châlons, curateur de l'épouse ; — Charles-Jean Lespagnol, écuyer, frère de l'épouse (c'est Lespagnol de Chanteloup) ; — Louis-Adam Lespagnol, écuyer, conseiller du roi, chevalier d'honneur au bureau des finances de Champagne.

[1] Vouziers (Ardennes).
Savigny-sur-Ardres, canton de Ville-en-Tardenois.
Commetreuil, aujourd'hui ferme, commune de Bouilly.

[2] Sa tante Nicole-Charlotte Lespagnol s'était mariée dans la chapelle castrale de Muire en 1728. (Voir Bezannes, à cette date.)

Digitized by Google

Cormontreuil

Greffe : 1676, 1678-1724, 1726-1789.
Mairie : 1627-1637, 1648-1649, 1656-1675, 1677, 1725.

Messire Remy-Joseph Blanchon[1], écuyer, seigneur des Fours[2], eut de Marie-Jeanne Henry qu'il avait épousée à Sermiers en 1722, plusieurs enfants dont six nés à Cormontreuil :

Gérard-Claude, baptisé le 13 mai 1725, mort le 28 septembre 1729 et inhumé dans l'église ;
Nicolas-Joseph, baptisé le 8 mars 1726 ;
Jean-Baptiste-Remy, baptisé le 9 avril 1727 ;
Marie-Elisabeth, baptisée le 24 avril 1728 ;
Jean-Louis, baptisé le 30 mai 1729 ;
Henry-Joseph, baptisé le 28 octobre 1730.

1748, 17 août. — Décès de Marie-Pierre-François, âgé de 14 mois, fils de Marc-Antoine-Samson Danré d'Armancy, receveur au grenier à sel de Reims, et de Marie-Anne-Andrienne Bourgongne.

1757, 18 juin. — Décès de Thérèse-Eugénie, âgée de un an, fille de Philippe-François de Mayeul, capitaine aide-major réformé au corps des volontaires de du Belloy, et de Magdeleine-Thérèse de Fouare.

1764, 29 juillet. — Décès de dame Marie-Anne Fillion, veuve de Claude-François Ledoux, écuyer, conseiller-secrétaire du roi, âgée de 81 ans : inhumée dans la chapelle Saint-Fiacre. Présents : Jean-Baptiste Ledoux, écuyer, conseiller du roi, receveur des tailles de l'élection

[1] Famille anoblie en 1700 en la personne de Nicolas Blanchon, seigneur d'Arzillières, échevin de la ville de Reims, *d'azur à trois cœurs d'or.* Arzillières est un fief sis à Fismes, et non la commune du canton de Saint-Remy-en-Bouzemont.

[2] Fief sis à Fismes.

Digitized by Google

de Paris, son fils ; Guillaume-Nicolas Aubert, écuyer, conseiller du roi, receveur des tailles de l'élection de Reims, son petit-fils.

1766, 27 février. — Décès de Remy de Bezannes, âgé de 5 mois, fils de Charles-François de Bezannes, chevalier, seigneur et vicomte de Versaine, ancien officier de cavalerie au régiment de la reine, et d'Elisabeth Delamotte, de la paroisse Saint-Hilaire de Reims ; inhumé dans l'église.

1777, 2 février. — Ondoiement d'un fils de Mr Christophe-Nicolas-Gérard Dorigny de Beaugilet, écuyer, conseiller du roi honoraire en sa cour des monnaies de Paris et de dame Marie-Ursule Barnier. L'enfant fut baptisé le 27 février suivant sous le nom de Nicolas-Antoine-Fidèle-Armand et mourut le 4 janvier 1778.

1779, 27 septembre. — Baptême d'Antoine-Nicolas-Emé, fils des mêmes. Parrain : Antoine-Jean-Baptiste-Abraham Dorigny, conseiller de la cour des monnaies, membre des académies de Dijon, Lyon, Metz, Châlons et Clermont-Ferrand ; marraine : Marie-Anne Balthazar, sa femme.

Saint-Léonard

Greffe : 1683-1685, 1692-1709, 1726-1750, 1752, 1754-1789.

Mairie : 1667-1669, 1671, 1675, 1677-1678, 1680-1682, 1686-1691, 1710-1725, 1751, 1753.

Noble homme Nicolas Cuissotte [1], seigneur de Saint-Mard en partie, habitait Saint-Léonard ; il eut de

[1] *D'or à la bande d'azur chargée de 3 alérions d'argent ; écartelé de gueules à l'aigle d'or ; sur le tout d'azur au chevron d'argent accompagné de trois besants d'or.* (CAUMARTIN.)

Saint-Mard-sur-Auve, canton de Dommartin-sur-Yèvre, arrondissement de Sainte-Menehould.

Extrait des registres de Reims qui renferment de nombreux actes concer-

Digitized by Google

sa femme demoiselle Perette Lespagnol plusieurs enfants :

Pierre, mort le 9 septembre 1689, âgé de 10 ans, inhumé dans l'église.

Nicole, baptisée le 28 novembre 1688. Parrain : Nicolas Leleu, avocat en parlement; marraine : Demoiselle Nicolle Ballet, femme d'Antoine Leleu. Elle mourut le mois suivant.

Perette, baptisée le 19 mars 1690. Parrain : Christophe Meunier, marchand à Reims; marraine : demoiselle Perette Tilquin. Elle mourut l'année suivante et fut inhumée dans l'église.

Nicole, baptisée le 2 septembre 1693. Parrain : Jean Auger, marchand; marraine : Nicole Tilquin, sa femme. Elle mourut le même mois.

Perette Lespagnol mourut le 2 mars 1698, âgée de 40 ans, et fut inhumée dans l'église, ainsi que son mari, mort le 10 mai 1699, à l'âge de 58 ans.

1714, 10 juillet. — Pierre-François Bernard, marchand et laboureur, veuf de Simone Cuissotte, épouse Elisabeth Barbreux, de Pontfaverger.

1672 [1], 7 janvier. — Mariage de Me Jacques Lespagnol, conseiller du roi et contrôleur au grenier à sel de Sainte-Menehould, de la paroisse de Saint-Léonard, avec demoiselle Marie Durand, de la paroisse Saint-Nicolas de Rethel. Etaient présents : Nicolas Lespagnol, bourgeois de Reims, cousin ; Claude Tauxier, notaire à Reims ; Jean Dubus, notaire à Rethel ; Pierre Curaté, marchand à Rethel.

nant les Cuissotte : baptême de Jeanne, fille des mêmes, le 29 juillet 1687 (Paroisse de La Madeleine, à Reims). Elle épousa à Reims le 22 décembre 1716 (Paroisse Saint-Martin), Nicolas Lebrun, conseiller du roi, grenetier au grenier à sel de Cormicy, veuf de Marie-Anne Vuatier.

[1] Le desordre qui regne dans la rédaction des premières années et une déchirure font que cette date n'est que probable.

Digitized by Google

1675, 16 mai. — Décès de Jacques Lespagnol, contrôleur du grenier à sel de Sainte-Menehould, conseiller du roi en ses conseils, âgé de 51 ans.

1729, 18 novembre. — Décès de Françoise, âgée de 10 mois, fille de Charles Rogier, seigneur de Ludes-Béron, et de dame Simone Lespagnol ; inhumée dans l'église.

Taissy

Greffe : 1674, 1676-1701, 1703-1715, 1731-1789.
Mairie : 1670-1673, 1675, 1702, 1716-1733.

Un tableau généalogique emprunté au IV[e] registre de l'*Armorial* de d'Hozier nous a paru indispensable pour montrer comment Taissy passa d'une branche cadette des Bezannes à la branche aînée et surtout pour bien situer les différents membres de la famille nés ou morts à Taissy [1].

[1] Extraits des registres paroissiaux de Reims concernant les Bezannes de Taissy :

1624, septembre. — Baptême de Gabriel, fils de messire Michel de Bezannes, écuyer, seigneur de Taissy, et de demoiselle Henriette de Sugny. Parrain : Gabriel de Sainte-Marie, archevêque de Reims; marraine : demoiselle Nicole Moët (Saint-Michel).

1634, 1[er] février. — Baptême de Henry, fils des mêmes. Parrain : Henri de Lorraine, archevêque de Reims; marraine : Marguerite-Françoise Le Danois, veuve de noble homme Jérôme Le Vergeur, seigneur de Courtagnon (Saint-Hilaire).

1655, 24 octobre. — Baptême de Louis, fils de Philippe de Bezannes, écuyer, sieur de Taissy, et de Marie Cauchon. Parrain : Louis Lespagnol, sieur de Boula, conseiller et procureur du Roi; marraine : Jeanne de Montbeton (Saint-Timothée).

Digitized by Google

1683, 12 septembre. — Décès de Louis de Harlus [1], écuyer, seigneur de La Croix-sur-Auchi, fils de feu Antoine de Harlus, chevalier, baron de Givray-en-Tardenois, âgé de 55 ans ; inhumé dans l'église, chapelle de Saint-Jean. Présent : Philippe de Bezannes, chevalier, chez qui il est mort.

1684, 2 juillet. — Décès de madame Marie Cauchon, femme de messire Philippe de Bezannes, chevalier, seigneur de Taissy, âgée de 58 ans, fille de messire Jérôme de Cauchon, chevalier, seigneur d'Avize, et de dame Anne de Proisy ; inhumée dans le chœur, dans la sépulture des seigneurs de Taissy.

1693, 1er octobre. — Décès de messire Regnault de Bezannes, écuyer, seigneur de Bezannes, âgé de 82 ans ; inhumé dans l'église, dans la sépulture des seigneurs.

1693, 18 novembre. — Baptême de Philippe-Claude, fils de François-Joseph de Bezannes, écuyer, seigneur de Louvigny [2] et de Anne-Marguerite de Bezannes.

1695, 29 juillet. — Baptême de Jeanne-Françoise, fille des mêmes ; le père est dit aussi seigneur de Taissy. Elle mourut le 18 novembre 1712 et fut inhumée dans l'église.

1693, 21 décembre. — Décès de Philippe de Bezannes, écuyer, seigneur de Taissy, âgé de 77 ans ; inhumé dans le tombeau des seigneurs.

1714, 25 avril. — Décès de dame Marguerite de Bezannes, dame de Taissy et de Leuvrigny, âgée de 54 ans ; inhumée dans l'église.

1714, 14 septembre. — Décès de messire François-Joseph de Bezannes [3], écuyer, seigneur de Taissy et de

[1] *De sable au lion d'argent couronné d'or armé et lampassé de gueules.*

Givray, autrefois Givroy, hameau, commune de Bruyères, canton de Fère-en-Tardenois (Aisne).

[2] En Lorraine.

[3] Parrain d'une cloche. « L'an 1712 le 17 novembre j'ay faict la bénédiction d'une cloche nommée Marie, par messire François de Bezannes,

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Leuvrigny, âgé de 63 ans ; inhumé dans l'église près de son épouse, morte la même année.

1739, 23 septembre. — Décès de demoiselle Marie-Anne de Bezannes de Taissy, âgée de 53 ans ; inhumée dans l'église. Elle est fille des précédents, ainsi que les deux suivantes.

1759, 24 septembre. — Décès d'Anne-Magdeleine-Eléonore de Bezannes, dame de Taissy, veuve de messire Jean-Baptiste-André Godet de Vadenay [1], écuyer, seigneur de Vadenay, Woiry, Neuflize, âgée de 68 ans ; inhumée dans l'église devant le grand autel.

1766, 10 novembre. — Décès de demoiselle Christine-Honorée de Bezannes, âgée de 93 ans, inhumée dans le cimetière ; elle est fille de François-Joseph de Bezannes.

1774, 31 octobre. — Baptême de Jules-César-Marie-Césaire, fils de messire Ange-Joseph-Remy des Lyons, chevalier, baron des Lyons [2], seigneur de Taissy, Bavincourt, Fontenelles, et de noble dame madame Marie-Françoise-Josèphe-Eléonore de Godet. Parrain : messire Jérôme-César-Marie de Godet, chevalier, baron de Neuflize, vicomte de Vadenay et d'Arcis-le-Ponsart, seigneur de Taissy, ancien capitaine d'infanterie au Régiment de la Couronne, chevalier de Saint-Louis, grand'père de l'enfant ; marraine : noble demoiselle Marie-Anne-Elisabeth des Lyons de Fontenelles, dame de Berles, Montier, grand'tante du côté paternel, représentée.

1775, 26 novembre. — Naissance d'un autre enfant qui

écuyer, seigneur de Taissy et leuvrigny parein et dame Marie Anne de Bezannes de Guinicourt mareine, ayeule de messire de Lagrange, seigneur de Guinicourt. Blé, curé. »

[1] E. de Barthélemy. *Notice généalogique et historique sur la famille Godet en Champagne.* Paris, Menu, 1878. 29 pp. in-8°. Extrait de la *Revue de Champagne et de Brie.*

[2] Noblesse d'Artois. *D'argent à quatre lions de sable armés et lampassés de gueules posés deux et deux.* Devise : *Ex genere et virtute leones.*

Digitized by Google

fut aussitôt ondoyé, et baptisé seulement le 8 février 1776, sous le nom de Marie-Catherine-Remy. Parrain : Edouard des Lyons, seigneur des Moncheaux, lieutenant au Régiment de Strasbourg du corps royal d'artillerie, oncle paternel ; marraine : madame Marie le Josne Contay, épouse de messire Jérôme-César-Marie de Godet, chevalier, baron de Neuflize, vicomte de Vadenay, seigneur de Taissy, ancien capitaine au régiment de la Couronne, chevalier de Saint-Louis, grand'mère maternelle. Elle mourut le 1er mai 1776.

1778, 9 août. — Baptême de Auguste-Jérôme-Marie, fils des mêmes. Parrain et marraine : le grand-père et la grand'mère paternels, tous deux représentés.

1787, 4 mars. — François de Sales-Léonard-Maxime, fils des mêmes, ondoyé à Saint-Jacques de Reims ; baptisé le 3 mai 1787 à Taissy. Parrain : haut et puissant seigneur messire François-Léonard, comte des Lyons, maître de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, représenté par Louis-Marie-Chrysostôme, chevalier des Lyons, ancien capitaine au régiment d'infanterie d'Auxerrois, lieutenant des maréchaux de France, oncle ; marraine : noble et illustre demoiselle Védastine-Hélène-Joseph le Josne Contay, dame du marquisat de Levêque de La Ferté, grand'tante maternelle représentée par dame Marie-Apolline le Josne Contay, grand'mère maternelle.

1782, 18 mai. — Décès de haut et puissant seigneur messire Jérôme-César-Marie de Godet, baron de Neuflize, vicomte de Vadenay, seigneur de Taissy, ancien capitaine au régiment de la Couronne, chevalier de Saint-Louis, époux de haute et puissante dame Marie-Apolline Le Josne Contay, âgé de 56 ans. Présents : Ange-Joseph-Remy des Lyons, son gendre ; Antoine Rivals de La Salle.

1789, 10 avril. — Décès de messire Claude-Joseph de

Digitized by Google

Renty [1], chevalier, ancien capitaine au régiment d'infanterie de Penthièvre, chevalier de Saint-Louis, époux de Marie-Anne-Gérarde-Françoise de Récourt [2], âgé de 75 ans. Présents : Jean-Baptiste de Renty, chevalier, lieutenant de cavalerie au régiment Royal-Picardie, chevalier novice des ordres royaux militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem; Jean-Charles, chevalier de Renty, ancien capitaine au régiment Royal-Auvergne, lieutenant de Nos Seigneurs les Maréchaux de France au département d'Epernay, ses fils; Ange-Joseph-Remy des Lyons

Cense de Challerange

Cense, c'est-à-dire domaine en roture, et non fief ou héritage noble; ainsi jugea le Parlement de Paris en 1778 en faveur de Jérôme-César de Godet contre Jean-François Roland.

L'histoire de la cense de Challerange serait bien amusante à écrire; elle fut la propriété de Jean Colbert, sieur de Terron (1633) qui fit construire un beau château et entoura le parc de fossés; il y dépensa beaucoup d'argent pour un prince (?) qui se déroba. La veuve de Colbert, Marie Bignicourt, vendit Challerange à Louis Roland en 1671.

Louis Roland, écuyer, conseiller secrétaire du roi, seigneur d'Arcis-le-Ponsart, ancien lieutenant des habitants, mourut le 22 janvier 1712 (Saint-Hilaire), à 92 ans; inhumé dans l'église des Révérends Pères Cordeliers.

[1] Originaire d'Artois : *D'argent à trois doloires de gueules les deux du chef adossées.*

[2] Maison originaire d'Artois. *Bandé de vair et de gueules de six pièces au chef d'or.* Deviso : *Audacter et sincere.* Cri de guerre : *Aux chatelains.*

Digitized by Google

Sa femme, Jeanne Josseteau, était morte le 26 novembre 1693, à 67 ans (Saint-Hilaire).

Son fils Gérard Roland, baptisé le 13 juillet 1651 (Saint-Michel), écuyer, conseiller du roi, vicomte d'Arcis-le-Ponsart et seigneur de Sorbon et Verneuil-sur-Serre[1], trésorier de France en la généralité de Champagne, lieutenant des habitants de Reims, mourut le 26 décembre 1734 (Saint-Hilaire) et fut inhumé dans la grande nef, vis-à-vis de la chaire. Il avait épousé : 1° le 4 août 1681 (Saint-Pierre) Marguerite Béguin, fille du seigneur de Coegny († 1690, Saint-Hilaire); — 2° Antoinette Branche († 1739, Saint-Hilaire).

Deux de ses fils possédèrent Challerange : Louis-Gérard Roland, baptisé le 19 septembre 1696 (Saint-Hilaire), chevalier, seigneur de Sorbon, Challerange et Avançon[2], mort le 12 septembre 1756 (Saint-Hilaire), — et Jean-François Roland de Challerange, baptisé le 3 février 1701 (Saint-Hilaire), seigneur de Voize, Vanault-le-Châtel[3], etc..., conseiller au Parlement de Paris.

[1] Arcis-le-Ponsard, canton de Fismes.
Sorbon, arrondissement et canton de Rethel.
Verneuil-sur-Serre, arrondissement de Laon, canton de Crécy.

[2] Avançon, arrondissement de Rethel, canton de Château-Porcien

[3] Vanault-le-Châtel, arrondissement de Vitry, canton d'Heiltz-le-Maurupt.

Le conseiller au Parlement et sa femme étaient deux bibliophiles. Il existe un fer de reliure à leurs armes reproduit dans l'*Armorial du Bibliophile* de Guigard; et si M. de Challerange avait un *ex-libris* héraldique *d'argent à la fasce de gueules chargée de trois besants d'or*, Madame avait aussi le sien avec ses armoiries *d'azur à trois trèfles d'or 2 et 1* et le titre de conseillère (*sic*) au Parlement.

Digitized by Google

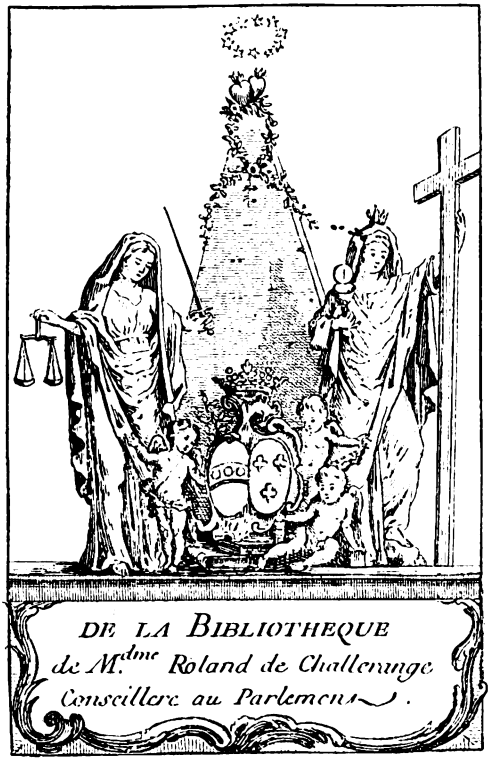

Ex-Libris de Madame la Conseillère Roland

Digitized by Google

Trois-Puits

Greffe : 1605-1621, 1694-1789.
Mairie : 1626-1652, 1655-1692.

Bétheny

Greffe : 1605-1607, 1612-1614, 1673-1678, 1681, 1683-1789.
Mairie : 1672, 1680, 1682.

1749, 1er octobre. — Décès de Marie-Françoise Clicquot, âgée de 8 mois, fille de Jean Clicquot, seigneur de Coincy [1] et marchand à Reims, et de dame Thomasse Clay; inhumée dans l'église.

1755, 19 octobre. — Décès de Philippe Clicquot, âgé de 18 mois, fils des mêmes; inhumé dans l'église.

1754, 17 novembre. — Décès de Marie-Catherine Clicquot, âgée de 13 mois, fille de Guillaume Cliquot, procureur du roi pour les traites foraines à Reims, et de Marie-Magdeleine-Thérèse Debeyne.

1764, 14 juin. — Décès de Claude-Reine Cadot, âgée de 5 à 6 mois, fille de Jean-Jacques Cadot [2], capitaine de milice bourgeoise, et de Gabrielle-Edmée Berthelin.

1766, 5 octobre. — Décès de Louise Cadot, âgée de 4 à 5 mois, fille des mêmes.

[1] Coincy-l'Abbaye, canton de Fère-en-Tardenois (Aisne), qui lui venait de sa femme.

[2] Famille d'origine picarde établie à Reims en 1733, par le mariage de Jacques Cadot avec Reine-Anne Gard. Un de ses fils, Jean-Jacques, marchand, épousa Mademoiselle Berthelin, de Troyes; il fut anobli en 1785 pour services rendus au commerce de Reims et de la région. *D'azur à un lion d'argent.*

Etienne-François Cadot de Beauvoisy, changeur pour le roi en la monnaie de Reims, était le frère cadet de Jean-Jacques.

Digitized by Google

Champigny

Greffe : 1674-1681, 1683-1789.
Mairie : 1636-1648, 1668-1670, 1672-1673, 1682.

1675, 7 janvier. — Mariage de noble homme, Me Jean Anger (*alias* Angier) gentilhomme, âge de 40 ans, avec demoiselle Charlotte Ballet (on prononçait Balette et on écrivait de même) d'Agny, âgée de 30 ans, et native de Danleu, diocèse de Soissons, tous deux de cette paroisse. Etaient présents : Henry Anger, Christophe Hachette, Henry Favart, tous trois bourgeois de Reims, Pierre Barilly, chanoine de Reims, Charles Boham, gentilhomme de Reims.

De ce mariage : Renée-Thérèse, baptisée le 2 novembre 1675 (Saint-Michel, Reims.) Le père est dit gentilhomme et seigneur de Champigny.

1694, 14 août. — Décès de M. Jean Angier, gentilhomme de la vénerie du roi, âgé de 72 ans; inhumé dans la nef.

1704, 1er mars. — Mariage de messire Benjamin de Chartogne [1], premier capitaine au régiment de cavalerie de Bourbon, chevalier de Saint-Louis, fils des défunts Pierre de Chartogne, écuyer, et Suzanne de Vignolles, de la paroisse de Missy-sur-Aisne, diocèse de Laon, avec Renée-Thérèse Anger, fille de M. Anger, gentilhomme, et de Charlotte Ballet d'Agny. Etaient présents : Dame Charlotte Ballet d'Agny, Noiron, avocat au présidial de Reims et bailli de Champigny, François de Monbeton, Bourgeois, écuyer, seigneur en partie de Gueux et vicomte de Vrigny.

1715, 7 mai. — Décès de Charlotte Ballet d'Agny, veuve de Jean Anger, âgée de 70 ans; inhumée dans l'église. Présents : César Ballet d'Agny, Favart, de Récicourt.

[1] *De gueules à cinq anneaux posés en sautoir d'or.*

Digitized by Google

La Neuvillette

Greffe : 1693-1748, 1750-1786, 1788-1789.
Mairie : Néant.
Pour les années antérieures à 1693, consulter les registres de Saint-Brice.

La seigneurie de La Neuvillette appartenait au Chapitre dès le XIIIe siècle.

En 1772, celui-ci échangea avec M. Claude-Henry de Récicourt les terres et seigneuries de Courcelles-les-Reims, La Neuvillette et La Hachette, contre une ferme sise à Allandhuy (arrondissement de Vouziers, canton d'Attigny). La ferme était estimée 15.160 livres et les terres échangées 10.109 livres 10 sols ; elles devenaient fief noble relevant de la sénéchaussée du Chapitre.

Il a paru intéressant de dresser la généalogie des Récicourt d'après les registres paroissiaux de Reims ; cette famille fut anoblie en 1765.

De Recicourt. *D'argent au sauvage de sable ceint et couronné de lauriers de sinople, tenant sur l'épaule une massue d'or.*

I. Jean-Claude de Récicourt, conseiller du roi aux traites foraines, puis contrôleur des actes des notaires, receveur des insinuations laïques ; épousa en premières noces Marie-Salberge Hardy, et en secondes noces, le 19 avril 1712 (Saint-Symphorien), Marie-Thérèse Favart. Il mourut le 23 septembre 1751 (Saint-Hilaire), et sa seconde femme le 19 décembre 1761 (Saint-Hilaire).

Digitized by Google

Du premier lit :

2. Jeanne (1710-1712).
2. Charles, qui suit.

II. Charles, conseiller au présidial, assesseur en la maréchaussée de la généralité de Champagne, département de Reims, épousa le 18 mars 1743 (Saint-Hilaire), Marie-Catherine Lagoille, fille aînée du seigneur de Selles ; il mourut le 17 mai 1770, et elle, le 5 février 1804. De leur mariage :

3. Marie-François, baptisé le 4 décembre 1744 (Courtagnon), directeur du génie à Lille, à Groningue et encore à Lille ; il mourut en fonctions en 1813 [1].

3. Claude-Charles, négociant, puis conseiller du roi, rapporteur du point d'honneur au bailliage de Sedan ; baptisé le 24 décembre 1745 (Courtagnon), il épousa le 1er décembre 1784 (Saint-Pierre) Marguerite Lucas [2] et mourut le 22 octobre 1789 (Saint-Hilaire), à 44 ans.

3. Louis-Charles, mort jeune, baptisé le 26 décembre 1746 (Courtagnon).

3. Pierre-Elisabeth, baptisé le 17 août 1748 (Saint-Hilaire).

3. Louise-Magdeleine (1751-1791).

[1] Article biographique dans *Les Fastes de la Légion d'Honneur*. — Voir aussi *Les Sociétés populaires à Saint-Omer pendant la Révolution*, par le chanoine Bled. (*Mémoire de la Société des Antiquaires de la Morinie*, tome XXVIII, pp. 387 et 485,) et ma conférence sur *La famille Lagoille de Courtagnon* dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société des Amis du Vieux Reims pour 1911*, p. 68.

[2] Devenue veuve, elle épousa Pierre Jobert, grand manufacturier rémois et député libéral de la Marne mort en 1841.

Digitized by Google

Du second lit :

2. Henry-Remy, 1713-1714.

2. Nicolas, baptisé le 10 mars 1715 (Saint-Pierre).

2. Elisabeth, baptisée le 11 avril 1716 (Saint-Hilaire), épousa le 23 février 1734 (Saint-Hilaire) Pierre Roland, fils de Jean Roland, écuyer, trésorier de France en la généralité de Champagne, et de Françoise Brodart ; postérité. Il mourut le 30 mars 1778 ; elle mourut le 24 mai 1784 (Saint-Symphorien).

2. Claude-Henry qui suit.

II. Claude-Henry, baptisé le 8 juin 1718 (Saint-Hilaire), négociant, conseiller-échevin [1], plus tard écuyer, seigneur de la Malle, Courcelles, La Neuvillette, etc. Il mourut célibataire le 30 mars 1784 (Saint-Hilaire).

Il fut anobli comme échevin à l'occasion de l'inauguration de la statue de Louis XV, en même temps que Jean-Baptiste Clicquot et Sutaine, par des lettres datées de juin 1765. Voir à l'Appendice.

[1] M. de Récicourt, conseiller-échevin de la ville de Reims et membre du bureau de l'Hôpital général, venait d'être anobli par le Roi pour services rendus comme manufacturier et comme administrateur (juin 1765) quand le cardinal de La Roche-Aymond obtint contre lui une lettre de cachet qui le tenait à l'écart des assemblées du Corps de Ville et du Bureau de l'Hôpital (octobre 1766). Les motifs ? Il avait proposé la translation de l'Hôpital général dans le Collège des Jésuites qui venaient d'être expulsés, rendant par là leur retour impossible : en outre il s'était efforcé de faire supprimer le droit de stellage que les Archevêques de Reims percevaient sans titre. Le Conseil de Ville et le Bureau de l'Hôpital protestèrent respectueusement ; leur réclamation fut sans succès puisque lors du sacre (1775) un placet signé des 80 plus beaux noms de Reims, Lespagnol de Bezannes, Ruinart de Brimont, etc., fut à nouveau présenté au roi. (*Bibliothèque de Reims*. Cabinet des mss. 1.959, nos 49 à 51.)

M. de Récicourt fut le promoteur de la Société libre d'émulation dont le dessein était de former des sujets propres aux arts et métiers.

Digitized by Google

Des Récicourt. La Neuvillette passa aux Coquebert de Crouy. Comment se fit cette mutation? M. du Pin de La Guérivière ne le dit pas dans *Les Coquebert de l'ancien rémois;* mais il est plus que probable qu'à la mort de Claude-Henry de Récicourt, sa nièce Jeanne-Françoise Roland, baptisée le 6 février 1736 (Saint-Hilaire), qui avait épousé Christophe-Nicolas Coquebert de Crouy, seigneur de Romain, capitaine au régiment de Guyenne-infanterie, chevalier de Saint-Louis, reçut cette terre en héritage. Elle mourut le 2 mars 1805; son mari était mort en 1793. [Voir à l'article Saint-Brice deux de leurs filles citées en 1787 et 1789.]

Saint-Brice, Courcelles

Greffe : 1674-1679, 1681-1684, 1690-1789.
Mairie : 1641-1674, 1680, 1685.
Les premiers registres sont communs avec La Neuvillette.

A la fin du XVII^e^ siècle, le clergé de France fut autorisé par le pape à aliéner des biens jusqu'à concurrence d'une somme de 50.000 livres de rente. La seigneurie de Courcelles, propriété du Chapitre, fut vendue le 22 octobre 1586 à noble homme René de Bouthier, sieur de la Fuye, conseiller du roi, bailli d'Epernay, capitaine de Marchais et Liesse (Archives du Chapitre). Il eut pour femme Agnès Cauchon et mourut en 1622 des suites d'un duel. [*Journalier de Pussot*, p. 229.]

Après lui, la seigneurie passa aux mains de Marie de Bouthier, femme d'Antoine d'Orjeault, écuyer, puis fut

Digitized by Google

rachetée par le Chapitre en 1623. (Voir la suite à l'article de La Neuvillette.)

En 1582, M. de Bouthier avait acheté au Chapitre devant le bailliage de Reims la maison de la Malle et ses dépendances; rien d'étonnant donc à ce qu'un écusson aux armes accolées des Bouthier et des Cauchon ait été retrouvé de nos jours dans les fossés du château.

1749, 8 janvier.— Mariage de Jean Vieillart [1], avocat en Parlement, docteur ès-lois, agrégé de la Faculté de droit de Reims, avec Marie-Anne-Nicole Blavier.

1773, 25 février. — Décès d'Angélique-Félix-Joséphine, fille de Regnault-Joseph Béguin de Savigny, écuyer, seigneur de Savigny et Coucy, et de Elisabeth Lespagnol de Villette, âgée de 15 jours.

1781, 26 juillet. — Décès de Michel-Pierre Patouillart de Chevrières, âgé de 3 mois.

1781, 16 octobre. — Décès d'Antoine Patouillart, âgé de 23 mois.

1782, 7 avril. — Décès de Marie Benoist, veuve de Thomas-Louis Péterinck [2], conseiller du roi, son avocat en la

[1] Il est le père de René-Louis-Marie Vieillart, avocat au Parlement de Paris, député du tiers-état du bailliage de Reims aux Etats-Généraux de 1789, et Président de la Cour de Cassation. Né à Reims en 1754 (Saint-Hilaire), il mourut à Paris en 1809. M. Henri Jadart a publié une notice sur ce juriste éminent en 1889.

[2] Famille originaire de Tournai ; *de gueules à deux épées d'argent garnies d'or passées en sautoir cantonnées de trois croisettes pattées d'argent.*

Thomas-Louis Péterinck mourut en 1769 à Serzy-Maupas (canton de Ville-en-Tardenois), de même que son fils cadet Nicolas-Benoit-Simon, conseiller du roi et avocat en la monnaie de Reims († 1771) dont les collectionneurs cherchent le rare *ex-libris* gravé.

Jacques-Thomas, son fils aîné, époux de Mlle Desjardin, habitait Cormontreuil; il mourut à Saint-Brice le 6 avril 1811, âgé de 77 ans. On connaît de lui aussi un *ex-libris* gravé.

Digitized by Google

monnaie de Reims, âgée de 75 ans. Présent : Jacques-Thomas Péterinck, son fils.

1784, 8 novembre. — Décès de dame Marie-Nicole Collet du Quesnay, veuve de messire André des Colines [1], chevalier, seigneur de Wez, Bisseuil et autres lieux, ancien capitaine de milice.

1785, 26 septembre.— Décès de Françoise, âgée de deux ans, fille de messire Jean-François-Gabriel Delacroix, capitaine au corps royal du génie, et de dame Marie-Françoise Coquebert de Montfort.

1787, 3 août. — Est né ce jour et a été ondoyé dans la chapelle du château de la Malle, un fils de Samson-Marie Le Scellier de Blécourt, chevalier, seigneur de Voil et Goudran, ancien officier de dragons, et de Marie-Henriette Coquebert de Romain.

1789, 9 décembre. — Mariage dans la chapelle du château de la Malle, de messire André-Charles-Louis d'Ivory [2], capitaine-commandant au régiment d'infanterie de Bouillon, fils des défunts André-Claude d'Ivory [3] et Marie-Anne L'Archambault des Mazerais, de la paroisse de Sedan, avec demoiselle Charlotte-Elisabeth Coquebert de Crouy, fille de messire Christophe-Nicolas Coquebert de Crouy, chevalier, seigneur de Romain, Courcelles et La Neuvillette, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie, et de dame Françoise Roland.

[1] Nombreux actes intéressant ces deux familles dans les *Notes généalogiques du canton de Verzy*.

[2] *De sable à trois besants d'argent.* Il habita le château de la Malle et mourut maire de Saint-Brice, le 31 juillet 1807, à l'âge de 67 ans.

[3] André-Claude-Roland d'Ivory avait été baptisé à Bouillon le 8 juillet 1739. (*Archives départementales des Ardennes*, E. 1787.) Le père est dit seigneur de Lametz.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

Lettres de Noblesse pour Claude-Henry DE RÉCICOURT, *conseiller-échevin de Reims (1765)*

Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre à tous présents et à venir Salut.

Parmi les devoirs qu'impose aux souverains le désir d'inspirer à leurs sujets l'amour de la vertu, il n'en est point que nous remplissions avec autant de satisfaction que celui de faire ressentir nos bienfaits à ceux qui se distinguent par leur zèle pour notre service et celui de notre état.

C'est dans cet esprit que particulièrement informés des qualités recommandables de notre cher et bien amé le Sr Claude-Henry de Récicour qui par son application, son intelligence et son travail assidu dans le commerce a fait fleurir les manufactures de la ville de Reims et qui par une probité généralement reconnue a mérité l'estime, l'affection et la confiance de ses concitoyens dont ils lui ont donné des marques non équivoques en le choisissant pour remplir une des places d'Echevins dans laquelle il a mérité leurs applaudissements et s'est distingué par son application à tout ce qui peut maintenir une bonne et sage administration, voulant aussi récompenser le zèle qu'il a fait paraître pour notre gloire en contribuant par ses soins à l'élévation du monument que la ville de Reims va nous consacrer, nous avons accordé aud. sieur Claude-

Digitized by Google

Henry de Récicourt, comme la plus précieuse de nos grâces l'annoblissement qui en passant à sa postérité conserve dans la mémoire de ses descendants le souvenir de ses vertus, de ses bonnes qualités et des services qu'il a rendus à nous et à ses concitoyens. A ces causes nous avons de notre grâce spéciale pleine puissance et autorité royale annobli et par ces présentes signées de notre main annoblissons led. sieur Claude-Henry de Récicourt et du titre et qualité de noble et d'écuyer l'avons décoré et décorons et nous plaît qu'il soit tenu, censé et réputé noble tant en jugement que hors ensemble ses enfans nés et à naître en légitime mariage, que comme tel il puisse prendre en tous lieux et en tous actes la qualité d'écuyer et parvenir à tous degrés de chevalerie et autres dignités, titres et qualités reservés à notre noblesse, qu'il soit inscrit dans le catalogue des nobles et qu'il jouisse et use de tous les droits, prérogatives, privilèges, franchises, libertés, prééminences, exemptions, immunités dont jouissent et ont accoutumé de jouir les anciens nobles de notre Royaume, tant qu'il vivra noblement et ne fera acte de dérogeance, comme aussi il puisse acquérir, tenir et posséder tous fiefs, terres et seigneuries nobles de quelque titre et qualité qu'ils soient; permettons aud. S^r^ Claude Henry de Recicourt de porter des armoiries timbrées telles qu'elles seront réglées et blazonnées par le S^r^ d'Hozier, conseiller en nos conseils, juge d'armes de France, et ainsy qu'elles seront peintes et figurées dans ces présentes auxquelles son acte de reglement sera attaché sous le contre scel, avec pouvoir et liberté de les faire peindre graver et insculpter si elles ne le sont déjà en tel endroit de ses Maisons, Terres et Seigneuries que bon luy semblera, sans que pour raison de ce que dessus led. S^r^ Claude Henry de Recicourt, ses Enfants, Postérité et Descendants puissent être tenus de nous payer et à nos successeurs Roys aucune finance ny indemnité dont à quelques sommes qu'elles puissent monter, nous leur

Digitized by Google

avons fait et faisons don par ces présentes et sans qu'ils puissent être troublés ni recherchés pour quelque cause occasion et pretexte que ce soit, à la charge par luy de vivre noblement et sans déroger. Si donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les Gens tenant notre Cour de Parlement, Chambre des Comptes et Cour des Aydes à Paris, Président Trésoriers de France et Généraux de nos finances aud. lieu et à tous autres nos officiers et justiciers qu'il appartiendra que ces présentes ils ayent à faire registrer et du contenu en icelles faire jouir et user led. S^r^ Claude Henry de Recicourt, ses Enfants, Postérité et Descendants mâles et femelles, pleinement paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empechements quelconques et nonobstant tous Edits et reglements à ce contraires auxquels et aux derogatoires des derogatoires y contenus nous avons dérogé et dérogeons à cet égard seulement et sans tirer à conséquence. Car tel est notre plaisir et afin que ce soit chose stable et ferme à toujours nous avons fait mettre notre scel à ces d^es^ présentes, sauf en autre chose notre droit et l'autruy en toutes. Donné à Versailles au mois de juin l'an de grâce 1765 et de notre Regne le cinquantième. Signé Louis et plus bas par le Roy. Signé Bertin, visa signé Louis.

(*Registre des conclusions du Conseil de Ville de Reims*, 23 juillet 1765, f^os^ 43 et 44.)

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

cités dans les Actes, à l'exception des noms des Témoins

avec renvoi aux pages [1]

Amé, 138.
Angelet, 142.
Angier, 133, 161.
Ballet, 161.
Barbreux, 152.
Barnier, 151.
Barré, 134, 144.
** Beguin de Coegny, 158.
** Beguin de Sausseuil, 135.
** Beguin de Savigny, 166.
Bellotte, 145.
Benoist, 166.
Bernard, 152.
Berthelin, 160.
Bertrand, 137.
* et ** Bezannes (de), 151, 153 à 156.
Blanchon, 150.
Blavier, 166.
Bourgongne, 150.
Bouthier (de), 165, 166.
Bove de l'Isle (de la), 136.
Branche, 158.
Brodart (de), 164.
Bruyan, 141.
Cadot, 160.
Carbon, 138.
* Cauchon, 153 (note), 154, 165.
Charpentier, 141.
* Chartogne (de), 161.
Chastenet de Puysegur, 148.
* Chertemps, 142, 143.
Chrétien, 149.
Clay, 160.
Clicquot, 141, 160.
Cliquot, 146.
Colbert, 139, 157.
* Colines (des), 167.
Collard, 137.
Collet du Quesnay, 167.
Coquebert, 139, 140.
Coquebert de Belleaucourt, 140, 145.
Coquebert de Crouy, 165, 167
Coquebert de Montfort, 167.
Coquebert de Romain, 167.
Croiset, 146.
* Cuissotte, 151, 152.
Danré d'Armancy, 150.
Debeyne, 160.

[1] * Famille ayant une notice dans Caumartin.
** Famille ayant une notice dans d'Hozier.

Digitized by Google

Delacroix, 167.
Delamotte, 151.
Delasalle, 145, 146.
Delattre, 147 (note).
Desjardin, 166.
Dorigny, 138.
Dorigny de Beaugilet, 151.
Durand, 152.
Falguières, 141.
Favart, 162.
Fillion, 150.
Fouare, 150.
Gard, 160 (note).
Gargam, 133.
Gault (la), 145.
Germain, 133.
* Godet, 155, 156.
Grange (de la), 144 (note), 147.
Hardy, 162.
* Harlus (de), 154.
Havetel, 146.
Henry, 150.
Houssaye (de la), 140.
* Ivory (d'), 167.
Jobert, 163 (note).
Josne Contay (le), 156.
Josseteau, 158.
Lagoille, 163.
Larchambault, 167.
Lasne, 133.
Lebrun, 152 (note).
Leclerc, 134.
Ledoux, 150.
Lepoivre, 144.
Lespagnol, 134, 143, 149, 152, 153.
Lespagnol de Bezannes, 134 à 136.
Lespagnol de Villette, 135, 136, 166.
Levesque de Bussy, 149.
Levesque de Vandières, 149.
Lucas, 163.
Lyons (des), 155, 156.
Maillefer, 145.
Mayeul, 150.
Millin, 145.
Mimin, 146.
* Miremont (de), 141.
* Moet, 139, 143.
* Moet de Dugny, 139.
* Moet de Louvergny, 139, 140.
* Orjault (d'), 165.
* Paris (de), 142 à 144.
Patouillart, 166.
Peterinck, 166.
Pothé, 133.
Prevost de Vaudigny, 136.
Proisi (de), 154.
Recicourt (de), 162 à 165.
** Recourt (de), 157.
* Renty (de), 157.
Rogier de Ludes, 137, 144, 153.
Roland, 141, 143, 157, 158, 164, 165, 167.
Salle (de la), voir Delasalle.
Salperwick, 148.
Sayette (de la), 147.
Scellier de Blecourt (le), 167.
Souyn, 135.
* et ** Sugny (de), 153 (note).
Turpin, 144.
Vidart de Saint-Clair, 146 à 148.
Vieillart, 165.
* Vignolles (de), 161.
Vuatier, 152 (note).

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Introduction 129

PREMIER CANTON

Bezannes 133
Ormes 138
Thillois 138
Tinqueux 141

DEUXIÈME CANTON

Pas de communes rurales

TROISIÈME CANTON

Cormontreuil 150
Saint-Léonard 151
Taissy 153
Trois-Puits 160

QUATRIÈME CANTON

Betheny 160
Champigny 161
La Neuvillette 162
Saint-Brice-Courcelles 165

APPENDICE

Lettres de noblesse de Claude-Henry de Récicourt 169

Index alphabétique des noms de personnes 173

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES

Pages

Portrait de Nicolas-Jérôme Paris.

Généalogie de la famille de Bezannes 154

FIGURES DANS LE TEXTE

Armoiries des Moët. 131

Ex-libris de Madame Roland de Challerange 159

Le portrait de Nicolas-Jérôme Paris a été ajouté par l'auteur dans le tirage à part de cette notice et ne figure pas dans les *Travaux de l'Académie*.

Digitized by Google

Trois mois à Magdebourg

Par le Dr H. HENROT, membre titulaire

Messieurs et chers Collègues,

On fait des imprudences à tout âge ; celle que j'ai commise m'amène aujourd'hui à faire une communication qui me gêne beaucoup, parce qu'elle revêt forcément un caractère personnel, et que je n'oublie pas que le « moi » est haïssable.

Or donc, le 16 novembre dernier, au banquet des Anciens Soldats de 1870-1871, le Président, l'honorable M. H. Censier, dont vous connaissez l'inlassable dévouement et l'ardent patriotisme, me remit au nom de tous, une grande médaille rappelant le 40me anniversaire de mon arrestation par les Prussiens. Dans un discours beaucoup trop aimable, il retraçait les caractères principaux de cet acte d'autorité du vainqueur ; ma réponse, relatant quelques souvenirs personnels, prit une forme particulièrement vigoureuse, car à ce moment, le plus critique que nous ayons eu depuis 1870, la grève des cheminots, réalisée sur le Nord, menaçante sur l'Est, ouvrait largement nos frontières, sans défense possible ; les chemins de fer étant tout aussi utiles pour la concentration des troupes, que les canons pour assurer la défense nationale ; ces braves agents de la Compagnie qui,

Digitized by Google

lors de la Revue du Tzar, avaient fait un si bel effort pour grouper sans incident 120.000 hommes et une foule énorme, allaient-ils suivre l'exemple de leurs collègues du Nord ? Est-ce que le formidable effort fait depuis 40 ans pour reconstituer notre armée, au prix des plus grands sacrifices, allait être subitement et volontairement anéanti ? Il y avait là un crime de lèse-patrie qui me révoltait et me rappelait l'heure douloureuse de l'invasion de notre cité. M. Adrien de Montebello, notre dévoué et patriote député qui porte dans le sang un peu de la gloire de ses brillants ancêtres, était aussi profondément ému ; il fit valoir avec force le danger de laisser une grande partie de notre jeunesse actuelle ignorer les souffrances de l'invasion, et le triomphe de nos armes ; animés par nos amis, nous nous engageâmes à parler l'un des tristesses de la Patrie, l'autre de ses gloires.

Je croyais que cet engagement, pris dans l'excitation de cette patriotique réunion, n'avait pas un caractère absolu ; je comptais sans la ténacité de notre ami Censier, qui réclama énergiquement l'exécution de la parole donnée ; une conférence commune avec M. de Montebello n'a pu être organisée. C'est alors que j'ai pensé que ces souvenirs pourraient intéresser l'Académie qui, dans plusieurs circonstances, m'a témoigné toute sa sympathie. Je suis le dernier survivant des prisonniers de Magdebourg ; ces notes sont rédigées d'après un journal quotidien que je tenais en prison, elle sont donc d'une exactitude absolue ; parlant aussi peu que possible de ma personne, je m'attacherai à faire ressortir des considérations d'intérêt général, sans répéter ce qui a été admirablement dit par notre ami le regretté Victor

Digitized by Google

Diancourt, dans son livre si remarquable et si éloquent : *Les Allemands à Reims*, et par M. Simon Dauphinot, maire de Reims, sur les terribles événements auxquels il avait été mêlé.

L'invasion (A) de notre ville s'est faite avec une effrayante rapidité ; le 3 septembre, sans nouvelles officielles du théâtre de la guerre, on se croyait vainqueur ; le 4 septembre, entre 11 heures du matin et 7 heures du soir, il entrait dans nos murs près de 50.000 ennemis qu'il fallait loger et nourrir. Pris à l'improviste, chaque habitant recevait la visite d'un fourrier qui, après l'examen de la maison, inscrivait à la craie et en grosses lettres, sur la porte d'entrée, le nombre d'officiers, d'hommes et de chevaux que chaque immeuble pouvait loger ; les meilleures chambres étaient affectées aux envahisseurs, les habitants, chassés de chez eux, devenaient leurs serviteurs. Dans la plupart des maisons n'ayant qu'une salle à manger, l'officier s'installait à la table de famille, et y trouvait un double avantage, celui d'être assuré d'avoir une nourriture saine, et celui de pouvoir se perfectionner dans la connaissance de notre langue ; enfin, dans ces causeries journalières et forcées, il avait la possibilité de connaître l'esprit de la population, et d'avoir des renseignements précis sur la valeur et le caractère des personnes qui pouvaient exercer une certaine influence sur leurs concitoyens.

A cette époque, les républicains qui, franchement, ouvertement, avaient combattu l'Empire aussi énergiquement qu'ils l'avaient pu, étaient assez mal notés dans la société bourgeoise, qui voyait en eux des révolu-

Digitized by Google

tionnaires plus ou moins dangereux. Les conversations familiales, qui pouvaient présenter un certain intérêt pour le vainqueur, étaient recueillies et collectionnées à la Place ; il est certain, le journal *l'Eclair* en a fourni la preuve, que sans songer aux conséquences que l'on ne pouvait prévoir, un certain nombre de nos concitoyens ont pu, dans des causeries qui semblaient sans importance, donner sur les personnages les plus en vue des renseignements utiles à l'ennemi. Parmi les noms prononcés, il y en eut trois, ceux du Dr Thomas, du Dr Brébant et du Dr H. Henrot, qui retinrent l'attention des autorités prussiennes (*B*, *C*, *D*).

Le Dr A. Thomas, ancien interne des hôpitaux de Paris, professeur à l'Ecole de Médecine, s'était richement marié ; il avait une indépendance absolue ; d'un caractère très entier, très ardent, facilement combatif, il avait été l'un des fondateurs de l'*Indépendant Rémois ;* il aspirait à devenir un homme politique.

Le Dr Brébant s'était fait lui-même ; d'abord officier de santé à Voncq, dans les Ardennes, il avait à force de travail et de volonté conquis le titre de docteur ; il s'était marié jeune, élevait une nombreuse famille, et n'avait pas de fortune. Il avait un esprit très personnel et beaucoup d'originalité ; c'est lui qui, au Conseil municipal, malgré l'avis de tous les ingénieurs, proposa la construction de ce grand Collecteur qui partant de Saint-Remi, au lieu de descendre directement vers le canal, remontait par la rue du Barbâtre, les places Royale et de l'Hôtel-de-Ville, pour aboutir à Baslieux aux champs d'irrigation, à 5 mètres au-dessus du niveau du sol ; on pouvait ainsi, par simple gravitation, et sans être obligé de les relever par des machines, épurer les eaux d'égout ; la Ville, en

Digitized by Google

donnant son nom à une avenue, conserve pieusement la mémoire de ce citoyen clairvoyant et désintéressé.

Brébant, en philosophie, en religion, en politique, en médecine, avait des idées très personnelles ; il aimait, il provoquait la discussion.

Thomas et Brébant avaient chacun un fils à l'armée.

Le Dr Henrot était complètement libre : il laissait à la maison de la rue Gambetta sa vieille mère encore très entourée par ses frères aînés et par sa sœur, il la savait affectueusement gardée.

Brébant et moi nous étions, depuis les élections d'août 1870, conseillers municipaux. C'était la première fois que l'élément républicain, avec Diancourt, Poulain, Doyen, de Saint-Marceaux, Marteau, Houzeau, tenait une place marquée dans l'assemblée communale *(A, B)*.

Il est certain que, si personnellement nous jouissions d'une parfaite estime, au point de vue politique nous étions pour beaucoup de nos concitoyens bonapartistes des hommes dangereux. Je fais ces réflexions sans la moindre amertume ; je suis persuadé que bien des conversations avec des hôtes aimables qui cachaient un ennemi, eussent été plus réservées, si on avait pu supposer qu'elles pouvaient nous amener quelques mois de prison.

Le 16 novembre 1870, notre arrestation ne fut pas un coup de tête de l'autorité prussienne, mais un acte réfléchi et exécuté avec un art très habile.

Plusieurs semaines auparavant, j'avais remarqué un officier allemand que je rencontrais chaque jour dans mes tournées médicales ; un certain soir, cet officier se présenta à la maison avec un billet de logement ; il

Digitized by Google

visita toutes les chambres, se rendit compte du nombre des habitants, de la disposition des lieux, et disparut le lendemain ; il avait exigé que de la maison rue Gambetta on lui portât son déjeuner à la gare.

Le 16 novembre à 7 heures du soir, c'est lui qui, à la tête de 20 à 25 hommes baïonnette au fusil, vint me demander à mon domicile ; j'arrivai dans la cour où je fus immédiatement encerclé par les soldats ; j'attendis, sans pouvoir communiquer avec ma famille, la fin de la perquisition ; on emporta un coffret contenant une correspondance très insignifiante, du reste, et je fus enlevé en robe de chambre ; on dut me passer mon pardessus et mon chapeau au-dessus de la tête des soldats qui faisaient cercle ; d'une marche précipitée, où de temps à autre je sentais dans le dos la crosse des fusils de mes gardiens, j'arrivai à l'Hôtel de Ville dans une salle affectée à la Caisse d'Epargne, qui était sur l'emplacement de la porte de sortie de la cour de l'Hôtel sur la rue des Consuls ; là, je trouvai une figure rémoise, un employé allemand d'une maison de vins de Champagne, nous échangeâmes à peine quelques mots. Bientôt Brébant arriva ; il ne savait rien de plus que moi. A 9 h. 1/2, nous vîmes apparaître Thomas, qui avait été arrêté par le sous-préfet prussien et qui nous annonça que nous partions la nuit même pour être emprisonnés en Allemagne ; immédiatement l'employé disparut, il avait pu certifier que nous étions bien les personnes désignées. Je le rencontrai après la guerre, il avait probablement repris ses fonctions dans la maison où il était avant le début des hostilités ; je n'ai jamais cherché à savoir son nom. A la séance qui suivit notre arrestation, le Conseil municipal demanda sans succès notre mise en liberté.

Digitized by Google

***

En temps de guerre, il faut s'attendre à tout : aussitôt la meurtrière bataille de Gravelotte, nous nous étions mis avec mes confrères Jolicœur et Habran, à la disposition de l'ambulance organisée par le prince de Sagan ; celle-ci devait nous prendre à la porte Gerbert. Nous préparâmes en toute hâte notre sac de voyage, dans lequel il entrait plus d'instruments de chirurgie que de vêtements. Après 5 ou 6 heures d'attente, M. Alfred Werlé, qui le matin même avait sollicité notre concours, nous informait que l'ambulance dont nous devions faire partie avait pris une autre direction, que nous n'avions pas à l'attendre. Pour permettre de constater mon identité, j'avais demandé une feuille de route au sous-préfet.

Ce brusque départ ne m'impressionna que médiocrement *(E)* ; je savais que je ne tombais pas sous le coup de l'arrêté prescrivant le dépôt des armes à l'Hôtel de Ville, où j'avais fait porter un vieux fusil de chasse qui n'avait jamais servi qu'à tuer des moineaux ; et enfin, quoique j'aie reçu la visite de nombreux jeunes gens qui venaient me demander conseil, je n'avais signé aucune pièce compromettante *(F)*, je ne semblais pas avoir encouru la peine grave et rapide rappelée dans les arrêtés nouvellement édictés. Notre arrestation était ainsi expliquée dans le Journal officiel allemand de Reims à la date du 23 novembre 1870, qui annonçait que trois habitants de Reims : « MM. les Drs Thomas, Brébant et Henrot, gravement inculpés de machinations ennemies contre l'occupation allemande, avaient été arrêtés et provisoirement internés dans la forteresse de Magdebourg. — Une

Digitized by Google

adresse présentée par le maire accompagné de cinq conseillers municipaux à Son Excellence le Gouverneur général de Rosenberg, à l'effet de solliciter leur mise en liberté, était restée sans résultat. »

A peine étions-nous laissés à nous-mêmes que tout à coup la porte s'ouvrit ; nous vîmes entrer un homme encore jeune qui nous dit : « Etes-vous français ? — Mais vous le voyez bien, répondis-je. — Croyez-vous qu'on me fusillera demain ? » Croyant avoir à faire à un peureux, je lui dis d'un ton badin : « Eh bien ! racontez-nous votre histoire. »

La conversation prit tout de suite un caractère grave. M. Tharel, notaire à Aubigny (Ardennes), avait été, l'avant-veille de l'occupation, nommé capitaine d'une garde nationale qui n'existait que sur le papier ; les hommes n'étaient même pas complètement armés. A la suite, paraît-il, d'une dénonciation, il fut traduit devant un Conseil de guerre et condamné à mort ; la peine était sérieuse, mais elle fut rendue plus cruelle encore par les envahisseurs. Une première fois, il fut conduit selon les règles d'usage devant le peloton d'exécution, dans un lieu assez apparent pour être vu d'un grand nombre de personnes ; le peloton fut rangé, les armes furent chargées et, au moment de faire feu, on s'arrêta. Notre malheureux compagnon croyait avoir échappé à la mort, quand les jours suivants, dans d'autres villages, devant d'autres populations la même scène se reproduisit ; après ces longues et terribles étapes, il arrivait à Reims persuadé que, cette fois, il serait exécuté au lever du jour. C'est par ces procédés barbares que les Prussiens terrori-

Digitized by Google

saient les populations de nos campagnes. Nous cherchâmes à le réconforter, lui disant que le grand Etat-Major qui siégeait à Reims n'oserait pas se livrer à pareille infamie, et nous lui abandonnâmes le seul lit qu'il y avait ; harassé de fatigue, il s'endormit ; nous respectâmes pieusement son sommeil jusqu'au moment où le commandant de place, le comte de Brasdow, vint nous chercher entre 5 et 6 heures du matin pour nous diriger sur la gare, dans l'omnibus de l'hôtel de la Maison-Rouge, réquisitionné à cet effet.

Le commandant refusa à Brébant et à moi qui n'avions pas été prévenus, de faire prendre chez nous quelqu'argent et surtout des vêtements chauds.

A la gare, le sous-préfet, le comte d'Yrisch, vint assister à notre embarquement. C'était un très beau bavarois, très distingué, très correct, qui a succombé quelques semaines après, dans des engagements du côté de la Loire, où il avait repris du service comme officier.

Vers 8 h. 1/2 du matin, nous arrivions à Epernay, dans un train qui portait sur la locomotive un de nos grands industriels, M. Alfred Auger, réquisitionné pour ce service, qui eut l'amabilité de me prêter 20 francs ; je partais en Allemagne la bourse bien peu garnie et le corps peu couvert (*H*).

A 8 heures du soir, nous étions à Strasbourg. Nous fûmes conduits à la prison sur les bords de l'Ill ; là, le directeur voulut s'emparer de notre montre et de notre argent ; je m'y refusai absolument. Nous reçûmes la visite du médecin de la prison, le Dr Dex qui, accablé de douleur, passait toutes ses journées à rechercher le corps de son fils tué à l'ennemi ; et de

Digitized by Google

l'aumônier, qui eut l'amabilité de nous trouver un dictionnaire français-allemand qui devait nous être d'une grande utilité, puisque ni les uns ni les autres nous ne comprenions l'allemand.

Le directeur nous informa que nous devions rester quelques jours à Strasbourg ; il nous fit servir une soupe épaisse et grasse, puis, sans nous laisser continuer notre repas, il nous dit un instant après qu'il fallait partir immédiatement ; ce brusque départ eut des conséquences désastreuses pour l'un de nous.

Après avoir traversé par la nuit noire des chemins bouleversés, parfois barrés par de grands arbres abattus, nous atteignîmes la gare ; en wagon, un soldat avec armes et bagages était placé à chaque coin du compartiment ; c'était tout un travail que de franchir ces obstacles pour descendre sur le quai.

Notre compagnon Brébant fut pris de douleurs abdominales violentes, il se tordait comme un malheureux. Quand il dut descendre à la prochaine gare, il eut toutes les peines du monde à se faire comprendre ; on était en pleine nuit ; les soldats, craignant que le train partit sans eux, étaient furieux : notre pauvre ami fut violemment bousculé et remis à sa place plus mort que vif.

La nuit fut très pénible, nous n'avions aucun moyen de le soulager ; arrivés à Mayence, on le trouva si malade que l'on nous fit descendre. Brébant fut placé sur une botte de paille, dans un coin de la gare, en attendant les ordres. Enfin, après une longue attente, on nous conduisit à la prison de la forteresse ; Brébant fut installé dans un infect taudis donnant

Digitized by Google

sur une cour à porcs ; heureusement nous pûmes lui procurer quelques gouttes de laudanum qui amenèrent un soulagement rapide.

Pendant que notre ami prenait un peu de repos si bien gagné, Thomas et moi nous restions dans la cour de la forteresse, où il y avait un grand nombre de soldats français arrivant de Metz ; immédiatement nous fûmes très entourés, car depuis l'investissement ces malheureux ignoraient tout ce qui s'était passé en France ; ils écoutaient avidement les renseignements que nous leur donnions sur le pays dont ils avaient été si longtemps isolés. Bientôt tous les soldats firent cercle autour de nous ; nous ne pouvions répondre à toutes leurs demandes et satisfaire leur légitime curiosité ; mais bientôt un officier de garde, trouvant que nous avions trop de succès, vint brusquement nous faire rentrer à la prison.

Ces prisonniers de guerre, que nous ne fîmes qu'apercevoir, mais dont l'attitude est restée profondément gravée dans notre mémoire, se présentaient sous deux aspects bien différents, qu'au point de vue de l'histoire de ces tristes événements il nous faut raconter. Les uns, les lignards, étaient à peine vêtus, leurs vêtements étaient réduits à de pitoyables loques ; ils étaient maigres ; ils avaient subi de telles fatigues et de telles privations que l'on eût dit des cadavres habillés. Les autres, les zouaves de la Garde impériale, étaient d'une tenue irréprochable, on aurait dit qu'ils allaient à une revue ; ils étaient splendides de santé, ils n'avaient pas souffert des duretés du siège, ils avaient toujours été parfaitement nourris ; ils se plaignaient avec force que,

Digitized by Google

durant toute la durée du siège, on n'ait pas eu recours une seule fois à leur courage et à leur dévouement à la Patrie.

Pourquoi cette différence choquante entre les troupes d'un même pays ? C'est que les uns se battaient contre les Prussiens, tandis que les autres étaient réservés pour lutter contre le peuple de Paris, pour satisfaire les visées ambitieuses du général en chef, Bazaine. Gambetta a justement flétri la trahison de ce misérable qui avait mérité le pire des supplices (*G*).

Le soir, l'état de santé de Brébant s'étant amélioré, nous reprîmes le train pour Francfort, puis pour Magdebourg où nous étions attendus.

La citadelle de Magdebourg domine la ville ; la prison y occupe une petite place, c'est un petit bâtiment à un étage renfermant une vingtaine de cellules. Nous fûmes installés au rez-de-chaussée dans des cellules voisines. Celles-ci étaient très simplement meublées : un cadre en bois servant de lit, une table, une chaise et un meuble inappréciable : un haut poêle de faïence blanche. L'hiver était très rigoureux, le thermomètre descendait à — 30 ; le froid était si vif que lorsque nous faisions la promenade réglementaire dans la cour de la prison, nos moustaches se transformaient en un instant en de gros glaçons.

La fenêtre de la cellule n'avait ni rideau, ni volet ; la sentinelle qui jour et nuit veillait sur nous pouvait à tout moment voir ce qui s'y passait.

A huit heures du matin, le geôlier faisait crier les serrures et nous apportait du lait ; à midi, nous avions à nos frais une bouillie avec des quenelles de

Digitized by Google

viande ; à quatre heures, nous étions enfermés jusqu'au lendemain matin. A midi, l'officier qui venait prendre la garde de la forteresse venait nous reconnaître, et s'assurer de notre présence.

Le surlendemain de notre arrivée, le général commandant Magdebourg vint nous visiter ; c'était un homme très distingué, qui nous dit que l'on nous avait crus dangereux pour la sécurité des armées allemandes en France et que nous serions maintenus en prison jusqu'à la fin de la guerre ; que, du reste, il veillerait à ce que nous n'y soyons pas mal traités, et qu'il écouterait toujours avec attention les plaintes que nous pourrions lui adresser.

Pendant la demi-heure de promenade dans la cour de la citadelle, nous avons pu faire des constatations qui ne sont pas à l'honneur des Prussiens. Nous avions pu apercevoir de loin nos pauvres lignards grelottant de froid et de maladie. Nous avons tout de suite demandé au général de nous permettre, puisque nous étions médecins, de leur donner des soins médicaux. Cette demande nous fut refusée : nous n'étions pas des prisonniers de guerre, mais des prisonniers d'Etat ; la règle était absolue, nous ne pouvions sous aucun motif quitter la prison. Nous avons vivement regretté ce refus, car ce qui nous était le plus pénible, c'était, alors que la patrie avait besoin de tous ses enfants, de nous voir immobilisés et inactifs.

Nous avons trouvé à la prison un capitaine de vaisseau allemand, qui faisait six mois de forteresse pour s'être battu en duel ; il parlait admirablement le français ; c'était un homme bien élevé, d'un caractère aimable, et qui nous rendit de grands services en nous traduisant ce que le geôlier voulait nous faire com-

Digitized by Google

prendre. Malgré la guerre, son séjour à la prison n'avait pas été raccourci d'une journée. Un soir, nous entendîmes des plaintes au-dessus de nous ; le lendemain nous apprîmes que notre compagnon de captivité avait été enlevé par une attaque de *delirium tremens :* l'alcool consolateur avait été plus dangereux pour lui que la guerre. Nous regrettâmes vivement la disparition de ce compagnon très serviable, que des soins médicaux auraient peut-être guéri, si la prison n'eût pas été impitoyablement fermée pendant la nuit et si ses plaintes avaient attendri la sentinelle qui veillait sur nous.

Quelques Français traversèrent la prison : notamment le capitaine Vannetel, qui avait cherché à s'évader. Il y avait dans la ville de Magdebourg de très nombreux officiers français, libres de faire tout ce qu'ils voulaient, à la condition de ne pas franchir les murailles. En entrant, notre compatriote était persuadé qu'il serait fusillé le lendemain matin ; heureusement ses craintes ne furent pas réalisées, on ne lui fit faire que quelques jours de prison ; — un rédacteur d'un journal de l'Aisne, Leroux, qui ne fit qu'un court séjour ; — enfin, au milieu de janvier, M. Deullin, banquier à Epernay, et son secrétaire Menu devenu sous-bibliothécaire de la Ville, et que nous avons eu le chagrin de perdre il y a quelques mois. — Nous ne voyions ces collègues qu'à la promenade, tandis que nous vivions tous les trois ensemble, Thomas, Brébant et moi, pendant le courant de la journée.

Je ne raconterai pas l'emploi de ces journées uniformes ; tout d'abord, nous avions pu recevoir

Digitized by Google

l'*Indépendance Belge,* qui donnait des nouvelles des événements si cruels qui se passaient en France ; puis, le journal nous ayant été supprimé, nous en fûmes réduits à écrire. La correspondance familiale, qui se faisait par l'intermédiaire de la commandature, tint une grande place dans notre vie. Tous les jours j'écrivais à ma famille et rédigeais un journal relatant nos faits et gestes, journal bien monotone et d'une lecture insupportable. Nous discutions toutes les questions philosophiques, politiques et religieuses : Thomas et Brébant avaient sur toutes choses une opinion opposée qu'ils défendaient avec une fermeté et une ténacité égales. Ma présence a été souvent très utile pour calmer les deux adversaires, qui mettaient une fougue et une passion extraordinaires dans l'exposé de leurs doctrines.

Enfin, chacun s'occupa selon ses goûts :

Thomas était un fumeur intrépide ; il allumait deux cigares par jour, car toute la matinée et tout l'après-midi, le même feu se transmettait d'un cigare à l'autre. Peu de temps après notre arrivée, il avait été très affecté de la mort de son frère, le docteur Thomas, de Sedan, qui succombait en pleine maturité et en pleine activité. Ses rêveries suivaient la fumée de ses cigares.

Brébant résolut de rédiger une étude philosophico-sociale, un *Catéchisme de la Justice (K) ;* il se mit sérieusement à la tâche, et à son retour il a publié ce *Catéchisme de la Justice,* où il passe en revue l'organisation de tous les services publics, et les devoirs des citoyens envers leurs semblables et envers la patrie : nos écoliers pourraient le lire avec profit.

Moi-même, après avoir fait de vains efforts pour apprendre l'allemand, je commençai les premiers

Digitized by Google

chapitres d'une étude de psychologie et de physiologie de l'homme, qui ne verra jamais le jour. Je conclus que le meilleur moyen d'être heureux était de vivre en paix avec sa conscience. C'est une règle de conduite qui m'a toujours guidé dans la vie, et qui, quand on n'a pas trop de complaisance pour soi, est bien précieuse.

Si les livres et les journaux nous manquaient, nous avions du papier, une plume et de l'encre : c'était une grande ressource dont nous avons largement usé, puisque c'était le seul genre d'activité qui nous fût permis. Je fis même, avec des morceaux de papier, un jeu de cartes illustrées qui nous permit de faire quelques parties ; quand on est privé de la liberté, on recherche des moyens quelquefois enfantins pour se distraire. Je pus aussi me procurer une petite boîte à musique où il y avait la fameuse valse de Faust : souvent je la mettais en mouvement ; il m'est même arrivé plusieurs fois d'être agréable à la sentinelle qui était sous nos fenêtres ; en entendant une valse, ce brave guerrier valsait autour de son fusil ; c'était aussi pour lui un moyen de s'échauffer, car le froid était très intense, et le malheureux avait les pieds dans la neige.

Il n'entre pas dans ma pensée de relater mille incidents insignifiants. Le 1er janvier fut pour nous un jour de grande émotion ; nous avions tous une famille à laquelle nous manquions et qui nous manquait plus qu'on ne peut se l'imaginer quand on en est séparé par des obstacles invincibles.

* * *

Pendant nos promenades dans le coin de la cour de la forteresse, nous avions pu observer un peu ce qui

Digitized by Google

se passait ; tout le monde n'y était pas traité aussi correctement que nous ; Français et Prussiens étaient quelquefois très malmenés : nous avons vu, — exceptionnellement, je dois le dire, — de pauvres lignards, dont nous avons dit le déplorable état de santé, attachés à un arbre et ficelés des pieds à la tête ; par cette température si rigoureuse, ce supplice, dont nous n'avons pas pu constater la durée, devait être bien pénible. Il paraît que les fautes les plus légères recevaient ce châtiment. Brébant, qui a pu approcher un de ces malheureux, nous disait que pour la plus petite faute nos pauvres prisonniers étaient soumis à ce supplice ; celui qu'il put interroger subissait cette punition parce qu'il avait fait une coupure à un soulier qui le gênait. Les recrues, de pauvres paysans qui arrivaient de leur village et auxquels on voulait rapidement apprendre le métier des armes, n'étaient pas mieux traitées ; c'est à coups de plat de sabre qu'on les faisait marcher, avec une brutalité qui nous paraissait révoltante.

Le 31 janvier 1871, nous écrivions la lettre suivante au Ministre prussien :

Monsieur le Ministre,

« Une trêve est conclue entre les belligérants ; notre « patrie est appelée à nommer une représentation « nationale qui puisse donner autorité et sanction au « traité à intervenir ; il nous semble que dans ces « conditions, nous ayons des droits légitimes à exer- « cer, des devoirs sérieux à remplir en qualité de « citoyens français.

Digitized by Google

« Il n'a pas pu entrer dans les intentions du « vainqueur, en éloignant provisoirement de la France « des citoyens qui n'ont subi aucune condamnation, « de diminuer la liberté de la nation et de favoriser « des intrigues de parti ; la justice de notre cause et « l'intérêt même de l'Allemagne commandent que nous « soyons rendus à la liberté pour participer au grand « acte qui va s'accomplir. »

Dr Thomas, Dr Brébant, Dr H. Henrot.

Cette lettre est naturellement restée sans réponse ; mais en même temps que nous l'écrivions, de nos amis dévoués à Reims présentaient à la députation le plus âgé d'entre nous, le Dr Thomas ; le candidat obtenait sa mise en liberté immédiate. On eut l'amabilité de ne pas nous séparer. C'est avec une grande joie que nous reprîmes le train pour Reims, où nous fûmes très cordialement accueillis et par la population, et par le Conseil municipal qui retrouvait deux de ses membres les plus actifs.

La joie du retour fut troublée par l'exécution si cruelle et si brutale de l'abbé Miroy ; grâce à notre éminent compatriote de Saint-Marceaux, cet attentat, dont les Prussiens n'ont pas lieu d'être fiers, restera une protestation émotionnante et éloquente. Nous nous remettions immédiatement au travail ; bien des douleurs patriotiques nous étaient encore réservées.

Mes chers Collègues, j'ai tenu ma promesse, peut-être trop consciencieusement ; je m'en excuse et je vous remercie de la bienveillante attention que vous m'avez donnée.

Digitized by Google

ANNEXES

Nous joignons comme annexes quelques courts extraits permettant de se rendre compte de la situation de la ville et de la situation générale au moment de notre arrestation.

B

Élections municipales des 6, 7, 13 et 14 Août 1870. — Jules Houzeau. Mennesson-Tonnelier. Alfred de Tassigny. Simon Dauphinot. Piéton. Henri Paris. Lanson aîné. Rome. Marteau. H. Baudet. Gosset-Aubert. Victor Rogelet. Frédéric Lelarge. Drouet-Bonnaire. César Poulain. Margotin-Compas. Dr Doyen. V. Portevin. Dr Maldan. Lochet aîné. V. Diancourt. Ch. Rogelet. Werlé. Laignier aîné. Lecomte aîné. Devivaise. Letellier. Devedeix. Contant. Dr H. Henrot. Dr Brébant. de Saint-Marceaux.

C

A la première séance du Conseil municipal. le 25 août. M. Simon Dauphinot. Président. termine ainsi son discours d'ouverture :

« Depuis les élections. notre tâche s'est encore accrue.
« Aider la patrie envahie dans la mesure de nos ressources.
« préserver autant qu'il est en notre pouvoir notre cité.
« naguère si florissante. de la ruine qui la menace. soulager
« ceux que le deuil et la misère atteindront le plus
« cruellement. maintenir l'ordre et le respect des per-
« sonnes et des propriétés. tels sont les nouveaux devoirs
« que la guerre nous impose. Nous ne les remplirons

Digitized by Google

« utilement, je le répète, qu'en groupant en un seul et « même faisceau nos efforts et notre dévouement. »

D

Garde nationale. — Dans cette première séance figure à l'ordre du jour : la formation d'un conseil de recensement pour l'organisation de la Garde nationale : 17 conseillers sont nommés.

A

Troisième séance du Conseil municipal : 6 heures du matin, le 4 septembre.

Le maire annonce un grand désastre : 60.000 prisonniers. Mac-Mahon blessé, l'empereur prisonnier. L'autorité militaire va faire sauter le pont de Soissons qui nous reliait à Paris.

E

Ville de Reims. — « Par ordre du général Trumplong, les habitants sont tenus, sous peine de mort, de déposer à l'Hôtel de Ville dans les 24 heures les armes de toute espèce dont ils seraient détenteurs. »

Le Maire : S. Dauphinot.

F

Nous, Guillaume, roi de Prusse, avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Art. 1er. — La conscription est abolie dans toute l'étendue du territoire français, occupé par les troupes allemandes ;

Art. 2. — Les agents des autorités civiles qui contreviendraient à la disposition de l'article précédent, soit en

Digitized by Google

opérant ou en facilitant le tirage des conscrits, soit en les engageant à s'y soumettre, ou en leur délivrant des ordres de départ, ou par tout autre moyen quel qu'il soit, seront destitués de leurs fonctions et détenus en Allemagne jusqu'à ce qu'il soit statué ultérieurement sur leur mise en liberté.

GUILLAUME.

K

Catéchisme de la Justice. — *Loisirs forcés de Magdebourg.* Ouvrage qui indique les véritables institutions de la République conservatrice, par le Dr Brébant, lauréat de l'Institut et de l'Académie de Médecine de Paris, 267 pages. Reims, Matot-Braine, libraire-éditeur, 1872.

H

30 octobre 1870. — Par ordre supérieur, et par voie de réquisition de l'Inspecteur de la voie ferrée, un habitant notable de la ville devra, chaque matin à 6 heures, accompagner le train.

H *bis*

M. Dauphinot, maire, a été contraint de prendre place entre deux uhlans sur la locomotive d'un train partant pour Châlons.

G

A propos de la reddition de Metz, Gambetta a éloquemment démasqué le traître, et excité les Français à la lutte.

« FRANÇAIS,

« Elevez vos âmes et vos résolutions à la hauteur des effroyables périls qui fondent sur la patrie. Il dépend de

Digitized by Google

nous de lasser la mauvaise fortune, et de montrer à l'univers ce qu'est un grand pays qui ne veut pas périr et dont le courage s'exalte au sein même des catastrophes.

« Metz a capitulé.

« Un général sur qui la France comptait, même après le Mexique, vient d'enlever à la patrie plus de cent mille de ses défenseurs.

« Le maréchal Bazaine a trahi.

« Il s'est fait l'agent de l'homme de Sedan. Complice de l'envahisseur, et au mépris de l'armée dont il avait la garde, il a livré, sans même essayer un suprême effort, cent vingt mille combattants, vingt mille blessés, ses fusils, ses canons, ses drapeaux et la plus forte citadelle de la France, Metz, vierge jusqu'alors des souillures de l'étranger. »

Mort du Dr Alphonse Thomas, de Sedan. — Les désastres publics nous frappent de tous côtés, et, fatale conséquence, la série des malheurs particuliers qui en sont la cause a déjà commencé.

Le Dr Alphonse Thomas est décédé à Sedan, à l'âge de 42 ans, victime d'une affreuse maladie dont il avait gagné le germe pernicieux au chevet des malades auxquels il consacrait ses soins.

Le Dr Thomas avait fait ses études au Lycée de Reims. Après des études médicales sérieuses et couronnées de nombreuses distinctions, il tenait la première place à Sedan.

Digitized by Google

L'ÉGYPTE

VERS PHILÆ

(Souvenirs de Voyage)

Communication de M. Ernest FRÉVILLE, membre titulaire

Précédée d'une Lettre

de M. Alphonse GOSSET, membre titulaire

Assouan, 22 février 1911.

Cher Président,

Chers Collègues,

J'ai le plaisir de vous adresser quelques vues de cette île célèbre par le paysage et ses monuments originaux, qui est en voie de noyade. Déjà à demi dans l'eau, elle y sera tout à fait lorsque le grand barrage colossal, auquel on travaille, sera achevé, pour accroître la réserve d'eau et étendre l'arrosage de nouvelles terres. Les Anglais s'y acharnent.

Encore une fois, l'économie politique travaille contre l'art, c'est toujours la lutte du matérialisme contre le spiritualisme.

Que ceux qui veulent encore en jouir se hâtent donc de venir contempler un des paysages les plus originaux du monde. Ils ne le regretteront pas.

Digitized by Google

La civilisation avec ses égalisations de confort moderne, détruit le pittoresque.

L'Egypte est encore un pays original dont la race ne se laisse pas changer.

Les Fellahs bronzés, pouilleux, vivant de très peu, dans des huttes de terre, sont toujours les mêmes que du temps des Pharaons.

Se contentant de cette vie misérable, le Fellah accepte les Anglais comme tous les autres conquérants qui les ont précédés. Il travaille, comme il a travaillé aux Pyramides, aux Temples des Pharaons qui lui parlaient un autre langage, plus flatteur, plus encourageant pour eux : celui de *la gloire*. Car ces immenses monuments sont couverts d'une fine sculpture en creux *merveilleuse*, chefs-d'œuvre de celle dite glyptique qui, à *l'échelle humaine*, montre quantité de personnages remplissant les fonctions sacerdotales, militaires et de prévoyance et les glorifiant.

De telle sorte que ces masses colossales ne sont pas du tout inertes, comme nous le croyons, mais au contraire, ce sont des pages d'un livre, ouvert, comme le fait remarquer Victor Hugo [1], à la gloire du Dieu et surtout du Pharaon qui l'a fait édifier.

Ces sépultures en creux, si finement modelées, rehaussées de peintures aux tons vifs, toujours appréciables, animent toutes ces surfaces murales, même celles des recoins, les rendent parlantes, impressionnantes par leur caractère, leur expression variée, animée, complétée par les hiéroglyphes qui les expliquent toujours. (Pas de rébus). Ces pages du livre ouvert étaient lisibles pour les contemporains.

Je vous avoue en être très impressionné et juger favorablement ce grand art qui ici justifie la célèbre définition du philosophe Geoffroy, qui a appelé l'architecture monu-

[1] *Notre-Dame de Paris.*

Digitized by Google

mentale « *la musique des Pierres* ». Sans doute, *mens agitat molem*. Ici, celui des Prêtres qui commandaient aux architectes, a été de provoquer, des populations auxquelles ces monuments s'adressaient, la même exclamation que Perrichon devant le mont Blanc.

L'homme est petit, le dieu Amon

est grand, ainsi que Pharaon son prophète (surtout).

Mais pour fixer l'impression, que d'art ils ont déployé! Quelle sculpture savante, parfaite, d'un réalisme vivant ! Avec des saillies de quelques millimètres ils ont modelé, sur ces façades extérieures et intérieures, des êtres : hommes, animaux, qui sont toujours vivants ; jamais les meilleurs graveurs de médailles n'ont fait mieux.

Pour répondre à d'aussi vastes entreprises, il fallait des mille et des mille sculpteurs de talent, travaillant *avec finesse* une matière aussi rebelle (le granit). Quelles écoles anonymes ! Quelle organisation admirable il a fallu ! Aussi, je vous souhaite de venir les admirer pendant qu'elles brillent encore. Le voyage est facile. L'Egypte vaut le déplacement.

Croyez, CHER PRÉSIDENT, à mes meilleurs vœux amicaux.

Alphonse GOSSET,

Architecte.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UN DÉSASTRE

ILE DE PHILŒ — Temple de TRAJAN

Avant le barrage

(1880)

Après le barrage

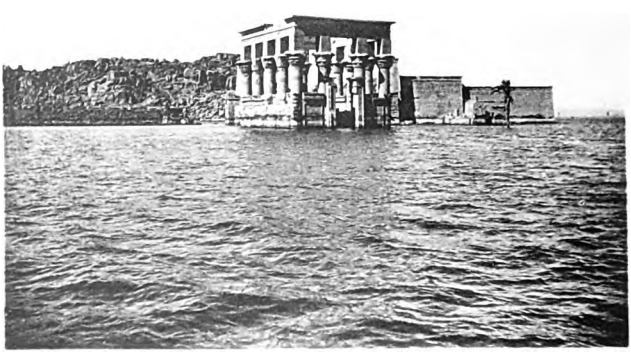

(1911)

Digitized by Google

L'ÉGYPTE

Vers Philæ

Lorsque j'arrivai, pour la première fois, à Assouan, je fus frappé du caractère pittoresque et plaisant de cette petite bourgade, située à la première cataracte, au seuil du désert, à l'ouest des monts de Lybie et à l'est de la chaîne arabique.

Assouan, l'ancienne Syène des auteurs classiques, la ville où Juvénal fut exilé et où, dit-on, il composa ses plus mordantes satires, est située à l'orient du Nil. Sur la hauteur qui s'élève du côté du midi, on aperçoit encore quelques vestiges de l'ancienne ville.

C'était, depuis notre départ du Caire, le premier port un peu vivant, un peu animé, que nous trouvions sur notre route : un quai en pente douce menait jusqu'au fleuve où étaient amarrées d'énormes barcasses chargées des divers produits du pays : gommes, plumes, armes, dattes et fruits variés que déchargeait une foule grouillante de Soudanais au teint cuivré, aux traits forts et accentués. Un peu plus foncés que les Fellahs, sans être noirs, ils sont extrêmement souples et vigoureux. Vêtus simplement d'une ceinture faite en lanières de cuir ornées de coquillages, leurs cheveux longs et crépus sont couverts de suif; ils portent de longs colliers d'os qui dansent sur leur poitrine.

Digitized by Google

Plus loin, on apercevait des bergers, plus sommairement vêtus encore, poussant devant eux de nombreux troupeaux de moutons noirs, ou conduisant un chapelet de chameaux bruns chargés de ballots qu'enveloppaient les sparteries soudanaises fines et multicolores.

Tous ils portaient à la ceinture le glaive antique dans un fourreau de parchemin à cordonnets de soie.

Plus près, de rieuses jeunes femmes, en tunique noire, le voile et la robe entrouverte laissant deviner leur buste gracieux et leur poitrine ambrée et bien faite, lestes et agiles, descendaient en file, l'amphore sur la tête, puiser l'eau du Nil, tandis qu'une nuée d'enfants complètement nus, aux jolis visages et aux épais cheveux frisés, s'ébattaient en criant sur le bord du fleuve.

Les barques qui descendaient et remontaient le cours du Nil, les unes pleines de poteries blanches, les autres chargées de cannes à sucre, étaient conduites par de robustes rameurs soudanais qui chantaient en mesure une douce mélodie pour s'encourager à enlever dans un grand effort leurs lourdes barques, qu'ils dirigeaient avec des rames énormes et parfois de simples poutres à peine équarries.

Toutes avaient de belles voilures, le plus souvent une voile unique, « la voile latine » qui se profile en forme de croissant ou plutôt de faux sur l'horizon resplendissant.

Tout autour, sur les quais, des âniers, des bateliers, vêtus de la courte chemise blanche serrée à la taille, coiffés d'une calotte en feutre blanc. Tous criaient, se disputaient, hurlaient à qui mieux mieux.

Le fleuve roulait majestueusement, en flots sonores, au milieu de rochers épars dans son lit immense, et

Digitized by Google

l'eau jaunâtre courait avec une vitesse vertigineuse entre les deux rives à peine tracées au milieu des sables du désert.

A l'est, le désert dit arabique, qui se termine à la mer Rouge, distante de 200 kilomètres en moyenne. A l'ouest, le désert lybique qui se poursuit jusqu'à l'Atlantique.

Dans la descente du fleuve, en quittant le vieux Caire si pittoresque et si animé par son port, où sont amarrées des centaines de barques chargées de provisions et de légumes, dès que l'on a dépassé les grandes pyramides de Ghizeh et de Saquarah, les rives du Nil présentaient un aspect assez monotone.

On passait devant Abougirgeh Koslaneh, Samallah et la montagne de Gebel-el-Tayr. Les moines du couvent copte qui couronne cette montagne avaient, alors, l'habitude d'accourir et, au grand effroi des jeunes miss anglaises, de plonger, complètement dévêtus, dans le Nil et de suivre bateaux et dahabeahs jusqu'à ce qu'on leur eût fait l'aumône. Un ordre du Patriarche copte a mis fin à cette coutume bizarre qui n'était pas dépourvue de couleur locale.

A part quelques temples qui élevaient devant l'horizon leur portique immense, rien ne venait alors rompre la perspective à droite et à gauche.

Aujourd'hui, le spectacle est tout autre. La pratique et utilitaire Angleterre a conquis l'Egypte, et son instinct commercial et industriel a aussitôt mis en œuvre les richesses de ce pays.

De distance en distance, on apercevait, alors, sur les bords du Nil, quelques villages aux maisons grises, construites avec des briques séchées au soleil, affectant le plus souvent des airs de petites forteresses, au milieu

Digitized by Google

d'une verdure abondante d'où émergeaient de hauts colombiers carrés à deux étages autour desquels voltigeaient des quantités innombrables de ramiers gris et blancs.

Des bouquets de palmiers hauts et touffus se détachaient au pied des collines de granit qui le soir, au coucher du soleil, prenaient des tons roses et vifs.

Les habitations, comme partout alors en Egypte, étaient conformes au modèle antique : de grossières constructions en briques crues ou en pisé, blanchies à la chaux et ne comportant qu'un rez-de-chaussée composé d'une seule pièce basse et enfumée, n'ayant pour ouverture qu'une porte et pour tout mobilier que des nattes d'alfa et quelques coffres en bois. Au milieu, une petite cour où se tient la famille, à l'abri des rayons d'un soleil torride, pêle-mêle avec les animaux : chats, poulets, ânes et chiens. C'est la vie biblique, c'est la vie patriarcale.

Le Fellah, peuple agricole, ne vient, du reste, dans sa maison que pour y dormir ; il part dès l'aurore pour ses champs et ne reparaît que le soir.

Du reste, dans ce pays d'Egypte, rien n'a changé, et si les Ptolémées sortaient aujourd'hui de leurs sépulcres, ils retrouveraient la même population, le même type que celui qui est représenté sur les tombeaux de la « Vallée des Rois », à Memphis et partout ailleurs, au milieu de ses travaux champêtres, de ses occupations journalières, de ses plaisirs habituels.

La population actuelle de l'Egypte peut être évaluée à 9.654.300 habitants, dont 9.388.235 sédentaires et 172.696 demi-sédentaires (y compris les Bédouins). Le nombre des nomades est tombé de 98.196, en 1882, à 96.302. Les habitants des oasis, de la province de

Digitized by Google

Souakim (13.410 habitants), de Dongola, ainsi que quelques tribus nomades, n'ayant pas été compris dans ce recensement, le total général peut être environ de 9.750.000 habitants.

En outre, il faut compter environ 100.000 étrangers qui se répartissent ainsi : 37.300 Grecs, 18.600 Italiens, 15.716 Français, 14.800 Anglais dont 5.276 soldats, 8.000 Autrichiens, 1.000 Allemands et 2.959 de diverses nationalités.

La population autochtone de l'Egypte se compose de Fellahs et de Coptes, auxquels il faut ajouter les Bédouins, les Citadins arabes, les Berbères, les Nègres soudanais, les Turcs, les Levantins, les Arméniens et Juifs, et enfin un certain nombre de bohémiens (gypsies et gitanes venus de l'Inde).

Le Fellah, paysan ou laboureur, qu'il ne faut pas confondre avec l'habitant du désert, le Bédouin, est le descendant direct des anciens habitants de l'Egypte ; c'est, de l'aveu même des savants égyptologues, le même type, présentant la même coupe et les mêmes caractères au physique et au moral : comparez le crâne légèrement allongé, vous constaterez la même coupe du visage d'un ovale un peu large, au front bas et pur, aux yeux très fendus et très ouverts, aux joues pleines, à la bouche épaisse et souriante ; même carrure d'épaules, même port et même taille.

Il en est de même des Coptes restés fidèles au christianisme, religion nationale de l'Egypte avant la conquête arabe.

Le Fellah est ouvrier et surtout agriculteur, le Copte est un petit bourgeois, artisan et commerçant.

La femme fellah est bien conformée, surtout dans sa jeunesse ; elle est de taille moyenne et bien prise ;

Digitized by Google

« zei-el-habl » (mince comme un lacet), telle est l'épithète qu'elles se donnent souvent entre elles ; sa démarche est noble et gracieuse ; mais, après quelques années de mariage, obligée de se livrer aux durs travaux domestiques, elle se flétrit trop vite, ses jolis traits disparaissent, sa poitrine tombe, et elle est obligée de recourir aux fards et aux teintures pour conserver un semblant de jeunesse.

Le costume du Fellah est toujours le même ; habitué à travailler aux champs, entièrement nu en toute saison, il n'a besoin toute l'année hiver comme été que d'une longue chemise de cotonnade indigo (kamiss) avec un petit gilet de couleur vive, un caleçon à coulisse ; sur la tête, une sorte de calotte en feutre ou en cotonnade qui épouse exactement la forme du crâne ; dans les villes, un turban ou tarbouch en laine à gland de soie blanche autour duquel sont roulés plusieurs mètres de mousseline. Les soi-disants descendants du prophète le portent vert et les Coptes brun ou noir. Le paysan égyptien se couvre ordinairement par dessus sa chemise d'un large manteau (za'bout) brun en fil de chèvre tissé par lui ou simplement d'une couverture en laine de mouton.

Les fonctionnaires portent, quel que soit leur rang hiérarchique, une sorte de redingote noire à col droit qui s'appelle « stambouline ». Ils sont toujours coiffés du fez rouge qu'ils n'enlèvent jamais ni à l'intérieur ni à l'extérieur des habitations.

La coutume pour saluer est de porter la main à la tête, comme en Turquie, mais d'une façon beaucoup moins gracieuse.

La chaussure consiste en babouches arrondies du bout, généralement de couleur jaune, sans talon et

Digitized by Google

sans contre-fort, dans lesquels dansent deux pieds toujours nus ou, pour les gens de qualité, avec des chaussettes de cotonnade écrue.

La femme fellah ne craint pas de montrer sa figure découverte, un voile de cotonnade bleue ne cache que sa chevelure finement tressée et luisante d'huile de ricin. Presque toutes ont sur la figure de nombreux tatouages d'indigo, surtout sur le front et le menton.

Le reste du costume est pareil à celui des hommes : même caleçon et, par dessus, même tunique bleue de laine ou de coton largement échancrée et laissant deviner la gorge sur laquelle pendent des colliers ; aux bras, complètement dégagés de leurs larges manches relevées au-dessus de l'épaule, des bracelets en cuivre ou même en or travaillé ou repoussé ; les pieds nus chargés d'anneaux que les babouches abandonnent à chaque pas et dont les chevilles résonnent d'un bruit argentin ; enfin, beaucoup de verroteries de Venise complètent la parure de la jeune égyptienne.

La femme de condition moyenne cache son visage sous un masque qui est composé d'une pièce de crin, étroite et longue, noire ou blanche attachée au-dessus des oreilles et au milieu du front par un lien que cache un petit cylindre en cuivre ou en or. Ce voile, qui descend de la tête aux pieds, laisse un intervalle qui ne permet de voir que des yeux qui sont, du reste, magnifiques, avivés de kohal et d'une expression douce et souriante.

La femme riche, de l'aristocratie égyptienne, qui ne sort qu'accompagnée de ses eunuques et de ses saïs courant devant sa voiture, porte, comme à Constantinople, autour de la figure, des voiles légers et transpa-

Digitized by Google

rents en mousseline brodée qui laissent deviner ses traits, ses oreilles et son cou.

Ce ne sont pas seulement les habitants qui, depuis la plus haute antiquité, n'ont pas changé, c'est le pays lui-même que l'on retrouve tel qu'il était autrefois.

Voici, en effet, un passage de Strabon qui donne une description de Syène, dans laquelle on pouvait, il y a quelques années encore, reconnaître très exactement la physionomie générale du paysage et des environs de la moderne Assouan.

« Syène est une ville d'Egypte, située sur les confins « de l'Ethiopie. Elle a l'île d'Eléphantine en face. On « y remarque une petite ville avec un temple et un « nilomètre.

« Syène est directement sous le tropique. On y a « creusé un puits qui est l'indice du solstice d'été. On « reconnaît ce jour, lorsque les stylets des cadrans ne « donnent point d'ombre à midi. En cet instant, le « soleil vertical darde ses rayons au fond du puits, et « son image entière se peint sur l'eau qui en couvre le « fond.

« A quelque distance au-dessus d'Eléphantine, un « rocher barre le lit du fleuve, et forme une petite « cataracte. Il est aplani vers le milieu, de manière « que les eaux peuvent le franchir.

« L'île de Philé, placée au-dessus, est l'habitation « commune des Ethiopiens et des Egyptiens. Elle a des « temples, dans l'un desquels l'épervier d'Ethiopie est « regardé comme sacré. » (Strabon, t. I, p. 17.)

Mais depuis.....

.....Tout a changé, tout s'est transformé, au grand

Digitized by Google

dommage des voyageurs amateurs de pittoresque. Les Anglais, terribles niveleurs et hommes d'affaires, ont passé par là.

Le chemin de fer, avec son panache de fumée, sa locomotive bruyante et inodore ; les innombrables raffineries avec leurs hautes cheminées en brique, qui se sont élevées un peu partout ; les bateaux à vapeur, — tous ces progrès de la civilisation ont rompu les jolies perspectives et gâté l'aspect si pittoresque des rives du Nil.

Désormais, de décembre à mars, Assouan, tout comme Nice et Monte-Carlo, possède une « season ». De grands hôtels à cent chambres — « cataract hotel » — logent un nombre considérable de voyageurs des deux sexes amenés par les soins de la célèbre agence « Cook and son ».

Vous débarquez aujourd'hui à Assouan, à 950 kilomètres du Caire, à 1.170 kilomètres de la Méditerranée, sur un véritable quai où sont amarrés de grands bateaux touristes dont la ville d'Assouan est désormais « tête de ligne ». Sur ce quai, propre et éclairé à la lumière électrique, s'alignent des hôtels, des boutiques toutes aménagées à l'européenne (coiffeurs, parfumeurs, photographes et de nombreux cafés).

Des rues droites et larges aboutissent à des jardins au nord et à l'est, au sud elles mènent directement au désert : un bazar obscur, couvert de toiles et de planches, a seul conservé un cachet curieux et intéressant.

Depuis l'occupation britannique, des casernes y ont été construites.

Pour aller dans le désert, aujourd'hui barré de lignes télégraphiques, ce n'est plus le chameau élégant

Digitized by Google

avec son conducteur nubien qui vous attend, c'est le chemin de fer avec son sifflet aigu, son matériel poussiéreux, ses wagons fermés, ou l'horrible fiacre attelé d'un mauvais cheval conduit par un cocher habillé à l'européenne qui, en quelques heures, vous transportera à travers les carrières de granit, où chaque bloc porte un énorme numéro qui correspond à un catalogue dressé par un égyptologue anglais fort érudit, qui a inventé ce système bizarre et affreux pour instruire ses compatriotes d'une façon méthodique et pratique.

Que sont devenues les charmantes excursions en dahabeah ? espèce de bateau à voile, composé d'un chalet à deux étages assis sur une coque de navire, sur lequel on s'embarquait pour deux ou trois mois, remonter le Nil du Caire à Assouan faisant un parcours de 884 kilomètres. Ces bateaux ayant un faible tirant d'eau échappaient aux échouages fréquents.

Traitant avec un interprète pour la vie matérielle et l'organisation des excursions, on ne s'occupait de rien que d'admirer, le jour et la nuit, la diversité des paysages qui défilaient devant vous. C'était un rêve vécu.

La vallée du Nil offre des aspects merveilleux. Le fleuve coule avec impétuosité, d'abord entre des montagnes de sable, puis entre de basses collines teintes en rose au coucher du soleil, moment idéal où l'horizon se reflète dans l'eau ombrée de palmiers qui entourent quelques champs de luzerne, où paissent pêle-mêle chevaux, chameaux, buffles, vaches, chèvres et moutons qui viennent s'abreuver dans de petits canaux, que remplissent sans cesse les *norias* et les *chadoufs* manœuvrés par des Arabes à peine vêtus.

Digitized by Google

Les « Sakyé » (norias) élèvent l'eau au moyen d'une roue verticale en bois ayant rarement plus de neuf mètres de diamètre. Cette roue est garnie de pots en terre cuite plongeant successivement dans le cours du fleuve pour déverser ensuite dans des canaux l'eau qu'ils ont puisée. Des chameaux, des bœufs, des ânes font tourner ces manèges.

Les « Chadoufs » (puits à bras) sont un système très simple qui consiste à puiser à bras d'homme l'eau du fleuve pour la faire parvenir plus haut.

Deux Fellahs puisent l'eau avec de longues perches à bascule garnies d'un seau et alourdies à leur extrémité inférieure d'un contre-poids en terre glaise, puis déversent les seaux pleins dans un bassin pour la faire monter, par le même moyen, dans un réservoir encore plus haut et ainsi de suite jusqu'au dernier relai qui est le canal artificiel.

Le chadouf élève à une hauteur de 3 mètres près de 50 litres d'eau par minute ; dans le même temps, la sakyé en élève au double près de 300 litres.

« L'Egypte est un présent du Nil, » disait Hérodote, et rien n'est plus exact. Le seul contact des eaux suffit à féconder la terre ; aussi, de tout temps a-t-on songé à réglementer la crue du fleuve.

La présence de « nilomètre » sur les bords du Nil, dans l'île de Radouah et dans l'île d'Eléphantine, en est une preuve. Ce nilomètre, sorte de puits carré construit tout en pierre de taille, contient une « échelle » sur laquelle est marquée la hauteur des crues ; il remonte à une époque très ancienne. Strabon l'a décrit. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un ingénieur anglais a pu constater par les mentions inscrites sur les « échelles », que les crues étaient sensiblement les mêmes

Digitized by Google

aujourd'hui qu'il y a deux mille ans. Ce nilomètre n'avait pas servi depuis un millier d'années ; il a été remis en usage par le khédive Ismaïl en 1870.

La crue annuelle est due à deux phénomènes périodiques ; d'une part les pluies dans la région des grands lacs ; d'autre part la fonte des neiges dans les montagnes de cette même région ainsi que celles du pays des Gallas et d'Abyssinie. De ce fait, tous les affluents du Nil coopèrent à l'inondation.

Grâce à ces irrigations, à droite et à gauche de la région cultivée, dont l'étendue augmente chaque jour, on cultive la canne à sucre, produit importé en Egypte et primitivement originaire de l'île Bourbon et de Tahiti ; le coton, lui, qui est un produit indigène et dont on a trouvé des graines dans les tombes ouvertes ; puis ces palmeraies d'un aspect si séduisant.

Le palmier est l'arbre par excellence des Arabes, parce qu'il leur tient lieu de tout : les dattes, constituant une partie importante de la nourriture des Fellahs, qui tirent aussi du palmier des sirops, du vinaigre et une sorte d'eau-de-vie. On tresse des nattes et des corbeilles avec les feuilles du palmier, des cordes avec les fibres de la base des feuilles ; avec les branches, on construit des lits, des chaises, des étoffes, et l'extrémité des palmes remplacent les balais usuels.

La meilleure époque pour aller en Egypte est du 1er décembre au 30 avril ; décembre et janvier sont relativement frais et pluvieux dans la Basse-Egypte, mars et avril sont chauds dans la Haute-Egypte, mais bons pour la visite du Caire et du Delta. Du Caire à Louqsor, on compte 673 kil. 300, de Louqsor

Digitized by Google

à Assouan, 211 kil. 900 en chemin de fer ; par le Nil, la distance est de 936 kilomètres.

Saqqarah, Ghizeh, Abydos, Denderah, Louqsor, Karnak, Thèbes, Esnek, Edfou sont des noms qui retentissent à nos oreilles avec le souvenir de choses merveilleuses, des spectacles splendides.

Que dire et comment décrire la salle hypostyle de Karnak, de 102 mètres de long sur 53 de profondeur, ses 134 colonnes de 23 mètres de hauteur sur 15 de circonférence.

Tous ces temples gigantesques défilaient devant nos yeux émerveillés tandis que nous remontions lentement en « dahabeah » le Nil qui jusqu'à Edfou, coule étroit et en droite ligne, puis serpente et s'élargit jusqu'au coude de Denderah, pour s'élargir encore en décrivant à l'ouest une courbe majestueuse en reprenant sa direction première avant de s'étaler en delta jusqu'à la mer. La vallée du Nil forme en Egypte une grande oasis de verdure comprise entre deux déserts de sable.

Autrefois, il fallait deux mois pour aller en dahabeah du Caire à Assouan ; aujourd'hui, en chemin de fer, une journée suffit pour se rendre à Louqsor (seize heures), et une autre pour gagner de Louqsor Assouan (dix heures).

Sortant d'Assouan par la route du sud, la route du désert, celle que Strabon disait avoir parcourue en voiture, on rencontre les restes d'une ancienne muraille en briques, le *Megatichos* de Juba qui s'étendait autrefois d'Assouan à Philæ. Cette muraille avait été construite pour protéger l'Egypte contre les invasions des nomades de la Nubie, les Ouaonaï, les Khesa, des Egyptiens, les Blemmyes des Romains, que la légende disait être sans tête, sans cou, et avoir les yeux et la

Digitized by Google

bouche sur la poitrine et qui ne sont autres que les Bicharis d'aujourd'hui.

On traverse ensuite le cimetière arabe, puis le cimetière européen presque entièrement occupé aujourd'hui par les tombes des soldats anglais de la brigade « Montmorency » ; puis on entre dans une longue vallée bordée de droite et de gauche de rochers couverts d'inscriptions (celles-là mêmes qui portent des numéros), puis on traverse les carrières de granit qui ont fourni à l'Egypte les blocs avec lesquels ont été taillés les Sphynx, les colosses ; des obélisques à demi détachés se remarquent encore.

Au bout de 35 minutes de course à âne, on arrive à Chellal, petit port sur le Nil d'où l'on s'embarque pour l'île de Philæ. Chellal aujourd'hui est éclairé à la lumière électrique, possède une gare de chemin de fer, une usine avec une cheminée monumentale, et les barques qui vous traversent sont ornées à profusion de petits drapeaux anglais.

L'île de Philæ est le site le plus pittoresque et le plus enchanteur de la vallée du Nil.

Au milieu d'un décor grandiose de rochers granitiques noirs avec des reflets bleus d'une richesse incroyable, Philæ, l'île sainte, la perle de l'Egypte, l'île aimée d'Osiris, comme on l'appelait autrefois, dresse au-dessus de ses rives ombragées de palmiers et de mimosas épineux et florescents, ses pylones et ses nombreuses colonnades.

L'île tout entière est ceinte de verdures.

L'île de Philæ, que les gens du pays appellent « Gezireh-el-birhé » c'est-à-dire « île du Temple », est la plus petite des trois îles par lesquelles se termine au sud le groupe des rochers formant la première cataracte.

Digitized by Google

Elle est située au sud de celle-ci, dans un site merveilleux. Derrière elle, commence le long désert de Nubie, où Cambyse vit s'évanouir les derniers débris de son armée. Sa longueur est de 350 à 400 mètres, sa largeur de 135 mètres. Au seuil de la Nubie, elle forme l'extrême limite de la Haute-Egypte. Elle est située par 24° 1' 34" de latitude sur 30° 34' 16" de longitude du méridien de Paris.

Toute la partie monumentale, qui remonte seulement à Nektanebos (vers 350 avant Jésus-Christ), — car, dans les anciennes inscriptions, le nom de « Philæ » ne se rencontre pas, et même Hérodote, qui, dans son voyage sur le Nil (vers 444 av. J.-C.) parvint jusqu'à Eléphantine, ne parle pas de l'île, — se trouve dans le côté sud de l'île. Au nord, aucune construction ; la raison en est bien simple.

Le sanctuaire du temple, d'époque Ptolémaïque, a été rebâti par Ptolémée II Philadelphe (385-347) et terminé, tout au moins dans son gros œuvre, sous le règne de son successeur, Ptolémée Evergète (347-322).

Ce temple s'élève sur l'emplacement de l'antique chapelle d'Isis-la-Mère, source et origine des choses, au centre même de l'île. L'entrée de cette chapelle était tournée vers le sud afin que l'image de la déesse regardât, du fond de son sanctuaire, la direction mystérieuse d'où venait le Nil. Un pronaos s'ajouta ensuite au naos et les constructions qui y furent adjointes remplirent tout l'espace jusqu'à l'extrémité méridionale de l'île.

On débarque tout auprès du kiosque gréco-romain appelé « Pavillon de Trajan », petit temple hypètre, c'est-à-dire à ciel découvert, reproduit par les images de tous les temps et célèbre à l'égal du Sphynx et des Pyramides.

Digitized by Google

Ce charmant édifice est formé d'un portique de quatorze colonnes à chapiteaux campaniformes, tous différents, représentant des fleurs de lotus à différents états de croissance. Ces colonnes reposent à mi-hauteur de l'édifice sur de larges murs. Les dés des colonnes, aux parois unies, qui les surmontent, supportent un entablement à corniche proéminente. Les fûts sont reliés, sauf aux deux portes est et ouest, de murs d'entre-colonnement avec assises à peine dégrossies.

De là, par une voie bordée de colonnades et de statues, on arrive au portique du Nektanebos, seul monument de l'île de Philæ datant des Pharaons. Après avoir franchi deux pylones de 32 mètres de long sur 22 mètres de hauteur ornés de bas-reliefs, on pénètre dans le temple d'Isis, large de 45 m. 50 sur 18 mètres de hauteur, contenant un naos, un certain nombre de chambres et une crypte.

A l'ouest, l'horizon est fermé par une des façades du Mammisi, à l'est par l'édifice à portique qui sert de sacristie. La décoration de tout cet ensemble n'a été achevée que sous Dyonisios, au milieu du 1er siècle avant Jésus-Christ.

La porte centrale offre sur un côté cette inscription commémorative de l'expédition française :

Digitized by Google

Fac-simile original

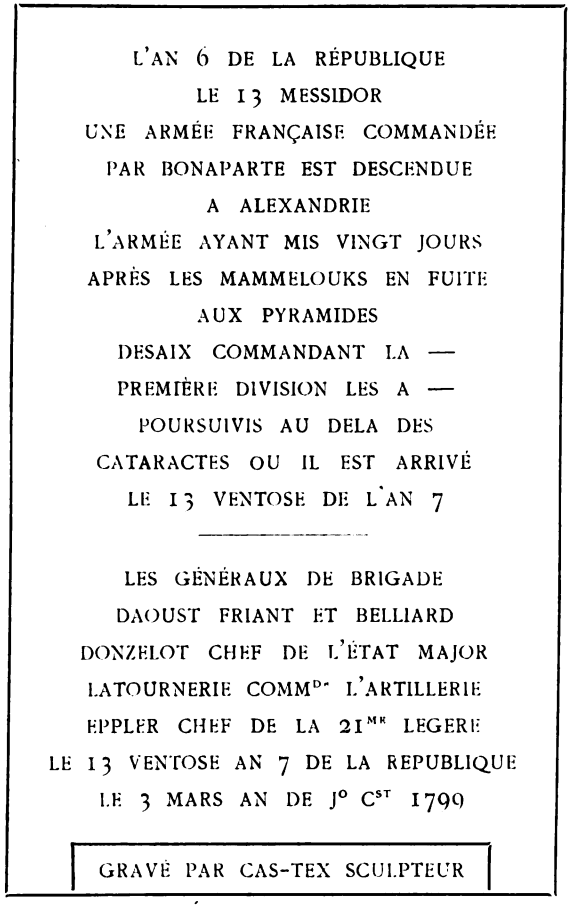

M. G. Legrain, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, vient, dans une communication récente, de faire remarquer que la date de l'inscription : 13 ventôse an VII, 3 mars de l'an de Jésus-Christ 1799, est fausse : les Français étant arrivés

Digitized by Google

Au-dessous cette autre inscription que fit placer le prince Napoléon Bonaparte, à l'adresse des visiteurs qui s'étaient donné le stupide plaisir de mutiler ce texte :

« Une page d'histoire ne peut être salie. »

Encore une grande cour et un deuxième pylône, puis on pénètre dans un second temple, le « Mammisi », édifice d'ordonnance périphérique comprenant trois chambres en enfilade précédées d'un pronaos (vestibule) ; un portique, où l'on remarque encore quelques traces de couleurs, entoure la cour au nord, à l'ouest et à l'est. A l'ouest s'élève, en face du deuxième pylône, l'édicule d'Hadrien.

Enfin, à l'est, le temple d'Hathor, construit par Philométor et Evergète II, terminé sous Auguste, et qui semble, comme le précédent, avoir été destiné à faciliter l'accomplissement de certains rites, lorsque la procession de la déesse atteignait la rive, soit en quittant, soit en regagnant son île.

Enfin, près du village copte, le petit temple d'Esculape avec la chapelle du dieu nubien Mandoulès.

La période la plus brillante de Philæ fut le 1er siècle de l'ère chrétienne. Elle était occupée par une peuplade nubienne appelée les Blemmyes, qui furent battus en

à Assouan non pas le 3 mars, mais le 1er février 1799. Le 3 mars, Belliard était à Ermont, Desaix et l'Etat-Major à Farchout, Castex au Caire, et aucun Européen ne se trouvait dans la région des cataractes.

Cette erreur singulière doit provenir, dit M. Legrain, d'une étourderie de Castex qui, connaissant mal le calendrier républicain, qui n'était pas encore entré dans les mœurs habituelles, confondit un mois républicain avec un autre, ventôse avec pluviôse.

Digitized by Google

552 par Justinien, qui fit fermer le temple d'Isis et installa à Philæ l'évêque Théodoros; celui-ci plaça le temple de la déesse, devenu une église, sous l'invocation de Saint-Etienne (577); une église copte fut bâtie plus tard à la pointe nord-est de l'île. Pendant des années, la religion du Christ partagea Philæ avec la religion d'Isis, et l'on peut voir encore un bas-relief, ingénieux et profond, qui nous montre saint Paul et saint Jean accueillis par Isis, et un peu plus loin saint Athanase apparaît coiffé de la tiare d'Osiris. Puis vint l'invasion musulmane, les Islamites ne la respectèrent pas et dévastèrent l'île à l'époque de la conquête.

Du haut du pylône le plus élevé, on peut monter sur le faîte pour voir au loin se coucher aux confins du Soudan, le soleil de pourpre dans un bain de sable doré pendant qu'à nos pieds des Nubiens, montés sur un tronc d'arbre de palmier, comme sur une périssoire, s'amusent, pour quelques piastres, à passer les rapides de la cataracte au fil de l'eau. On aperçoit le tronc bondissant sur les rochers pour disparaître dans l'écume et reparaître un peu plus loin dans l'eau redevenue calme, puis poursuivre paisiblement son cours avec son cavalier de hasard cramponné à l'écorce et que les remous de l'eau avaient empêché d'apercevoir.

De quelque côté qu'on l'aperçoive : après la traversée du désert d'Assouan ou au tournant de l'étroit chemin qui longe la cataracte, de l'île voisine de Bigé ou de l'arrière du bateau qui file vers le sud, dans la direction de Waddi-Halfa et de la seconde cataracte, Philæ est admirable.

Depuis l'occupation anglaise (1882), une grande amélioration des méthodes de culture a été poursuivie en vue d'obtenir des revenus plus importants. Pour

Digitized by Google

obtenir des surfaces cultivables plus considérables, on a pensé à irriguer le Nil sur des terres que la crue annuelle ne pouvait atteindre et, dans ce but, on a construit des barrages qui permettent de retenir les eaux à 25 mètres environ plus haut que le lit du fleuve.

Sur la rive gauche, une série d'écluses à fonctionnement électrique facilite le passage des dahabeahs à rames et à voiles et aussi des bateaux à vapeur.

La quantité d'eau retenue ainsi atteint plus d'un milliard de mètres cubes ; cette énorme quantité peut être renouvelée deux fois pendant la saison des crues, et le résultat a été de permettre d'irriguer 200.000 hectares jusqu'alors inutilisables, qui donnent en moyenne un revenu annuel de quinze millions de livres égyptiennes, soit 338.500.000 francs.

L'opération a donné des résultats financiers exceptionnels, mais, hélas ! elle a amené la submersion, pendant les deux tiers de l'année, de l'île de Philæ et causera, si on n'y apporte promptement un remède, la disparition de cet ensemble admirable.

Un livre récent, dont le retentissement est dû en grande partie à la légitime célébrité de son auteur, nous a dépeint les temples de l'île de Philæ comme lentement minés par le fleuve et s'émiettant pierre à pierre au moment de la crue. Les égyptologues et les architectes qui ont visité l'île de Philæ cet hiver et l'année dernière sont unanimes à être aussi pessimistes.

Si le seul dommage réel, quant à présent, est une vilaine teinte noirâtre prise par les pierres qu'a atteintes l'humidité, néanmoins il faut être préparé au pire. Le grès très tendre, qui a servi à la construction du temple d'Isis, étant saturé d'eau pendant l'immersion annuelle, sous l'action du soleil très chaud à Philæ, se détériore

Digitized by Google

chaque année en perdant plusieurs millimètres de ses parements ; et l'usure devenant à chaque crue plus considérable, les colonnes n'étant plus capables de supporter la surcharge des parties supérieures, ce sera alors la chute en masse de tout l'édifice.

On ne peut que féliciter MM. Schœfer et Junker d'avoir consacré de longues heures, il y a près de deux ans, à photographier, à grande échelle, la totalité des bas-reliefs de Philæ, tandis que leur ami et collègue, M. Zucker, relevait de son côté les inscriptions grecques.

On sait que le barrage d'Assouan doit prochainement être élevé de sept mètres. Son achèvement, qu'on prévoit pour 1914, permettra de fertiliser 400.000 hectares nouveaux, en tout 600.000 hectares. C'est là une calamité archéologique dont l'Angleterre est seule responsable devant le monde savant, qui devrait protester éloquemment devant la disparition, à bref délai, de ce qui fut la beauté, l'intérêt des voyages et des connaissances artistiques et archéologiques des véritables amateurs des belles choses.

Un savant éminent, M. Nizet, architecte du Gouvernement français, qui, à l'occasion du IIe Congrès international d'Archéologie qui s'est tenu à Alexandrie et au Caire au printemps de l'année 1909, a visité l'île de Philæ et le barrage du Nil, propose, pour sauver cette merveille, le projet suivant qui lui paraît le seul susceptible d'être adopté.

Il faudrait, à son avis, trouver, en descendant le Nil, une île, ou plutôt un îlot, ayant, autant que possible, l'aspect général, la dimension et un sol analogue à celui de Philæ et y *transporter, pierre*

Digitized by Google

par pierre, les admirables monuments de Philæ. Cela n'est pas impossible, dit M. Nizet.

La carte indique à l'amont de Kom-Ombo, en aval de Silsilé et d'Edfou, près d'Esna, des îlots susceptibles de devenir « une nouvelle Philæ ».

La dépense que nécessiterait cette opération est moins importante qu'on ne pourrait l'imaginer au premier abord. Pour un volume d'environ 35.000 mètres cubes de matériaux à remployer, M. Nizet évalue la dépense à une somme totale de six millions en comptant largement.

Or, il paraît, toujours d'après M. Nizet, que la société financière qui a obtenu la concession du barrage, laquelle réalise, comme nous l'avons dit, de fort beaux bénéfices, serait disposée, ayant conscience du désastre imminent dont elle est l'auteur responsable, à contribuer pour deux millions à la dépense.

« Le gouvernement égyptien, ajoute M. Nizet, le service des antiquités, les compagnies de transport, les hôteliers, l'agence Cook, et bien d'autres, ont intérêt à la conservation, même avec déplacement, de Philæ, » qui a un si puissant attrait pour les personnes voyageant en Egypte.

Digitized by Google

SCIENCES

LES

LOGEMENTS OUVRIERS

A Reims et dans les Environs

En 1911

Par M. Félix MICHEL, lauréat du Concours d'Economie politique en 1911

L'étude proposée par l'Académie Nationale de Reims, sur les conditions actuelles du logement ouvrier à Reims et dans la région, demanderait un développement considérable si l'on voulait y apporter tous les détails qu'elle comporte, et supposerait une compétence technique dont l'écrivain se reconnaît absolument dépourvu.

Toutefois, mêlé à l'existence ouvrière depuis de longues années par ses occupations professionnelles et par les différentes œuvres auxquelles il a donné son concours, il essaiera, dans ce travail, de résumer de son mieux le résultat de ses observations personnelles, heureux s'il en ressort une idée capable d'amener, par la suite, une amélioration quelconque

Digitized by Google

dans la situation si intéressante de la majorité des travailleurs.

A notre avis, le meilleur procédé pour se faire une idée des logements ouvriers est de parcourir successivement les divers quartiers de la ville et de pénétrer dans les habitations pour y interroger les propriétaires, les gérants et les locataires.

De cette façon, on pourra se rendre compte des conditions hygiéniques dans lesquelles vivent les ouvriers, et l'on verra ce qu'il s'y trouve de défectueux, on en déterminera les causes et on y cherchera le remède.

Après avoir visité Reims, nous ferons une excursion dans les environs et nous terminerons notre travail, comme le demande l'Académie, par quelques considérations sur les divers modes d'occupation à titre de simple locataire ou à titre de locataire avec succession future à la propriété.

On peut diviser les logements ouvriers de Reims en quatre catégories bien distinctes : les *Garnis*, les *Cités ouvrières*, les *Cours* et enfin les *Maisons particulières*, avec un ou plusieurs locataires.

Notre première visite sera pour l'Œuvre de l'***Hospitalité de Nuit***, maison de refuge, où tout étranger, arrivant à Reims sans ressource ou sans travail, peut trouver asile et nourriture.

A l'angle des rues des Créneaux, Goïot, d'Ay et du boulevard Vasnier, s'élève un bâtiment isolé, composé d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un second mansardé.

On y lit en grosses lettres sur la façade :

ASILE DE NUIT

Digitized by Google

C'est la maison fondée en 1890 sur l'initiative de la Société du Grand Bailla, et où fonctionnent les œuvres de l'Hospitalité de nuit, de la Bouchée de pain et du Lit individuel.

Il est six heures du soir, la porte s'ouvre. La personne préposée aux admissions inscrit sur un registre spécial les noms et adresses des arrivants. Les femmes sont dirigées d'un côté, les hommes de l'autre, dans des sections séparées. Accompagnons un des hôtes de passage de la maison.

Aussitôt inscrit, le nouveau venu est introduit dans une pièce où il remet en dépôt ce qu'il a sur lui, objets et paquet ; puis il quitte ses vêtements dont le gardien fait un ballot, et entre dans une salle pour prendre le bain-douche qu'on lui dit être obligatoire pour tout hospitalisé. Il est ensuite revêtu de linge et d'effets, appartenant à l'Œuvre, et passe dans le réfectoire, où, avec les autres solliciteurs, il reçoit une portion de soupe et de légumes. Enfin, tout le monde monte au dortoir, où des lits bien propres permettent aux malheureux de goûter un repos, dont beaucoup d'entre eux ont été quelquefois privés bien longtemps.

Pendant ce temps, le linge et les vêtements des assistés sont passés à une étuve, afin de détruire tous les germes de maladie récoltés sur les grandes routes ou dans les logis antérieurs.

Le matin, en se levant, notre hospitalisé retrouve tous ses effets ; il s'habille, puis descend pour déjeuner avant de sortir à la recherche d'une place. Une soupe ou du riz sont à sa disposition, chacun mange à sa guise.

Il avise un vieux balayeur et lui demande quelques renseignements sur l'organisation de la maison, car il

Digitized by Google

voit affichés sur les murs du réfectoire les prix de divers plats pour le repas de midi. Il apprend alors que tous les jours de 11 heures du matin à 2 heures, *une cuisine populaire*, établie dans les locaux de l'Œuvre, délivre contre espèces ou contre des jetons mis en circulation par l'administration, des aliments sains et réparateurs. C'est ainsi que pour 0 fr. 30 on peut manger du pot-au-feu, bœuf nature ou vinaigrette, veau, mouton ou lapin : les portions de légumes coûtent 0 fr. 20 ; la salade, le fromage, 0 fr. 15 ; le pain, 0 fr. 05 à 0 fr. 10 la portion ; le café, 0 fr. 05 à 0 fr. 10 ; le vin, 0 fr. 10 la chope.

C'est la directrice de la maison, Mme Rosotte, qui, depuis la fondation, assume la responsabilité de la cuisine ; elle y déploie une activité et un talent de ménagère que toutes les femmes d'ouvriers devraient venir apprendre à son école, sachant tirer parti de tout et faisant des plats fort appétissants avec le minimum de dépenses.

Tous les jours, à 11 heures du matin et à 5 heures du soir, on distribue gratuitement à tout venant un bol de riz ; aussi les amateurs sont-ils nombreux, surtout l'hiver pendant les jours de chômage : ce sont les vieux balayeurs, les femmes âgées ou impotentes qui constituent le plus fort contingent des habitués, puis des ouvriers et les gens de passage. Le balayeur que nous venons de voir transporte dans une petite voiture à bras des portions de viande et de légumes ; nous lui demandons ce qu'il fait ; il nous apprend alors que du 1er décembre au 15 février de chaque année, la maison prépare pour les enfants des écoles maternelles de la ville, représentant 2.600 élèves environ, le déjeuner de midi qui se compose d'une

Digitized by Google

portion de viande et de légumes. Sept petites voitures conduites par des balayeurs attitrés transportent ces repas tout prêts, le matin à 10 h. 1/2, dans les diverses écoles de la ville où les enfants sont ainsi nourris gratuitement pendant tout l'hiver ; chaque repas revient à 0 fr. 25 et est remboursé à la maison par la municipalité.

C'est merveille que cette organisation, qui, avec un personnel de quelques personnes, suffit à tout ce travail. Tout y est tenu avec une propreté et un ordre qui peuvent servir de modèle et d'exemple à bien des intérieurs d'ouvriers, d'employés et même de personnes aisées.

On comprend que ceux qui ont pu bénéficier de l'hospitalité de l'Asile de Nuit y reviennent volontiers, quand les délais prescrits leur permettent de frapper de nouveau à la porte de la demeure. En effet, on n'y peut pas demeurer plus de trois jours consécutifs, et il faut un délai de six mois avant de se représenter.

Depuis peu, l'Œuvre de l'Hospitalité de Nuit a complété son organisation philanthropique par l'Œuvre du Lit individuel ou prêt de couchage. Elle est pourvue à cet effet d'un matériel consistant, pour l'instant, en *40 lits* composés d'un sommier en treillis de fil de fer galvanisé, système Wyss, avec pieds démontables, d'un matelas et d'un traversin en varech, de deux draps en toile et d'une couverture en laine grise. Elle possède également *10 berceaux en fer* garnis semblablement.

L'Œuvre entend prêter ces lits, par période mensuelle renouvelable, aux indigents ou malades qui lui seront désignés par les Œuvres de la Ville et par les

Digitized by Google

médecins, dans un but de charité, de moralité et d'hygiène.

On ne peut que féliciter hautement l'Hospitalité de Nuit de cette généreuse initiative, ainsi que toute son installation pour les malheureux.

En sortant de l'Asile de Nuit, l'indigent sans mobilier ne trouve pour s'abriter que les garnis.

Les Garnis

Que dire de ces logements situés dans tous les quartiers de la ville ?

Leur nombre est de 700 environ, dont il faut déduire les hôtels pour voyageurs, les auberges, et les chambres meublées à l'usage du demi-monde.

Le reste est le refuge de toutes les misères. Depuis le logement où l'on couche à la nuit jusqu'aux taudis où s'entassent parents et enfants, souvent dans une seule pièce qui n'a pour tout mobilier qu'un grabat, une chaise à jour, un poêle fumant et une table boiteuse.

Il existe un syndicat des logeurs en garni comprenant environ 125 syndiqués et ayant un journal publié à l'*Union du petit Commerce*, rue du Clou-dans-le-fer.

Ce syndicat a établi un règlement qui est affiché dans les garnis, règlement la plupart du temps lettre morte, d'ailleurs.

Dans quelques-uns de ces garnis on loge à la nuit, moyennant 0 fr. 30 à 0 fr. 40 suivant le confortable du local, si l'on peut s'exprimer ainsi sans ironie.

Le plus misérable de ces garnis est sans contredit celui de la ***rue de l'Equerre n° 3,*** de triste renommée,

Digitized by Google

dont le *Courrier de la Champagne* a donné l'année dernière la description dans ses articles sur *La Misère à Reims*.

C'est là que la ville ou la police envoie journellement par billet de logement, des miséreux pour y trouver un gîte et un repas.

Dans la cour, au rez-de-chaussée, une petite pièce aux murs noircis par la fumée contient *treize lits de fer*, des paillasses et des couvertures, c'est le dortoir *des vieux, empilés les uns à côté des autres*; au dessus, une pièce semblable contient *douze lits*, c'est le dortoir des jeunes; une autre place contient *quatre lits*. Dans le restant de la maison, quelques chambres où viennent se cacher la misère et souvent le vice.

Le tout est dans un état de saleté repoussante [1].

D'autres garnis logent également en dortoirs et à la nuit, tels que :

Maquin, rue du Barbâtre, 133, qui a *vingt-huit* lits dans trois places, mais qui prétend ne recevoir que des gens convenables ;

Hourlier (Chantereaux) rue Gambetta, 137 ;

Guillaume Molé, rue Gambetta, 155 ;

Péon, rue du Barbâtre, 176 ;

Ball, rue du Barbâtre, 96.

Les prix varient de 0 fr. 30 à 0 fr. 40 par nuit, ou 0 fr. 75 y compris un repas le soir.

Vient alors le défilé de tous les logements à la semaine dont les prix vont de 2 fr. 50 à 4 francs par semaine pour une seule pièce, suivant le local ou l'étage ; il faudrait visiter toutes ces maisons pour se

[1] Ce garni a été le théâtre d'une affaire de mœurs en janvier dernier et d'un assassinat le 12 mars 1911.

Digitized by Google

rendre compte du manque total d'hygiène qui y règne la plupart du temps : rez-de-chaussée en contre-bas de la rue, sans air, sans lumière ; premier et second étages à escaliers étroits, obscurs, aux marches tremblantes ou usées ; intérieurs délabrés aux fenêtres sans carreaux remplacés par du bois, des cartons ou des journaux ; grabats misérables, aux draps noirs et déchirés ; au milieu de tout cela, des enfants pieds nus, à peine vêtus, et des mères de famille en haillons. Voilà ce qu'on rencontre trop fréquemment dans ces garnis de la *rue du Barbâtre*, *rue Fléchambault*, *rue Aubert*, *rue d'Ay*, *rue du Ruisselet*, *rue Henri-Jolicœur*, *rue des Romains*, *rue des Capucins*, *rue Armonville*, *rue de Venise*, *rue des Trois-Piliers*, *rue des Créneaux*, *rue Favart-d'Herbigny*, *impasse des Marchés*.

C'est la misère à son dernier degré, dont il faut chercher les causes, quelquefois, dans le manque de travail et la maladie ; mais, la plupart du temps, ces familles ou ces individus seraient dans une situation tout autre avec de l'ordre et de la conduite. Malheureusement, les habitudes de paresse, d'inconduite, d'ivrognerie, font de ces ouvriers des êtres sans énergie, vivant au jour le jour, dépensant leur maigre salaire sans savoir en tirer parti, exploitant la charité publique et privée, abandonnant leurs enfants à eux-mêmes et leur préparant un avenir peut-être encore plus misérable, payant leur garni parce qu'il faut bien se loger quand même, ou partant avec des retards de plusieurs semaines, changeant de quartier pour recommencer ailleurs, jusqu'à ce que l'Hôpital-Général leur ouvre ses portes pour y abriter leur vieillesse, si la mort ne les a pas auparavant, et depuis longtemps,

Digitized by Google

fait disparaître du souvenir même des enfants qui n'ont aucun souci de leurs parents et qui, dès l'âge de 14 à 15 ans, les abandonnent pour se mettre eux-mêmes en garni et commencer à leur tour la même existence.

Ce tableau paraît bien sombre ; il n'est, hélas ! que trop réel, et tous ceux qui fréquentent les bas-fonds de notre ville seront forcés d'avouer qu'il n'est pas exagéré.

Heureusement qu'au-dessus de cette classe de malheureux on rencontre beaucoup d'autres ouvriers méritants, bien que souvent fort nécessiteux, et arrivant difficilement à vivre malgré le secours des nombreuses œuvres de la ville.

Ceux-là se logent dans leurs meubles. C'est la très grande majorité des ouvriers.

Visitons d'abord les cités.

Les Cités

La Société anonyme Rémoise pour l'amélioration des Logements à bon marché, en possède deux : l'une située rue de Bétheny, la ***Cité de Bétheny,*** et la seconde, route de Bezannes, la ***Cité Sainte-Anne.***

La première que nous parcourrons est la ***Cité de Bétheny,*** la plus importante ; elle est située presque à l'extrémité de la rue de Bétheny et forme un vaste quadrilatère comprenant 12 pavillons séparés, dont 9 accouplés, avec sous-sol, rez-de-chaussée, premier étage et grenier, et un groupe de 12 maisons faisant face, sur un des côtés du quadrilatère, aux jardins dépendant de chaque logement.

Digitized by Google

Chaque pavillon simple a 4 locataires, les pavillons doubles ont 8 locataires ; l'ensemble de la cité contient 91 ménages. Les locataires du rez-de-chaussée ont chacun deux places, une cuisine et le sous-sol ; ceux du premier étage, deux places, une cuisine et le grenier ; W.-C. au rez-de-chaussée, W.-C. au premier étage ; le prix de location varie de 14 à 25 francs par mois. Le tout est construit en briques et carreaux de terre ; les logements sont sains et aérés.

La Société a été fondée en 1882, pour une durée de 30 années.

Transportons-nous de là à la ***Cité Sainte-Anne*** qui dépend de la même Société ; elle est moins importante que la précédente. Elle est située dans le quartier du faubourg Fléchambault, à droite de la route de Bezannes. Elle ne comprend que 4 pavillons, dont 2 doubles et accouplés, et 2 simples, de 4 locataires chacun, deux au rez-de-chaussée et deux au premier étage de chaque pavillon : au total 24 locataires. La disposition des logements est identique à celle de la cité de Bétheny, sous-sol, rez-de-chaussée, premier étage, grenier. W.-C. au rez-de-chaussée, et au premier étage, un jardin affecté à chaque locataire ; logements sains et aérés.

La location est de 13 fr. 50 au rez-de-chaussée et 12 fr. 50 au premier étage.

La construction est faite en briques et carreaux de terre.

En quittant la cité Sainte-Anne, nous allons retourner dans le faubourg Cérès et à l'extrémité de la rue de Cernay, nous apercevons la ***Cité de Cernay.***

Cette cité appartient à la Société l'*Union Foncière*, dont le but est à peu près semblable à celui de la

Digitized by Google

Société pour l'Amélioration des Logements à bon marché.

Fondée à la même époque, cette Société, en dehors de la cité de Cernay, a construit en ville, à l'heure actuelle, plus de 400 maisons ouvrières, et avancé à ses membres, dont la plupart sont des ouvriers, des sommes s'élevant à près de trois millions, pour l'amélioration, l'agrandissement ou l'embellissement de leur logement.

Dans la cité de Cernay, les maisons sont situées les unes à côté des autres, et presque partout le jardin précède chaque demeure qui comprend un rez-de-chaussée, un premier étage et un grenier, avec un locataire au rez-de-chaussée et un au premier étage.

Les logements sont au nombre de 37 ; le prix de location varie de 13 à 15 francs.

Comme ensemble, la disposition de cette cité diffère de celle de la cité de Bétheny, mais les locaux y paraissent sains et bien éclairés.

Les W.-C., qui étaient, au début, disposés dans chaque logement, ont été supprimés par mesure d'hygiène et mis dans les cours ou les jardins.

Certains locataires laissent beaucoup à désirer au point de vue de la propreté et de l'entretien des logis.

En continuant notre excursion, derrière le boulevard Gerbert, près de l'avenue de Sillery, nous trouvons une petite cité nommée ***Cité Kunkelmann,*** appartenant à la Maison de champagne de ce nom ; elle ne compte qu'un double bâtiment comprenant rez-de-chaussée, premier étage et grenier ; jardin devant chaque logement. L'immeuble est sain et les pièces convenables ; il est occupé par quelques ouvriers de

Digitized by Google

caves de la maison, mais il ne comporte que quatre locataires.

L'usine Duchâtaux, rue Gosset, non loin de la cité de Bétheny, possède également une cité ouvrière appelée ***Cité Mauroy*** ou ***Duchâtaux ;*** elle se compose d'un bâtiment à deux étages adossé à l'usine et comprenant 24 logements, dont huit à deux places et seize à trois places. Chaque logement a droit à une cave et à un grenier. Dans une cour commune pour six logements se trouvent un puits, une buanderie et deux cabinets d'aisances. Le prix du logement de deux places est de 14 francs par mois, celui de trois places est de 15 francs. Cette cité est réservée aux ouvriers de l'usine ; elle fait face à un grand terrain dans lequel les ouvriers habitant la cité ont la permission d'avoir des jardins de la superficie qu'ils veulent. L'ensemble de cette cité est bien aéré, les logements y sont sains et pour la plupart assez bien entretenus par les occupants.

Nous ne pouvons pas, hélas ! en dire autant des cités que nous allons maintenant visiter.

En quittant l'usine Duchâtaux, si nous prenons le tramway circulaire des boulevards extérieurs avec correspondance Dieu-Lumière, nous arrivons bientôt à la place Saint-Timothée, derrière l'église Saint-Remy. Nous prenons la rue Saint-Julien, et sur la droite nous apercevons un grand bâtiment ayant quatre corridors d'entrée et portant les numéros 12, 14, 16 et 18.

C'est la ***Cité Haueur,*** de triste renommée dans le quartier. Un bâtiment en façade sur rue, un second bâtiment parallèle dans la cour du n° 18 et un bâtiment en équerre derrière les n°s 12, 14, 16.

Digitized by Google

Le bâtiment sur rue comprend un rez-de-chaussée, premier étage et mansardes ; celui dans la cour, rez-de-chaussée et premier ; le bâtiment en équerre, rez-de-chaussée et deux étages. De grandes caves, qui sont d'anciennes crayères et dans lesquelles on descend rarement, existent sous tout l'immeuble.

Le nº 12 possède 17 locataires ; le nº 14 en a 6 ; le nº 16 n'en a qu'un au rez-de-chaussée sur la rue, enfin le nº 18 en a 16, soit un ensemble de 40 logements. Presque tous sont dans un état de délabrement déplorable et sans jour dans certaines pièces des rez-de-chaussée.

C'est là qu'autrefois logeait en garni la population la moins recommandable du quartier Saint-Remy. Actuellement les garnis sont supprimés, mais les habitants sont restés à peu près les mêmes. Les locations varient de 10 à 15 francs par mois suivant les étages et l'importance des logis, dont les uns comportent deux places et les autres trois pièces. Les locataires, en général, sont des miséreux vivant de professions mal définies, marchands de salade, de petit bois... gagnant à peine de quoi ne pas mourir de faim.

Si la cité Haueur pouvait un jour disparaître, l'hygiène et la morale de la ville y gagneraient largement.

Quittons cette demeure pour en visiter une autre dans le quartier Saint-Maurice, rue des Moulins, 21. C'est la ***Cité Savoye***. Tout d'abord nous voyons un bâtiment sur rue avec rez-de-chaussée, premier et deuxième étage, grand magasin à gauche avec une succursale d'épicerie, un vaste chartil, et à droite un logement occupé par le chef locataire.

Digitized by Google

Parallèlement à ce premier bâtiment existent trois autres bâtiments semblables, séparés entre eux chacun par une cour qui occupe toute la largeur des immeubles ; à l'entrée de chacun d'eux et au milieu, un chartil qui fait communiquer les cours entre elles.

Dans chaque cour, une fontaine et six W.-C. pour l'usage des locataires.

Le premier bâtiment sur la rue comprend 15 logements, le second 21, le troisième 27 et le quatrième 22, au total 85 logements, les uns avec une seule pièce, les autres avec deux ; quelques-uns exceptionnellement ont trois chambres pour les familles plus nombreuses.

La location est de 7 francs pour une place, 13 francs pour deux et 18 francs pour trois ; les familles ont de 3 à 6 enfants et même de 8 à 10.

L'ensemble des locataires est peut-être un peu mieux que dans la cité Haucur ; la cité Savoye elle-même laisse moins à désirer que la précédente sous le rapport de l'entretien, mais la propreté et la lumière font défaut dans les couloirs de chaque étage. Quant aux chambres, à part celles du premier bâtiment qui sont assez bien tenues, elles sont presque toutes dans un état de malpropreté et de dénuement qui tient à la condition malheureuse et au manque total d'entente des habitants.

Les paiements des loyers y sont parfois difficiles et tous les locataires ont des retards.

En revenant vers la cathédrale, dans la rue de Venise, parallèle à la rue des Moulins, au n° 75, nous pouvons visiter une cité absolument semblable : la ***Cité de Venise.***

Là également, nous trouvons un grand bâtiment faisant face sur la rue, avec un chartil au milieu et un

Digitized by Google

magasin à droite et à gauche. La gauche de ce bâtiment appartient à un propriétaire ; l'aile droite à un autre avec le restant de la cité. Deux autres bâtiments semblables en arrière, séparés chacun par une cour avec fontaine et W.-C. ; rez-de-chaussée, premier et deuxième étages sur la rue et dans le premier bâtiment. Le second n'a qu'un étage.

L'entretien des immeubles, jusqu'à l'année dernière, était plus que défectueux. Le nouveau propriétaire vient d'entreprendre des réparations et des peintures qui changent l'aspect des bâtiments à leur avantage.

Il serait à désirer que les locataires à leur tour, prissent à cœur d'avoir un peu plus d'esprit de propreté et de soin du ménage ; ils y gagneraient tous en ordre et en santé.

Dans cette cité, nous pouvons compter 38 logements composés de une ou deux pièces ; chacun a un évier et une descente d'eau ainsi que cave et grenier. Le prix des locations varie de 4 francs à 16 francs ; 4 francs pour une petite pièce, 14 francs pour deux pièces ordinaires et 16 francs pour deux grandes pièces ; le bâtiment sur rue n'a que 5 logements, le deuxième bâtiment en a 20 et le troisième 13.

Au fond de la troisième cour et faisant face aux chartils, se trouve une petite maison à un étage occupée par trois locataires dont l'un loue un terrain vague de la cour où il cultive un jardin potager.

Dans cette cité, comme ailleurs, la rentrée des locations se fait difficilement, et presque tous les habitants ont des retard motivés par les chômages ou les maladies, ou par les gains insuffisants dans les nombreuses familles ; deux ou trois locataires de cette cité ont 10 et 12 enfants.

Digitized by Google

Avant de quitter ce quartier, nous visiterons encore dans la rue Fléchambault, au n° 59, une cité tout récemment construite, la ***Cité Houpin.***

Elle est faite de deux longs bâtiments parallèles avec façade sur rue, reliant les bâtiments, chartil au milieu comme entrée, cour centrale et bâtiment au fond de la cour, reliant également les deux bâtiments ; le rez-de-chaussée sur rue est occupé à gauche par une succursale d'épicerie et à droite par une boucherie ; les bâtiments sont à deux étages, caves et greniers ; 40 locataires — locations variant de 150 à 200 francs. Tout est construit en briques et carreaux de terre, les logements sont propres et pour la plupart bien tenus.

Transportons-nous maintenant dans le faubourg de Vesle.

En prenant à notre gauche le chemin Passe-Demoiselles, nous arrivons, au bout de l'usine Neuville Frères, à un grand terrain où se trouve une petite bouchonnerie et tout à côté nous apercevons un grand bâtiment à deux étages. C'est une ancienne usine transformée en partie en logements ouvriers : la ***Cité Destable.*** 8 locataires occupent le rez-de-chaussée et le premier étage, le second est réservé pour des magasins dépendant de la bouchonnerie ; les locations sont de 12 fr. 50 pour deux places, sans cave ni grenier. Un seul W.-C. pour tout l'immeuble. Cela est vieux, assez mal entretenu, comme toutes les maisons anciennes où l'on ménage les réparations les plus essentielles, sous prétexte qu'elles n'en valent plus la peine.

Remontons la rue de l'Union-Foncière, située presque en face, après avoir gagné la rue de Courlancy. Tournons à droite et traversons le passage à niveau du chemin de

Digitized by Google

fer d'Epernay ; nous sommes dans l'avenue d'Epernay. Là, au n° 32, nous apercevons une maison à deux étages sur la rue ; c'est la ***Cité Héry***. L'extérieur, construit en briques, a assez bonne apparence ; mais si nous entrons par le couloir dans la cour de l'immeuble, nous trouvons à gauche un grand bâtiment, en équerre avec celui de la rue, ayant double face, et logements adossés les uns aux autres, comprenant rez-de-chaussée et premier étage. Ce bâtiment est construit en carreaux de terre et enduits. Une partie faisant face au nord est en très mauvais état d'entretien et les locataires sont malpropres et misérables. La contre-partie faisant face au midi, sur une impasse qui communique avec l'avenue, a des logements beaucoup mieux tenus, plus sains. Tout au fond de la cour existe encore un bâtiment assez défectueux. La cité est occupée par 28 locataires, les loyers varient de 12 à 14 francs par mois. L'hygiène semble fortement défectueuse dans cette cité, au moins dans le bâtiment face au nord.

Pour terminer la visite des cités, il nous reste à nous transporter dans le quartier du faubourg de Laon. Près de la gare de la grande vitesse, dans la rue Villeminot-Huart qui prend en face du square des Promenades hautes et aboutit au pont du chemin de fer de l'avenue de Laon, nous apercevons un grand bâtiment à quatre étages, portant les numéros 4, 6, 10. La rue est en pente et une portion des bâtiments du rez-de-chaussée est surélevée sur un entresol. C'est l'ancienne ***Cité Poterlet***, du nom de son constructeur.

Chaque corps de bâtiment comporte 20 logements environ, au total 63 locataires pour l'ensemble de l'immeuble. Le prix de la location varie de 10 à 18 francs, suivant les étages et l'importance des pièces.

Digitized by Google

Chaque logement a trois pièces, petites mais bien aérées et bien entretenues. Il y a peu d'enfants dans la maison et tous les ménages sont composés de gens sérieux et stables pour la plupart. Cave et grenier pour chaque logis.

La façade sur le côté opposé a cinq étages avec vue sur les lignes du chemin de fer qu'elle domine et dont elle est séparée par une cour-terrasse courant tout le long du bâtiment.

Cette cité est *la plus importante et la mieux des cités particulières.*

En continuant notre excursion et après être passés devant l'église Saint-Thomas, prenons la rue de Cormicy. Sur notre droite, faisant face à la rue Géruzez, nous voyons une rangée de onze petites maisons basses ; c'est la ***Cité Gray,*** appelée encore le ***Passage des Onze-Maisons,*** qui traverse de la rue de Cormicy à l'avenue de Laon. Chaque maison, numérotée de 1 à 11, contient rez-de-chaussée et mansarde ; faisant face aux maisons, de l'autre côté du passage, onze hangars ; les loyers sont de 14 à 15 francs ; le tout a un aspect vieux, mal entretenu et misérable.

En face de la cité des Onze-Maisons, en traversant l'avenue de Laon, nous apercevons deux rues de 160 mètres de longueur, très étroites et très rapprochées l'une de l'autre, car entre elles il y a juste, dans toute leur longueur, l'emplacement d'un bâtiment de 10 mètres de largeur, qui en occupe toute l'étendue et à double façade sur les deux rues. Ce sont les rues ***Goulin*** et ***Duruy.*** La rue Duruy, entre l'avenue de Laon et la rue de Neufchâtel, n'a de façade de maison que du côté gauche, le côté droit étant, dans

Digitized by Google

presque toute son étendue, formé par un grand mur d'une fabrique de la rue de Neufchâtel. Le côté gauche ressemble à une cité composée de 25 logements ayant chacun une pièce au rez-de-chaussée et une pièce au premier étage avec petit grenier ; loyer, 13 à 15 francs. La rue appartient à deux propriétaires.

Au milieu de ces bâtiments, une séparation donne accès dans la rue Goulin dont tout le côté droit a en façade les logements formant la contre-partie des habitations de la rue Duruy. Cette rue Duruy n'a pas d'eau dans les logements, ni dans toute l'étendue de la rue; il faut aller en puiser soit dans la rue de Neufchâtel, soit dans l'avenue de Laon, soit dans la rue Goulin. Pas un seul bec de gaz, deux W.-C. pour toute la rue et un ruisseau au milieu de la rue.

En face de la trouée de la rue Duruy, que nous traversons ainsi que la rue Goulin, nous entrons dans un espace occupé par trois bâtiments, deux en vis-à-vis et l'autre au fond les reliant ensemble, c'est l'impasse de Courcy ou la ***Cité Goulin.***

36 logements numérotés forment l'ensemble des immeubles, qui appartiennent à un unique propriétaire. Chaque logis a une pièce au rez-de-chaussée, une pièce au premier étage et un petit grenier ; la location en est de 13 francs par mois. Bien entendu il n'y a pas une goutte d'eau dans toute la cité ; il faut venir la chercher à la fontaine qui se trouve dans la rue Goulin, à l'angle gauche de l'impasse. La question des W.-C. a été également fort simplifiée. Comme les logements sont trop petits pour en avoir chacun un et comme il n'existe aucune cour en arrière des logements, le propriétaire a installé au beau milieu de la courée ou de l'impasse, un petit châlet à quatre places,

Digitized by Google

adossées deux à deux ; ce sont les W.-C. pour les 36 logements et les 200 habitants de la cité et même pour ceux de la rue Goulin, et cela constitue le plus bel ornement de la place.

La rue Goulin, composée de 24 logements, est d'ailleurs jusqu'à la rue de Neufchâtel construite sur le même plan que la rue Duruy qui lui est adossée d'un côté. Là aussi nous trouvons un seul W.-C. pour toute la rue, et un seul bec de gaz en face de la rue de La Neuvillette qui l'avoisine. Dans cette rue, la plupart des maisons sont construites de la même façon. Tout cela est également vieillot d'aspect et aurait beaucoup à gagner à l'intérieur des logements eux-mêmes.

Signalons au coin gauche de la rue Goulin et de la rue de Neufchâtel, au n° 77, la cour ou ***Cité Levieux,*** dont les habitations du fond sont adossées à celles du côté droit de l'impasse de Courcy et dont la construction est semblable, avec rez-de-chaussée, premier étage et grenier ; loyers variant de 8 à 10 francs et même 14 francs pour quelques-uns. Dix à douze locataires occupent l'immeuble, dont l'état d'entretien ressemble à celui des maisons de l'impasse.

En descendant l'avenue de Laon, face au dépôt des tramways et à angle droit, allant vers la rue de Cormicy qui est parallèle à l'avenue de Laon, un groupe de 14 maisons basses, rez-de-chaussée et mansarde sans cave. C'est la ***Cité de la Petite-Pologne ;*** les maisons sont à double face, le côté nord est loué 9 francs et le côté du midi 10 francs par mois, en tout 20 logements adossés l'un à l'autre ; aspect vieux et misérable.

Derrière la Petite-Pologne et de l'autre côté de la rue de Cormicy, se dresse un long bâtiment uniforme

Digitized by Google

divisé en 15 à 20 logements. C'est la ***Cité Poirot.*** Chaque logement au rez-de-chaussée et au premier étage comprend deux belles pièces et grenier, avec le droit à un jardin qui fait face aux habitations. Le bâtiment est à double face ; la location au côté nord est de 16 francs par mois et au côté sud de 17 francs.

Le tout est en bon état d'entretien. Construction en briques.

Non loin de là, en suivant l'avenue de Laon, à droite, la ***Cité du Vieux Coq*** attire notre attention. Elle forme un ensemble de 12 maisons de quatre places chacune dont la location est de 18 francs par mois, rez-de-chaussée et premier étage, pas de cave, ni grenier, ni jardin ; les logements sont beaux et sont faits pour des familles nombreuses.

En revenant de là, nous prenons le nouveau boulevard Charles-Arnould qui fait communiquer l'avenue de Laon avec la rue de Courcelles et le quartier de Clairmarais.

La rue des Trois-Fontaines coupe ce boulevard et nous y apercevons la ***Cité Desmoulins,*** agglomération de 20 maisons se faisant face, 10 de chaque côté de la rue. Chaque maison est précédée d'un petit jardin en bordure sur la rue donnant accès au rez-de-chaussée et au premier étage, pas de cave, pas de plancher, un simple terri. La location est de 14 francs par mois. L'ensemble de ces maisons est assez présentable.

Rue Vernouillet, dans le quartier de Clairmarais, et en contre-bas de la rue, qui les domine tous, s'alignent 20 à 25 logements à rez-de-chaussée, premier étage et grenier très bas ; c'est la ***Cité Steff.***

Ces logements sont bordés d'un trottoir de 2 mètres

Digitized by Google

et d'un ruisseau, puis un mur variant de 1 mètre à 1m20 s'élève devant toute la cité et la rue Vernouillet la longe, séparée par une rampe en fer qui surmonte le mur. Toutes ces habitations sont forcément humides à cause de leur situation.

La cité Steff formant l'angle de la rue Vernouillet et de la rue de Courcelles a encore une partie en façade sur cette dernière rue, depuis le nº 57 jusqu'au 69 : sept logements à rez-de-chaussée, premier et grenier, construits identiquement comme ceux de la rue Vernouillet, mais ici ils sont au niveau de la rue ; toutefois, pour pénétrer dans les pièces, il faut descendre plusieurs marches et les fenêtres du rez-de-chaussée sont presque au ras du trottoir. On peut dire que la cité est d'aspect plutôt vieux et malsain.

Enfin, au nº 75 de la rue de Courcelles, s'élève une autre ***Cité, sans nom,*** appartenant également à M. Steff, presque en regard de celle de la rue Vernouillet dont elle n'est séparée que par des jardins. Là encore mêmes constructions à rez-de-chaussée, premier étage et grenier ; 25 logements alignés et tous semblables sur une ruelle qui va de la rue de Courcelles à la rue de Saint-Brice. Le côté opposé aux logements est occupé par de petits jardins potagers dépendant de chaque locataire. Le devant sur la rue de Courcelles est un bâtiment à deux étages et grenier occupé par des garnis. Plusieurs fontaines sont installées, dont une dans la cour de la cité, et d'autres dans les jardins pour l'usage des occupants. Les locations varient de 12 à 15 francs. Cela nous change de ce que nous avons vu dans l'autre rue.

Après les cités que nous venons de visiter, nous

Digitized by Google

avons une excursion au moins aussi instructive à faire dans les courées de la ville.

Les Courées

Elles sont disséminées presque dans tous les quartiers et malheureusement l'aspect en est généralement fort peu satisfaisant.

Ce sont naturellement les vieux quartiers de Reims qui en comptent le plus grand nombre.

Retournons donc pour commencer dans le troisième canton, derrière Saint-Remy.

Si nous partons de la butte Saint-Nicaise, nous entrons d'abord dans la ***rue Saint-Jean-Césarée,*** au ***n° 26***, bâtiment carré à un étage avec cour centrale. 20 locataires ; logements variant de une à trois pièces, loyers de 8 à 17 francs, mobiliers pour la plupart sommaires et malpropres, à part sept ou huit locataires un peu plus soucieux de leur bien-être.

Traversons la place Saint-Nicaise pour gagner la rue du Barbâtre, et arrêtons-nous un instant au ***n° 7*** de la ***rue des Salines***, bâtiment carré à un étage avec cour centrale et seconde cour derrière le bâtiment du fond ; environ 20 locataires ; local plus vieux que l'immeuble précédent, au moins pour la partie sur la rue, même tenue des logements ; location de 12 à 15 francs suivant les pièces.

Non loin de là, à l'angle de la rue Bailla, au ***n° 2***, nous entrons dans la ***cour Bailla.***

Là, tout menace ruine : la maison, les escaliers, les logements ; les locataires sont mieux que l'immeuble et quelques-uns cherchent à donner à leur logis un

Digitized by Google

certain air de propreté. On peut en compter une douzaine environ.

Descendons maintenant la rue du Barbâtre, où la promenade va être des plus intéressantes.

Sur le côté gauche, au ***n° 142,*** nous voyons d'abord la ***Cour Maupinot,*** à façade remarquable, dont l'encadrement sculpté de la porte, les fenêtres et les figurines du premier étage dénotent l'ancienneté.

Dans la cour, à droite, à gauche et au fond, quelques pièces primitives habitées par des ouvriers peu difficiles sur la question du logement.

Un peu plus bas, face au presbytère de Saint-Maurice et au grand bâtiment de l'Hôpital-Général, nous passons devant une série de maisons portant les numéros 145 à 175 ; toutes, en apparence, sont très bien en façade sur la rue ; mais en jetant un coup d'œil dans les corridors, on voit que, pour la plupart, elles ont deux ou trois cours intérieures sur lesquelles donnent des petits bâtiments à rez-de-chaussée, quelques-uns à un étage, plus vieux l'un, plus vieux l'autre : tout cela est bon à démolir.

Citons surtout les courées des numéros 153, 157 et 159, maisons appartenant à la Ville et destinées à disparaître. Sous ce prétexte, tout est dans un état de désorganisation et de malpropreté impossible à décrire. Au numéro 153, sept locataires payant 10 à 12 francs de loyer ; au 157, six locataires ; au 159, sept locataires ; quelques-uns des logements n'ont plus de portes ni de fenêtres. Aussi les occupants sont-ils tous de pauvres malheureux réfugiés là parce qu'ils ne payaient pas leur loyer ailleurs et qu'on les a acceptés dans ces taudis sans quittances préalables.

Digitized by Google

La Commission d'hygiène devrait bien interdire à la Ville de louer de semblables masures.

Un peu plus bas, au n° 143, nous voyons un grand immeuble à deux étages et cour centrale, communiquant par derrière avec le numéro 126 de la rue Ponsardin, c'est la ***Cour de l'Epée ;*** 45 locataires occupent l'immeuble dont les pièces sont pour la plupart sans reproche.

En passant devant la rue ***Montlaurent,*** nous ferons un détour pour entrer au ***n° 7.*** Là tout est différent, le logis et les locataires. Une partie des bâtiments est une ancienne usine à deux étages dans laquelle on a fait des séparations légères pour constituer de petits logements au nombre de 24 pour l'ensemble de l'immeuble. L'entretien est fort négligé et la réputation des habitants n'est pas brillante. On change souvent de locataires, car les paiements de loyer sont toujours en retard ; aussi le propriétaire ne dépense pas d'argent au départ des familles, et les nouveaux occupants héritent de la saleté des précédents.

Sortons promptement pour revenir dans le Barbâtre au n° 119 ; un petit chartil nous fait pénétrer dans la ***Cour Saint-Gilles*** qui n'a de cour que le nom, car c'est plutôt une longue ruelle entre la rue du Barbâtre et la rue Ponsardin, bordée de chaque côté par une rangée de petites maisons à rez-de-chaussée à droite et à gauche au début de la ruelle, ensuite une ou deux maisons à rez-de-chaussée et étage ; puis, à droite, une porte communiquant avec la cour de la maison n° 7 de la rue Montlaurent dont nous venons de parler précédemment : un peu plus loin, à gauche, trois maisons à rez-de-chaussée et petit jardinet par devant,

Digitized by Google

ayant en face le grand mur de fond de la maison n° 7, rue Montlaurent.

20 locataires occupent les maisons de la cour Saint-Gilles avec trois propriétaires différents ; le tout sans eau, sans lumière le soir, un unique W.-C. par propriétaire, et pour avoir l'eau il faut venir rue du Barbâtre ou aller au coin du boulevard Vasnier et des rues Montlaurent et Ponsardin.

Cette ruelle débouche par un brusque coude en équerre dans la rue Ponsardin entre deux grandes maisons portant les numéros 118 et 120 ; elle se termine par un long passage de 30 mètres de long et 1m50 de largeur entre des murs élevés ; il sert surtout à mettre les ordures et à écouler les eaux du n° 120.

Le n° 120 est un immeuble presque neuf ; deux bâtiments, l'un en façade sur la rue Ponsardin, à deux étages et mansarde ; l'autre est en arrière au fond de la cour et sa façade postérieure domine toute la ruelle de la cour Saint-Gilles. Chaque bâtiment a deux étages avec caves et greniers. Cette maison nous semble bien habitée et les logements sont relativement en bon état de conservation. 15 locataires ayant de deux à trois places chacun ; prix 20 à 22 francs par mois pour le bâtiment sur rue et 14 à 18 francs pour celui au fond de la cour.

Le n° 118, avec façade sur la rue Ponsardin, nous présente un grand bâtiment en longueur, à quatre étages, à gauche dans la cour en entrant, et à droite, un bâtiment à rez-de-chaussée et premier étage seulement ; y faisant face, au fond de la cour, un simple petit bâtiment à rez-de-chaussée et mansarde.

L'immeuble contient 32 logements, les uns composés

Digitized by Google

d'une seule pièce louée 7 francs par mois, les autres ayant deux pièces, loués de 12 à 20 francs suivant la grandeur. La propreté et l'entretien de cet immeuble auraient besoin d'une sérieuse révision.

Au fond de la cour, à gauche du bâtiment à rez-de-chaussée, s'ouvre un passage étroit qui communique avec la rue du Barbâtre par la ***Cour des Echelles.***

Cette cour est encore une agglomération de modestes maisons accolées les unes aux autres sans alignement, soit à simple rez-de-chaussée, soit avec un étage ; devant l'une d'elles se trouve un petit jardinet ; la cour va en zig-zag pour sortir au n° 107 de la rue du Barbâtre. Presque tous les habitants de cette cour, qui comprend 16 logements, sont propriétaires de leur habitation ; quelques-unes sont très propres et bien entretenues, les autres beaucoup moins.

Si nous sortons du n° 107 nous voyons à quelques pas de là, au n° 101, une cour très large dans laquelle on pénètre en passant par un chartil. C'est la ***Cour Lespagnol.***

Même agglomération de maisons absolument disparates ; l'une à gauche ayant deux étages, l'autre en face, un étage ; ensuite plusieurs avec rez-de-chaussée et étage ; puis enfin dans l'extrémité de la cour notablement plus large, à droite et à gauche, une rangée uniforme de logements à simples rez-de-chaussée et mansardes. 28 à 30 logements en tout dont l'aspect est celui de tout le quartier. Les loyers varient de 12 à 16 francs et l'ensemble de la cour appartient à quatre propriétaires.

Sortons de cette cour par une trouée qui aboutit rue Ponsardin et redescendons sur la gauche jusqu'à un passage très étroit de 1 m 20 environ entre deux murs

Digitized by Google

très élevés, fermant sur la rue par une porte de fer qui est d'ailleurs toujours ouverte ; c'est le passage de la ***Cour Coulon.***

Entrons dans ce couloir. A droite, se dresse le mur des Etablissements Economiques ; à gauche, celui d'une maison particulière ; un ruisseau au milieu du passage pour recevoir les eaux de pluie y rend la marche assez difficile.

A 50 mètres environ sur la gauche et à un petit élargissement de la ruelle d'environ deux mètres, pénétrons dans une maison à deux étages, presque impraticables, avec cour intérieure. Cette maison appartient à un autre propriétaire de la ville ; elle peut contenir 14 logements dont six à deux places.

Pour l'instant, il ne reste plus que trois locataires payant chacun un loyer de 8 francs ; le reste de la maison est inoccupé et pour cause... En effet, il n'y a plus de portes, plus de carreaux ni de serrures à la plupart des pièces. — La cave en dessous de la maison menaçait ruine ; elle a été réparée tant bien que mal. Tout le reste est à l'avenant. Espérons que ce qui est encore habité de cette maison ne s'écroulera pas sur les derniers occupants.

Un peu plus loin, le prolongement du passage fait un brusque coude à droite, puis un second à gauche, et finit par déboucher dans la ***Cour Coulon*** proprement dite, où, sur la gauche, se trouvent encore deux ou trois bien modestes logis ; tout le côté opposé dépend de la grande maison-mère des Etablissements Economiques, qui va de la rue du Barbâtre à la rue Ponsardin.

Traversons maintenant la rue du Barbâtre et presque en face de la cour Lespagnol, au n° 80, nous

Digitized by Google

avons à visiter un autre spécimen de notre Reims d'autrefois, c'est la ***Cour Parys.*** Là encore on entre par un chartil dans une vaste cour avec grand bâtiment à gauche, deux bâtiments en face du chartil séparés l'un de l'autre par un couloir de 1 mètre de largeur. Le bâtiment de gauche se prolonge sur une longueur de 50 mètres environ et aboutit à une deuxième cour ayant elle-même une maison séparée dans le fond.

Cette cour Parys, avec les diverses maisons qu'on y parcourt, appartient à neuf propriétaires différents et contient environ 32 à 35 logements, la plupart laissés à l'abandon. Dans le bâtiment de gauche, à peu près au milieu, se trouve un passage assez large qui communique avec le n° 86 de la rue du Barbâtre, formé de trois maisons parallèles dont une à trois étages sur la rue et les deux autres plus petites en arrière, avec deux courettes les reliant par un étroit corridor. Comme il serait impossible de sortir de gros meubles ou des caisses par le corridor donnant sur la rue, c'est par le passage du n° 86 au n° 80 que se fait le service des transports et des déménagements. Cette maison n° 86 contient douze logements dans ses trois corps de logis ; ils sont assez bien entretenus par le propriétaire.

C'est presque derrière ces immeubles, dans la ***rue Gambetta,*** au ***n° 101,*** qu'il nous est donné de constater une courée dans un état de décrépitude révoltante ; l'un derrière l'autre, quatre corps de logis reliés entre eux par un couloir étroit sortant rue Gambetta, entre un débit et un magasin de revendeur. 18 logements en grande partie inoccupés, en bas ou au premier ; ils tombent presque en ruines et sont

Digitized by Google

des plus malpropres. La propriétaire ne veut faire aucune réparation ni entretien ; le tout, bien entendu, est sans cave, et il faut, comme dans presque toutes ces maisons ou courées, aller à la fontaine dans la rue pour y puiser ce qui est nécessaire aux soins de propreté, d'ailleurs plus que rudimentaires, des habitants.

C'est honteux de rencontrer de semblables demeures et l'on frémit en songeant à tous ces foyers de contagion, si jamais une épidémie venait à s'abattre sur la cité.

Pour terminer notre visite dans cette partie de la ville, il nous faut remonter la rue Gambetta et gagner la rue Pasteur. Tout au début, à gauche, nous apercevons la ***Cour de la Bannière***, au n° 7. C'est vieux, cela menace ruine, et les habitants ne se donnent pas beaucoup de peine pour l'entretien des maisons.

Au 37-39, la ***Cour Jacquesson*** nous présente un aspect à peu près semblable ; plusieurs logements à rez-de-chaussée ; intérieurs à peine logeables, le tout au fond d'un couloir venant de la rue Pasteur, débouchant sur une cour centrale où sont les habitations et se terminant par une sortie dans la rue Armonville que l'on atteint en gravissant un escalier d'une dizaine de marches.

La rue Armonville nous conduit rue des Créneaux où, aux numéros 26, 24 et 20 nous pouvons visiter trois vieilles courées, plus sale l'une, plus sale l'autre, avec des logements aux murs noircis par le temps et la fumée pour la plupart, et où la conduite des habitants occasionne souvent des démêlés avec la Justice.

A quelques pas de là, dans la rue Dieu-Lumière, au n° 11, nous voyons la ***Cour Saint-Nicolas***. C'est

Digitized by Google

moins mal que ce que nous venons de visiter, les habitants y sont généralement très propres et entretiennent de leur mieux leurs antiques demeures.

Que ne pouvons-nous en dire autant de la courée du n° 23 ! Là tout est sordide, logis, parents et enfants; c'est la détresse repoussante dans le milieu le plus malsain et le plus infect que l'on puisse trouver. C'est le pendant de la cité Haueur.

Le quartier de Reims que nous venons de visiter n'est pas le seul malheureusement à nous laisser une aussi pénible impression. Si nous nous rendons dans le faubourg Cérès, presque en face de l'église Saint-André, un spectacle semblable nous est réservé.

Au n° 48, c'est d'abord la ***Cour des Echelles ;*** on pénètre dans une suite de maisons disparates, où sont logés 16 locataires plus ou moins fortunés ; loyers de 5 à 12 francs. Cette cour tortueuse se termine par une longue ruelle étroite de 1 m 50 qui la fait communiquer avec la rue de Cernay. Dans le passage à gauche près de la rue de Cernay se trouvent encore deux logements moins vieux que les précédents.

Au n° 60, nous voyons une courée assez profonde occupée par quelques magasins et quelques logements sur lesquels il n'y a rien de trop défectueux à signaler.

Mais c'est au n° 62, dans la ***Cour Gire***, que nous retrouvons un ensemble de logements insalubres. Cette courée très longue contient à gauche un bâtiment composé de rez-de-chaussée, premier et mansardes ; à droite, même bâtiment avec rez-de-chaussée et premier seulement ; tout y est vieux, sombre et dénué de tout. 16 locataires occupent ces locaux dont la location varie de 10 à 13 francs. Au fond de la courée et dans une seconde cour, se trouve un bâtiment isolé à un étage

Digitized by Google

qui contient six logements et qui est bien défectueux lui-même, moins cependant que le reste de la courée.

Presqu'en face du n° 62, la maison du n° 51 qui doit être une ancienne ferme, nous présente un état au moins aussi navrant. Neuf malheureux locataires habitent les bâtiments tombant en ruines, du moins ceux de la deuxième cour. Le jour passe entre les poutres et les carreaux de terre qui forment un logement dans une espèce de vieille grange inutilisable. C'est minable et l'on s'explique difficilement le loyer de 13 francs demandé pour de semblables taudis. La première cour bâtie en carreaux de craie est peut-être moins triste d'aspect.

Faubourg Cérès, la ***Cour Dauphinot,*** au n° 57, contient quelques logements ouvriers ; la ***Cour Rouillé,*** au n° 79, de même ; il n'y a pas lieu de s'y arrêter longtemps, car elles n'offrent ni l'une ni l'autre rien de particulier à signaler, sinon l'état d'ancienneté des bâtiments.

C'est dans la rue du Champ-de-Mars, tout près de la place Bétheny, que nous pouvons visiter encore des courées mal renommées. Là se trouve une agglomération de nombreux logements, presque tous pernicieux au point de vue de la santé et pour la plupart habités par des ménages sans idée d'ordre ou de propreté. Ce sont les numéros 86, 88, courée très étroite, très vieux bâtiments dont l'un n'est habité qu'au premier étage, le rez-de-chaussée étant composé de hangars ; le second à rez-de-chaussée et premier étage, 12 locataires ; puis le n° 92, aux bâtiments semblables, 20 locataires ; location variant de 12 à 14 francs, courées sans eau et sans éclairage bien entendu.

Digitized by Google

comme toutes celles que nous avons parcourues jusqu'à présent.

D'ailleurs, toutes les habitations du n° 86 au n° 100 sont composées de vieux logements bons à démolir.

Le quartier de Clairmarais nous offre, lui aussi, quelques spécimens de courées populeuses. La plus remarquable est la ***Cour Sainte-Claire,*** dans la rue de Saint-Brice, dont les bâtiments sont le restant d'un ancien petit couvent. Le bâtiment de droite est à rez-de-chaussée, premier et grenier ; le bâtiment de gauche, en face, est à simple rez-de-chaussée et grenier, mais avec petits jardins par derrière ; 13 ou 14 logements de deux pièces chacun, se partagent ces deux corps de bâtiment bien vieillots, mais auxquels le badigeon extérieur conserve un certain air de propreté qu'on ne retrouve pas toujours chez les occupants.

Tout proche, dans la rue Soussillon, on aperçoit la ***Cour Jacob.*** composée de sept logements, chacun avec cour, jardinet, cave et grenier, le tout en assez bon état d'entretien.

Un peu plus loin, dans la rue de Saint-Brice, nous entrons au n° 22, dans une impasse étroite qui contient dix logements, en mauvais état généralement, au rez-de-chaussée et au premier étage des deux bâtiments de droite et de gauche ; nous constatons cependant une fontaine dans la cour.

Au n° 24, une courée beaucoup mieux entretenue attire notre attention ; elle appartient à ***M. Steff,*** le propriétaire dont nous avons déjà vu les deux cités non loin de là. Les bâtiments sont à rez-de-chaussée et premier étage, avec fontaine également dans la cour. Vingt locataires occupent l'immeuble, et tout y respire un certain air de quiétude et d'aisance qui nous

Digitized by Google

change un peu avec ce que nous avons visité dans les autres quartiers de la ville.

Pour en terminer avec ces courées, nous devons nous transporter dans le faubourg de Vesle qui nous réserve aussi quelques visites intéressantes. Passons par la rue Libergier où, au coin de la rue des Capucins, nous visiterons les numéros 24, 26 et 28, formant un grand bâtiment à deux étages sur la rue, avec cour intérieure et second bâtiment en arrière, la cour ayant une sortie rue des Capucins au n° 28 ; 18 à 20 logements composent l'immeuble sur la rue et huit locataires occupent le second corps de logis. Les loyers varient de 14 à 18 francs suivant les pièces ; la plupart sont peu présentables et mal entretenues. L'hygiène doit s'y trouver très peu observée par les ménages des malheureux qui vivent dans cette cité.

Si nous sortons par la rue des Capucins, nous passerons devant plusieurs vieilles maisons, des deux côtés de la rue, occupées également par des ouvriers, laissant à droite la ***Cour Morceau,*** composée de neuf maisons et de 32 ménages de tous genres, mais plutôt au-dessus de la classe ouvrière. En face s'ouvre la rue des Carmélites, qui ne contient qu'un ensemble de maisons des moins recommandables, toutes occupées par des miséreux ou par des garnis infects et mal famés.

Passons vite et gagnons la rue de Vesle pour redescendre vers le canal. Dans toute cette partie de la rue, principalement à partir de la rue Jeanne d'Arc et rue Clovis, à droite et à gauche, les anciennes maisons sont très étroites, très profondes, avec des petites cours intérieures et des logements à rez-de-chaussée, très restreints, sans jour et sans air, où se

Digitized by Google

réfugie une population ouvrière travaillant dans le quartier. Il en est de même dans la rue Bacquenois, dans la rue des Poissonniers, dans la rue de Soissons.

C'est le vieux Reims d'autrefois qui disparaît lentement, trop lentement au point de vue de la santé des nouvelles générations qui s'étiolent souvent faute d'air, de soleil et d'espace.

Au delà du canal et de la Vesle et après la place Colin, la première rue à gauche est la chaussée Bocquaine avec ses lavoirs et ses usines. Dans la cour de l'usine Brimont, on aperçoit quelques masures bonnes à supprimer.

Prenons cette chaussée jusqu'à son croisement avec le passage Saint-Antoine, un peu plus loin que la rue du Ponceau, entrons dans la cour du numéro 40, occupée par des granges et magasins à fourrages. Tout au fond de cette cour on aperçoit, sur le prolongement à droite, une rangée de dix maisonnettes à simple rez-de-chaussée, toutes très propres, bâties en carreaux de terre et pans de bois, se composant chacune de deux pièces, d'une cuisine, de débarras et d'un grenier. Ces maisons sont bordées par un petit chemin de deux mètres de largeur faisant communiquer chacune avec un jardin potager contenant W.-C., cabanes à lapins et poules ; tous ces jardins aboutissent à un ruisseau venant de la rivière Brûlée qui coule à l'extrémité du chemin en bordure des maisons. C'est la ***Cour Loth,*** du nom de sa propriétaire. Les loyers y sont de 16 à 18 francs ; là on est en bon air et sans humidité dans les logements, au dire des locataires.

Le passage Saint-Antoine, parallèle à cette cour, possède, lui aussi, quatre petites maisons construites

Digitized by Google

sur le même plan, mais en briques, presque en arrivant au lavoir du même nom établi sur la rivière Brûlée. L'aspect intérieur et extérieur en est très propre, et les mobiliers y respirent une certaine aisance.

Si nous revenons dans le faubourg de Vesle, nous y retrouvons sur la droite encore un ensemble de vieilles maisons comme toutes celles que nous avons vues dans nos excursions précédentes. Au fur et à mesure qu'elles sont démolies, elles font place aux constructions modernes, mais il faudra encore de longues années avant de voir disparaître les derniers vestiges des siècles écoulés et des masures dont se contentaient nos arrière-grands-parents.

Passons au delà de la grille de la Porte Paris. Nous y voyons, à gauche, la rue Martin-Peller avec d'anciennes fermes converties pour la plupart en maisons ouvrières ; tout y est à l'avenant du faubourg de Vesle, logis humides, mal tenus et malsains, surtout le n° 32.

Le début de la rue de Courlancy, en face du groupe scolaire, contient encore quelques courées plus ou moins importantes ; la première à l'angle de la rue inspire la pitié ; au n° 13, où l'on compte une dizaine de locataires, les logements sont assez bien aérés et entretenus.

Pour retrouver l'aspect minable et malpropre des vieilles courées du Barbâtre, il faut traverser le chemin de fer d'Epernay, au passage à niveau de la rue Martin-Peller, gagner l'avenue d'Epernay et entrer dans la rue des Mesneux. A gauche, les courées des numéros 15 et 23, habitées par les familles les plus nécessiteuses du quartier, peuvent rivaliser comme ensemble avec

Digitized by Google

tout ce que nous avons vu de moins bien dans nos excursions à travers les autres quartiers de Reims.

Citons en terminant, et pour simple mémoire, quelques anciennes cours dont le nom existe encore mais qui ne présentent aucun intérêt au point de vue spécial qui nous occupe.

C'est dans le centre de la ville, la ***Cour des Frères***, rue de Contrai ; la ***Cour Paradis*** et la ***Cour d'Enfer***, rue du Temple ; puis en dehors, la ***Cour Dauphinot*** et la ***Cour Rouillé*** dans la rue du Faubourg-Cérès.

Les Lieux-dits

Certains lieux-dits doivent attirer maintenant notre attention, et puisque nous sommes dans le faubourg Cérès, nous allons immédiatement commencer notre visite par ce quartier.

Allons jusqu'à l'extrémité du faubourg ; traversons le passage à niveau et sur la droite de la route de Witry, nous entrerons dans le ***Village Noir***. Il se compose d'un groupe de 30 à 35 habitations formant deux rues, l'une longeant la voie du chemin de fer de Châlons et la seconde, parallèle, dénommée rue d'Alger. Le côté gauche de la rue d'Alger n'a de maisons qu'en façade, tandis que le côté droit a des maisons adossées à celles de la rue longeant le chemin de fer. Toutes ces maisons sont construites en carreaux de terre, sans aucun crépi extérieur : aussi la moisissure a-t-elle revêtu la plupart d'une teinte verdâtre due à l'humidité des murs ; elles se composent en grande partie d'un rez-de-chaussée de deux pièces avec terri et d'un grenier pouvant servir de mansarde,

Digitized by Google

ainsi que d'un petit enclos contenant une cour et un jardin potager. Le tout sans cave et sans beaucoup de souci pour la santé, aussi les intérieurs sont-ils fort primitifs. Ces habitations ont été construites par les ouvriers qui les occupent avec les carreaux de terre façonnés sur place, et avec des portes et fenêtres provenant de démolitions ou achetées d'occasion. Dans l'intérieur des maisons, les carreaux de terre sont à peine revêtus d'un enduit protecteur. Les habitants cependant ne se plaignent pas de souffrir de l'humidité.

Revenons sur nos pas dans le faubourg Cérès jusqu'à la rue du Châlet qui conduit de ce quartier au Petit-Béthény. Suivons cette rue jusqu'à un étroit chemin de traverse qui remonte à l'hôpital militaire sur la gauche, nous atteignons un emplacement de jardins ouvriers. C'est le lieu dit ***Saint-Joseph***. Il est loué par la Caisse rurale de Saint-Jean-Baptiste et contient une dizaine de basses maisons construites en carreaux de terre et d'une façon plutôt défectueuse par les occupants.

En revenant en arrière et en continuant le chemin de traverse au delà de la rue du Châlet, nous apercevons un autre groupe de cinq à six maisons au lieu dit ***Le Chemin des Bouchers ;*** il fait face au côté ouest du Cimetière de l'Est. C'est d'ancienne date et assez mal entretenu, bien qu'en bon air, et avec des jardins potagers tout autour puisque le groupe se trouve en plein champ.

La rue du Châlet, que nous reprenons en sortant du chemin des Bouchers, nous conduit à 500 mètres de là à un terrain entouré de grillages dans lequel un plus grand nombre de maisons attirent notre attention. C'est le lieu dit ***La Tunisie*** ou ***La Nouvelle Amérique.***

Comme l'indique la pancarte qui se trouve à l'entrée

Digitized by Google

du terrain appartenant à MM. David frères, le lotissement se fait au gré des amateurs. 86 lots sont à leur disposition et environ une trentaine sont déjà vendus. Quelques-unes des maisons construites paraissent très convenables, saines et bien aérées, d'autres sont en carreaux de terre sans aucun crépi et la moisissure commence à s'y mettre. Enfin, dans un terrain clos de murs, nous apercevons une roulotte qui abrite une famille nécessiteuse, dont la demeure, intitulée ironiquement *le Château* et située rue d'Alsace-Lorraine, n° 25, s'est écroulée au commencement du mois de Janvier 1911. L'histoire de ce château est assez curieuse, car on ignore absolument quel en est le propriétaire; aussi personne ne s'occupait de son entretien, ni la Ville ni les habitants. La masure, composée de deux logements à étage, au fond d'un petit carré de jardin sur la rue d'Alsace-Lorraine, tombait littéralement en ruines, au point que l'un des deux logements avait été laissé inoccupé parce qu'il commençait à s'effondrer. Les derniers locataires tenaient bon quand même, puisqu'ils ne payaient pas de loyer. Mais un beau jour tout a craqué, on a sorti le pauvre mobilier à la hâte et l'on s'est trouvé à la belle étoile. La roulotte de la Tunisie est un château au moins aussi confortable que l'autre et en tous cas plus solide.

Nous sommes à deux pas du Petit-Bétheny que nous traversons pour gagner l'immense établissement des Docks Rémois, construit à l'extrémité de la rue Léon-Faucher. Cette rue commence près de la cité de Bétheny et se termine au pont de la Husselle, sur la ligne du chemin de fer des Ardennes, dans le quartier du faubourg de Laon. Après avoir traversé ce pont et le chemin de la Husselle, qui contient quelques maisons

Digitized by Google

à rez-de-chaussée et premier étage construites en carreaux de terre ou briques, à l'aspect assez convenable, nous nous trouvons à l'extrémité de la rue Havé, près du passage à niveau de la voie de raccordement de la ligne du Nord avec celles des Ardennes et de Châlons. Traversons cette voie, nous voilà au lieu dit ***Le Maroc.***

C'est encore un terrain de lotissement des David frères, en plein champ, avec une rue projetée qui, pour l'instant, est impraticable, même aux voitures à bras. Là se trouve un ensemble de 40 à 50 habitations bâties sur tous les modèles imaginables, avec toutes les orientations les plus diverses ; les unes sont en carreaux de terre, les autres en bois et carton bitumé; les unes à rez-de-chaussée, d'autres avec un étage, la plupart sans aucun crépi et sans caves. Ce sont les occupants qui ont construit ces demeures avec les carreaux faits sur place, absolument comme ceux qui habitent « Le Village Noir ».

L'ensemble est assez pittoresque, mais cela manque absolument de plan et d'hygiène.

Pour épargner nos fatigues, nous allons reprendre le tramway au bout de la rue Lesage, près du pont du chemin de fer, avec correspondance Cernay.

Une demi-heure de promenade et nous arrivons au point terminus.

Devant nous la route de Cernay ; à gauche, l'usine des Nouveaux-Anglais ; à droite, les casernes de cavalerie bordées par la rue du Général Carré. Suivons la route de Cernay jusqu'à la ferme Holden, tout proche du passage à niveau du chemin de fer de Châlons ; à droite et en bordure de la ligne, à 300 mètres dans les champs, se dresse un groupe de

Digitized by Google

maisons alignées le long d'un petit sentier. C'est le lieu dit : ***Madagascar.***

Ce sont huit à dix maisons de construction déjà ancienne, toutes précédées d'une petite cour ou jardin potager enclos d'un mur en carreaux de terre ou en bois ; les loyers y varient de 8 à 12 francs pour une pièce au rez-de-chaussée et une pièce au premier étage ; quelques habitants sont propriétaires de leur maison, entre autres celui d'une maison à étage en briques. Les constructions voisines sont en carreaux de terre, la plupart avec un crépi ; chaque maison a un puits. L'éclairage y fait absolument défaut, comme d'ailleurs dans toute l'extrémité de ce faubourg de Cernay au delà du boulevard Pommery. C'est vieillot d'aspect, mais les maisons paraissent très solides et sont en bon air.

Au delà du passage à niveau de Cernay et à 300 mètres environ de l'octroi, un groupe de quinze habitations, sur la gauche de la route, attire notre attention. C'est le lieu dit « ***de la Grande Armée*** ». La première maison, toute nouvelle, en briques, remplace une barraque en planches qui sert maintenant de débarras à son propriétaire. Toutes les autres demeures sont en carreaux de terre, plusieurs sans crépi, à simple rez-de-chaussée et terri. Sept d'entre elles ont de grandes cours qui servent aux habitants, exerçant la profession de boueurs, pour déposer tous les détritus de la ville au milieu desquels de nombreux porcs, ainsi que des poules et autres volatiles, cherchent toute la journée leur nourriture. Tout cela est fort malsain et fort malpropre ; il paraît cependant que chaque jour les immondices, après triage, sont enlevés et transportés dans les champs environnants.

En continuant la route, presque à moitié chemin du

Digitized by Google

village de Cernay, nous trouvons sur notre droite, un nouveau groupe de cinq à six maisons construites dans le même genre que les premières devant lesquelles nous venons de nous arrêter. C'est le lieu dit ***La Sabottérie*** ; les maisons sont presque toutes occupées par les membres d'une même famille dont les uns sont boueurs, les autres ouvriers à l'usine des Nouveaux-Anglais ; ils ont construit eux-mêmes leurs masures en carreaux de terre et s'abritent là avec leurs enfants. Ce sont des gens qui font pitié à tous points de vue, vivant en compagnie des porcs et autres animaux qu'ils élèvent sur les immondices.

Cet endroit a été l'année dernière témoin de l'assassinat d'un boueur, tué par un de ses collègues à la suite de querelles et de scènes de jalousie qui eurent leur dénouement devant la Cour d'Assises de la Marne.

Que dire maintenant des masures que nous trouvons à l'autre extrémité de Reims, entre le canal et le pont du chemin de fer de Soissons, au lieu dit ***Saint-Charles,*** près du bassin de patinage.

C'est tout ce qu'on peut rencontrer de plus sordide que ce groupe de quelques maisons en contre-bas du canal. Là, tout y fait défaut, mobilier, propreté, assainissement du local ; aussi la misère y règne-t-elle en souveraine et ses sujets inspirent-ils la plus grande compassion.

Ce serait faire œuvre utile que de transplanter ailleurs la colonie qui végète dans cet écart de notre cité.

Nous avons actuellement terminé la partie la plus importante de notre voyage de découverte, car les autres lieux dits : ***Pensionnaires.*** le long du canal près du faubourg Fléchambault ; ***Pons-Ludon,*** route

Digitized by Google

de Louvois ; ***Moulin de la Housse,*** derrière les Caves Pommery ; ***Essillard,*** route de Châlons ; ***Les Trois-Fontaines,*** à gauche de la route de Laon, ne présentent que quelques maisons éparses, les unes assez convenables et les autres rentrant dans la catégorie de toutes celles que nous avons déjà visitées.

* * *

Il convient maintenant de faire une promenade en aéroplane au-dessus de toute la Ville pour nous donner une idée des constructions en général. Ce sera un :

Coup d'œil d'ensemble

Envolons-nous du point culminant, la butte Saint-Nicaise. C'est tout le vieux Reims qui se déroule à nos pieds.

Derrière nous le groupe des vieilles maisons du boulevard Pommery, celui du Chemin vert, de la rue Coutier-Marion, la rue de la Procession et des Crayères. Devant nous, la rue Saint-Nicaise avec ses constructions uniformes et malpropres entièrement occupées par les ouvriers, la place Saint-Nicaise, les rues Saint-Jean-Césarée, du Réservoir, d'Ay, Aubert, Coulvier-Gravier, Dieu-Lumière, Anot, Féry, Saint-Bernard, Saint-Julien, Tournebonneau, Chantereine ; rues des Minimes, des Tuileries, des Grands Murs, des Créneaux et la longue rue Fléchambault ; tout cela est construit en craie et forme un immense quartier d'habitations remontant à une époque très ancienne, beaucoup à simple rez-de-chaussée, la plupart bonnes à démolir

Digitized by Google

et absolument défectueuses au point de vue de l'hygiène. C'est le quartier Saint-Remy, le plus ancien de toute la ville et le plus déshérité.

Voici maintenant le quartier Saint-Maurice, dans lequel nous signalons au vol les rues du Barbâtre, Bailla, Coquillart, Brûlart, Montlaurent, Armonville, Pasteur, Wiet, Simon, du Ruisselet, des Moulins, de l'Equerre et Gambetta.

Toutes les maisons y sont en profondeur avec de vieilles cours, de vieux logements souvent en contre-bas de la rue où l'on manque d'air et de lumière, et où s'entasse une population pour laquelle la propreté et l'hygiène forment le dernier des soucis. C'est la lutte pour la vie contre la misère dans toute sa laideur, dans tous les immeubles qui n'ont pas été démolis depuis 50 ans ou qui n'ont pas été entretenus et restaurés par des propriétaires trop négligents du bien-être de leurs locataires.

Contournons les tours de la cathédrale et jetons un regard sur les rues avoisinantes. Là nous apercevons encore des rues étroites, des impasses où le soleil pénètre difficilement et où les logements ouvriers sont bien tristes.

Ce sont les rues des Filles-Dieu, Rainssant, de Mâcon, de l'Isle, Pluche, les impasses du Bras d'Or, des Marchés, des Chats, impasse aux Chapeaux, la rue Saint-Crépin, puis plus loin la rue des Fusiliers : enfin le quartier du Jard avec les rues Brûlée, Marlot, Boulard, Hincmar, Clovis, Folle-Peine, qui sont en général bien aérées, avec de petits logements ouvriers, sains, propres et bien aménagés.

Si la gêne y habite dans quelques ménages chargés de famille, du moins l'hygiène y a sa place et la santé

Digitized by Google

ainsi que la moralité trouvent à y gagner largement. Le voisinage des habitations bourgeoises a donné aux maisonnettes un cachet qui n'existe pas dans les faubourgs.

Les autres rues du centre de la ville sont les quartiers riches qui n'ont rien à voir dans cette étude. Seules les rues Henri-IV, de Mars, des Ecrevées et du Temple pourraient-elles retenir un instant notre attention, car on y rencontre encore bien des coins obscurs et malsains.

Mais passons ; donnons un coup de volant vers la droite pour gagner les boulevards extérieurs.

A droite, du côté des casernes de cavalerie, c'est tout le quartier de Cernay et des usines Lelarge, Collet et des Vieux-Anglais. Que de rues mal construites attirent nos regards ! Que d'intérieurs désolants laissent deviner ces maisons en contre-bas de la rue Favart d'Herbigny, avec leurs fenêtres des rez-de-chaussée presque au niveau des trottoirs !

Et la rue de Beine, la rue de Cernay, la rue des Gobelins, la rue Croix-Saint-Marc, les rues de Metz, de Strasbourg, Boucher-de-Perthes, Dom-Pérignon, puis plus haut vers l'extrémité du faubourg, entre la rue de Cernay et le faubourg Cérès, tout ce pâté de maisons construites en dépit de toute hygiène dans les rues d'Alsace-Lorraine, rue Marteau, rue de Witry, rue Vercingétorix. Que de terrains vagues avec des hangars disjoints et même des roulottes ! tout cela se prolonge sur la route de Cernay et sur la route de Witry au delà de la ligne du chemin de fer. Que de misères cachées au fond de ces demeures, que de désordres et d'inconduite dans nombre des ménages plus ou moins réguliers de ces faubourgs Cernay et Cérès !

Digitized by Google

Le côté gauche vers Bétheny paraît mieux partagé. Là les rues du Châlet, de Sébastopol, Prieur de la Marne, Dérodé, Charlier, semblent de création plus récente et mieux comprise ; les rues Coquebert et de Bétheny laissent beaucoup à redire dans certains immeubles ; et, dans un terrain vague enclos de murs, non loin de la cité de Bétheny, nous planons au-dessus de masures qu'on peut à peine qualifier du nom d'habitation. Nous voici au-dessus du « Petit-Bétheny » qui fait presque partie de Reims. Nous y retrouvons les constructions en carreaux de terre des deux faubourgs Cernay et Cérès. Les rues du Châlet prolongée, du Bel-Air, de la Lune, les rues Paul-Bert, Curie, Abel-Douay, sont toutes composées de maisons à rez-de-chaussée et premier étage pour la plupart, en majorité bâties par le propriétaire primitif des terrains de ce quartier sur un plan à peu près uniforme, au moins dans la rue Curie.

On est en bon air, c'est un précieux avantage du quartier ; mais la population laborieuse qui l'habite est peu fortunée, aussi tout s'en ressent dans les demeures qui, pour l'ensemble, auraient grand besoin de se rajeunir et de s'assainir.

D'un bond franchissons les Docks Rémois et les lignes de chemins de fer des Ardennes et du Nord. Nous sommes à l'extrémité du faubourg de Laon, dans le quartier Saint-Benoît.

La rue Havé se déroule d'abord à nos regards au bout de la rue Léon-Faucher et après le passage du pont de la Husselle. Toujours mêmes maisons en carreaux de terre, la majorité à un étage et avec de petits jardins potagers. Puis voici la rue Lesage, la rue Danton et tout un quartier neuf bien construit en briques et en pierre. Pourquoi faut-il en arrière

Digitized by Google

découvrir la rue des Trois-Piliers qui nous rejette en pleine pauvreté noire et malpropre des plus laids quartiers de Saint-Remy. Ce n'est pourtant pas ancien comme construction, puisque toute cette partie de Reims, il y a cinquante ans, n'existait pas ; mais les maisons bâties à la hâte, au moment de l'extension de la ville, avec des matériaux défectueux, semblent actuellement remonter à un siècle et la plupart devront disparaître d'ici peu. Le carreau de terre ne vaut pas la craie pour résister aux injures du temps, à l'humidité et aux intempéries des saisons.

Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit précédemment des rues Duruy et Goulin, qui se trouvent dans le voisinage.

Voici la rue de Neufchâtel, la place Luton, les rues avoisinantes, le quartier des Casernes. Tout cela est neuf, bien construit en briques et respire le bien-être et l'aisance. Malheureusement on y rencontre encore, tout proche, de nouvelles rues aux maisons sans entretien, et même aux roulottes fixées en terre et en partie recouvertes de crépi pour simuler une habitation. C'est ce que nous apercevons rue Rimbeau, à quelques mètres de la place Luton. D'ailleurs, dès que nous nous éloignons vers la rue de Courcy, nous retrouvons aussitôt les petites maisons ouvrières construites à la hâte, sans soin, pour abriter la famille dès que les quatre murs sont debout, et que le toit peut garantir de la pluie.

C'est le carreau de terre presque exclusivement que nous constatons dans les constructions des faubourgs nouveaux de Reims, comme nous avons vu la craie dans tout le quartier Saint-Remy-Saint-Maurice ; nous la retrouvons dans le centre même de la ville et dans

Digitized by Google

toutes les maisons des siècles derniers, anciennes fermes, anciens couvents transformés en habitations particulières ou ouvrières.

Continuons notre promenade circulaire en obliquant sur la gauche. Tout le faubourg de Laon, vers le Fond-Pâté, avec ses rues nouvelles, Desprez, Jobert-Lucas, Marzilly, Blavier, Boudet, nous présente le mélange d'une infinité d'immeubles aux aspects les plus divers, où l'on rencontre la brique et le carreau de terre, suivant la position de fortune du propriétaire. Tout cet ensemble s'étale à l'aise dans un espace considérable de terrain. On sent que le prix d'achat du sol n'a pas été élevé, aussi on s'est réservé de l'air et du soleil à profusion, en général. Par-ci, par-là quelque point défectueux, quelque pauvre masure fait tache dans le tableau.

Le boulevard Charles-Arnould, partant de l'avenue de Laon pour gagner la rue Ernest-Renan dans le quartier de Clairmarais, vient établir une section nette entre les rues de Baslieux, des Maretz, le chemin des Trois-Fontaines, et tout le quartier Saint-Thomas vers les rues de Cormicy, Croutelle, Géruzez, Lecointre, Anquetil, de Saint-Thierry, du Mont-d'Arène et des Romains.

Nous retombons là dans le quartier populeux où la population ouvrière s'entasse près des usines. Tout de suite, l'aspect change, les maisons sont serrées les unes contre les autres, l'espace y est mesuré, l'air et le soleil y circulent moins librement ; aussi l'hygiène et la propreté s'en ressentent immédiatement et nous découvrons bien des taudis au coin de certaines rues, dans des corridors étroits, dans de petites cours sombres ou tortueuses.

Digitized by Google

Là encore nous retrouvons des bâtisses mal comprises et édifiées avec une parcimonie résultant trop souvent du manque de ressources ou d'une négligence volontaire des notions les plus élémentaires de l'architecture.

Le faubourg de Clairmarais nous présente un aspect semblable à celui du faubourg de Laon. Tout au bout, entre la route de Courcelles et la rue Ernest-Renan, s'étend un quartier neuf aux maisons et aux rues espacées ; la majorité des nouvelles constructions est en briques, les plus modestes sont en carreaux de terre. Du moins l'air est-il prodigué largement partout. Puis, en revenant vers le début de Clairmarais entre la rue Ernest-Renan et le chemin de fer, tout se resserre, tout redevient vieux et malsain.

C'est le quartier de la cour Sainte-Claire, de la rue de Saint-Brice, de la rue Vernouillet, de la rue Soussillon, de la rue de Courcelles ; nous y voyons le carreau de terre presque partout, et par-ci par-là la craie, dénotant aussitôt l'ancienneté de la bâtisse.

Franchissons les arbres du canal, le long duquel l'avenue Brébant abrite des dépôts de houille, de pierre et autres produits du négoce, ainsi que de vieilles bicoques misérables faisant pendant à celles du lieu dit Saint-Charles. Passons au-dessus des jardins potagers qui bordent la Vesle, des maisons de la route de Tinqueux, de la Haubette, de l'avenue de Paris, de l'avenue d'Epernay et filons vers la rue de Courlancy et le quartier Sainte-Anne.

Après les grandes usines de la rue de Courlancy, les maisons de vins de champagne, l'hospice Rœderer et la maison de retraite des Frères, nous atteignons une foule de rues se dirigeant presque toutes vers l'ouest, dans la direction du chemin de fer d'Epernay.

Digitized by Google

C'est la rue de Rilly, la rue Sutaine, les rues de Villedommange, de la Bonne-Femme, de Sacy, de la Maison-Blanche, de Champfleury.

Nous y notons le résumé de tous les genres déjà observés, depuis la bicoque en planches, la roulotte en ruine, la masure à simple rez-de-chaussée, l'immeuble en carreaux de terre sans crépi et couvert de moisissures, jusqu'à la petite demeure en briques, bien propre et bien aménagée, de l'ouvrier rangé et travailleur qui sait combien sa santé et celle de sa famille dépendent des conditions de son installation.

Bien des détresses sont réfugiées dans ce quartier populeux qui s'étend chaque jour. Malheureusement on y laisse les constructions s'y faire au hasard, au gré des occupants, et il sera fort difficile plus tard de modifier les alignements de certains tronçons de rues qui viennent se mettre en travers des grandes artères sans rime ni raison.

C'est au bout de la route de Champfleury, aussi loin que nos regards peuvent porter et au delà de la ligne du chemin de fer, à moitié chemin avec le domaine de Murigny, que nous apercevons dans un bas-fond et à peu de distance du ruisseau qui arrose cette vallée, en plein champ, une demeure creusée à même en pleine terre, dans un coteau. C'est des plus simples et cela rappelle les creutes que l'on visite dans les environs de Fère-en-Tardenois ou à Laon. Mais nous ne savons pas si les habitants qui se sont installés là, pour éviter le fisc et les contributions, y sont à l'abri des rhumatismes et des douleurs que semblable aménagement doit singulièrement favoriser.

Nous n'avons plus qu'à jeter un regard sur notre gauche, au-dessus de Sainte-Clotilde, vers la chaussée

Digitized by Google

Saint-Martin, la rue Ledru-Rollin, la route de la Blancherie, la route de Cormontreuil, le chemin de la Cerisaie.

Tout Reims se montre à nos regards avec ses clochers de Saint-Remy, le château Pommery et les caves, les tours de la Cathédrale, la flèche de Saint-André, les flèches de l'Hôtel de Ville, de Saint-Thomas, de Saint-Jacques, les hautes cheminées fumantes des usines et ses demeures innombrables. Que de richesses dans ce coin de notre vieille France ! Que de misères aussi s'étalent en plein soleil ou se cachent au plus épais des ténèbres ! Que de luxueuses demeures le long de nos boulevards et dans nos beaux quartiers ! Et à côté de cela, que de logements insalubres, puisqu'au dire d'un rapport remontant déjà à quelques années le nombre en dépasse le chiffre de 3.000 !

Que d'améliorations à apporter, que de bien à faire à cette population intelligente et travailleuse qui souffre sans se plaindre la plupart du temps, et qui accepte avec une résignation passive les plus déplorables promiscuités pour elle et pour ses enfants, tant l'habitude est grande chez le peuple de vivre au jour le jour, sans se préoccuper et sans se soucier de ce qui pourrait améliorer son bien-être ou même simplement sauvegarder sa santé !

Terminons ici notre voyage circulaire au-dessus de Reims et allons jeter un coup d'œil sur ce qui se passe dans les environs.

Digitized by Google

Digitized by Google

Les Environs de Reims

A deux pas de nous, voici la ***Verrerie de Cormontreuil***, la plus importante de toute la région : elle peut servir de modèle à toutes les usines pour l'installation des logements de son nombreux personnel, groupé dans *une cité attenante à la verrerie* (voir plan).

En arrière de tous les bâtiments proprement dits de la Verrerie, on pénètre dans la cité ; à gauche, se trouve un premier groupe de logements qui se prolonge perpendiculairement à la route de Cormontreuil jusqu'à la rue de Saint-Léonard ; là, une seconde porte d'entrée donne accès librement dans les semblables logis établis le long de cette rue, formant un angle ouvert avec les habitations du premier groupe. En face de celui-ci, une grande cour avec quatre massifs de gazon aboutissant à une cour perpendiculaire qui se trouve devant les habitations de la rue de Saint-Léonard, puis une seconde rangée de logements parallèles ; derrière eux, une deuxième cour avec massifs de gazon et une troisième série de logements contre lesquels sont adossés les magasins à bouteilles. Aussitôt, et toujours parallèlement, tous les jardins potagers divisés par une allée centrale, et réservés aux ouvriers de la verrerie ; puis, à une extrémité de ces jardins, du côté du nord, encore un dernier bâtiment parallèle de moindre importance. Enfin, en prolongement des bâtiments de la rue de Saint-

Digitized by Google

Léonard, un terrain à bâtir devant lequel est dessiné un vaste square qui s'ouvrira sur une allée centrale ayant à droite et à gauche, dans toute l'étendue de la cité, et parallèlement aux trois groupes déjà désignés, de nouveaux jardins potagers pour les ouvriers.

L'ensemble de la cité forme un immense trapèze ayant 170 mètres de longueur du côté de l'usine, 200 mètres sur la rue de Saint-Léonard, 150 mètres de largeur entre le côté nord de l'usine et cette rue et 200 mètres de largeur à l'autre extrémité.

Le bâtiment à l'extrême gauche est composé de logements doublés ayant un locataire au rez-de-chaussée avec deux places, et un au premier étage composé de même. Le premier bâtiment parallèle est à double face avec logements ayant vue sur la première cour et logements ayant vue sur la seconde cour. Les autres bâtiments n'ont de logis que d'un seul côté, excepté le groupe situé à l'extrême droite de la rue de Saint-Léonard. Là, les maisons sont accouplées, les unes ayant vue et sortie sur la rue de Saint-Léonard, les autres sur la cour de l'usine près du square en formation. Tous les logements comprennent deux pièces dont une au rez-de-chaussée et une au premier étage, sauf le bâtiment du premier groupe déjà signalé et celui du bout de la rue de Saint-Léonard réservé aux familles nombreuses et pouvant comprendre quatre pièces. Ils ont une mansarde ou un grenier et partout des caves. Plusieurs bornes-fontaines et plusieurs W.-C. dans les cours ; éclairage électrique des trois cours. Enfin, deux salles de bains et une salle de douches sont à la disposition des habitants.

Les habitations sont au nombre de 150, toutes numérotées, contenant 160 logements et abritant une popu-

Digitized by Google

lation de 700 à 800 personnes. 60 jardins sont actuellement confiés aux ouvriers ; ils sont bien séparés les uns des autres par des grillages en fil de fer ; des bacs disposés de loin en loin reçoivent l'eau qui facilite l'arrosage ; par suite de la création du nouveau groupe projeté près du square, le chiffre s'élèvera bientôt à 90 pour répondre aux nombreuses demandes des intéressés. Tous les habitants de la cité sont logés et chauffés aux frais de l'établissement. Quant aux ouvriers qui se logent à leur choix, en ville ou à Cormontreuil, ils reçoivent une indemnité de 12 francs par ménage et par mois.

D'anciennes salles d'école situées au milieu du bâtiment droit de la première cour servent de salles de patronage pour les enfants ou de réunion pour les parents.

Les autres verreries des environs de Reims sont du côté opposé de la ville, dans la direction de Laon.

C'est en premier lieu la ***Verrerie de La Neuvillette,*** située au delà du village de ce nom. On aperçoit à gauche toutes les cités ouvrières, de l'autre côté du pont du canal.

Voici d'abord un premier groupe de 25 habitations, puis la porte centrale de l'usine. Aussitôt ensuite un second groupe de 27 maisons ; en retour, en angle perpendiculairement à la route, 24 maisons attenant aux précédentes. Tout cet ensemble formant la seconde cité. Plus loin, perpendiculairement à la route, une troisième cité de bâtiments adossés les uns aux autres, face au midi et face au nord, comprenant deux rangées de 25 maisons. Soit, au total, 120 logements numérotés de 1 à 120.

Chaque habitation se compose d'une pièce au rez-

Digitized by Google

de-chaussée, d'une au premier étage, avec cave, mansarde ou grenier ; le rez-de-chaussée est carrelé, le premier planchéié. Elles sont identiques, le plus grand nombre avec une seule fenêtre, d'autres avec deux fenêtres au premier étage ; les familles nombreuses occupent deux maisons, mais le cas est très rare. Devant toutes les maisons règne un large passage les séparant des jardins situés en face de chacune d'elles ; dans chaque jardin, au fond, se trouvent les W.-C. accouplés et séparés par une petite place servant de débarras, les puits sont dans les jardins. Les trois cités sont en très bon état d'entretien et le dernier groupe de la troisième cité faisant face au nord est de construction très récente.

Les logements sont sains, sans humidité et très propres.

Quelques ouvriers logent dans le village et reçoivent une indemnité mensuelle de location de 8 francs, tandis que les autres ouvriers, dans les cités, sont logés et chauffés gratuitement.

A la première station du chemin de fer de Reims à Laon, et sur la droite, perpendiculairement à la ligne, on aperçoit la ***Verrerie de Courcy***.

Les deux principales cités ouvrières sont installées devant l'usine, à droite et à gauche de la porte d'entrée parallèlement à la route de Brimont, et en arrière.

Presque tous les ouvriers y sont logés et chauffés, le loyer et le chauffage font partie de leurs salaires. Les cours sont éclairées à l'électricité. Les maisons sont numérotées de 1 à 107. Les logements se composent généralement d'une pièce au rez-de-chaussée, une pièce au premier avec une cave et un grenier. Quelques-uns ont trois et quatre pièces pour les familles plus

Digitized by Google

nombreuses. Chacune d'elles a un jardin, soit attenant à la maison, soit un peu en dehors.

Dans deux groupes de logements accouplés tout à fait récents, situés de l'autre côté de la route et presque en face de l'usine, il a été ajouté à chacun, dans le jardin attenant à la maison, une petite buanderie et des W.-C. Ces derniers logements sont très bien aménagés et peuvent servir de modèles pour des constructions similaires.

Les ouvriers, qui par leur profession n'ont pas droit à être logés à l'usine, trouvent dans les communes de Courcy et de Brimont les logements dont ils ont besoin, et dans ce cas l'usine ne s'en occupe pas. D'ailleurs cette catégorie d'ouvriers ne comporte qu'une infime partie du personnel.

La dernière Verrerie des environs est celle de ***Loivre,*** comportant encore un nombreux personnel. Les maisons ouvrières y sont de construction ancienne remontant à 50 ans environ : elles comprennent une centaine de logements et une population d'environ 500 personnes, logées et chauffées aux frais de la Verrerie.

L'ensemble de la cité forme un vaste quadrilatère, fermé de chaque côté par un bâtiment à façade unique, et dans l'intérieur du carré, trois bâtiments accouplés parallèles entre quatre cours. Un des bâtiments de côté est à simple rez-de-chaussée, tous les autres ont rez-de-chaussée, premier étage, cave et grenier, la plupart avec une pièce en bas et une pièce au premier ; quelques-uns comportent deux pièces au rez-de-chaussée et deux au-dessus. Les jardins sont pour ainsi dire tous en dehors de la cité ; construction en moellons et carreaux de terre,

Digitized by Google

revêtus d'un crépi ; ici les pièces ont un carrelage. L'entretien est en rapport avec l'âge de l'usine : le crépi est tombé sur bien des façades et l'impression générale laisse ressentir que ces logements devraient être démolis pour faire place à des habitations plus saines et mieux appropriées aux exigences actuelles de l'hygiène. Aucun éclairage des cours, deux pompes et deux W.-C. pour toute la cité.

Un nouveau bâtiment neuf, construit en dehors de la cité que nous venons de visiter, montre ce qu'il serait possible et bon de faire pour remédier à l'état de choses actuel. Il est tout en briques ; chaque logement comprend une pièce en façade au rez-de-chaussée, une pièce en arrière avec vue sur le côté opposé, une chambre au premier étage et le grenier en face au-dessus de la pièce arrière du bas ; carrelage au rez-de-chaussée, plancher au premier. Cela est très bien compris, l'air et le soleil peuvent y circuler librement et les mobiliers sont à l'avenant des logis.

Souhaitons que les circonstances permettent à la Verrerie de réaliser son désir et son projet, déjà commencé, de remplacer ainsi les anciens bâtiments par des groupes semblables à celui-ci, qui vient d'être édifié depuis peu de temps.

* * *

Les autres industries des environs de Reims susceptibles d'occuper un personnel ouvrier un peu important comprennent les filatures et les tissages mécaniques.

La première usine de ce genre que nous rencontrons

Digitized by Google

dans nos visites est la filature de laines cardées de ***Saint-Brice,*** appartenant à *Mme veuve Routhier et Levarlet.*

Aucune cité ouvrière ne dépend de cette maison qui occupe une centaine d'ouvriers, hommes, femmes et enfants.

Les ouvriers se logent tous dans le village ; les locations y sont assez élevées pour la campagne, puisque les prix y varient de 10 à 15 francs par mois, et même plus, suivant l'importance des logements, composés de deux ou trois pièces, exceptionnellement de quatre.

En général, ces logements sont mal entretenus soit par les propriétaires, soit par les locataires eux-mêmes : ils ont presque tous une cour et peu de jardins tiennent aux habitations ; les jardins sont loués dans des endroits séparés. L'hygiène et la propreté sont choses à peu près inconnues dans ces intérieurs de campagne et dans ces maisons anciennes construites d'une façon très rudimentaire, la plupart en pans de bois et torchis avec un simple terri dans les pièces du rez-de-chaussée.

Le grand air compense un peu ces défectuosités, bien que le personnel de la filature ne puisse en profiter qu'à la sortie des ateliers où il respire toute la journée une atmosphère souvent surchauffée et viciée par les poussières en suspens dans l'air et par les odeurs des huiles et des graisses employées pour les préparations des matières à façonner.

Non loin de là, dans le village de ***Champigny,*** on rencontre un certain nombre d'ouvriers employés à la *Briqueterie Bastin frères*, ils se logent tous dans le

Digitized by Google

village et leurs intérieurs ressemblent à ceux des maisons de Saint-Brice.

En continuant notre voyage sur cette ligne de chemin de fer de Reims à Paris, nous apercevons sur notre droite, entre les stations de Jonchery-sur-Vesle et Breuil-Romain, la ***Filature des Venteaux,*** absolument isolée au milieu des champs, et près de la rivière de la Vesle.

Cette usine appartient à *M. Laurent* et occupe environ 200 ouvriers, presque tous logés dans deux cités dépendant de l'établissement et dans quelques groupes de maisons voisines. Les cités comprennent deux groupes de bâtiments, l'un à simple rez-de-chaussée dans la rue Saint-Maurice, adossé à l'usine, face à l'ouest, et l'autre face au sud dans la rue Henriette, également à simple rez-de-chaussée, mais avec trois pavillons à un étage dont un à chaque coin et un au milieu du corps de logis; pas de caves, grenier au-dessus des logements. Chaque bâtiment est numéroté de 1 à 15; les logements comportent une ou deux pièces et la location varie de 7 à 10 francs par mois suivant l'importance. Dans les trois pavillons à étage, chaque logement renferme deux places au rez-de-chaussée et au premier et a un locataire par étage. Le tout est construit en pierre; les pièces sont dallées en larges pierres plates. Chaque ménage a un jardin potager dont l'ensemble forme un carré, limité d'un côté par l'angle formé par les deux cités et de l'autre côté par la rivière de Vesle et les champs. Un puits et une pompe alimentent les cités; tous les W.-C. sont dans les jardins, un par ménage. C'est sain, en bon état d'entretien et paraît bien tenu dans l'intérieur des logements. Les rues ne sont pas éclairées.

Digitized by Google

Les quelques maisons isolées situées non loin de là sont à un étage. En totalité, l'usine possède environ 60 logements.

Près de l'usine est une petite chapelle où le Curé de Montigny-sur-Vesle vient dire une messe basse chaque dimanche. Une boulangerie coopérative, dont M. Laurent est le président et dont la plupart des ouvriers sont actionnaires, fournit le pain au personnel de l'usine et dans les villages voisins. Proche de la boulangerie est installée une épicerie exploitée par un tenant à ses risques et périls, et faisant partie de la Société Rémoise d'épicerie de Reims ; il est simple locataire de M. Laurent ; il lui est interdit de vendre du pain, de même que la boulangerie s'interdit de vendre de l'épicerie.

Non loin de là, au delà de la gare de Breuil vers Fismes, on longe le petit hameau de ***Courlandon,*** où la maison *Jacquemin-Froment* de Reims a son usine de papeterie.

Les ouvriers, peu nombreux, sont logés dans le village.

Enfin, sur cette ligne, la dernière station qui nous intéresse est ***Fismes***, où existent deux sucreries, une fabrique de chapeaux de feutre, une usine de pelleteries et une tannerie. La plupart des ouvriers occupés dans ces diverses industries habitent Fismes ou Fismettes. Seule, l'usine de feutres possède une petite cité ouvrière.

Cette cité se compose de 10 maisons numérotées 2, 4, 6, etc... jusque 20 ; elles sont à rez-de-chaussée surélevé de trois à quatre marches au-dessus d'une cave, et à premier étage mansardé, sans grenier et construites en pierres meulières et blocaille. Au rez-de-chaussée se trouvent deux pièces précédées d'un

Digitized by Google

corridor sur le côté donnant accès à deux pièces au-dessus par un escalier droit ; le bas est en ciment, le premier est planchéié ; pompe dans la première place, qui sert de cuisine et salle à manger. Derrière les maisons se trouvent les jardins avec W.-C. La cité est éclairée à chaque extrémité de la rue par une lampe électrique. La façade des maisons est orientée vers l'ouest. Le voisinage de la rivière a le grand inconvénient de faire pénétrer l'eau dans les caves dès que les pluies sont un peu fréquentes et que le niveau monte. Cela rend les rez-de-chaussée humides. La location de chaque maison est de 240 francs, prix excessivement élevé pour les ouvriers de l'usine, dont le gain ne dépasse généralement pas 3 fr. 50 à 4 francs. Aussi deux ou trois ouvriers seuls habitent-ils la cité, ayant un gain supérieur, tandis que les autres maisons sont louées à des personnes étrangères exerçant des professions plus lucratives.

Le but du propriétaire de l'usine n'est donc pas atteint et il devrait, pour faire œuvre utile et humanitaire, consentir à un sacrifice sur les prix de ses loyers en faveur de ses ouvriers, plutôt que de n'avoir en vue qu'une question de rapport, et de forcer son personnel à rechercher dans le pays des locations ne dépassant pas 12 francs environ, ou 144 francs par an.

Les ouvriers logés dans Fismes et Fismettes habitent des maisons construites en pierre, les carrières étant nombreuses dans les environs. Si l'extérieur est solide et propre, l'intérieur des logements n'est pas de même ; généralement tout y ressemble à ce que nous connaissons trop ; on retrouve, dans cette population, la même négligence des notions élémentaires de propreté et d'hygiène que dans les grandes villes. Cependant

Digitized by Google

l'espace ne manque pas et les jardins potagers sont nombreux. Avec de l'ordre et de l'entente, ces ouvriers devraient avoir un intérieur plus confortable, car la vie pour eux est moins dure que pour les ouvriers de Reims, logés si souvent à l'étroit et dans des conditions économiques plus difficiles.

*
* *

C'est vers la vallée de la Suippe que nous allons maintenant diriger notre excursion.

Prenons le train pour Bazancourt. Au passage, nous apercevons à ***Witry-les-Reims*** l'usine de la *Société de constructions automobiles rémoise* et, un peu en arrière, la cheminée d'une brasserie. Les ouvriers logent dans le village.

A ***Bazancourt***, la maison Bauche frères de Reims y a transporté son usine de coffres-forts ; une partie des ouvriers vient de Reims chaque matin pour travailler et s'en retourne par le train du soir ; le reste du personnel est logé dans une cité appartenant à l'usine ou dans des maisons particulières du village.

La cité se trouve située à l'extrémité de Bazancourt, au delà de l'église, vers Boult-sur-Suippe ; tout d'abord un premier bâtiment avec 16 logements accouplés, puis un autre en face avec quatre logements simples ; les logements sont numérotés de 1 à 20. Chaque locataire a deux pièces au rez-de-chaussée et deux pièces au premier, avec un grenier, mais pas de cave ; les W.-C. sont tous groupés ensemble à une extrémité de la cité ; une pompe est à l'autre coin du bâtiment à logements simples ; la location est de 7 francs par mois. Ce sont les manœuvres qui habitent cette cité, les autres

Digitized by Google

ouvriers ayant des gains plus élevés se logent dans le pays. En face de l'usine, de l'autre côté de la grand'-route, dans une rue perpendiculaire, on aperçoit un bâtiment à trois étages appelé *La Caserne* ; il était autrefois occupé par des ouvriers de passage. Son état de délabrement et les scènes de désordre qui s'y produisaient trop fréquemment ont fait abandonner cette maison. Quelques ouvriers y ont cependant encore un réfectoire au rez-de-chaussée pour le repas de midi.

Quatre ou cinq autres petites maisons appartenant à l'usine et situées du même côté que « La Caserne » sont louées à des ouvriers.

Avant d'arriver à l'usine Bauche, nous sommes passés devant la maison *Lelarge et Cie*, fabricants de tissus, qui a deux usines à Reims et qui en possède une à Bazancourt et une à Boult-sur-Suippe.

L'usine de Boult-sur-Suippe n'a pas de logements spéciaux pour les ouvriers, qui habitent tous dans le village de ce nom. Les maisons y sont, comme dans toute la vallée de la Suippe, construites principalement en pans de bois et torchis ou en carreaux de terre. Les plus récentes sont en briques, mais c'est l'exception. Pas de dallage au rez-de-chaussée le plus souvent, mais un simple terri ; souvent également pas de plafond mais les poutres apparentes. Le bon air de la campagne compense le manque d'hygiène de la majorité de ces demeures anciennes.

A ***Bazancourt,*** l'usine Lelarge possède plusieurs cités pour le personnel.

La première est à droite de la grand'route et forme un grand bâtiment à étage qui précède l'usine et qui en fait en quelque sorte partie. Il est construit entièrement en craie, ce qui en dénote l'ancienneté ;

Digitized by Google

chaque logement a une grande pièce au rez-de-chaussée, une pièce semblable au premier et un grenier au-dessus ; une pompe se trouve au-dessus d'un évier dans la place du rez-de-chaussée qui est dallé. Chaque logement est éclairé à l'électricité par l'usine ; un lavoir et des jardins sont à côté de ce bâtiment pour l'usage des habitants. Cette grande maison doit être une ancienne ferme transformée en logements particuliers.

Presque en face, de l'autre côté de la grand'-route, nous apercevons un autre groupe d'habitations appartenant à l'usine ; c'est d'abord, perpendiculairement à la route, un premier bâtiment isolé à étage ; puis deux bâtiments parallèles, dont l'un en bordure sur la grand'route avec logements accouplés, les uns ayant vue sur la route, les autres sur le second bâtiment parallèle dont les fenêtres leur font vis-à-vis.

La cour entre ces bâtiments a été utilisée pour des jardins potagers ; tous les logements sont éclairés à l'électricité.

Ces trois bâtiments renferment une vingtaine de logements ; plus en arrière, toute une série de jardins potagers sont mis à la disposition des ouvriers ; ils contiennent cabanes à lapins, W.-C., remises à outils ; l'usine fournit le fumier pour tous les jardins.

Un peu plus loin, à l'angle d'une rue, se trouve encore une maison pouvant contenir trois locataires ; la pompe est dans le corridor.

Si nous suivons la rue perpendiculaire à la grand'-route et qui longe l'usine Lelarge, nous traversons la rivière de la Suippe et nous nous trouvons près de beaux jardins en bordure sur l'eau vive.

Digitized by Google

Tournons à droite pour atteindre le derrière de l'usine; nous entrons alors dans une cour dans laquelle, de chaque côté, existent deux bâtiments en craie et en vis-à-vis, constituant la dernière cité de l'établissement; ils ne contiennent que quatre logements composés d'un rez-de-chaussée et d'une mansarde, avec petit jardin et pompe.

Le restant des ouvriers de la maison Lelarge habite Bazancourt, Isles-sur-Suippe ou Boult-sur-Suippe.

L'ensemble des cités représente environ 43 logements, et, comme nous avons pu le constater, tous sont éclairés à l'électricité, tous possèdent une pompe et sont en bon état d'entretien. Les locations varient de 7 à 8 francs par mois suivant le nombre des pièces des habitations.

Il y aurait peut-être encore des améliorations à faire pour le bien-être du personnel. Mais quel progrès réalisé depuis l'époque où l'usine a été installée à Bazancourt. Les vieux ouvriers rappellent à ceux qui veulent les écouter que, dans les débuts, vers 1850, comme le personnel était très nombreux et qu'on disposait de peu de logements, on logeait la plupart du temps dans les greniers. Les plus heureux s'installaient quelquefois jusqu'à 7 dans une seule pièce qui servait à tout pour la famille. Dans le jour, la table et les chaises encombraient le local ; le soir, on suspendait les chaises et la table le long des murs et l'on étendait les matelas par terre ; le matin, on faisait l'inverse et les matelas allaient prendre la place de la table et des chaises. C'était plus que primitif ; on ne se plaignait pourtant pas et on se contentait de ce campement provisoire, en attendant mieux dès que les circonstances le permettraient. Actuellement, cet

Digitized by Google

état de choses, si naturel alors, serait taxé « d'exploitation du peuple ».

Si, de Bazancourt, nous remontons la Suippe, nous arrivons bientôt au petit village d'***Isles-sur-Suippe.*** La seule usine importante de la localité est la maison *C. Lallement*. Trois ou quatre maisons ouvrières sont occupées par quelques familles du personnel ; elles sont en bordure sur la route avec jardins potagers par derrière et en bon état d'entretien. Tous les autres ouvriers logent dans le village, qui est formé presque uniquement de maisons construites le long de la route de Reims à Rethel. Ces maisons sont souvent d'anciennes fermes transformées en logements ouvriers : les pièces sont grandes, mais sans pavage et sans plafond : un simple terri et les poutres apparentes entre le rez-de-chaussée et le premier étage ou grenier. L'air d'Isles-sur-Suippe est très bon, aussi les habitants se portent-ils bien malgré l'installation primitive de la grande partie des habitations. Les locations varient entre 10 et 12 francs par mois suivant les locaux, qui comprennent deux ou trois pièces.

D'Isles-sur-Suippe, en suivant la jolie route de traverse qui longe les bois et la rivière, nous atteignons rapidement le village de ***Warmériville*** où la maison *Harmel frères* possède une importante filature au lieu dit ***Le Val-des-Bois,*** et où la maison *Simonnet* exploite une fabrication de tissus de laine et de tissus de coton au lieu dit ***Ragonnet.***

Commençons par la visite de l'usine du Val-des-Bois, qui possède plusieurs cités pour son nombreux personnel.

Ces cités ne ressemblent en rien à celles des verreries de Cormontreuil, Loivre et autres, parcourues

Digitized by Google

précédemment. Ce sont plutôt des groupes de maisons, la plupart anciennes, appartenant à l'usine ou louées par elle pour son personnel.

Près de la gare, avant d'arriver à l'usine, nous voyons d'abord la cité *du Bon Père* comprenant trois logements accouplés ayant deux pièces au rez-de-chaussée, une pièce au premier étage et grenier, jardins attenant aux maisons ; ensuite la cité *Saint-Joseph*, quatre logements, deux pièces en bas, deux pièces au premier et grenier ; la cité *Saint-Paul*, même composition. Ces trois cités sont anciennes et très humides.

Près de la porte de l'usine, la cité *Sainte-Gabrielle*, cinq logements ; la cité *Malakoff*, derrière la chapelle de l'usine, huit logements. Dans la cité Sainte-Gabrielle, deux pièces en bas et un grenier au-dessus, l'ensemble très vieux ; dans la cité Malakoff, deux pièces en bas et une pièce plus grande au-dessus, ou bien une grande pièce au rez-de-chaussée et deux plus petites au premier.

Dans le village, rue des Vargéniaux, la cité *Muller* qui contient quatre logements d'employés et un logement d'ouvrier, trois pièces en bas, trois pièces au premier étage, grenier et jardin ; la cité *Camus*, 12 logements ouvriers, une pièce en bas, deux pièces au-dessus ; en face une autre maison, avec six logements. Rue des Cens, cité *Griffon*. Chemin d'Isles, chemin de Rethel, divers autres petits logements semblables, tous très sains dans la partie la plus élevée du village et la plus éloignée de la Suippe.

La cité *Sainte-Virginie*, dans le même quartier, ayant 26 logements accouplés avec deux pièces en bas et une pièce au premier étage. La cité *Jeanne d'Arc*,

Digitized by Google

moins importante, est édifiée de la même façon. Enfin le lieu dit *Le Pré* renferme une agglomération de 10 maisons plutôt humides.

Presque toutes les maisons ont de petits jardins mis gratuitement à la disposition des habitants ; les ouvriers qui en désirent de plus importants les louent dans les champs aux cultivateurs du pays.

La location des logements varie entre 10 et 15 francs par mois, suivant la composition du logis, et se paie au moyen d'une retenue faite sur les salaires des ouvriers.

La maison *Simonnet* est située à l'autre extrémité de Warméville, à 300 mètres au delà du village. Elle loue dans le pays des maisons qu'elle sous-loue ensuite aux ouvriers attachés à l'usine. Située sur la Suippe même et sur la rive droite de la rivière, l'usine a fait construire sur la rive gauche, de l'autre côté de la grand'route qui est parallèle à la rivière, un groupe de deux bâtiments à logements accouplés, presque en regard de l'usine et perpendiculairement à la route.

Chaque bâtiment possède un logement avec vue sur le midi et un logement avec vue sur le nord et jardin devant chacun d'eux. Ces maisons ont toutes un rez-de-chaussée, surélevé de plusieurs marches ; l'espace entre le sol et le rez-de-chaussée forme un grand cellier qui occupe tout le dessous de l'habitation et qui sert pour remiser les provisions et faire les lessives. La porte de ce cellier se trouve sous l'escalier donnant accès au rez-de-chaussée ; cet escalier s'ouvre sur la pièce du milieu qui sert de cuisine ; à gauche on voit une belle chambre à coucher, à droite une autre pièce semblable pouvant servir de salle à manger ou de seconde chambre ; ces deux pièces communiquent avec la pièce centrale par une porte intérieure, chacune se

Digitized by Google

faisant vis-à-vis. Au fond de la cuisine, un escalier s'ouvre passant en biais dans la chambre à coucher au-dessus de l'endroit destiné au lit et conduit à une mansarde ou grenier ; il est masqué par un pan de mur. La maison contient donc un cellier, trois pièces et une mansarde. Cette installation, de construction toute récente, peut être recommandée comme modèle au point de vue de l'hygiène et de la salubrité ; car la surélévation du rez-de-chaussée empêche toute humidité, et le cellier permet les lessivages et le séchage du linge sans aucun inconvénient pour la pureté de l'air des appartements. Les maisons sont construites en pierres meulières et en briques ; les locations varient de 7 fr. 50 à 11 fr. 50 payables au moyen de retenues sur les gains des ouvriers, et chaque logement a son jardin y attenant avec W.-C. ou situé tout près.

Ce type de maisons de l'usine Simonnet nous semble résumer ce qu'on a fait de mieux dans ce genre dans toute la région de Reims pour les petites maisons à bon marché.

Six kilomètres plus loin, nous apercevons à droite du chemin de fer le village de ***Saint-Masmes,*** et de l'autre côté, tout près d'un superbe calvaire élevé par les soins de la propriétaire de l'usine, un groupe de maisons le long de la route, puis, dans le fond et en retour vers Warmériville, l'importante filature de *Madame Veuve Rachel.* Avant d'arriver à l'établissement, tout proche de la gare, on voit un groupe de maisons situées en bordure de la route ; elles constituent la première cité ouvrière de l'usine. Nous remarquons un premier bâtiment ancien construit en craie, suivi d'un second plus nouveau en carreaux de terre, puis d'une dernière petite maison également en craie.

Digitized by Google

Tout l'ensemble est à rez-de-chaussée, premier étage et grenier et comprend 20 logements de deux ou trois pièces chacun. Le logement du rez-de-chaussée a une pièce sur la route et une ou deux autres en arrière avec vue sur le jardin attenant à la maison ; un corridor et un escalier conduisent au premier étage disposé de la même façon. Face aux maisons et de l'autre côté de la route, toute une rangée de jardins pour chaque locataire, ils sont terminés par une rangée de hangars contenant les W.-C., les remises à outils de jardinage, les cabanes à poules et à lapins ; une pompe alimente seule le groupe des 20 logements ; la location est de 6 fr. 50 à 7 francs pour les logements du rez-de-chaussée et de 4 fr. 50 à 5 francs pour ceux du premier étage. Un lavoir situé sur la rivière est tout près de ces habitations. Plusieurs logements sont inoccupés à cause de la pénurie des affaires ; les rez-de-chaussée dallés sont plutôt humides et froids.

Derrière l'usine, située de l'autre côté de la rivière, une seconde cité est constituée par deux bâtiments en équerre avec cour intérieure et jardins sur la partie opposée des bâtiments ; elle contient 15 à 20 logements disposés comme ceux de la première cité. L'ensemble est de construction plus récente, en carreaux de terre et crépi et en bon état d'entretien ; des caves existent sous les maisons, construites sur un terrain beaucoup plus élevé et plus sec que du côté de la gare ; aussi les pompes qui desservent cette cité fonctionnent moins bien que celle de la première cité et sont taries quelquefois, ce qui est une grande gêne pour les locataires.

Pontfaverger est la station après Saint-Masmes. Trois industriels possèdent des usines dans cette

Digitized by Google

localité, mais aucune cité n'est construite pour le personnel occupé par eux. Les ouvriers se logent comme ils l'entendent. Toutefois la maison *Nouvion-Jacquet* a, dans la commune, des maisons plus ou moins vastes dans lesquelles ses ouvriers peuvent habiter ; quelques-unes comportent plusieurs logements. Plusieurs sont situées non loin de la rivière et ont un jardin avec eau courante ; d'autres ont des jardins en dehors du village qui sont mis à la disposition des ouvriers sans augmentation de loyer. Le prix des loyers est fixé aussi bas que possible et il est réduit quelquefois de moitié, et même complètement quand il y a nécessité à cause de la misère d'une famille. Le loyer est retenu sur les salaires.

Les maisons sont en majorité anciennes, mais toujours entretenues convenablement.

L'usine *Veuve Herlem* et celle de *M. Bugg* sont moins importantes que celle de M. Nouvion-Jacquet. Rien de particulier n'est à signaler pour le logement de leurs ouvriers.

L'ensemble des habitations de Pontfaverger ressemble à celles de toute cette région. Toutefois le pays est très propre ; l'air y est très sain et la santé des habitants en profite largement. Une partie du pays a deux longues rues parallèles dont l'une en contre-bas de l'autre, reliées entre elles par d'autres rues montantes, car tout le pays est étagé sur la pente d'une colline depuis le niveau de la rivière jusqu'à un plateau supérieur qui se prolonge au loin vers la région de Reims.

De Pontfaverger à ***Bétheniville***, la distance n'est que de trois kilomètres.

Trois usines de textiles attirent notre attention dans cette nouvelle localité. A l'extrémité du pays, vers

Digitized by Google

Saint-Hilaire-le-Petit, c'est l'usine *Pérardelle*, qui occupe un nombre restreint d'ouvriers. Dans le centre du pays, c'est l'usine *Tomboise*, un peu plus importante ; et enfin, à l'autre bout du village vers Pontfaverger, la grande usine *Oudin frères* et *Reynaud*.

L'usine *Pérardelle* n'a pas de cité ouvrière ; son personnel se loge dans le pays comme bon lui semble.

L'usine *Tomboise* a une petite cité de sept à huit logements sur lesquels il n'y a rien de spécial à signaler; ils ressemblent à tout ce que nous connaissons dans le même genre de maisons anciennes utilisées pour des logements ouvriers.

L'usine *Oudin frères*, par contre, possède une véritable cité ouvrière, située en dehors du village, à droite et perpendiculairement à la route allant vers Pontfaverger.

Les logements y forment un seul bloc composé de cinq pavillons contigus adossés les uns aux autres, face au nord d'un côté et face au sud d'autre part avec vue sur la campagne, car il n'y a pas de maisons voisines ; les grands logements se composent d'une pièce importante au rez-de-chaussée et deux pièces au premier ; les petits d'une pièce à chaque étage. Tous ont un grand grenier, un réduit pour le vin et les légumes, un jardin devant l'habitation avec une remise pour le bois, les lapins et un W.-C. particulier. Devant les jardins se trouve le passage public des deux côtés de la cité ; le côté sud a deux puits et une pompe pour l'alimentation ; le côté nord, un puits et une pompe. Les maisons du nord sont numérotées de 1 à 23, celles du sud de 2 à 24. Une lampe électrique alimentée par la force motrice de l'usine donne la lumière sur chaque façade de la cité.

Digitized by Google

La location des logements est mensuelle ; elle varie de 12 à 15 francs et est retenue habituellement sur les salaires.

Dans la commune est logée l'autre partie du personnel ; les logements y ont en général deux pièces et un grenier, le tout de dimensions et de prix très variables suivant la propreté et la commodité de l'habitation, suivant la rue, le voisinage, la proximité de l'usine ainsi que les remises ou les jardins qui peuvent en dépendre.

En général, les logements sont sains ; mais vu le nombre de familles ayant peu ou point d'enfants, le nombre des logements à Bétheniville n'est plus suffisant pour contenir tous les ouvriers de l'usine ; il en résulte que le prix des locations est beaucoup trop élevé ou que les logements eux-mêmes manquent de commodités. L'usine voudrait bien remédier à cet état de choses par la construction de nouvelles maisons. Mais la question, très difficile à résoudre, est de combiner un logement sain et confortable avec un prix de location ne dépassant pas 15 francs par mois. Les hauts salaires donnés en général aux ouvriers du bâtiment pour les constructions arrêtent l'essor de la bâtisse dans les campagnes, surtout qu'avec des locataires il faut toujours prévoir du solide.

Notre point terminus du voyage dans la vallée de la Suippe sera ***Saint-Hilaire-le-Petit***, car l'usine qui existait à Dontrien est fermée depuis quelques années, et le personnel a quitté le pays ou se livre à d'autres travaux ; d'ailleurs il n'existait là aucune cité ouvrière.

A Saint-Hilaire, la maison *Benoist* et *Bouchez*, de Reims, possède une petite usine de textile ; la maison *Delagloye* et *Guillemin*, y a également un tissage

Digitized by Google

mécanique à l'autre extrémité du village, sur la route de Bétheniville, et en exploite un second dans un village des Ardennes, situé à quelques kilomètres, nommé ***Hauviné.*** Aucune de ces usines n'a de cité ouvrière, car elles sont très peu importantes. Les ouvriers se logent dans la localité et occupent des maisons ayant presque toutes un petit jardin potager y attenant; en général, les habitations sont assez bien entretenues et saines, car dans ces grands pays de plaine l'air circule librement. Toutefois, ce sont pour le plus grand nombre, des logements construits en pans de bois et torchis, souvent avec un simple terri et les plafonds aux poutres apparentes, rez-de-chaussée et greniers au-dessus. Les constructions nouvelles sont en briques, mais c'est la grande exception. Au point de vue de l'écoulement des eaux et des questions d'hygiène, il y aurait toute une transformation à faire dans ces intérieurs ; mais comme les habitants ne paraissent pas souffrir de l'état actuel des choses, personne ne songe à le modifier.

Non loin d'Hauviné, à ***Neuflize,*** sur le petit chemin de fer du Châtelet à Juniville, la maison *Paté frères* occupe un nombreux personnel dans son usine de filature et tissage mécanique. Tous ses ouvriers sont logés dans une cité dépendant de l'établissement et comprenant 70 logements divisés en quatre pavillons parallèles ; chaque logement se compose d'une pièce au rez-de-chaussée, une pièce au premier étage, cave et grenier, eau et W.-C. dans les cours ; les jardins attribués à chaque ménage sont dans un endroit séparé de la cité. La construction de ces habitations remonte à 30 ans ; tout est en briques et les pièces des rez-de-chaussée sont pavées.

Digitized by Google

L'usine entretient tous les logements en bon état et fait installer en ce moment l'éclairage électrique dans les cours de la cité.

C'est la plus importante cité des environs de Reims dans ce genre d'usines et l'une des mieux construites.

Un dernier voyage nous conduit dans la ville de ***Suippes***, sur la ligne du chemin de fer de Châlons et Reims à Sainte-Menehould par Saint-Hilaire-au-Temple.

Plusieurs usines de textiles existent dans cette localité, mais aucune n'a de cité pour ses ouvriers ; ceux-ci se logent comme ils le peuvent dans la petite ville, où l'on rencontre bon nombre de vieilles demeures à l'aspect primitif.

L'industrie est plutôt en décroissance dans le pays ; aussi aucune tentative d'amélioration n'a-t-elle été faite pour le personnel en général, et les efforts n'ont porté que sur des initiatives particulières.

* * *

Dans ce travail sur la situation des logements ouvriers en dehors de Reims, nous n'avons examiné que le logement des ouvriers d'usine.

Si nous abordions la question de l'ouvrier de culture, nous serions entraîné dans des considérations beaucoup trop étendues, et nous avons déjà suffisamment abusé de la complaisance de nos compagnons de voyage pour ne pas les fatiguer plus longtemps. Nous nous contenterons de quelques remarques générales s'appliquant à l'habitant des campagnes, et à plus forte raison au personnel agricole logeant souvent chez son patron dans des conditions d'hygiène défectueuses, dans les

Digitized by Google

greniers, dans les écuries, dans de misérables demeures où il abrite sa femme et ses enfants, ou bien, au moment des moissons et des vendanges, en dortoirs, souvent pêle-mêle, dans la plus grande promiscuité.

En général, les habitations occupées par les ouvriers agricoles sont loin de présenter de bonnes conditions hygiéniques. L'homme ne voit dans sa demeure que l'abri où il se reposera la nuit et qui le protègera, et il se préoccupe peu de la bien construire, de la tenir propre et salubre. Pas d'orientation de la maison, pourvu qu'elle soit proche d'un chemin, d'une rivière, d'une maison voisine ; le plus ordinairement elle est construite au ras du sol, parfois même en contre-bas. Les maisons anciennes sont construites en pisé ou en torchis, ce qui est regrettable au point de vue de l'hygiène. Le sol des rez-de-chaussée est en terri ou terre battue ; le revêtement des murs consiste en général en un simple badigeonnage avec un lait de chaux. La dimension des pièces est très variable, depuis l'ancienne ferme convertie en immenses pièces froides et humides, jusqu'aux logements les plus exigus où les familles s'entassent sans air et sans lumière.

L'aération est faite par des fenêtres insuffisantes, trop petites, quelquefois même bouchées pour diminuer le prix des impôts.

L'évacuation des matières usées est généralement aussi mal comprise que possible, se déversant dans un puisard, dans un ruisseau voisin, ou recueillies sous l'évier dans un seau et servant de nourriture aux bestiaux. Pas de cabinets d'aisances la plupart du temps; les matières sont reçues dans des espèces de fosses creusées à même dans la terre, laissant le liquide s'écouler dans le sous-sol et allant contaminer la nappe

Digitized by Google

d'eau souterraine. Les fumiers sont disposés à même le sol de la cour, le purin se répand, s'infiltre également dans le sous-sol et se déverse dans le puits où l'on prendra l'eau pour les besoins de la famille.

Tels sont les inconvénients les plus usuels des habitations agricoles et ouvrières de nos campagnes, sans compter ceux provenant de la mauvaise ventilation des cheminées qui trop fréquemment détermine des intoxications par l'oxyde de carbone, à cause des poteries posées les unes sur les autres sans ciment ou avec un enduit mal joint dont la moindre fissure peut amener les pires accidents.

Comme on le voit, la situation de nos populations ouvrières des campagnes ressemble fort à celle de nos ouvriers des villes. Il suit que l'habitation rurale mérite de retenir l'attention des spécialistes au moins autant que celle des villes.

Digitized by Google

Récapitulation générale

Pour compléter notre travail, nous allons résumer aussi brièvement que possible nos observations personnelles et les observations recueillies au cours des excursions que nous venons de faire.

Hygiène des Habitations

La situation des logements et leur distribution dans Reims sont essentiellement variables, depuis la maison isolée jusqu'à la cité renfermant de nombreux locataires.

Tout le vieux Reims est bâti en craie et ce genre de construction est toujours mauvais, car l'humidité absorbée par la craie monte du rez-de-chaussée au premier étage et transporte avec elle tous les germes morbides du sol. La construction en carreaux de terre est généralement plus saine, à condition de n'employer que des matériaux absolument secs ; ce n'est pas le cas dans la plupart des bâtisses faites par les ouvriers eux-mêmes sur les terrains d'où ils extraient la terre pour l'édification de leur demeure.

Jusqu'à l'application de la loi du 15 février 1902 sur la protection de la santé publique, dont le règlement sanitaire n'a paru que par arrêté du 11 mars 1907 et n'a été mis en exécution à Reims que vers le mois de juin de la même année, aucun

Digitized by Google

règlement d'hygiène n'avait été imposé aux propriétaires pour les nouvelles maisons. C'est pourquoi la plupart des logements que nous avons visités dans les quartiers éloignés du centre et dans les lieux-dits ont été bâtis sans aucun souci de l'orientation ou de l'emplacement, sans fosses d'aisances étanches et sans écoulement normal des eaux ménagères. A un autre point de vue, c'est l'aération qui est trop fréquemment négligée ; les fenêtres sont basses, aucun courant d'air n'est ménagé et le renouvellement s'en fait d'une façon presque nulle, car généralement les habitants, surtout l'hiver, ont peur de laisser pénétrer l'air extérieur dans leurs demeures surchauffées et calfeutrées, dans la pièce principale, quelquefois même unique, qui sert de cuisine, de chambre à coucher, où l'on fait la lessive et où on laisse sécher le linge sur des cordes tendues en travers de la pièce, avec les toiles d'araignées et les poussières accumulées dans tous les coins.

Quant aux anciennes maisons, elles sont encore moins bien comprises ; on y rencontre quantité de fosses d'aisances non réglementaires pour lesquelles la commission d'hygiène est impuissante à amener une modification immédiate, soit par suite de la négligence du propriétaire, soit à cause de sa situation pécuniaire qui ne lui permet pas de faire la dépense exigée. Dans ce dernier cas, des délais sont accordés qui se prolongent souvent fort longtemps. Nous ne parlons que pour mémoire de l'élevage des poules et des lapins, interdit dans les maisons à logements multiples, mais qu'on retrouve très fréquemment dans les maisons à deux ou trois locataires. N'avons-nous pas vu, tout dernièrement, sur le palier d'un

Digitized by Google

premier étage, dans la rue du Jard, un superbe coq installé dans une caisse à claire-voie ? C'était un cadeau d'un parent de la campagne et il fallait bien l'installer quelque part, le ménage habitant le premier étage et n'ayant pas la jouissance de la petite cour sur la rue dans laquelle on trouve cependant un énorme tas de fumier, dont les odeurs sont plus ou moins agréables pour les locataires de la maison et dont le purin s'écoule fréquemment à même dans cette rue.

Dans d'autres intérieurs, on trouve les lapins et les cochons d'Inde courant dans les chambres, au milieu des enfants.

Quel remède apporter à cet état de choses ? Nous serions fort en peine de le dire, puisque la Commission d'hygiène, elle-même, n'arrive pas toujours à découvrir ces infractions aux règlements de salubrité publique. Il est vrai que, de temps en temps, la jalousie entre deux ménages amène une dénonciation dont profite l'Administration pour supprimer le corps du délit.

Les propriétaires des maisons ouvrières n'ont en général qu'un souci : c'est de louer leurs maisons, sans s'occuper si elles sont habitables ou non, si elles sont propres ou mal tenues ; les réparations les plus urgentes n'interviennent que dans des cas très rares, et les locataires se succèdent sans qu'aucune peinture, ni aucun nettoyage, vienne un peu changer l'aspect du logis. Aux reproches qu'on peut leur adresser à cet égard, ils vous répondent que le locataire, qui entre dans des pièces remises à neuf, trouve le moyen de les laisser salir par ses enfants en quelques jours, et que

Digitized by Google

c'est peine perdue de faire une dépense dont on ne trouvera pas trace dans six mois.

Malheureusement, des faits journaliers donnent raison à ces observations. Les enfants sont parfois de terribles espiègles qui ne respectent personne, pas même leurs parents, à plus forte raison le propriétaire et son immeuble : grimpant partout, écrivant sur les murs, montant sur les toits, brisant les carreaux, faisant des trous pour s'amuser, ou descellant les descentes d'eau et les conduites, simplement pour faire une niche au « proprio », comme ils disent. Les parents d'ailleurs leur donnent l'exemple, écrasent les punaises et les cafards le long des murs, et à l'occasion enlèvent les plinthes, les cimaises, les frises, voire même les planches du plancher pour se chauffer, et laissent la demeure inhabitable quand ils déménagent.

Quant à ceux qu'on expulse, pour l'exemple, quand on est à bout de patience, ils ont soin de déposer dans le local *toutes sortes d'immondices*, en souvenir de leur passage et par vengeance.

Ces expulsions sont rares, le propriétaire aime généralement mieux laisser déménager le locataire insolvable que de faire des frais de justice dont il ne sera jamais remboursé. Quelquefois cependant il faut agir ; ici l'exemple est contagieux, les bons se contaminent au contact des mauvais et les retards dans les paiements des loyers sont chose courante dans les locations ouvrières.

Location

Le prix en est très variable, comme nous avons déjà eu occasion de le dire. C'est d'abord la chambre à la

Digitized by Google

nuit qui coûte 0 fr. 30 à 0 fr. 40 ; ensuite le garni, qui varie depuis 2 francs par semaine pour le taudis ou grenier jusqu'à 5 francs pour les deux pièces assez présentables du rez-de-chaussée et du premier étage. Ensuite la location au mois, dont le minimum est de 5 francs pour la chambrette dans les combles où viennent se loger les vieillards seuls et sans enfants ; puis le prix s'élève à 10 francs pour deux pièces dans la plupart des quartiers éloignés, monte à 12, 14 et même 16 francs par mois dans les maisons du centre ou dans les cités, et enfin atteint 20 à 25 francs pour les logements de trois pièces. La moyenne varie entre 13 et 16 francs pour la grande généralité des ouvriers.

On comprend sans peine que ce loyer soit une charge écrasante pour les ménages ayant en général au moins quatre enfants en bas âge, alors que le père est seul à gagner et que son salaire de la semaine atteint péniblement 20 à 24 francs. Il faut un prodige d'économie pour réaliser ce problème de faire vivre six ou huit personnes, avec 20 francs par semaine, sans faire de dettes et sans aucune autre aide que les secours du Bureau de bienfaisance ou de quelque œuvre charitable de la ville. Nous avons eu cet exemple sous les yeux, d'un ménage demeurant rue Coquillard, dont le mari était cordonnier en vieux, et croquemort à l'occasion, qui est parvenu, à force de calcul, d'ordre et de privations, à élever toute sa famille de neuf enfants et à les établir les uns après les autres, sans jamais avoir de retard ni dans le loyer, ni chez le boulanger ou l'épicier. Mais c'est là une exception que l'on trouve une fois peut être sur cent ou sur mille.

Digitized by Google

Les Familles nombreuses

La question du logement pour ces familles est encore plus difficile à résoudre que pour les autres ; car, en dehors de la question du loyer qui s'élève avec le nombre de pièces, se pose celle de trouver une demeure hospitalière pour abriter 8 à 10 personnes au minimum. Chaque année, quand arrive l'époque de la Saint-Jean, les propriétaires qui ont des logements à louer, s'informent tout d'abord du nombre d'enfants du solliciteur, et dès qu'ils apprennent qu'il est chargé de famille, les portes se ferment immédiatement devant lui, et il est prié de chercher ailleurs.

Aussi, qu'arrive-t-il très souvent ? C'est que le malheureux père de famille, ainsi repoussé, use de subterfuge, ne déclare que deux ou trois enfants, prend un logement exigu, et quand il a la clef de son appartement, il vient s'y entasser avec toute sa petite bande, tant bien que mal, sans souci des maladies et de la promiscuité qui seront le résultat de son arrangement. C'est le spectacle qu'il nous est donné de contempler journellement dans des locaux, où des familles de 10 personnes n'ont pour s'abriter que deux pièces, où il faut installer le lit des parents, ceux des enfants, la table, les chaises, le poêle, les vêtements, etc.....

Comment veut-on qu'en présence de semblables difficultés, les parents désirent avoir de nombreux enfants ? Dans certains cas, lorsqu'ils ont un retard de loyer et ne peuvent pas montrer leur dernière quittance, ils sont dans l'impossibilité d'avoir recours au procédé signalé plus haut, et n'ont, comme dernière ressource, qu'à se réfugier chez quelque parent ou ami

Digitized by Google

complaisant, qui les abrite momentanément et les loge pêle-mêle dans quelque grenier, en attendant des jours plus heureux. Le problème du logement des familles nombreuses se pose donc d'une façon angoissante devant tous les moralistes ou les simples hygiénistes, car rien n'a été fait jusqu'ici dans notre ville à cet égard, et les personnes que nous avons interrogées de divers côtés sont restées muettes sur la solution de cette question.

On se heurte, d'une part, à la difficulté de construire des logements vastes avec un loyer minime en rapport avec les gains des ouvriers, et, d'autre part, à la négligence et au manque total des premières notions de la propreté ou de l'ordre chez ces pauvres gens, quelquefois même à leur mauvais vouloir, à leur esprit de haine du propriétaire, et à toutes les déprédations des immeubles qui en sont le résultat.

Il faudrait qu'une œuvre charitable intervînt, soit pour construire des maisons isolées, soit pour aménager des cités dans lesquelles ces familles seraient acceptées après enquête sérieuse, et où, une fois reconnues méritantes, elles bénéficieraient des sacrifices que l'œuvre s'imposerait afin de donner, au même prix que dans les petits locaux, l'air, la lumière et la santé dans des logements vastes et proportionnés au nombre des habitants. C'est un vœu que nous émettons.

Puisse-t-il se réaliser quelque jour !

Cette question a été portée devant le Conseil municipal de Reims le 17 février dernier.

Nous lisons dans le compte rendu de la séance que « M. Houlon interpelle l'Administration municipale « sur la suite donnée à la proposition relative à la « construction des maisons à bon marché pour les

Digitized by Google

« familles nombreuses. Il souhaite que cette question « reçoive le plus vite possible une solution favorable.

« M. le Maire fait connaître qu'il s'est beaucoup « occupé de la question soulevée par M. Houlon. Il « préconise comme meilleure solution la création de « sociétés qui seraient subventionnées par la Ville. Ces « sociétés de maisons à bon marché, aidées par la « Ville, aidées par le Bureau de bienfaisance, hâte- « raient la solution de la question.

« M. le Maire promet de déposer dans quelque « temps un projet sur la question. »

L'accession à la propriété

C'est en présence du souci du loyer à payer, toujours suspendu au-dessus de sa tête, comme une épée de Damoclès, que l'ouvrier un peu sérieux et économe aspire à se procurer, par tous les moyens possibles, la modeste maison où il pourra dormir avec tous les siens sans préoccupation de se voir expulser de son domicile, si la maladie ou le chômage vient un jour interrompre son travail et supprimer momentanément ses gains.

C'est une ambition bien légitime que la nouvelle loi du 12 juillet 1909, sur le bien de famille insaisissable, tend à encourager de plus en plus. Mais, hélas ! entre la théorie et l'exécution, que la distance est grande et que de déboires n'ont pas éprouvés fréquemment ceux qui ont commencé à bâtir !

Cela tient également aux mauvaises conditions dans lesquelles se placent ces ouvriers quand ils songent à construire. Ils achètent sur un lot de lotissement, un terrain, avec faculté de le payer dans un délai plus ou

Digitized by Google

moins éloigné, de 10 ou 15 ans, voire même 20 ans; puis il se procurent les premiers matériaux, font les carreaux de terre sur place et commencent l'édification de la bâtisse ; cela marche bien pendant quelques années, à force de privations on arrive à payer les bois, la charpente, la toiture ; mais le terrain reste toujours là et un beau jour le propriétaire du sol réclame ce qui lui est dû, avec les intérêts du capital.

Si satisfaction n'est pas donnée, si la maladie ou le chômage a occasionné des retards involontaires sur les engagements pris, la pauvre maison fait retour au propriétaire, avec ou sans indemnité pour les travaux déjà exécutés, toujours au moins avec une perte considérable sur les dépenses faites, et le malheureux ouvrier se trouve plus à plaindre que jamais, puisqu'il a peiné pour rien et perdu tout le bénéfice de ses privations.

Ces cas ne sont pas rares et certains terrains de lotissement de Reims pourraient en dire long sur ce chapitre. Une autre combinaison consiste, pour certaines sociétés, à faire payer à l'ouvrier le terrain tout d'abord, en le forçant à attendre pour bâtir que cette première dette soit complètement éteinte ; ou bien, quand la bâtisse est arrivée à hauteur du premier étage, le vendeur fait un prêt hypothécaire. Si, pour un motif quelconque, l'acheteur se met en retard de paiement, on arrête la construction ; d'où procès, l'acheteur se lasse, abandonne sa bâtisse, le propriétaire du terrain fait vendre et l'acheteur perd absolument tout ce qu'il a dépensé pour les constructions.

Ces exemples découragent les imitateurs. Aussi, combien peu parviennent à être maîtres chez eux et à ne plus rien devoir à personne, parmi tous ceux qui se laissent tenter par l'envie du domaine privé.

Digitized by Google

On peut poser comme principe que seuls, ceux qui possèdent déjà quelque chose avant de bâtir, seront capables d'arriver à être propriétaires de leur maison, et nous pourrions citer telle société de construction de maisons économiques des Ardennes qui a vu toute sa clientèle ouvrière disparaître pour faire place à la clientèle des petits employés dont les gains plus élevés leur permettent de tenir les engagements contractés. L'ouvrier qui n'a que sa bonne volonté et ses bras pour réussir échouera, en général, lamentablement au bout de quelques années.

A **Reims,** la Société l'*Union Foncière*, qui rend beaucoup de services à la classe ouvrière pour la construction des maisons à bon marché, se trouve fréquemment en présence de ces situations, et elle s'est vue, dans ses débuts, victime de prêts, consentis par elle trop largement sur des immeubles qu'elle a été obligée de racheter ensuite pour se couvrir de ses avances, mais avec pertes sérieuses. Aussi procède-t-elle actuellement de façon différente. Elle exige avant tout l'achat du terrain. Ensuite l'acquéreur soumet un plan qui est adopté après avis des modifications à y apporter le cas échéant. La Société avance les fonds au fur et à mesure des travaux et les remboursements sont consentis dans un délai de 10, 15 et même 20 ans quand cela est nécessaire : le prêt est fait à 5 %. Les maisons ainsi construites varient de 2.000 à 12.000 francs. L'affaire est très importante puisque, actuellement, la Société compte environ 2.000 sociétaires tous encore débiteurs vis-à-vis d'elle, et le montant des prêts est d'environ trois millions.

Comme nous l'avons déjà dit dans le cours de ce

Digitized by Google

travail, les sociétaires construisent leur maison où bon leur semble et on les rencontre dans tous les quartiers, mais on les voit surtout dans le *Faubourg de Sainte-Clotilde* et dans *Courlancy*. Il résulte des renseignements recueillis qu'un quart environ des sociétaires ayant acheté leur terrain et bâti leur maison abandonnent au bout d'un certain temps l'immeuble à la Société, qui est ainsi forcée de le reprendre pour rentrer dans ses fonds et dans le prêt hypothécaire qu'elle a consenti parfois pour obliger son adhérent.

Actuellement, l'*Union Foncière*, en dehors de la cité de Cernay, possède un groupe de maisons dans la rue qui porte son nom, dans le quartier de Courlancy, d'autres dans la rue de la Briqueterie, de la Bonne-Femme, dans l'avenue de Laon, etc....., beaucoup provenant de rachats de sociétaires insolvables ou inconstants.

Quant aux autres ouvriers qui tentent de s'affranchir des soucis de la location et de sortir des exigences des propriétaires, nous les rencontrons au « Village Noir », au « Maroc », dans la « Tunisie », au « Japon », nouveau lieu-dit révélé par le recensement de mars 1911, sur la route de la Maison-Blanche, dans le quartier de la rue de Courcelles, du faubourg de Laon, de Neufchâtel, dans tous les terrains de lotissement, ou éparpillés dans la banlieue de Reims ; ce sont surtout ceux-là qui sont à la merci de l'exploitation et qui perdent bientôt le bénéfice de leurs petites économies par une mauvaise organisation ou par le manque absolu de conseils et de direction.

Près de la ***Verrerie de Cormontreuil,*** plusieurs

Digitized by Google

ouvriers de l'usine ont fait bâtir eux-mêmes des maisons qu'ils paient au moyen de mensualités.

A ***Béthenivillle,*** plusieurs ouvriers sont devenus propriétaires et ont eux-mêmes des locataires ; d'autres ont fait bâtir ; d'autres, et c'est le plus grand nombre, ont acheté une maison usagée qu'ils entretiennent à peu de frais.

A ***Warmériville,*** au *Val-des-Bois*, certains ouvriers sont devenus également propriétaires de maisons qu'ils louent aux ouvriers de la filature.

A ***Suippes,*** la maison Buirette-Gaulard, en présence des difficultés de toutes sortes qu'elle estime que comporte la loi sur les habitations à bon marché et sur les prêts à obtenir auprès des caisses accréditées, a ouvert un crédit de 50.000 francs à ses employés et ouvriers désireux de se faire construire une maison ; le taux d'intérêt est fixé à 3 1/2 °/₀ l'an ; les preneurs sont absolument libres de choisir tel genre de maison qu'il leur plaît, et celles-ci varient dans une très grande proportion, puisqu'elles commencent à 3.250 francs pour aller jusque 10.000 francs. L'avance est faite récupérable en dix ou vingt années, avec amortissement réparti sur le nombre d'années fixées. C'est ainsi qu'actuellement la maison Buirette-Gaulard a fait construire, ou plutôt a facilité la construction de six maisons ouvrières, et qu'elle se propose de faire de même pour trois nouvelles constructions en 1911.

Comme on le voit par ces différents exemples, c'est une élite seule qui profite des avantages des lois, tandis que l'immense majorité de la classe ouvrière vit dans la routine, dans l'indifférence, parfois même dans les habitudes de gaspillage et de désordre.

Digitized by Google

Conclusion

Que conclure de cette longue étude sur les habitations ouvrières de Reims et de la région ?

Y a-t-il lieu de se décourager, en voyant l'immensité des transformations à accomplir pour améliorer et assainir les logements de la population ouvrière de notre ville et des environs ?

« Le problème de l'habitation est le plus important des problèmes d'économie sociale, » dit, après M. Cheysson, M. G. Barker. Plus la tâche est difficile, plus elle doit avoir d'attrait pour ceux qui ont à cœur le relèvement du peuple.

« Une maison par famille, une famille par maison, » tel était le vœu du Congrès international de l'habitation tenu à Vienne du 30 mai au 2 juin 1910. Tel doit être l'idéal à poursuivre : comme le disait avec raison M. Ribot, le père de la loi de 1908, « le seul fait « d'avoir un lien qui l'attache au sol change l'horizon « et les idées d'un homme. »

« Mais il est une chose, écrivait-il dans le *Bulletin « de la Société des habitations à bon marché*, 1909 n° 3, « qu'il faut bien reconnaître entre nous et que les « étrangers constatent eux-mêmes lorsqu'ils viennent « en France, c'est que nous sommes un des pays le « plus en retard en ce qui concerne l'amélioration des « logements des classes populaires. Cela peut coûter « à notre amour-propre, mais c'est une vérité qu'il « faut regarder en face. »

Digitized by Google

Que voyons-nous chez nos voisins ?

En Allemagne, de 1901 à 1908, l'Etat a prêté 41 millions à des sociétés d'habitations à bon marché.

En Belgique, la Caisse d'épargne a avancé, de 1889 à 1908, la somme de 80 millions qui ont permis de mettre à la disposition des travailleurs 42.000 maisons.

En France, les Caisses d'épargne ont à peine consacré un million en 1909, en construction d'habitations ou aux emprunts des sociétés d'habitations à bon marché.

L'écart est donc considérable et il y a un effort immense à tenter, aussi bien pour les sociétés que pour les initiatives privées. Que ne peut-on pas obtenir avec de la ténacité et de la persévérance ?

Qui n'a entendu parler de la cité ouvrière de Mulhouse, pour ne donner qu'un exemple ? Les institutions familiales du Cercle ouvrier Saint-Joseph de cette ville, lui permettent de réaliser chaque année près de 30.000 francs de bonification au profit des familles ouvrières. Elles disposent l'ouvrier à l'épargne et le rendent plus accessible aux institutions qui souvent le conduisent à la possession du foyer domestique. Sa Caisse d'épargne et de prêts a réalisé en moins de quatorze années un chiffre d'affaires dépassant 30 millions dans une paroisse exclusivement ouvrière.

La Caisse ouvrière a construit, en moins de 10 ans, 104 maisons au prix de 2.058.400 francs et a acheté 480 maisons au prix de 4.000.000 de francs, soit 584 maisons acquises par les ouvriers pour plus de 6 millions de francs.

Comment cette merveille, récompensée par un grand prix et un diplôme d'honneur à l'Exposition interna-

Digitized by Google

tionale de Nancy, l'année dernière, a-t-elle pu se réaliser ? Par l'énergie persévérante et le dévouement inlassable du chanoine Cetty, le célèbre curé de Saint-Joseph de Mulhouse, qui depuis 1890 a consacré sa vie au Cercle ouvrier de sa paroisse pour arriver à la restauration de la famille ouvrière et à la reconstitution du foyer du travailleur.

Nous dirons donc, avec un des principaux industriels de notre ville, qu'il faut relever par tous les moyens la situation de l'ouvrier propre et sage, car ce sera un immense profit pour lui et pour les autres ; mais que pour cela il y a toute une éducation à faire qui demande le concours de toutes les bonnes volontés, sans distinction de partis.

Ce n'est pas à la masse qu'il faut s'adresser, jamais les masses ne sont capables d'un effort continu. C'est dans une minorité prévoyante et économe qu'il faut chercher les éléments de constitution de groupements en mesure d'entreprendre et de mener à bien ce qui a été tenté et réalisé chez nos voisins de Belgique et d'Allemagne.

C'est aux œuvres sociales, c'est à l'initiative privée, à prendre la tête du mouvement en allant d'abord étudier sur place ce qui fonctionne si admirablement ailleurs, puis en formant petit à petit l'opinion par des conférences, et enfin en fondant judicieusement des groupes d'élite destinés à relever le niveau de la classe ouvrière par l'exemple de foyers domestiques édifiés avec les derniers perfectionnements de l'hygiène et de la salubrité, grâce à l'emploi judicieux des avantages mis à leur disposition par toutes les caisses de prêts et d'épargne dont la loi fait bénéficier les institutions qui s'occupent des habitations ouvrières.

Digitized by Google

La France, sur ce point comme sur tant d'autres, doit reprendre la tête des nations ; mais avant tout, pour réussir, il lui faudra revenir à la morale et à la Religion, à l'amour du foyer et du sol natal, qui sont inséparables, et adopter, comme devise de son relèvement, les trois mots que nous avons mis en tête de notre travail et que beaucoup trop de ses enfants, égarés par les théories révolutionnaires, ont malheureusement répudiés :

DIEU — PATRIE — FAMILLE

Reims, 19 mars 1911.

Digitized by Google

Digitized by Google

PLAN DE L'ASILE

REZ-DE-CHAUSSÉE

LÉGENDE

A Entrée des femmes.
B Douches des femmes.
C Réfectoire des femmes.
D Vestibule d'entrée.
E W.-C. des femmes.
F Bureau de la Commission.
G Passage-couloir.
H Bouchée de pain.
I Cuisine.
J, J', K } Logement du Directeur.
L Réfectoire des hommes.
M Atelier.
N Vestibule.
O Dégagements.
P Courette.
Q', Q'' } W.-C. hommes et urinoirs.
R Douches des hommes.
S Entrée des hommes.
T Consigne.
U Urinoirs et W.-C.
V Etuve.
X Buanderie.
Z Toit à pores.

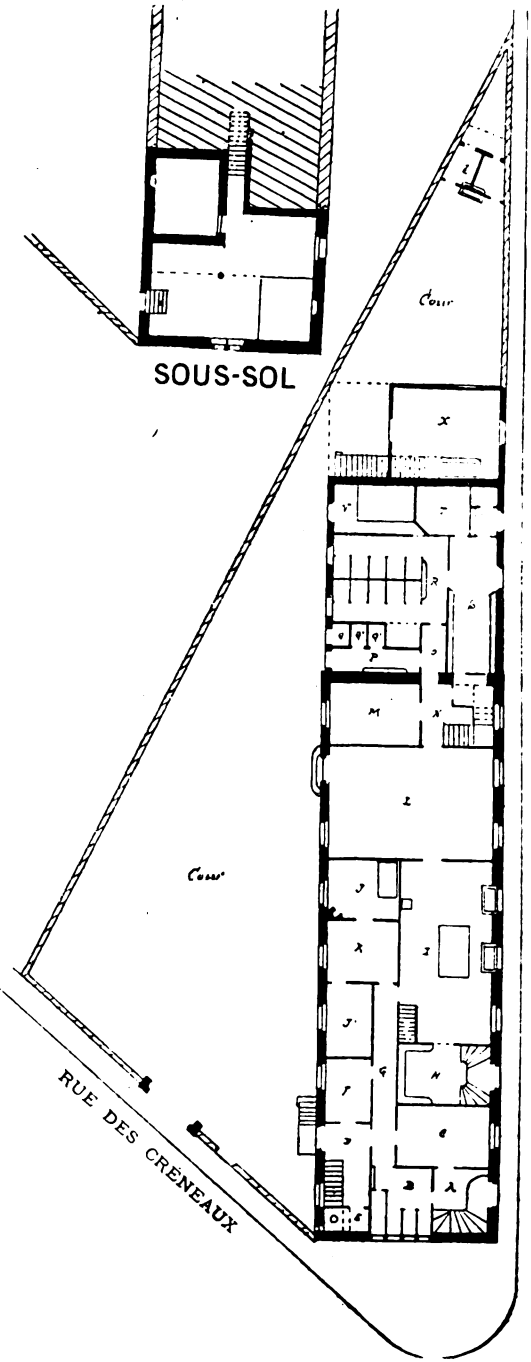

Digitized by Google

DE NUIT DE REIMS

1er ETAGE

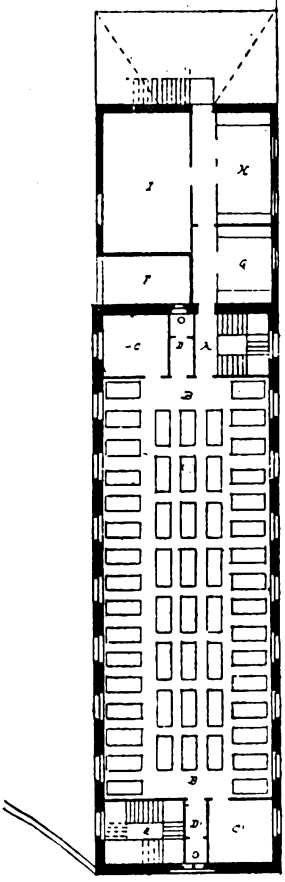

PREMIER ÉTAGE

LÉGENDE

A Palier.
B Dortoir des hommes.
CC' Dortoirs réservés.
DD' W.-C. hommes.
E Escalier des femmes.
F Courette.
G Lingerie.
H Dépôt de linge.
I Grenier-réserve.

DEUXIÈME ÉTAGE

LÉGENDE

A Palier.
B Dortoir des femmes.
C Dortoir réservé.
D W.-C. femmes.
E Grenier.
G Palier.

2e ÉTAGE

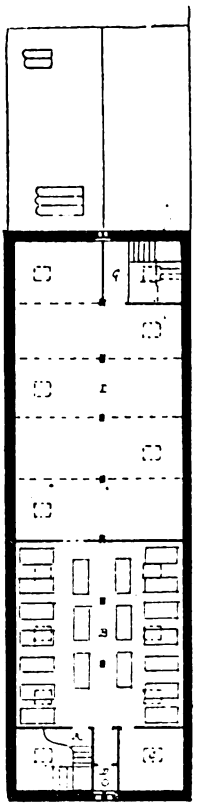

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES

SUR LA

MÉTROPHOTOGRAPHIE

En France et à l'Étranger

Communication de M. Emile WENZ, membre correspondant

La ville de Moulins inaugurait, le 22 octobre dernier, un beau monument érigé en l'honneur du colonel Laussedat, mort à Paris, le 18 mars 1907. C'était un hommage bien dû à l'un de ses enfants, qui se dévoua avec autant de cœur à la carrière militaire qu'à celle de la science. Le colonel Laussedat, inventeur de la Métrophotographie, en 1845, n'eut pas la satisfaction de voir sa méthode appliquée de suite dans son propre pays ; ce fut au contraire à l'étranger que ses travaux trouvèrent, dès le début, l'accueil qu'ils méritaient.

L'Espagne, puis le Canada et la Russie ne tardèrent pas, en effet, à appliquer la photographie à la topographie sur une grande échelle et d'une façon pratique.

En 1861, l'Académie des Sciences de Madrid avait institué un concours dont le sujet était : *Quel est le meilleur procédé à employer pour appliquer la Photo-*

Digitized by Google

graphie au lever des plans ? Ce prix fut décerné, en 1863, au colonel Laussedat (alors capitaine du Génie et professeur de Géodésie à l'Ecole Polytechnique).

Le lauréat était un fervent de la topographie, il étudiait et perfectionnait depuis de longues années les méthodes dont le principe avait été imaginé en 1791, puis rendu pratique en 1835, par un ingénieur hydrographe français, Beautemps-Beaupré, qui avait restitué des plans avec les moyens dont on disposait alors, c'est-à-dire des dessins à la main. Chargé d'une mission en *Espagne* pour la délimitation de la frontière des Pyrénées, le colonel ne manqua pas d'appliquer son système [1].

La publication de son Mémoire au Concours de Madrid ne tarda pas du reste à donner l'élan dans ce pays, les résultats ne se firent pas attendre ; il faut, en effet, citer les travaux du lieutenant-colonel Alejandro Mas y Zaldua sur cette même frontière hispano-française et dans la région de Ribas.

Depuis 1888, au *Canada*, un géomètre distingué, M. Deville, a tiré un parti prodigieux de la méthode, entre autres pour des levés de régions montagneuses inaccessibles.

En *Russie*, l'ingénieur Thiélé fit un emploi judicieux et véritablement pratique du procédé Laussedat, et cela sur une très grande échelle en Transbaïkalie, en Transcaucasie et en Perse. Il eut recours alors au ballon captif et au cerf-volant [2].

[1] Le Colonel Laussedat, *Recherches sur les Instruments, les méthodes et le dessin topographiques*. Paris, Gauthier-Villars ; 1903.

[2] Thiélé, *Note sur l'histoire des expériences et des applications de la Métrophotographie en Russie. Bulletin de la Société française de Photographie*, septembre 1911, pp. 301-328.

Digitized by Google

Les *Italiens* purent encore montrer au colonel Laussedat, à Rome, six mois avant sa mort, combien ils appréciaient ses méthodes. Le colonel en était enchanté ; voici du reste comment il s'exprimait dans une lettre qu'il nous adressait à son retour d'Italie (en date du 25 octobre 1906) : « Quand j'aurai le plaisir de vous voir, je vous dirai ce que font les officiers du Génie italien en fait de photographie, et vous verrez qu'ils sont sur une excellente voie. »

Tout récemment, c'était le mois dernier au Congrès aéronautique de Turin, nous avons pu admirer les superbes travaux métrophotographiques du capitaine Tardivo, du Génie italien.

Pour compléter la liste des étrangers qui ont contribué à l'avancement de la science que nous étudions, il faut citer :

En Allemagne. — Meydenbauer, sur les travaux duquel nous nous étendrons plus loin puisque c'est lui qui, de 1858-1867, utilisa le procédé Laussedat pour les constructions et les monuments[1]. Finsterwalder, qui fit beaucoup d'élèves, dont le Dr F. Schilling[2].

En Autriche — Le professeur E. Dolezal consacra depuis longtemps tous ses efforts au développement de la photogrammétrie[3].

[1] Dr A. Meydenbauer, *Das photographische Aufnehmen zu wissenschaftlichen Zwecken insbesondere das Messbild-Verfahren.* Berlin, Unte's Verlag-Anstalt, 1892.

[2] Dr Friedrich Schilling (Edition française par L. Gérard), *La Photogrammétrie comme application de la géométrie descriptive.* Paris, Gauthier-Villars, 1908.

[3] *Internationale Archiv. für, Photogrammétrie.* Carl Fromme. Vienne (Autriche).

Digitized by Google

Ce pays vient malheureusement de perdre un de ses principaux praticiens, Théodor Scheimpflug, qui construisit, en 1906, un appareil à objectif dans le même ordre d'idée que celui présenté par le colonel Laussedat à l'Académie des Sciences, le 6 juillet 1903, et qui visait la restitution automatique des photographies par la photographie (à l'aide du sténopé du commandant Colson).

Avant d'en arriver aux applications pratiques qui ont été faites de la photographie métrique, nous passerons rapidement en revue ce qui s'est fait en *France* depuis 1871, date à laquelle on s'est aperçu que l'étranger avait largement su profiter d'une science toute française à laquelle, si l'on en excepte quelques convaincus, on était resté indifférent. Le Mémoire du capitaine Javary[1], publié en 1873 sur ses travaux antérieurs, fut le point de départ d'une nouvelle activité. Un certain nombre d'ouvrages traitant cette importante question parurent successivement depuis. Nous devons citer, en 1887, ceux du docteur Gustave Le Bon[2], qui fit une exploration archéologique des monuments de l'Inde ; puis les travaux du commandant Legros[3]. M. Edouard Monet chercha, en 1893, à vulgariser les principes fondamentaux de la photogrammétrie[4]. Nous arrivons, enfin, aux magnifiques travaux de MM. Joseph et Henri

[1] Capitaine Javary, *Mémorial de l'officier du Génie*. 1873.

[2] Dr Gustave Le Bon, *Les levers photographiques et la photographie en voyage* (2 vol.). Paris, Gauthier-Villars.

[3] Le commandant V. Legros, *Eléments de la photogrammétrie*. Paris, Société d'éditions scientifiques.

[4] Edouard Monet, *Principes fondamentaux de Photogrammétrie*. Paris, Société d'éditions scientifiques, 1893.

Digitized by Google

Vallot pour la Carte du mont Blanc[1] et à ceux plus récents de Paul Helbronner sur la *Description géométrique détaillée des Alpes françaises* (Gauthier-Villars).

Citons encore les restitutions hydrographiques de M. Le Mée[2] et les travaux poussés au dernier degré de perfectionnement par le capitaine du Génie Saconney[3], qui prouva l'utilité de la Métrophotographie entre autres par les magnifiques épreuves qu'il obtint à Casa-Blanca. Un de ses lieutenants, M. Messiah, a aussi fourni de belles restitutions de photographies aériennes.

Un architecte, M. Le Tourneau, chargé par le Gouvernement français de missions archéologiques en Orient[4], rapporta de ses voyages de superbes collections de photographies métriques, prises au moyen d'une chambre spécialement construite par M. Echassoux. D'autres chercheurs, tels que entre autres MM. Batut, Boulade, Delcourt, Dinochau, Callot[5], Aubry, Damas,

[1] Henri et Joseph Vallot, *Applications de la Photographie aux Levés Topographiques en haute montagne*. Paris, Gauthier-Villars, 1907.

[2] A. Le Mée, *La Photogrammétrie en Hydrographie. La Revue Scientifique*. Paris, 14 *bis*, rue de Châteaudun, 12 mars 1904, pp. 330-338.

[3] Capitaine Saconney, *Reconnaissances photographiques militaires à terre, en mer et en ballon. Revue du Génie militaire*, pp. 143-60, 329-62, 433-68, 543-573, 1907.

[4] En Thessalie (Salon 1904). — A Salonique, en Albanie, en Macédoine, en Epire [177 vues 13 × 18, pour 19 monuments (Salon 1906)].

[5] Nous mentionnerons d'une façon toute spéciale la perte faite par la Métrophotographie, en particulier, en la personne du lieutenant de vaisseau Callot, mort tragiquement dans la catastrophe du *Pluviôse*.

Digitized by Google

Pujo et nous-mêmes, puissamment conseillés et encouragés pour la plupart par le colonel Laussedat, orientèrent aussi leurs travaux vers la photographie aérienne, tant par ballon que par cerf-volant.

La fécondité de la méthode se retrouve dans son application à l'étude et à la comparaison de la race bovine, par exemple.

On peut en juger par les 21 planches qui accompagnent l'article du Dr Eugène Liebenau, dans le VIe cahier des *Mitteilungen des landwirtschaftlichen Institutes der Universitæt Leipzig*.

Des superpositions (en plan, verticales, de face, de profil, etc.) d'épreuves obtenues de mêmes animaux à des dates différentes ou d'animaux d'origines variées, permettent de juger rapidement soit des progrès obtenus, soit des avantages d'une race sur l'autre.

Nous arrivons maintenant à l'application de la photographie à l'exploration des localités.

M. Bertillon, le chef autorisé de l'*identité judiciaire*, n'a pas seulement le mérite d'avoir appliqué la photographie à l'*anthropométrie*, mais, inspiré par une Conférence faite par le colonel Laussedat à la Société française de Photographie, il poussa l'application du procédé à l'établissement des pièces à conviction dans les affaires criminelles, les accidents graves, les incendies, les explosions, etc[1]. Les épreuves que voici, et qui m'ont été obligeamment confiées par la maison Lacour-Berthiot, vous donneront une idée de la méthode employée par la Préfecture de police et me permettront de vous expliquer, en même temps, les

[1] Dr Louis Tomellini, *Photographie métrique, système Bertillon*. Lyon, A. Rey et Cie, 4, rue Gentil 1908.

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 1

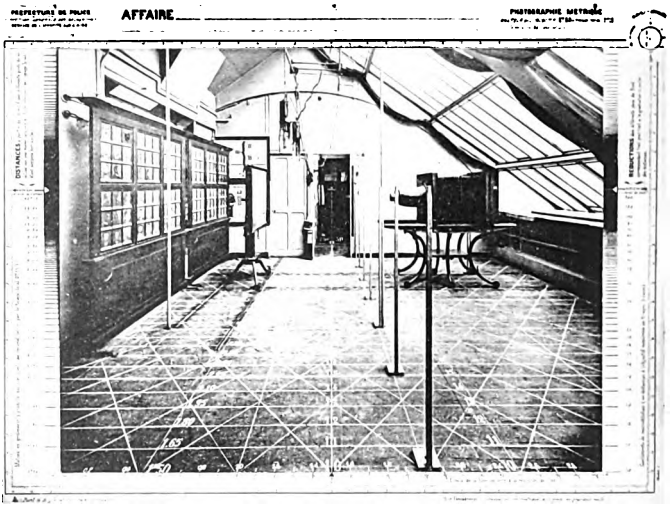

Fig. 2

Fig. 3

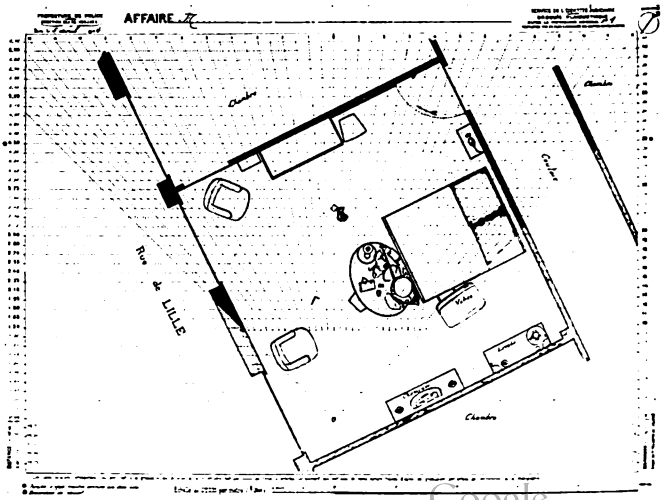

UNIV. OF MICH.
Digitized by Google

principes généraux de la Métrophotographie (*voir* planche : *fig.* 1, *fig.* 2 et *fig.* 3).

Plaçons-nous dans le cas le plus général qui est celui d'un opérateur possédant un seul appareil et travaillant avec une mise au point sur l'infini (c'est-à-dire toujours avec le même foyer d'objectif), et disons, pour simplifier les choses, avec un objectif non décentré.

Cet opérateur adoptera pour tous les clichés documentaires qu'il aura à prendre la hauteur de 1m50 au-dessus du sol pour l'emplacement de sa chambre (toujours établie bien horizontalement).

Si nous supposons qu'il ait photographié une fois dans ces conditions un damier de dimensions connues, dans le genre de celui représenté sur la photographie de l'atelier de la Préfecture de police (*fig. 1*), tous les clichés faits dans les mêmes conditions (*fig. 2*) fourniront des *photographies métriques*. Car les points des objets reproduits prendront toujours, sur la plaque, la même position que ceux qui se trouvaient exactement dans la même situation dans le cliché type, je veux dire celui du damier (*fig. 1*) qui ne constitue autre chose qu'une échelle de longitude et de latitude se rapportant à toutes les photographies prises dans les mêmes conditions. La figure 3 est le plan restitué de la figure 2.

Prenons maintenant le cas d'une petite boule suspendue par un fil invisible et représentant un point dans l'espace, sa position ne pourra être déterminée par une seule épreuve que si nous connaissons ses dimensions exactes et si nous pouvons mesurer son image sur l'épreuve.

Si au contraire ce point se trouve être sur une

Digitized by Google

verticale dont on connaît la projection sur le sol, la détermination de sa position sera facile. Il faut donc en général que les points de l'espace soient rattachés au sol par une ou plusieurs lignes géométriques simples permettant de retrouver leur projection sur ce dernier. C'est le cas quand il s'agit d'un bâtiment ou d'un monument.

Pour rendre l'explication précédente plus claire, nous avons supposé l'objectif non décentré, c'est-à-dire placé tout à fait symétriquement par rapport au centre de la plaque. Mais, si pour une raison ou pour une autre il y a intérêt à le relever pour embrasser par exemple toute la partie supérieure d'un édifice sans modifier la position verticale de la plaque, ou bien de le baisser dans le cas où l'on opèrerait d'une station élevée en montagne vers la plaine, il suffira de remonter ou de redescendre la ligne d'horizon de la même quantité sur l'épreuve et de faire correspondre cette ligne avec les 0 de l'encadrement gradué.

Voici comment s'exprimait le colonel Laussedat dans un article sur la Métrophotographie[1] ;

« Ainsi, la Métrophotographie des monuments d'architecture ou des travaux d'art ne présente aucune difficulté. Il suffit, en effet, de connaître la distance focale de l'objectif qui a servi à prendre la vue de l'édifice, c'est-à-dire la distance du point de vue au tableau, et d'avoir la ligne d'horizon tracée sur ce tableau. On n'a alors qu'à disposer convenablement l'image sur une feuille de dessin sur laquelle on

[1] *Annuaire général et international de la Photographie* (Librairie Plon), pp. 356-7, 1903.

Digitized by Google

rapporte immédiatement la projection horizontale du point de vue, et la restitution du plan et des élévations des façades apparentes de l'édifice répond au problème inverse de la perspective.

« La photographie procure déjà, comme on le sait, le moyen le plus rapide et plus exact de se rendre compte de l'état d'avancement des travaux d'art, et l'on en fait, à cette intention, le plus fréquent usage dans les services publics et dans les publications illustrées. Mais on ne prend généralement pas la peine de s'en servir pour restituer les plans et les élévations des édifices dans leurs différents états, ni même quand ils sont terminés.

« On a mieux compris en Allemagne l'intérêt de cette application d'un art aujourd'hui si usuel, et depuis plus de 20 ans il existe à Berlin, sous le nom d'*Institut photogrammétrique,* un établissement d'Etat sous la direction du docteur Meydenbauer, conseiller intime du bâtiment, dans lequel sont réunies les vues photographiques des édifices de l'Allemagne dont on se sert pour effectuer la restitution des plans et des élévations et, dans certains cas favorables, des coupes de ces édifices.

« Cet exemple mériterait, à coup sûr, d'être suivi dans les autres pays, et notamment en France, où nous sommes si riches en monuments et où nous nous contentons de multiplier les publications pittoresques pour la satisfaction des yeux, sans autrement nous préoccuper de mettre à profit les images les plus parfaites dans un but pourtant si facile à apprécier. »

C'est en s'inspirant de ce dernier paragraphe que la Section Laussedat de la Société française de Photo-

Digitized by Google

graphie a cru le moment venu de tâcher de faire quelque chose dans ce sens. Je me suis alors offert pour réunir les documents susceptibles de nous éclairer sur la façon dont l'Institut de Berlin est organisé et sur la nature des documents qu'il est à même de fournir. Ce sont ces documents que je suis heureux de pouvoir vous soumettre.

Les trois photographies de la cathédrale de Münster ont été prises de trois points différents et connus ; elles comportent chacune les indications graphiques de la ligne d'horizon, du décentrement, de la verticale principale à l'aide desquelles il a été possible de reconstituer en plan et en élévation une partie de l'édifice. M. A. Nothnagel a du reste publié ces planches avec un article très intéressant dans la *Baugewerks-Zeitung* des 13 et 17 août 1910, pp. 689-691 et 701-3 (Berlin SW. 3 Kleinbeerenstr.).

Afin d'encourager la photographie aérienne et ses applications à la topographie, deux concours ont été institués ; l'un par l'*Aéro-Club* de France visant surtout la restitution des plans d'après les photographies obtenues en ballon, cerf-volant ou aéroplane ; l'autre par la *Section Laussedat* pour le perfectionnement des appareils qui servent à obtenir ces photographies.

Nous serions heureux si, dans un autre ordre d'idées, vous jugiez à propos d'orienter votre concours de photographie vers la Métrophotographie documentaire en imposant aux concurrents les quelques conditions supplémentaires à remplir pour donner par ce seul fait plus de valeur à leurs travaux.

Il ne faut surtout pas s'effrayer des renseignements à demander ; ils sont fort simples et tiendraient sur

Digitized by Google

une étiquette que l'on prierait de coller au dos de chaque épreuve et dont le libellé serait le suivant :

Photographie métrique

N° ..... Date ..... heure .....
Pays ..... Ville .....
Sujet .....
une mesure (au moins) relevée sur le monument .....
.....
hauteur de l'axe de l'*objectif* au-dessus du sol .....
(choisir de préférence 1 m 50)
foyer de l'*objectif* .....
décentrement de l'*objectif* { relevé de ..... mm / non décentré / abaissé de ..... mm }
La chambre était-elle bien horizontale ? .....

Le travail de l'opérateur se bornera à se conformer aux questions posées et à y inscrire les réponses. Le dessinateur-métrophotographe aura ainsi toutes les données pour opérer la restitution de partie ou totalité du monument le jour où cela pourra avoir de l'intérêt, 1 mois, 1 an ou 20 ans après.

En terminant j'ajouterai, qu'ayant eu le grand privilège de connaître personnellement le colonel Laussedat, ayant eu aussi celui de pouvoir profiter de ses précieux conseils et de ses bienveillants encouragements, j'ai toujours considéré comme un devoir de contribuer dans la faible mesure de mes moyens à propager sa méthode, qui a déjà rendu de si grands services à tous ceux qui y ont eu recours. Je vous remercie, Messieurs, d'avoir bien voulu me fournir l'occasion de remplir auprès de vous la tâche que je me suis imposée.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE
DES
MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE REIMS

au 1er Janvier 1912[1]

ANNÉE 1911-1912

BUREAU

MM. Ernest FRÉVILLE, *président.*
Jules LAURENT, *vice-président.*
Henri JADART, *secrétaire général.*
Louis DEMAISON, *secrétaire archiviste.*
Ed. LAMY, *trésorier.*
le Dr Pol GOSSET, *bibliothécaire.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. le Dr Pol GOSSET.
Ernest KALAS.
Paul ROZEY,
Et les Membres du Bureau.

[1] A cette date, l'Académie compte exactement, outre les membres-nés et les membres bienfaiteurs inscrits à perpétuité, quarante-cinq membres titulaires, trente membres honoraires et cent cinquante-deux membres correspondants, dont vingt-trois résidant à Reims, soit au total deux cent vingt-sept membres élus.

Digitized by Google

MEMBRES-NÉS

« L'Archevêque de Reims, le Préfet du département, le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de la ville ont droit de séance dans les Assemblées de l'Académie et peuvent prendre part aux discussions. » (ART. 3 des *Statuts*.)

MEMBRES BIENFAITEURS INSCRITS A PERPÉTUITÉ

Dates de l'élection et du décès — MM.

1843-64. Maxime SUTAINE.
1841-70. Henri ROBILLARD.
1842-77. Louis-François CLICQUOT.
1842-83. Victor DUQUÉNELLE.
1876-1905. Le Cardinal LANGÉNIEUX.
1865-1905. Victor DUCHATAUX.

MEMBRES TITULAIRES

Date de l'élection — MM.

1866. GOSSET (Alphonse), architecte, rue Thiers, 24, Reims, et 37, rue Vaneau, Paris.
1876. JULLIEN (Ernest), ancien magistrat, impasse du Carrouge, 2.
1877. DEMAISON (Louis), correspondant de l'Institut, archiviste de la Ville, rue Perseval, 21.
1878. JADART (Henri), bibliothécaire de la Ville, rue du Couchant, 15.
1880. DOUCE (Paul), notaire honoraire, rue du Cloître, 21 :
1880. BRISSART (Arthur), avocat, rue des Telliers, 45.
1880. BENOIST (Albert), manufacturier, boulevard de la République, 45.

Digitized by Google

MM.

1882. Lamy (Edmond), architecte, rue Libergier, 29.
1885. Guelliot (Dr Octave), chirurgien des Hôpitaux, rue du Marc, 9.
1887. Henrot (Dr Henri), correspondant de l'Académie de Médecine, ancien maire de Reims, rue Gambetta, 73.
1889. Colleville (Dr Georges), professeur à l'École de Médecine, rue Chanzy, 70.
1889. Brunette (Ernest), architecte de la Ville, rue Buirette, 37.
1890. Bagneris (Dr Eugène), professeur à l'École de Médecine, rue Thiers, 28.
1893. Hudecœur (l'abbé), curé de Pouillon (Marne).
1895. Seuvre (Edmond), docteur en médecine, rue Chanzy, 9.
1895. Laurent (Jules), docteur ès-sciences, professeur d'histoire naturelle au Lycée et à l'École de Médecine, rue de Bourgogne, 30.
1896. Maillet-Valser, ancien conseiller général de la Marne, rue Boulard.
1896. Duval (Arsène), avocat, rue des Telliers, 20.
1896. Portevin (Hippolyte), ingénieur civil, rue de la Belle-Image, 2.
1896. Bourgeois (Dr A.), médecin-oculiste, rue des Consuls, 2.
1897. Brincourt (l'abbé), chanoine titulaire, rue de l'Université, 61.
1899. Charles (l'abbé), aumônier de l'Orphelinat Saint-Joseph, rue des Trois-Fontaines, 2.
1899. Bourguin (Maxime), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, rue du Barbâtre, 28.
1899. Gosset (Dr Pol), médecin des Hôpitaux, rue Legendre, 2.
1901. Rozey (Paul), avocat, rue Warnier, 21.

Digitized by Google

MM.

1901. Simon (Paul), ancien président de la Société des Amis des Arts, place Belle-Tour, 1.
1901. Graffin (Roger), docteur en droit, à Belval, par Buzancy (Ardennes).
1901. Bovis (Dr Raymond de), professeur à l'Ecole de Médecine, rue Bonhomme, 6.
1901. Marguet (Pol), vice-président du Comice agricole, boulevard de la République, 33.
1903. Morinerie (Raymond de la), négociant en vins de Champagne, rue Libergier, 31.
1903. Kalas (Ernest), architecte, rue Salin, 5.
1903. Lhotelain (Charles), président honoraire du Comice agricole, rue du Faubourg-Cérès, 37.
1903. Legras (l'abbé É.), curé-doyen de Saint-Jacques, rue de Thillois, 22.
1903. Lucas (Henri), propriétaire, rue du Cardinal-de-Lorraine, 9.
1903. Chamberland (Albert), professeur agrégé d'histoire au Lycée, rue des Capucins, 75.
1906. Gaube (Dr Raphaël), médecin, rue Pluche, 19.
1907. Gosset (Eugène), président de la Chambre de Commerce, place Godinot, 6.
1907. Fréville (Ernest), receveur particulier des Finances, rue Courmeaux, 33.
1907. Lardennois (Dr Henri), médecin des Hôpitaux, rue Kellermann, 17.
1909. Krafft (Hugues), président de la Société des Amis du Vieux Reims, rue Salin, 5, Reims; rue de Lubeck, 42, à Paris.
1909. Guédet (Louis), notaire, rue de Talleyrand, 37.
1910. Bossu (Louis), procureur de la République, rue d'Anjou, 8.
1910. Cans (Albert), docteur ès-lettres, professeur agrégé d'histoire au Lycée, rue de la Tirelire, 8.

Digitized by Google

MM.

1911. Lefèvre-Deroué (Ernest), compositeur de musique, 12, rue de l'École de Médecine, et à Thil (Marne).

1911. Téchoueyres (Dr E.), médecin-major, professeur à l'École de Médecine, 7, Esplanade Cérès.

MEMBRES HONORAIRES

MM.

1875. Bouty (Edmond), professeur de physique à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 5.

1875. Baye (le baron de), membre de la Société nationale des Antiquaires de France, 58, avenue de la Grande-Armée, à Paris.

1876. Dubois (Théodore), directeur honoraire du Conservatoire national de Musique, boulevard Pereire, 201, à Paris, et à Rosnay (Marne).

1882. Wallon (Étienne), professeur de physique au Lycée de Janson de Sailly, rue de Prony, 65, à Paris.

1883. Gautier (Jules), conseiller d'Etat, quai des Célestins, 10, à Paris.

1885. Senart (Emile), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue François Ier, 10, à Paris.

1887. Durant des Aulnois (A.), ancien notaire à Reims, à Paris.

1889. Bertinet (Émile), professeur de physique au Lycée Buffon, 2, rue Michelet, à Issy-les-Moulineaux.

1892. Didier (Louis), professeur au Lycée Hoche, rue Alexandre-Cabanel, 14, à Paris.

1892. Lasteyrie (le comte Robert de), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur honoraire à l'École des Chartes, 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs, à Paris.

Digitized by Google

MM.

1893. Tissier (Alexandre), professeur de physique au Lycée Voltaire, 1, rue de Mirbel, à Paris.
1895. Michaut (Henri), conseiller général, adjoint au Maire, à Nancy.
1896. Chevalier (l'abbé Ulysse), correspondant de l'Institut, à Romans (Drôme).
1897. Péchenard (Mgr Pierre-Louis), évêque de Soissons, à Soissons.
1900. Leger (Louis), membre de l'Institut, 43, rue Boulainvilliers, à Paris.
1901. Maillac (le général), à Toulouse.
1901. Henriot (Paul), ingénieur en chef des mines, chaussée de la Muette, 2, à Paris.
1901. Héron de Villefosse (Antoine), membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, rue Washington, 16, à Paris.
1901. Doyen (Dr Eugène), chirurgien, rue Piccini, 6, à Paris.
1901. Kurth (Godefroid), ancien professeur à l'Université de Liège, à Rome.
1903. Balteau (Jules), professeur agrégé d'histoire au Lycée Condorcet, à Paris.
1903. Fleury (colonel), rue du Commandant-Marchand, 3, à Paris.
1903. Babeau (Albert), membre de l'Institut, boulevard Haussmann, 133, à Paris.
1903. Chérémeteff (Son Exc. le comte Serge), membre du Conseil de l'Empire, 34, Fontanka, à Saint-Pétersbourg.
1909. Cauly (Mgr Ernest), protonotaire apostolique, vicaire général, à Saint-Étienne-à-Arne, par Machault (Ardennes).
1910. Lefèvre-Pontalis (Eugène), directeur de la Société Française d'Archéologie, professeur à l'École des Chartes, rue de Phalsbourg, 13, à Paris.

Digitized by Google

MM.

1910. Prou (Maurice), membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, rue de Madame, 75, à Paris.
1911. Compant (l'abbé), vicaire général, rue Saint-Pierre-les-Dames, à Reims.
1912. Saint-Marceaux (René de), membre de l'Institut, statuaire, boulevard Malesherbes, 100, à Paris.
1912. Landouzy (Dr Henri), professeur-doyen à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, 15, rue de l'Université.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.

1862. Millien (Achille), lauréat de l'Académie Française, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1863. Renard (Achille), conseiller honoraire à la Cour d'Appel de Paris, rue Bonhomme, 1, à Reims.
1873. Neymarck (Alfred), publiciste, membre de la Société d'Économie politique, à Paris.
1876. Dueil (André), géologue, à Ay (Marne).
1880. Vincent (le docteur Henri), à Vouziers.
1881. Rouy (Henry), rue des Fours, 6, à Sedan.
1881. Collet (Pierre), géologue, à Sainte-Menehould.
1882. Hérelle (G.), professeur honoraire au Lycée, à Bayonne.
1882. Ply (l'abbé), curé de Saint-Martin, à Laon.
1882. Thévenot (Arsène), homme de lettres, à Lhuitre (Aube).
1882. Huet (F.), maître de chapelle, à Châlons.
1883. Louis-Lucas (Paul), professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Dijon.
1884. Loriquet (Henri), directeur des Bibliothèques publiques de la ville de Rouen.

Digitized by Google

MM.

1887. Germain de Maidy (Léon), membre de l'Académie de Stanislas et de la société d'Archéologie lorraine, rue Héré, à Nancy.
1887. Piépape (le général de), en retraite, au château de Piépape, par Villegusien (Haute-Marne), et à Dijon.
1887. Pauffin (Henri), avocat, docteur en droit, à Paris.
1888. Bovet (Alfred), à Valentigney (Doubs).
1889. Auger (Eugène), artiste-dessinateur, à Trigny (Marne).
1889. Baulmont (A.), place du Sépulcre, 1, à Charleville.
1889. Buache (le chanoine), curé de Saint-Memmie, près Châlons.
1889. Chavalliaud (Léon), statuaire, rue Salin, 5, à Reims.
1889. Colle (Alphonse), statuaire, à Charleville.
1889. Dallier (Henri), organiste de l'église de la Madeleine, à Paris.
1889. Héron de Villefosse (Étienne), docteur en droit, rue de l'Université, 29, à Paris.
1889. Jacquinet, professeur au Lycée Condorcet, 51, avenue Bosquet, à Paris.
1889. Launois (l'abbé), en retraite, à Biermes (Ardennes).
1889. Laurent (Paul), juge de paix, à Rethel.
1889. Laurent (Paul), archiviste des Ardennes, à Mézières.
1889. Lucot (l'abbé), archiprêtre de la cathédrale, à Châlons.
1889. Méric (Mgr E.), professeur honoraire à la Faculté de Théologie de Paris.
1889. Pellot (Paul), bibliothécaire honoraire de la ville, à Rethel.
1889. Stein (H.), conservateur adjoint aux Archives Nationales, 38, rue Gay-Lussac, à Paris.

Digitized by Google

MM.

1889. Tausserat-Radel (A.), archiviste au Ministère des Affaires Etrangères, rue Friant, 36, à Paris.
1889. Nimal (Henri de) conservateur du Musée, à Charleroi (Belgique).
1890. Bigot (l'abbé), curé de Mailly (Marne).
1890. Mennesson-Dupont (Louis), avocat, esplanade Cérès, 8, à Reims.
1890. Loé (le baron Alfred de), secrétaire de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Bruxelles.
1890. Petit (H.), docteur en médecine, à Château-Thierry.
1890. Saintenoy (Paul), architecte, à Bruxelles.
1891. Leseur (Paul), professeur à la Faculté de Droit de l'Université, à Paris, 2, rue de Saint-Simon.
1891. Richardot (Henri), avenue de Clichy, 58, à Paris.
1892. Berthelé (Joseph), archiviste de l'Hérault, rue des Patriotes, 36, à Montpellier.
1892. Cicile, professeur d'histoire au Lycée, à Poitiers.
1892. Lamiable (le docteur), à Château-Porcien (Ardennes).
1892. Nicole (l'abbé), archiprêtre de Vouziers.
1892. Ponsinet (Lucien), conseiller de Préfecture, à Montpellier (Hérault).
1892. Lajoux (Henri), pharmacien de l'Hôtel-Dieu, rue des Capucins, 84, à Reims.
1892. Bosteaux (Charles), archéologue, maire de Cernay-lès-Reims.
1892. Duméril (Paul), docteur en droit, à Versailles.
1892. Noël (dom Albert), religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Maurice de Clairvaux (Grand Duché de Luxembourg).
1893. Arnould (Louis), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université, rue du Château-d'Eau, à Poitiers.
1893. Le Grand (Léon), conservateur adjoint aux Archives Nationales, rue du Regard, 11, à Paris.

Digitized by Google

MM.

1893. Espérandieu (le commandant), correspondant de l'Institut, villa Madeleine, à Clamart (Seine).
1893. Florival (de), président du Tribunal, à Abbeville.
1893. Péchenart (l'abbé), curé-doyen d'Attigny (Ardennes).
1895. Antoine (l'abbé), en retraite, à Ham-sur-Meuse (Ardennes).
1895. Blondel (Georges), docteur en droit, agrégé de l'Université, rue des Saints-Pères, 6, à Paris.
1895. Henriet (Frédéric), conservateur du Musée, membre de la Société historique de Château-Thierry.
1895. Leroy (Stéphen), lauréat de l'Académie, ancien professeur d'histoire aux collèges de Sedan et de Gray.
1895. Malet, professeur agrégé d'histoire au Lycée Louis-le-Grand, à Paris.
1895. Marcou (Paul-Frantz), inspecteur général des Monuments historiques, rue Bonaparte, 29, à Paris.
1895. Margotin (Léon), architecte, professeur à l'École régionale des Arts industriels, rue du Cardinal-de-Lorraine, 19, à Reims.
1895. Misset (l'abbé), directeur de l'École Lhomond, rue Beudant, 11, à Paris.
1895. Vasnétzoff (Victor), artiste-peintre, de l'Académie Impériale des Beaux-Arts, rue Troïtzkaïa, à Moscou.
1895. Villard (E.), président de Chambre honoraire à la Cour de Nancy, rue Charles-III, à Nancy.
1896. Coyon (Charles), archéologue, à Beine.
1896. Lajoye (Abel), rue Ruinart-de-Brimont, 13, à Reims.
1896. Luton (le docteur E.), rue des Augustins, 1, à Reims.

Digitized by Google

MM.

1896. Brouillon (Louis), juge suppléant au tribunal de de Sainte-Menehould, à Givry-en-Argonne (Marne).
1896. Maquet, professeur au Lycée Condorcet, à Paris.
1896. Sécheret-Cellier, directeur d'École, à Charleville (Ardennes).
1896. Bogdanovitch (Son Exc. le général), 51, Grande-Morskaïa, à Saint-Pétersbourg.
1896. Scherbatoff (Son Exc. le prince Nicolas), directeur du Musée impérial historique de Moscou.
1897. Augier, conseiller à la Cour d'appel d'Angers.
1897. Collinet (Paul), professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Lille, rue des Stations, 75, à Lille.
1897. Guillaume (le docteur E.), boulevard de la République, 63, à Reims.
1897. Libois (H.), archiviste du Jura, à Lons-le-Saunier.
1899. Picavet (F.), maître de conférences à l'École des Hautes-Etudes, rue Sainte-Beuve, 6, à Paris.
1899. Neveux (Pol), inspecteur général des Bibliothèques, avenue Élysée-Reclus, 17, à Paris.
1901. Dargent (Raymond), avoué, place Drouet-d'Erlon, 92, à Reims.
1901. Fay-Parent, instituteur en retraite, à Germaine.
1901. Garnier (Edmond), juge d'instruction au Tribunal, à Charleville.
1901. Guyot (Ch.), directeur honoraire de l'École nationale des Eaux et Forêts, à Nancy.
1901. Lallement (l'abbé L.), curé de Récy, près Châlons.
1901. Troisier (le docteur) membre de l'Académie de Médecine, rue de la Boëtie, 25, à Paris.
1901. Launois (le docteur), professeur à la Faculté de Médecine, rue Portalis, 12, à Paris.

Digitized by Google

MM.

1901. Leroy-Beaulieu (Pierre), économiste, député, avenue Marceau, 32, à Paris.
1901. Van Tieghem (Paul), professeur au Lycée Hoche, 3, square du Croisic, à Paris.
1901. Gaudier (Ch.), professeur de première au Lycée, rue Nicolas-Henriot, 19, à Reims.
1901. Philippoteaux (Auguste), avocat, à Sedan.
1901. Lapierre (le docteur), médecin, à Sedan.
1901. Du Pin de la Guérivière (vicomte Ed.), au château de Belleaucourt, Coulommes (Marne).
1901. Valenti (José-Ignacio), à Palma, îles Baléares (Espagne).
1902. Sakhokia (Ph.) élève de l'École d'anthropologie, place du Panthéon, 9, à Paris.
1902. Fedchenko (Boris de), directeur du Jardin Botanique Impérial, à Saint-Pétersbourg.
1902. Soignie (Jules de), rue Traversière, 15, à Bruxelles.
1903. Schwingrouber (Camille), rue Jeunehomme, 14, à Reims.
1903. Bernier (l'abbé), docteur ès-lettres, à Paris.
1903. Regnier (Louis), rue du Meslet, à Evreux.
1903. Rodière (Roger), place Verte, à Montreuil-sur-Mer.
1903. Carlier (Jules), cultivateur, à Bray-Hannogne (Ardennes).
1903. Cunha (X. de), directeur de la Bibliothèque Nationale, à Lisbonne.
1903. Lhuire (Julien), clerc de notaire, à Witry-lès-Reims.
1903. Baudon (Albert), rue Courmeaux, 53, à Reims.
1903. Zawodny (le docteur Josef), à Freudenthal (Silésie. Autriche-Hongrie).
1906. Alard (Jules), architecte, à Cernay-lès-Reims.
1906. Guillaume (André), avocat, docteur en droit, rue de la Renfermerie, 5, à Reims.

Digitized by Google

MM.

1906. Souchon, archiviste honoraire de l'Aisne, 11, rue Bridaine, à Paris.
1906. Ducrocq (Georges), homme de lettres, rue du Regard, 10, à Paris.
1906. Demaison (Maurice), rue de l'Université, 4, à Paris.
1906. Villette (Jules), conseiller à la Cour d'Appel, à Douai.
1906. Hildenfinger (Paul), bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, boulevard Voltaire, 1, à Paris.
1906. Demogue (René), professeur à la Faculté de Droit de l'Université, 5, place du Temple, à Lille.
1906. Berland (Jules), archiviste de la Marne, à Châlons, 6, place Sainte-Croix.
1906. Coze (Édouard), directeur de la Banque franco-égyptienne, à Alexandrie (Égypte).
1906. Henriet (Jules), président de la Société historique de Château-Thierry, à Chilly (Aisne).
1906. Bourin (Henri), rue de Longchamp, 144, à Paris, et à Signy-l'Abbaye, cour Godel (Ardennes).
1906. Laurent (Jacques), bibliothécaire adjoint de la Ville, à Dijon.
1906. Leblond (le docteur), membre de la Société Académique de l'Oise, à Beauvais.
1906. Blondiot (Camille), membre de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, à Orbais-l'Abbaye (Marne).
1907. Chandon de Briailles (J.-R.), rue du Commerce, 9, à Epernay.
1907. Paroissien (Anatole), à Crugny (Marne).
1907. Chantre (Ernest), directeur du Museum, à Lyon.
1907. Sainsaulieu (Max), architecte, rue des Templiers, 15, à Reims.
1907. Bouchez (l'abbé Émile), rue Libergier, 12, à Reims.

Digitized by Google

MM.

1907. Roërich (Nicolas), peintre d'histoire, 83, Moïka, à Saint-Pétersbourg.
1907. Chesnay (Edmond), ingénieur électricien, rue Saint-Pierre-les-Dames, 7, à Reims.
1907. Dufay (Émile), architecte, rue Saint-Symphorien, 9, à Reims.
1907. Minelle (le docteur Pierre), rue de l'Université, 53, à Reims.
1907. Pécoul (A.), rue Boissy-d'Anglas, 12, à Paris, et à Draveil (Seine-et-Oise).
1909. Bichaton (le docteur), rue Thiers, 45, à Reims.
1909. Lemaire (André), docteur en droit, professeur à l'Institut Catholique, à Paris.
1909. Pistat (Louis), archéologue, à Bezannes (Marne).
1909. Bourgeois (l'abbé), curé de Damery (Marne).
1909. Schmit (E.), pharmacien, membre de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, rue Saint-Jacques, 24, à Châlons.
1909. Guillemot (A.), inspecteur des Poids et Mesures, membre de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, à Châlons.
1910. Amet (Émile), homme de lettres, à Sézanne.
1910. Belval (E.), photographe d'art, à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).
1910. Bertal (Henri), professeur au Collège, à Épernay.
1910. Broche (Lucien), archiviste de l'Aisne, à Laon.
1910. Durand (A.), photographe d'art, à Châlons, 36, rue de Vaux.
1910. Jovy (Ernest), professeur au Collège, à Vitry-le-François.
1910. Laplatte, notaire honoraire, ancien maire de Sézanne.

Digitized by Google

MM.

1910. Poirot (Lucien), artiste-peintre enlumineur, à Sainte-Menehould (La Mignonnerie).
1910. Prévost (l'abbé), rue du Cloître-Saint-Etienne, 25, à Troyes.
1910. Robert (Gaston), archiviste paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, à Paris, 125, boulevard Saint-Michel
1911. Huguet (le colonel), commandant le 132e Régiment d'Infanterie, rue Notre-Dame-de-l'Épine, 3, à Reims.
1911. Boussinesq (Georges), bibliothécaire-adjoint de la Ville, rue des Telliers, 32, à Reims.
1911. Manceau (Émile), docteur ès-sciences, directeur de la Station œnologique libre, à Epernay.
1911. Wenz (Emile), boulevard Lundy, 50, à Reims.
1911. Thinot (l'abbé R.), maître de chœur de la Cathédrale, rue du Clou-dans-le-Fer, 9, à Reims.
1911. Renard (Maurice), rue de Tournon, 8, à Paris.

Digitized by Google

AVIS POUR LES MEMBRES CORRESPONDANTS

ART. 22 des *Statuts*. — « Les Membres correspondants s'engagent à communiquer à l'Académie leurs ouvrages et le fruit de leurs recherches ; si l'un d'eux laisse écouler trois années sans exécuter cette obligation, il sera censé renoncer à son titre, et son nom pourra être rayé du tableau. »

ART. 36 du *Règlement*. — « Les droits du diplôme sont de **10** fr. pour les Membres titulaires et pour les correspondants. »

Les Membres correspondants sont, en outre, priés de s'abonner aux *Travaux de l'Académie*, deux volumes annuels, prix d'abonnement : **10** fr. port en plus. — S'adresser à M. L. MICHAUD, libraire de l'Académie, rue du Cadran-Saint-Pierre, 19.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

HISTOIRE

Pages

Edifices datés et Pierres de fondation à Reims du XIII^e^ au XVIII^e^ siècle, par M. Henri JADART, membre titulaire . . . 1

Un projet de vente de la Cathédrale de Reims au XVIII^e^ siècle, par M. Anatole PAROISSIEN, membre correspondant 119

Notes généalogiques tirées des Registres paroissiaux des communes rurales des cantons de Reims, par M. le D^r^ Pol GOSSET, membre titulaire. 129

Trois mois à Magdebourg, par M. le D^r^ H. HENROT, membre titulaire 177

L'Egypte, vers Philæ (Souvenirs de voyage), par M. Ernest FRÉVILLE, membre titulaire, communication précédée d'une Lettre de M. Alph. GOSSET, membre titulaire . . 199

SCIENCES

Les Logements ouvriers à Reims et dans les environs en 1911, par M. Félix MICHEL, lauréat du Concours. 225

Notes sur la Métrophotographie en France et à l'Étranger, par M. Émile WENZ, membre correspondant. 323

Digitized by Google

Pages

Liste générale des Membres de l'Académie de Reims, au 1er janvier 1912. 335

Table des matières contenues dans ce volume. 351

Table des auteurs pour les volumes CXXI à CXXX, années 1906 à 1911 353

ILLUSTRATIONS

Table des illustrations des *Edifices datés* 116

Table des figures des *Notes généalogiques* 176

Ile de Philæ, planche 203

Plan de l'Asile de nuit de Reims 320

La Métrophotographie, planche. 329

Digitized by Google

TABLE DES AUTEURS

Pour les volumes CXXI à CXXX

Années 1906 à 1911 [1]

ACADÉMIE (Actes de l').

Lettre de l'Académie à Mgr l'Archevêque de Reims, à son départ de l'Archevêché, t. CXXI, p. 103.

Lettre de l'Académie en faveur des Œuvres d'art, adressée aux correspondants et Sociétés savantes, t. CXXI, p. 104.

Vœux de l'Académie en faveur du classement du Palais de l'Archevêché et de l'ancienne abbaye de Saint-Denis, comme monuments historiques, t. CXXI, p. 106.

Vœu de l'Académie au sujet des fouilles archéologiques, t. CXXIX, p. 93.

Congrès archéologique de France, LXXVIII[e] session tenue à Reims en 1911, compte rendu à l'Académie, t. CXXIX, p. 96.

Vœu en faveur de la pose d'une Inscription commémorative de la construction de la Cathédrale de Reims, t. CXXIX, p. 113.

Liste générale des membres de l'Académie au 1[er] janvier 1912, t. CXXX, p. 335.

AMET (Émile).

Note sur le Retouchoir préhistorique, t. CXXVII, p. 157.

BAGNERIS (D[r] Eugène).

Rapport sur le Concours de Photographie en 1910, t. CXXVII, p. 65.

Rapport sur le Concours de Photographie en 1911, t. CXXIX, p. 43.

Le parler populaire des Canadiens français, compte rendu, t. CXXIX, p. 149.

[1] La précédente Table des Auteurs se trouve au t. CXX, p. 389.

Digitized by Google

BELLEVOYE (Adolphe).

Notes sur une trouvaille de monnaies du xv^e^ siècle à Reims, rue Brûlée, t. CXXIII, p. 175.

BOSSE (Émile).

Résultat des recherches faites sur le plateau de Nandin, près Château-Porcien, depuis 1906, t. CXXIX, p. 219.

BOUCHEZ (l'abbé).

Nicolas Servant, curé de Nanteuil-la-Fosse, vicaire épiscopal de la Marne, t. CXXVII, p. 109.

Le Clergé paroissial du diocèse de Reims d'après l'enquête de 1774, t. CXXVIII, p. 271.

BOURGEOIS (D^r^ A.).

Discours d'ouverture à la séance publique du 11 juillet 1907 *(La Musique)*, t. CXXI, p. 1.

Discours prononcé aux obsèques de M. le D^r^ J.-A. Cordier, t. CXXI, p. 99.

Pièces et Médailles à Lunettes, t. CXXV, p. 195.

La forme de Besicles la plus ancienne, t. CXXVI, p. 37.

Saint Jérôme et l'invention des Lunettes, t. CXXIX, p. 155.

BOVIS (D^r^ Raymond de).

Rapport sur quelques ouvrages suisses, t. CXXIII, p. 167.

Alexandre-le-Grand sur le Danube, sa première rencontre avec les Gaulois, t. CXXIII, p. 189.

Les Gaulois à Delphes, t. CXXV, p. 245.

Du rôle joué par le Danube dans les invasions d'origine scythique, t. CXXVIII, p. 163.

BROUILLON (Louis).

Les Origines d'Adelbert de Chamisso, avec tableaux généalogiques et portraits, t. CXXVII, p. 287.

Digitized by Google

CANS (ALBERT).

Le Mémoire de l'Intendant sur la Généralité de Champagne en 1697, t. CXXVII, p. 229.
La Carrière du comte d'Erlon après 1815, t. CXXVII, p. 269.
Rapport sur les Concours d'Histoire et d'Archéologie en 1911, t. CXXIX, p. 35.
Le Mémoire de l'Intendant de Champagne en 1665, t. CXXIX, p. 277.

CHAMBERLAND (ALBERT).

Rapport sur les Concours d'Histoire, d'Ethnographie et de Photographie en 1908, t. CXXIII, p. 29.
La Théorie et l'Histoire du Paysage de J.-B. Deperthes, rémois, peintre, historien et critique d'art, t. CXXIII, p. 149.

CHARLES (l'abbé F.).

Rapport sur le Concours de Poésie en 1908, t. CXXIII, p. 39.

COLLEVILLE (Dr G.).

Impressions d'un passant à Berlin, t. CXXI, p. 109.
Assistance des Vieillards et des Infirmes, t. CXXIII, p. 109.
A propos des Nurses, t. CXXVI, p. 9.
Rôle de la femme dans l'Assistance publique, t. CXXVIII, p. 347.

COYON (ERNEST).

Étude sur le filage de la laine à Reims et ses environs pendant un siècle, t. CXXVII, p. 161.

DEMAISON (LOUIS).

Rapport sur les Concours d'Histoire et d'Archéologie en 1907, t. CXXI, p. 39.
Répertoire archéologique du Canton de Bourgogne, première partie, t. CXXII, p. 1.
Discours aux obsèques de M. Adolphe Bellevoye, t. CXXV, p. 99.

Digitized by Google

DEMOGUE (René).

La Criminalité et la Répression en Champagne au XVIIIe siècle, t. CXXV, p. 103.

DENIS (Dom Paul).

Un projet de fondation de Mgr de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, en faveur des jeunes gentilshommes de sa province (1787), t. CXXVII, p. 259.

DIANCOURT (Victor).

Propos de Bibliophiles. Les vicissitudes de la valeur vénale et la recherche des chefs-d'œuvre dramatiques du XVIIe siècle, t. CXXV, p. 221.

DUBOIS (Théodore), de l'Institut.

Œuvres musicales exécutées à la séance publique du 25 juin 1908, t. CXXIII, p. 54.

DUVAL (Arsène).

Rapport sur le Concours de Poésie en 1907, t. CXXI, p. 52.
Du vagabondage des mineurs, t. CXXI, p. 143.
Le Trésor de la Place Royale (1759), t. CXXIV, p. 242.
Notes sur le Palais de Justice de Reims, t. CXXVI, p. 291.
Les Avocats, étude professionnelle, t. CXXVIII, p. 359.

FRÉVILLE (Ernest).

Le Bosphore, de la pointe du Seraï à la Mer Noire, t. CXXIII, p. 129.
La Basilique du Saint-Sépulcre, t. CXXV, p. 273.
Le Mont-Saint-Michel, t. CXXVI, p. 99.
Rapport sur les Concours d'Histoire et d'Archéologie en 1910, t. CXXVII, p. 51.
La Duchesse du Maine, reine de Sceaux et conspiratrice, par le général de Piépape, compte rendu, t. CXXVII, p. 247.
L'Impôt sur le revenu dans les différents Etats de l'Europe (situation financière de la France), t. CXXVIII, p. 311.
L'Egypte, vers Philæ. Souvenirs de voyage, t. CXXX, p. 199.

Digitized by Google

FROMONT (Henri).

La Fille de Béthuel, poème, t. CXXI, p. 75.

GERMAIN de MAIDY (Léon).

Un Carreau vernissé aux armoiries du Cardinal de Vendôme, t. CXXV, p. 281.

GOSSET (Alphonse).

Discours d'ouverture à la séance publique du 25 juin 1908, t. CXXIII, p. 1.

De l'esthétique du Temple grec et des Cathédrales, d'après le Temple de Pœstum et le Portail de Reims, t. CXXIV, p. 285.

Lettre sur l'île de Philæ, t. CXXX, p. 199.

GOSSET (Eugène).

Rapport sur le Concours d'Économie politique et de Sociologie en 1909, t. CXXV, p. 47.

GOSSET (Dr Pol).

Rapport sur le Concours d'Histoire en 1909, t. CXXV, p. 31.

Notes généalogiques tirées des Registres paroissiaux du Canton de Bourgogne, t. CXXVI, p. 43.

Discours d'ouverture à la séance publique du 30 juin 1910 *(Les Autographes rémois)*, t. CXXVII, p. 1.

Catalogue des Lettres autographes de Rémois célèbres, exposées dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville à l'occasion de la séance publique de l'Académie du 30 juin 1910, t. CXXVII, p. 87.

Discours prononcé aux obsèques de M. Victor Diancourt, le 13 mai 1910, suivi d'une liste de ses ouvrages, t. CXXVII, p. 141.

Notes généalogiques tirées des Registres paroissiaux du Canton de Verzy, t. CXXIX, p. 297.

Notes généalogiques tirées des Registres paroissiaux des Cantons ruraux de Reims, t. CXXX, p. 129.

Digitized by Google

GOUT (Paul).

Lettre à l'Académie relative au classement de l'Archevêché et du Grand Séminaire, t. CXXI, p 108.

GUÉDET (Louis).

Rapport sur le Concours de Poésie en 1909, t. CXXV, p. 49.

GUELLIOT (Dr Octave).

La fin de la Faculté de Médecine de Reims, ses derniers Docteurs-Régents, t. CXXIV, p. 1.
Rapport sur le Concours de Photographie en 1909, t. CXXV, p. 43.
Léon Morel, nécrologie, t. CXXV, p. 85.
Exposé relatif au projet de loi sur les Fouilles intéressant l'Archéologie et la Paléontologie, t. CXXIX, p. 93.
Le Régime du Corps de Maître Aldebrandin de Sienne, par les Drs Landouzy et Pépin, compte rendu, t. CXXIX, p. 161.

HAUDECŒUR (l'abbé).

Les dernières nouvelles de la réforme orthographique, t. CXXI, p. 161.
Histoire du Département des Forêts, par Alfred Lefort, compte rendu, t. CXXI, p. 225.
L'Ido, t. CXXVII, p. 175.

HENRIET (Frédéric).

La collection Henry Vasnier à Reims, t. CXXVI, p. 149.

HENROT (Dr Henri).

Discours d'ouverture à la séance publique du 1er juillet 1909, t. CXXV, p. 1.
L'Hygiène publique à Reims en 1910, à propos d'un projet d'établissement insalubre de première classe à Saint-Léonard, t. CXXVI, p. 21.
Trois mois à Magdebourg en 1870-71, t. CXXX, p. 177.

Digitized by Google

HENRY.

Une Maison romaine à Jonchery-sur-Suippe, t. CXXIX, p. 205.

JADART (Henri).

Compte rendu des Travaux de l'Académie pendant l'année 1906-1907, t. CXXI, p. 19.

Deux anciens Livrets de famille à Reims et à Château-Porcien (1617 et 1748), t. CXXI, p. 231.

Un troisième Livret de famille rémois, de 1567 à 1753, t. CXXI, p. 259.

La procession de la Résurrection fondée par le Cardinal de Lorraine en l'Eglise métropolitaine de Reims (1549-1907), t. CXXI, p. 293.

Compte rendu des Travaux de l'Académie pendant l'année 1907-1908, t. CXXIII, p. 7.

M. l'abbé Albert Lamy, notice nécrologique, t. CXXIII, p. 79.

Le Trésor de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames de Reims, t. CXXIII, p. 117.

Chronique des bourdons et des cloches de Notre-Dame de Reims depuis un quart de siècle (1882-1908), t. CXXIII, p. 137.

Liste des clichés de l'Académie de Reims, t. CXXIII, p. 217.

Documents inédits extraits des Autographes de la Bibliothèque de Reims. Copies de lettres du XVI^e^ au XIX^e^ siècle, t. CXXIII, p. 235; — t. CXXV, p. 287 ; et t. CXXVI, p. 201, suivies du Registre de famille de Simon Deperthes, p. 233, et de sa généalogie, p. 254.

L'Hôtel gothique de la rue de Pouilly, n° 5, transformé en annexe des Galeries Rémoises, t. CXXIV, p. 307.

Compte rendu des Travaux de l'Académie pendant l'année 1908-1909, t. CXXV, p. 13.

Alfred Lefort, notice nécrologique, t. CXXV, p. 91.

Le Palais archiépiscopal de Reims, notes et vues supplémentaires, t. CXXVI, p. 131.

Compte rendu des Travaux de l'Académie pendant l'année 1909-1910, t. CXXVII, p. 37.

Allocution prononcée aux obsèques de M. l'abbé Alfred Chevallier, membre correspondant, le 18 février 1910, avec sa bibliographie, t. CXXVII, p. 149.

Digitized by Google

Jeanne d'Arc à Reims, notes additionnelles à l'étude publiée en 1887, t. CXXVII, p. 183.
Saint Nicaise, évêque et martyr rémois, son culte à la Cathédrale de Reims, t. CXXVIII, p. 223.
Compte rendu des Travaux de l'Académie pendant l'année 1910-1911, t. CXXIX, p. 23.
Compte rendu à l'Académie du Congrès archéologique tenu à Reims en 1911, t. CXXIX, p. 97.
Supplément au *Guide de Reims* publié pour le Congrès archéologique, t. LXXIX, p. 127.
Édifices datés et Pierres de fondation à Reims, du XIII^e^ au XVIII^e^ siècle, t. CXXX, p. 1.
Liste générale des membres de l'Académie au 1^er^ janvier 1912, t. CXXX, p. 335.

JADART (HENRI) et DEMAISON (LOUIS).

Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims (suite). — Canton de Rourgogne. Introduction et première partie, t. CXXII, le volume entier.

KALAS (ERNEST).

Une figure rémoise (Abel, le souffleur d'orgue), t. CXXI, p. 189.
A propos d'un cours d'Histoire de l'art, t. CXXIII, p. 99.
Les Ponsin, peintres rémois, t. CXXVI, p. 157.
Les aspects du Vieux Reims, t. CXXIX, p. 169.

LAMIABLE (D^r^), BOSSE et LARMIGNY.

Résultat des recherches faites sur le plateau de Nandin, près Château-Porcien, depuis 1906, t. CXXIX, p. 219.

LARDENNOIS (D^r^ HENRY).

L'Anesthésie en chirurgie, anciennes et nouvelles méthodes, t. CXXV, p. 203.
Érection d'une statue de Racine enfant à La Ferté-Milon, t. CXXVII, p. 225.
Rapport sur le Concours de Poésie en 1911, t. CXXIX, p. 48.

Digitized by Google

LAURENT (Jules).

Sur l'origine des Monuments mégalithiques trouvés dans la plaine de la Champagne, t. CXXV, p. 239.

Les Ferments de la graisse des vins, par E. Manceau, compte rendu, t. CXXVI, p. 1.

LEFÈVRE-DERODÉ (Ernest).

La Fille de Béthuel, exécution musicale, t. CXXI, p. 75.

La Nuit, exécution musicale, t. CXXIX, p. 71.

LEFORT (Alfred).

Godefroid Kurth, t. CXXI, p. 191.

LEGRAS (l'abbé É.).

Les Tapisseries de l'église Saint-Jacques de Reims, t. CXXIX, p. 351.

MARGUET (Pol).

Les Géorgiques de Virgile et l'Agriculture moderne, t. CXXI, p. 175.

MICHEL (Félix).

Les Logements ouvriers à Reims en 1911, t. CXXX, p. 225.

PAROISSIEN (Anatole).

Un projet de vente de la Cathédrale de Reims au XVIII[e] siècle, t. CXXX, p. 119.

RENARD (Maurice).

La Nuit, poème, t. CXXIX, p. 71.

ROBERT (Gaston).

La Juridiction échevinale à Hermonville en 1467, t. CXXVI, p. 257.

Documents sur Beine (Marne), t. CXXIX, p. 227.

Digitized by Google

ROZEY (Paul).

Un Essai de Crédit populaire en Champagne, t. CXXI, p. 121.
Discours d'ouverture à la séance publique du 6 juillet 1911 *(L'Amélioration du Logement ouvrier à Reims)*, t. CXXIX, p. 1.
Allocution prononcée à l'ouverture du Congrès archéologique de 1911, t. CXXIX, p. 97.

SARAZIN (Charles).

La Place Royale de Reims, t. CXXVIII, p. 1.

SENART (Émile), de l'Institut.

Loin et près, Orient et Occident, allocution prononcée à la séance publique de l'Académie du 30 juin 1910, t. CXXVII, p. 17.

SEUVRE (Dr Edmond).

Rapport sur le Concours de Poésie en 1910, t. CXXVII, p. 71.

WENZ (Émile).

La Métrophotographie, t. CXXX, p. 323 [1].

[1] Cette table contient 130 actes de l'Académie, œuvres et communications diverses, émanant de 29 membres titulaires, de 14 membres honoraires ou correspondants, de 3 lauréats et de 4 personnes étrangères à la Société, soit au total 50 collaborateurs pour les dix volumes de *Travaux* (1906-1911).

REIMS. — LUCIEN MONCE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE, RUE CHANZY, 71

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03677 1163

Digitized by Google

Digitized by Google